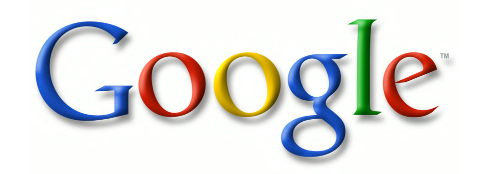
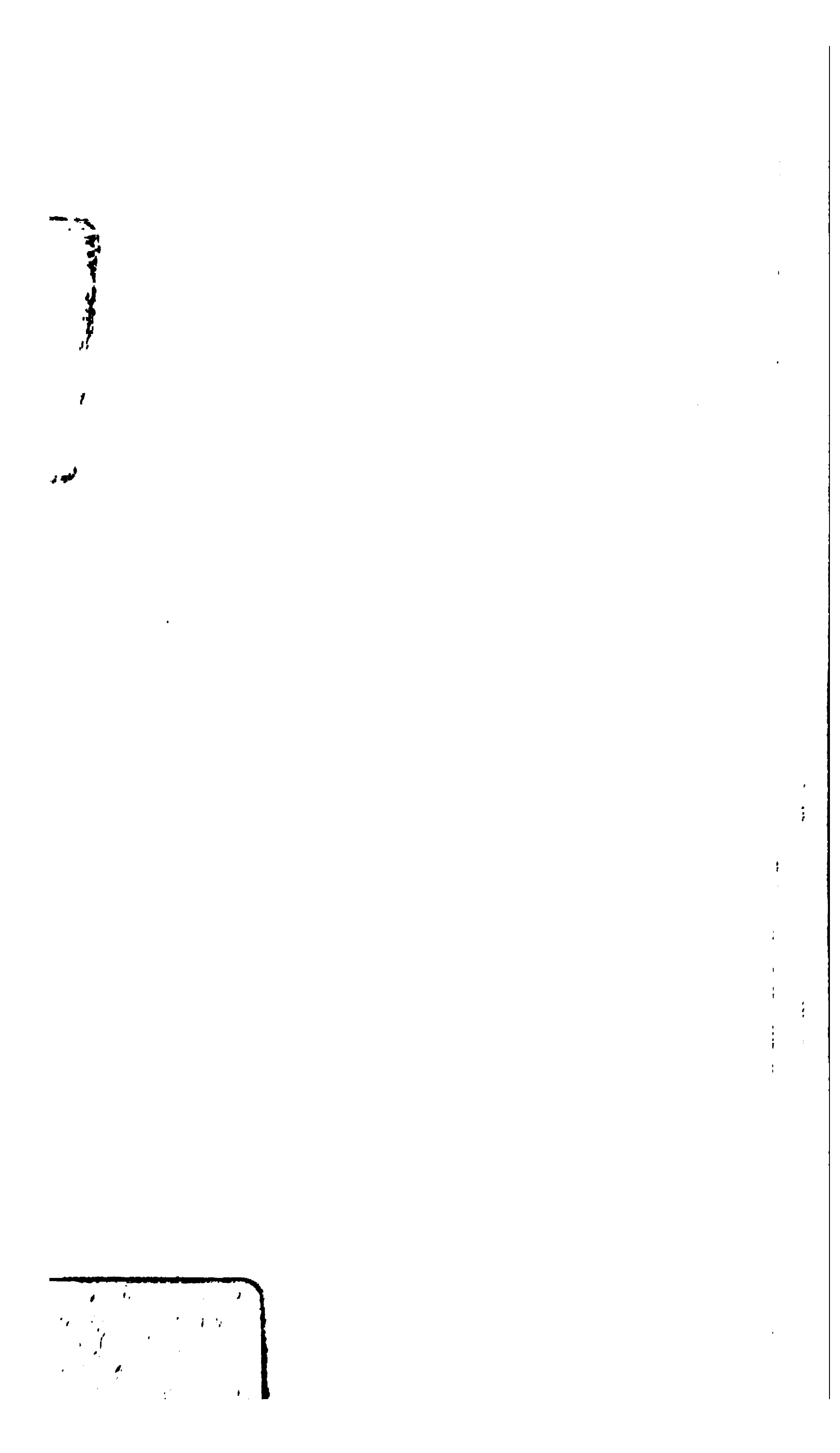


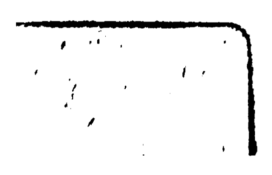

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06182742 8



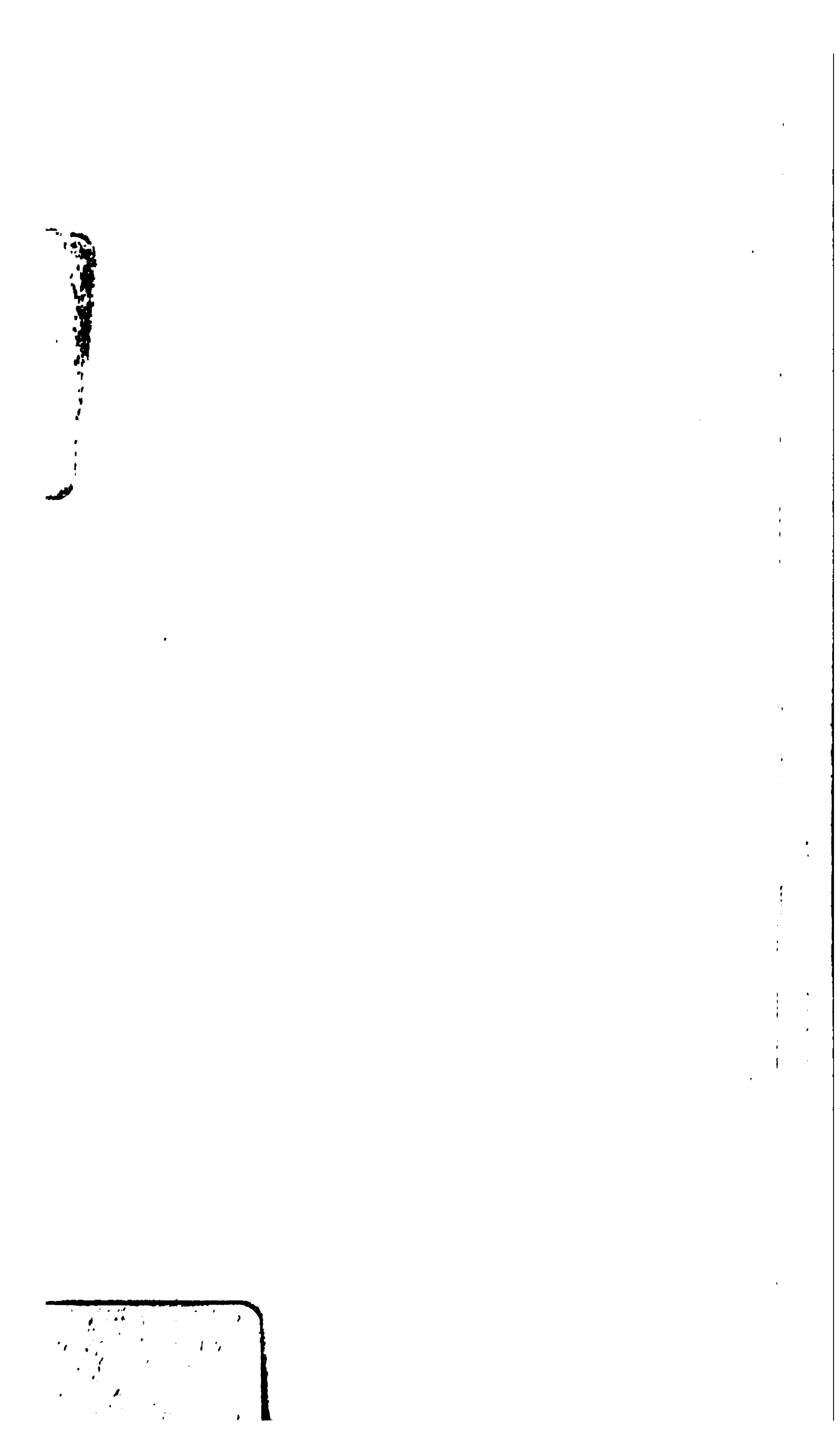
















HISTOIRE COMPLÈTE

DES

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

EN AFRIQUE.

HISTOIRE COMPLÈTE

DES

VOYAGES ET DÉCOUVERTES

EN AFRIQUE,

DEPUIS LES SIÈCLES LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS;

ACCOMPAGNÉE

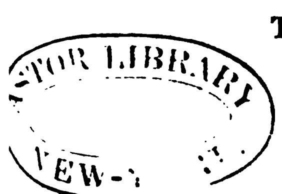
D'un PRÉCIS GÉOGRAPHIQUE sur ce continent et des Iles qui l'environnent; de Notices sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un Tableau de son Histoire naturelle; par le Dr. LEYDEN et M. HUGH MURRAY; traduite de l'Anglais et augmentée de toutes les découvertes faites jusqu'à ce jour;

PAR M. A. C.,

S. du S. de F.

AVEC UN ATLAS IN-4°., COMPOSÉ DE LA CARTE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE ET DE SIX AUTRES CARTES.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

RUE HAUTEFEUILLE, n°. 23.

1821.

HISTOIRE DES VOYAGES

ET DÉCOUVERTES

EN AFRIQUE.

CHAPITRE Ier.

Découvertes des Français.

Compagnies françaises d'Afrique. — *Jannequin.* — Premier voyage de *Brue*; le Siratick. — Second voyage de *Brue*; Gallam; rapport sur Bambara et Tombuctou. — Troisième voyage de *Brue*; commerce de la gomme. — *Compagnon*; Bambouk et ses mines d'or. — *Adanson. Saugnier.*

La France se distingua plus tard que d'autres Nations dans la carrière des découvertes maritimes (1). Ses longues dissen-

(1) La rivalité nationale ne devrait pas porter atteinte à l'impartialité de l'historien; cependant

sions intestines, l'importance et la multiplicité de ses relations politiques avec

---

celle de l'auteur se trouve en défaut, et ce ne peut être, malheureusement, l'effet d'une erreur; il est trop instruit pour ignorer que, dès 1364, deux vaisseaux dieppois, du port de cent tonneaux, montés d'un petit nombre de matelots, sans autre guide qu'une boussole, mais conduits par des chefs intrépides, partirent des côtes de France avec le ferme dessein de tourner l'Afrique par l'Occident. Ils rangèrent les rivages de France, d'Espagne et de Portugal, apperçurent les îles Canaries, doublèrent, avec leurs frêles embarcations, le Cap-Bojador et atteignirent enfin l'embouchure du Sénégal. Ils parvinrent à entrer en communication avec les naturels du pays, firent des échanges et préparèrent les voies à leurs successeurs pour la fondation de solides établissemens. Quittant les bords du Sénégal, ils franchirent le Cap-Verd, reconnurent la Sierra-Leone, se procurèrent, par de nouveaux échanges, une foule d'objets précieux, et revinrent en France où ils furent reçus en triomphe.

De nouvelles entreprises se formèrent, et dix ans après (en 1375), les Français avaient des loges ou comptoirs au Cap-Verd, à Sierra-Leone, au Petit-Dieppe, au Grand Sestri; en 1382, ils possédaient des forts à la Mine d'or que les Portugais ont nommée, depuis, *Saint-Georges*, à Acara, à Cormantin, et remontaient le Sénégal pour multiplier les moyens d'échange.

le continent européen, absorbèrent presqu'entièrement l'attention de son gouvernement.

Nous devons à l'équité d'avouer que ces brillants débuts ne produisisient aucun résultat important, à cause des troubles intérieurs de la France. Les Français rétrogradèrent dans la carrière, et n'y rentrèrent qu'après les autres Nations : mais enfin la gloire des premières découvertes, des premiers établissemens appartient à la France qui, dans aucun genre, lorsqu'on veut chercher de bonne foi la vérité, n'a jamais été surpassée ni devancée par aucun peuple.

Ce sont encore les Français qui ont découvert et conquis les Canaries en 1402, sous la conduite de Bethencourt et de Gadifer de la Salle. Le premier, après une suite d'aventures extraordinaires, régna dans ces îles, et quitta le sceptre pour jouir du bonheur de revoir sa famille et sa patrie.

Ces faits sont puisés dans des sources authentiques, auxquelles nous renvoyons ceux de nos lecteurs, qui seraient curieux de plus amples détails.

La Martinière. — Dictionnaire Géographique, tome 4, page 393.

Clicquot-de-Blervache. — Mémoire sur le Commerce, pages 110 et suivantes.

Histoire universelle angloise, tome 25, livre 20, chap. 14, sect. 5, page 394, etc.

Labat. — Tome 2, pages 354 et 359, Ethiopie occidentale.

Tandis que les flottes de Portugal, de Hollande et d'Angleterre exploraient les mers les plus éloignées et transportaient des colonies sur des côtes naguères inconnues, la France pouvait à peine citer une possession au-delà des limites de l'Europe. Quoi qu'il en soit, Louis XIV, jaloux d'obtenir tous les genres de grandeur, fit d'incroyables efforts pour élever la France au rang de puissance maritime. Il se forma, sous son règne, des établissemens aux Indes Orientales et Occidentales qui, bientôt, rivalisèrent avec ceux de toutes les autres nations. Parmi les différentes parties du globe qui fixèrent l'attention de ce grand monarque, les côtes d'Afrique ne furent pas oubliées. Elles devaient effectivement l'intéresser sous un double point de vue : d'abord comme le magasin des esclaves nécessaires à la culture des colo-

---

Histoire générale des Voyages. — Tome 4, pages 2 et 5.

Golberry. — Voyage en Afrique, tome 1, pages 56 et suivantes.

Histoire de la première découverte et conquête des Canaries. — Chap. 1er., pages 5, et 6, etc.

(*N. du Trad.*)

nies de l'Inde Occidentale, et, plus encore, comme le seul pays qui, avec l'Amérique Espagnole, eût la réputation de produire de l'or, objet de commerce alors plus recherché que tout autre.

A cette époque, quand les gouvernemens voulaient encourager quelque branche de commerce, ils créaient ordinairement une compagnie et lui accordaient un privilége exclusif. Une société particulière de Rouen, qui avait établi un comptoir à Dieppe et faisait par ce moyen un commerce à la vérité peu étendu mais lucratif, se vit obligée, par suite des édits royaux, de vendre son établissement à la nouvelle association, créée sous le nom de Compagnie de l'Inde Occidentale. Celle-ci commença ses opérations en 1664, et, malgré la protection spéciale du ministère, malgré l'appui qu'elle trouvait constamment dans les flottes et dans les armées de France, se perdit dans l'espace de neuf ans. Son privilége et son mobilier furent acquis par une nouvelle compagnie qui borna ses spéculations à l'Afrique. Au bout de huit ans, elle fit une banqueroute totale, et ses créanciers s'estimèrent heureux de re-

couvrer le quart des sommes qui leur étaient dues. Une troisième compagnie, élevée sur les débris des deux autres, éprouva promptement le même sort. La chute, si soudaine, de plusieurrs compagnies devait ouvrir les yeux du gouvernement sur le vice de leur organisation, et lui suggérer l'idée de laisser au commerce toute latitude, toute liberté dans ses entreprises. Cette idée ne se présenta même pas, et, par un aveuglement inconcevable, on ne vit de remède à tant de chutes que dans la création immédiate d'une quatrième compagnie. Celle-ci, à force de soins et par le choix judicieux de ses agens en Afrique; après s'être soutenue pendant quinze ans, finit par éprouver le même sort que les autres: Une cinquième osa lui succéder et ne dura que huit ans. Enfin la grande Compagnie du Mississipi absorba toutes les autres; on lui concéda le commerce exclusif de l'Amérique, de l'Afrique et des Indes Orientales. Lorsqu'elle se fut encore écroulée avec fraças, la France abandonna le funeste système des compagnies exclusives; le gouvernement se chargea de la défense et de l'administration du terri-

toire, et déclara le commerce entièrement libre pour tous les sujets français.

Malgré la chute rapide de ces diverses compagnies, chacune d'elles eut une première époque d'espérance et d'activité, pendant laquelle de vigoureux efforts furent tentés pour augmenter les débouchés du commerce et découvrir de nouvelles ressources. Aussi, dans le cours du dix-huitième siècle, les Français pénétrèrent plus avant, dans l'Afrique, qu'aucune autre nation, et donnèrent, sur les plus intéressantes parties de l'intérieur, des relations supérieures à toutes celles qu'on possédait. Ils conservèrent cette prééminence jusqu'à ce que l'Association Africaine eût, par ses brillans succès et ses importantes découvertes, laissé loin, derrière elle, tous ses rivaux. De tous les voyageurs français, le plus actif fut M. Brue, directeur de la quatrième compagnie Africaine. Le récit de ses divers voyages est consigné dans l'*Afrique Occidentale* de Labat; il existe cependant une relation d'un voyage antérieur, entrepris, en 1637, par *Claude Jannequin* qu'il paraît juste de citer, puisque c'est le premier Français qui ait pénétré dans l'intérieur de ce vaste continent.

Jannequin, jeune homme d'une naissance honnête, se promenant un jour dans le port de Dieppe, vit un navire prêt à partir pour l'Afrique. Saisi tout-à-coup par un désir ardent de visiter cette contrée lointaine, il s'engage sur-le-champ comme soldat et s'embarque. Après une relâche aux Canaries, on jeta l'ancre sur les côtes de Sahara, au nord du Cap-Blanc, et l'on s'occupa d'abord de construire quelques petites barques nécessaires pour la navigation du Sénégal. Notre voyageur ne conçut pas comment on choisissait une place si peu favorable pour une telle opération, et fut épouvanté de l'horrible aspect de la contrée qui s'offrait à ses regards. Le sol consistait en un sable si mou qu'il se dérobait sous les pieds et permettait à peine de faire cinquante pas sans s'arrêter. A quelque profondeur qu'on creusât, on ne trouvait point d'eau. Les habitans, semblables à des squelettes plutôt qu'à des êtres vivans, prirent la fuite à la vue de ces étrangers qui ne purent les engager, par aucun moyen, à revenir. Après plusieurs tentatives inutiles pour se mettre en communication d'échanges avec eux, les Fran-

çais essayèrent de laisser à terre diverses espèces de denrées d'Europe, et de se tenir dans l'éloignement. Aussitôt les naturels parurent dans la plaine, s'avancèrent avec précaution, prirent les objets déposés, mirent en place une quantité de poissons et s'enfuirent avec la plus grande précipitation.

Enfin, à la grande satisfaction de notre auteur, le navire quitta ce rivage inhospitalier et fit voile pour l'embouchure du Sénégal. Il resta mouillé près de la barre tandis que la plus grande partie de l'équipage s'avança, dans les canots, jusqu'au village de Biyurt où l'on prit terre. Les Français n'ayant pas encore d'établissement sur les bords de ce fleuve, il fallut, avec l'aide des naturels, commencer par construire des huttes pour se mettre à l'abri des pernicieuses influences du climat. Malgré son extrême facilité, cette construction parut un rude travail à des hommes inaccoutumés à ce climat, et exposés, dans l'intervalle, à l'action dévorante d'un ciel de feu.

A peine l'arrivée d'un vaisseau européen fût-elle connue, que des ambassadeurs se

présentèrent de la part du Damel et du Brak, les deux plus puissans souverains de cette partie de l'Afrique. Après un échange de présens et la conclusion d'un traité de commerce, les Français commencèrent à remonter le Sénégal, contemplant avec admiration la riche et perpétuelle verdure et les beaux arbres qui ornent ses bords. Les forêts riveraines renfermaient un grand nombre d'échos que notre auteur attribue à leur profonde solitude; elles sont presqu'impraticables à cause d'une multitude de petites racines, qui partent du tronc des arbres et se croisent en tous sens.

Dans tous les villages les chefs leur firent un accueil amical et les habitans montrèrent un vif désir d'ouvrir des relations commerciales. Les principaux monarques dont les Français traversèrent le territoire étaient le Damel, roi des Yolofs, le Brak, roi des Foulis; le Kamalingo, roi des Maures de Barbarie, et le Samba Lamma, que notre auteur qualifie roi des Maures et Barbaresques, et dont le territoire, suivant lui, s'étend jusqu'à Tombuctou. Ces deux derniers Etats sont évidemment ceux

aucune découverte française dans l'intérieur de l'Afrique, jusqu'en 1697, époque où *Brue* vint prendre la direction des affaires de la Compagnie sur le Sénégal, tombées dans une situation déplorable par suite des malversations de ses agens et par leur mésintelligence habituelle avec les principaux souverains de la contrée. Le mal exigeait un prompt remède; il fallait un gouverneur habile, ferme et prudent : on ne pouvait faire un meilleur choix qu'en chargeant Brue de cette mission. Il remonta plusieurs fois le Sénégal et étendit beaucoup les connaissances qu'on avait alors de cette partie d'Afrique.

Brue partit, pour son premier voyage, le 28 juillet 1697, du Fort-Louis où les Français possédaient une factorerie. Son intention était de faire sa visite au roi des Foulis, appelé le Siratik, afin d'accommoder les différends élevés entre lui et la Compagnie, et de se rendre ensuite à Gallam où il désirait d'établir un comptoir. Il s'embarqua avec trois navires et plusieurs chaloupes dont une, accompagnée de deux canots, prit les devants pour annoncer son arrivée. En remontant le Sénégal, il

fut agréablement frappé de la beauté pittoresque de ses rives : la saison des pluies venait de finir, et la plus riche, la plus fraîche verdure embellissait et les prairies et les forêts. ; d'innombrables oiseaux faisaient retentir de leurs chants les bocages épais, tandis qu'une multitude de singes de différentes espèces, sautant de branche en branche, offraient le spectacle le plus amusant par leurs postures et leur extrême agilité. Les Français passèrent auprès de plusieurs petites îles entièrement submergées dans la saison pluvieuse, mais habitées et cultivées aussitôt que la baisse des eaux permet d'y séjourner. Enfin ils en atteignirent une beaucoup plus grande appelée *Morfil* ou île à ivoire. Elle tire ce nom de la grande quantité d'éléphants qui la fréquentent ; ils vont par troupes de quarante à cinquante, et ne font aucun mal aux habitans mais causent de graves dommages à leurs plantations. Pour les prendre, les Nègres creusent des fosses profondes qu'ils recouvrent de feuilles et de branchages ; les éléphans y tombent, et sont facilement tués à coups de flèches.

Près de l'extrémité occidentale de cette

île, se trouve un canton connu sous le nom de *Terrier rouge*, et célèbre par le commerce de la gomme, que l'on y fait, surtout, avec les Maures qui la recueillent dans des forêts voisines du désert de Sahara; les guérets y sont riches et couverts d'innombrables troupeaux : mais les débordemens du Sénégal forcent les naturels, pendant la saison pluvieuse, à se réfugier sur les terrains élevés. La flotille s'avança jusqu'à Hovalada, village considérable sur la même rive du Sénégal; Brue s'y procura des bestiaux aux moyen d'échanges. L'objet le plus recherché par les naturels était l'eau-de-vie, ils ne croyaient pas la trop payer en donnant un bœuf gras pour une pinte de cette liqueur. Brue recommande, aux traficants, l'eau-de-vie comme le meilleur objet d'échange qu'on puisse porter en Afrique dans tous les temps, en observant qu'il ne faut jamais présenter à un indigène une bouteille qui ne soit pas tout-à-fait pleine. Les Nègres, probablement dans la crainte de quelque supercherie, regardent avec défiance et mépris, tout vase dont une partie de cette liqueur si précieuse pour eux a été retirée; ils préfèrent un

vase petit mais plein, à un barril où le moindre vide, ne fût-il que d'un pouce, se ferait remarquer.

A l'autre extrémité de l'île Morfil, est celle de *Bilbas* tout-à-fait semblable à la première. Là, Brue reçut un message du Saratik qui marquait un grand désir de le voir. Le directeur n'en douta point, car il lui avait fait annoncer son intention de payer tous les droits refusés par son prédécesseur. A Kahaydé, place très-commerçante, il reçut la visite du chef qui arriva bien monté et suivi d'une vingtaine de serviteurs parfaitement équipés; il avait avec lui sa femme, ses filles et leurs servantes esclaves, toutes montées sur des ânes. Au rapport de notre voyageur, les mendians d'Europe, malgré leur impudence, pourraient profiter à l'école des princes Africains; leur convoitise n'a point de bornes; un présent offert ne devient pour eux qu'un motif de nouvelles importunités. Quand ils ont épuisé toutes les manières de demander, ils empruntent, mais avec la ferme résolution de ne jamais rendre. Si l'on refuse de céder à leurs sollicitations interminables, ils se vengent par

des prohibitions de commerce ou du moins par de nouveaux impôts. Mais le pire de tout est de recevoir un présent d'un de ces princes, car, d'après un usage immémorial, il se croient en droit d'obtenir en retour le double ou le triple de la valeur, de manière que le marché le plus désavantageux est toujours moins onéreux qu'un présent accepté.

Pendant le séjour du directeur français à Kahaydé, le Siratik envoya un nouveau message pour le presser aussi vivement que la première fois, d'accélérer sa marche. Deux lieues de route le conduisirent à Ghïorel, port appartenant à ce souverain. Un de ses fils, appelé Boukar-Sire, vint le soir même rendre visite à notre voyageur, et, après un mutuel échange de politesse et de présens, lui assura que sa réputation seule suffisait pour lui garantir une réception favorable à la cour de son père. Bientôt après parut un personnage encore plus important, le grand *Bouquenet*, vieillard à cheveux gris qui, parmi les Nègres, sont l'indice d'un âge extrêmement avancé. Il venait réclamer les présens annuels, apportés par le direc-

teur français. Ils consistaient en une variété d'étoffes d'Europe, de quincailleries, de verroteries et de colifichets destinés au roi et à ses femmes, avec un supplément pour le Kamalingo ou lieutenant-général et pour le *Bouquenet* lui-même ; le tout réuni ne s'élevait cependant pas à plus de soixante-dix ou quatrevingts livres sterling.

Ces préliminaires terminés, Brue se mit en route pour la cour, accompagné de six facteurs, deux interprêtes, quatre trompettes, quelques esclaves et douze Nègres libres bien armés.

Après avoir traversé un pays-plat, assez cultivé et couvert de villages, ils arrivèrent à une vaste prairie, si remplie de bétail qu'ils eurent de la peine à se frayer un passage. Au sortir de cette prairie, ils entrèrent à Buchsar, résidence du jeune prince Buckar-Sire qui vint au-devant de ses hôtes. Pour premier salut, le Prince se mit à brandir sa zagaye comme pour la lancer, tandis que Brue, le pistolet au poing, paraissait prêt à tirer. Ils s'approchèrent ensuite, mirent pied à terre et s'embrassèrent. Le Prince présenta sur-le-champ Brue à sa femme, dont la jeunesse,

la taille bien prise, les traits réguliers, les grands yeux, le regard doux, les dents extrêmement blanches et le teint olivâtre relevé par un peu de rouge, formaient un ensemble qui parut très-agréable à notre voyageur. Il fit encore sa visite à deux ou trois autres dames, et se retira pour prendre part à un souper composé des mets les plus recherchés du pays. Au souper succéda le *folgar* ou bal, amusement sans lequel il n'est point de fête complète parmi les Nègres. Tout la jeunesse se mit à danser et à chanter, tandis que les personnes âgées causaient assises sur des nattes. Une averse soudaine mit fin au bal et força chacun à rentrer chez lui.

Brue partit le lendemain matin pour la résidence du Siratik et rencontra, à quelque distance, le Kamalingo ou général qui l'escorta jusqu'au palais du roi, situé à une demi-lieue de Gumel, le principal village de la contrée. Ce palais consistait en un assemblage de cabanes environnées d'une clôture de branches vertes entrelacées, et défendues par une épaisse haie d'épines contre les attaques des bêtes féroces. Brue, introduit auprès du Siratik, trouva ce

la justice dans ce pays. Le Siratik était entouré de dix vieillards, qui entendaient et interrogaient séparément les parties, afin de lui faire ensuite leur rapport. Là, point de procureurs, point d'avocats; chaque partie plaidait sa propre cause, et la sentence, promptement rendue, s'exécutait sur-le-champ. On inflige rarement la peine de mort, mais on prononce très-souvent ce qu'ils appellent le bannissement, qui consiste dans la vente du condamné et la confiscation de ses biens. Le débiteur insolvable est vendu avec toute sa famille; le tiers du prix de la vente appartient au roi. . .

Quelques jours après, le roi se trouvant incommodé par une espèce de mouches particulières à la contrée, résolut de passer dans un autre canton de ses états pour se dérober à ce fléau. Notre voyageur, en allant prendre congé, pût observer l'ordre et la marche du cortège royal. L'avant-garde, composée de cent soixante cavaliers, formait, avec diverses sortes de timbales et de trompettes, un concert extrêmement bruyant; mais dépourvu de toute harmonie. Vinrent ensuite la

reine et les princesses ; montées sur des chameaux, deux sur chacun, et renfermées dans de larges paniers d'osier, de manière à ne laisser voir que la tête. Les femmes de la suite, montées sur des ânes, marchaient à côté de leurs maîtresses, et s'appliquaient à les amuser par un babil continuel. Ce joyeux cortège salua le directeur en passant, et lui souhaita un heureux voyage. Suivait une longue file d'ânes et de chameaux portant le bagage, escortée par trois cents cavaliers, derrière lesquels paraissait le roi magnifiquement vêtu, bien armé et montant un superbe coursier. Un autre corps de cavalerie fermait la marche. Les premières lignes de ces troupes étaient composées des principaux seigneurs de la cour. Tous, en passant, saluèrent le directeur, qui leur répondit par des fanfares et par des décharges de mousqueterie.

Aussitôt après le départ du roi, Brue se mit en route pour retourner au Sénégal, et, chemin faisant, il fit une seconde visite à Bukar-Sire, qui le régala de nouveau d'un festin, suivi du folgar. Il gagna ensuite Ghiorel, où il reçut le

prince à bord de son navire. Là s'offrit aux Français l'occasion d'un commerce aussi nouveau que singulier. Les femmes du voisinage, persuadées que l'eau de la cale, jetée hors du navire au moyen de la pompe, était un excellent remède pour le mal de dents, se présentèrent en foule, offrant du lait en échange de ce précieux médicament. Les matelots se gardèrent bien de les détromper, et tirèrent parti de leur crédulité; après avoir fixé le prix de cette marchandise, ils la distribuèrent en proportion du lait offert, remettant avec gravité l'eau dans la pompe, lorsqu'ils ne la trouvaient pas suffisamment payée. Dans l'intervalle, les équipages des deux barques, expédiées pour le royaume de Gallam, avaient fait un commerce plus loyal : ils ne dépassèrent point Sayde, ou Sady, ville située sur la frontière de ce pays; les occasions de trafiquer sur la route s'étaient présentées en si grand nombre, qu'en y arrivant leur provision en marchandises, se trouvait épuisée. N'ayant donc aucun motif de pousser plus loin leur course, ils redescendirent le fleuve. Le directeur

lui-même ne voulut pas remonter plus haut ; il établit seulement un comptoir à Ghiorel, et remit immédiatement à la voile pour le fort Saint-Louis.

Cependant Brue n'avait pas abandonné le projet de pénétrer jusqu'à Gallam, et de s'assurer jusqu'où le Sénégal était navigable. Différentes circonstances en retardèrent l'exécution l'année suivante. Mais, en 1698, il s'embarqua de nouveau sur une grande chaloupe, avec plusieurs canots amplement chargés de provisions et de marchandises. Faisant accidentellement une partie du voyage par terre le long du fleuve, il eut la facilité de mieux observer l'aspect du pays : il le trouva coupé de vallées profondes, où les lions et les éléphans s'assemblaient en grand nombre ; ces derniers étaient si peu farouches qu'ils ne s'effrayèrent nullement à la vue de nos voyageurs, et n'attaquèrent jamais les premiers. Des épines prodigieusement hautes et chargées de fleurs d'un beau jaune, couvraient les bas-fonds. Les singes abondaient presque par-tout. Les Nègres, dont ils ravagent les plantations, et qui ne voyaient en eux que des animaux in-

commodes et nuisibles, parurent fort surpris en voyant les Européens les rechercher et les acheter très-cher ; aussi plusieurs d'entre eux vinrent bientôt offrir des rats, dans l'espoir qu'on y mettrait autant de valeur.

Le directeur repassa par Ghiorel. Il en partit pour faire une visite au Siratik, qui le reçut avec la même bienveillance que la première fois, quoique les Hollandais lui eussent envoyé une ambassade dans l'intention, à ce qu'il paraît, de le détacher de l'alliance des Français. Ce monarque implora l'assistance de Brue pour le délivrer d'un lion monstrueux qui répandait la terreur dans le canton. Le directeur chargea quatre de ses Nègres d'attaquer ce redoutable animal. Ils découvrirent bientôt sa retraite, et le combat s'engagea; il fut terrible : le lion tua deux des Nègres, blessa dangereusement le troisième et allait l'achever, lorsque le quatrième, par un coup heureux, l'étendit mort sur la place. On porta le corps du lion en triomphe au palais, et la peau fut remise au directeur.

Brue rejoignit sa flotille à Ghiorel, et

continua de remonter le fleuve. En passant à Embakané, près de la frontière de Gallam, un singulier spectacle frappa ses regards. Le soleil s'obscurcit tout-à-coup, lorsqu'il leva les yeux pour reconnaître la cause de ce phénomène, il vit tout le ciel couvert par un épais et immense nuage de sauterelles qui dirigeaient leur vol à travers la rivière. Leur passage dura deux heures ; pendant ce temps, elles remplirent les barques de leurs excrémens. Par bonheur pour la contrée, un vent de sud-ouest les poussa vers le désert, où elle périrent probablement faute de nourriture.

A Bitel, nos voyageurs trouvèrent la volaille plus belle et plus abondante que dans toute autre partie de l'Afrique. Les poulets, aussi gros que les plus forts chapons d'Europe, s'y vendaient ordinairement pour une feuille de papier. Ils gagnèrent ensuite Tuabo, sur la frontière de Gallam, et remarquèrent, dans le voisinage, une grande quantité de singes rouges d'une espèce tout-à-fait nouvelle pour eux. Ces animaux descendirent en foule du sommet des arbres jusqu'aux

plus basses branches, pour mieux examiner les barques au passage ; ils paraissaient avancer par détachemens successifs, et converser ensemble sur ce qu'ils voyaient. Quelques-uns devinrent même si familiers, qu'ils lancèrent des branches sèches dans les canots : mais les Français, mécontens de cette plaisanterie, y répondirent par une décharge de mousqueterie qui en tua ou blessa plusieurs. Cet accueil inattendu causa un tumulte extraordinaire dans la troupe ; les uns poussaient des cris horribles, tandis que d'autres s'armèrent de pierres, de bâtons et de tout ce qui leur tombait sous la main, pour punir ces étrangers qui venaient envahir ainsi leur domaine. Toutefois le combat ne fut pas long ; les singes trouvèrent la partie trop inégale, et se retirèrent prudemment dans l'intérieur de leurs forêts.

Une autre singularité s'offrit à nos voyageurs : un homme qui se qualifiait lui-même « *roi des abeilles* », vint les visiter à bord, le corps entièrement couvert de ces insectes, et suivi de plusieurs milliers sur lesquels il paraissait exercer une autorité absolue. Ils le suivaient « comme un

troupeau suit le berger », et ne faisaient aucun mal, ni à lui, ni à ceux qu'il prenait sous sa protection.

En arrivant à Tuabo, les Français apprirent qu'une révolution venait de changer le gouvernement de Gallam, et que Tonka-Bukàri, après avoir chassé le roi Tonka-Mouka, s'était emparé du trône. A Ghiam, deux Nègres leur confirmèrent cette nouvelle, et les prévinrent que le nouveau roi s'attendait à recevoir les mêmes présens que ses prédécesseurs. Brue assura qu'il n'avait pas l'intention de les lui refuser, aussitôt qu'il saurait d'une manière positive que Tonka-Bukari fût effectivement roi. Bientôt après, parut un messager annonçant que Tonka-Bukari se trouvait dans un village voisin, prêt à déclarer la guerre aux Français, et à les empêcher de remonter davantage s'ils ne payaient pas à l'instant même les droits accoutumés. Le directeur, sentant la nécessité de soutenir sa dignité, répondit d'un ton ferme qu'il continuerait son voyage, avec ou sans la permission de Tonka-Bukari, et que, si on osait l'attaquer, il débarquerait et ravagerait tout le pays. A

cette déclaration, les Nègres se rassemblèrent en foule sur les bords du fleuve dans une attitude menaçante : mais le bruit des tambours, des trompettes, et sur-tout quelques volées de canon tirées à poudre, suffirent pour les disperser.

Brue poursuivit sa route sans obstacle ; mais tous les renseignemens obtenus lui donnèrent la certitude que Tonka-Bukari occupait réellement le trône, et que les chefs, auxquels il devait son élévation, étaient bien décidés à l'y maintenir. Notre voyageur, qui ne se sentait pas appelé à discuter les droits respectifs des prétendans, et qui avait seulement voulu connaître lequel des deux tenait le pouvoir, se détermina, sans plus de délai, à présenter ses hommages au nouveau souverain. Dans ce dessein, il fit voile pour Burnaghi, résidence de Tonka, et expédia un messager pour le prévenir de son arrivée et de ses intentions amicales. Le roi reçut le message très-bien, et s'offrit à faire lui-même, le premier, sa visite au général. Le jour suivant, il envoya un présent en bestiaux et en volailles, et le surlendemain, il vint en personne

avec une suite nombreuse. Brue le reçut de son mieux, le conduisit dans sa cabane, et lui présenta du chocolat. Le roi en but avec plaisir, après avoir, toutefois, exigé l'assurance solennelle que ce breuvage ne contenait ni chair de cochon, ni vin ; cependant ses scrupules ne tardèrent pas à disparaître lorsqu'on lui servit de l'eau-de-vie, et il s'en régala avec les plus grandes marques de contentement.

Le soir même, Brue rendit au roi réciproquement sa visite. Le palais ou plutôt la chaumière, où résidait le monarque, n'avait pas une beaucoup meilleure apparence que celles de ses moindres sujets : tout portait l'empreinte de la misère qu'on avait cherché vainement à dissimuler. Les chefs, en l'élevant sur le trône, ne paraissaient point avoir pensé à lui assurer un revenu, et jusqu'à présent il n'avait pas eu le loisir de s'en faire un par les moyens accoutumés. Aussi reçut-il les présens de Brue avec des transports de joie et de reconnaissance extraordinaires. Cependant, contre l'usage invariablement établi en Afrique, il n'offrit rien en retour; mais les Français ne s'offensèrent pas de cette

omission, persuadés qu'il n'avait rien à donner.

Le vent ayant tourné à l'ouest et, par conséquent, d'une manière favorable pour remonter le fleuve, Brue se remit immédiatement en route, et atteignit bientôt Baba-Seghalie, résidence de Tonka-Mouka, qui réunissait encore, autour de lui, de nombreux partisans. Le directeur alla le voir et lui fit quelques petits présens qu'il accepta poliment et avec un air de satisfaction : mais, après le départ de Brue, il se hâta d'envoyer son fils, pour lui déclarer qu'on l'avait trompé sur sa véritable position ; que, malgré la révolte d'une partie de ses sujets, il était toujours roi et qu'il soumettrait bientôt tous les rebelles ; que les Français devaient en conséquence lui payer les droits d'usage ou s'attendre, s'ils refusaient, à voir non-seulement leur commerce interrompu, mais leur retour empêché. Il paraît que Brue avait eu pour principe de rendre menaces pour menaces, car il signifia au jeune prince qu'il ne voulait rien payer et faire du commerce comme il lui plairait, et qu'à la moindre insulte il l'enverrait, lui et son père, en Amérique.

Cet avertissement détermina le prince à se retirer promptement, et Brue poursuivit sa route jusqu'à *Dramanet.*

Les habitans de cette place, au nombre de quatre mille, étaient mahométans, et les plus industrieux négocians que le directeur eût rencontrés; ils étendaient leurs relations commerciales jusqu'à Tombuctou, ville située, selon eux, à cinq cents lieues dans l'intérieur. Ils en rapportaient de l'or, de l'ivoire, et des esclaves de Bambara, vaste et peu fertile région, mais populeuse, qu'ils plaçaient entre Tombuctou et le Kasson. Ils avaient eu l'habitude d'envoyer ensuite leurs marchandises principalement sur la Gambie, pour trafiquer avec les Anglais : l'arrivée des Français changea leurs dispositions, et ils s'empressèrent d'avoir un commerce avec ceux qui leur épargnaient la peine et les embarras d'un long voyage.

Sur ces entrefaites Tonka-Mouka piqué du dédain que les Français lui avaient montré, parut dans le voisinage avec un corps de troupes. Les habitans assurèrent Brue qu'il n'avait rien à craindre, en protestant qu'ils verseraient plutôt la dernière goutte de leur sang que de lâcher pied.

néanmoins Tonka-Mouka avait réussi à pénétrer dans la ville, lorsque l'arrivée d'un renfort considérable l'obligea de fuir avec précipitation. Après un dernier message qui ne lui valut qu'un défi formel de la part de Brue, l'ex-roi déclara qu'il aimerait mieux se retirer que d'en venir aux mains avec les Français.

Brue ne tarda pas à se trouver au pied des rochers ou cataractes de Felou, qui, rendant le passage du fleuve extrêmement dangereux, avaient jusqu'alors, formé la limite de la navigation française. Après avoir laissé ses embarcations deux lieues au-dessous, il franchit les cataractes par terre. Il projettait de s'avancer jusqu'aux cataractes de Govinie, à quarante lieues plus haut, mais la baisse rapide du Sénégal lui fit craindre avec raison, s'il restait plus long-temps, de ne plus pouvoir surmonter quelques obstacles qui l'attendaient à son retour vers Dramanet. Il revint donc sur ses pas, et, après avoir soigneusement examiné tous les environs de cette ville, il en choisit le voisinage pour la construction d'un fort destiné à devenir le centre du commerce français

dans l'intérieur de l'Afrique. Puis il redescendit le fleuve jusqu'au Fort-Louis.

Durant le cours de ce voyage, Brue mit tous ses soins à se procurer des renseignemens sur les pays situés au-delà du Gallam, et particulièrement sur le Niger et la ville de Tombuctou. Il apprit qu'à l'est et au nord-est de Gallam, moitié chemin environ entre les cataractes de Felou et celles de Govinie, commençait le royaume de *Kasson*, dans une espèce d'île, ou plutôt de péninsule formée par les branches du Sénégal. Le roi de cette contrée avait autrefois régné sur tous les états voisins qui lui payaient même encore tribut. L'or y existait en telle abondance que ce métal se trouvait presque à la surface du sol. Cette description, rapprochée de celle de Park, fait penser qu'on a confondu ce pays avec le Bambouk et le Manding auxquels il confine du côté du midi. Au delà du Kasson était le royaume de Bambara borné à l'est par celui de Tombuctou. Les marchands mandingues ajoutaient que la ville de Tombuctou s'élevait, non sur les rives du Niger, mais assez loin dans l'intérieur. A les en croire, ils quittaient le Sénégal à

Kaignou où il cesse d'être navigable, traversaient Jaga, Bayogne, Kongourou, Sabaa, Baramaga, Goury, Galama, et gagnaient Timbi au bout de vingt-sept jours; là, ils s'éloignaient du Niger et, après cinq à six jours de marche par terre, ils atteignaient Tombuctou. Ils prenaient cette route seulement comme la plus directe, et non parceque Tombuctou se trouvait réellement à cette distance des bords du Niger. Ils faisaient aussi mention du lac Maberia (le Dibbie de Park) où l'on croyait généralement que le Sénégal prenait sa source. Au-delà, on entrait dans le royaume de Ghingala (le Jinbala de Park) arrosé par le fleuve Ghien qui baigne Tombuctou. Une grande caravane d'hommes blancs (que les Français prenaient avec raison, pour des Maures de Barbarie) avec des armes à feu, venait régulièrement tous les ans à Tombuctou pour commercer. Enfin ils rapportaient que de gros navires mâtés avaient été vus près de cette ville. Notre voyageur conjectura, mais à tort, qu'ils appartenaient à des marchands de Tripoli.

A l'égard du cours et de la direction du

Niger, Brue recueillit deux versions opposées. Suivant la première, conforme à l'opinion accréditée alors en Europe, ce fleuve prenait sa source dans l'est, traversait le lac Maberia, et, parvenu à un endroit nommé Barakota, se partageait en deux branches dont l'une, formant la Gambie, passait à travers un grand lac avant d'arriver à Barraconda; l'autre formait le Sénégal auquel on appliquait plus particulièrement le nom de Niger. Le Falemé en était encore une branche, qui sortait du Sénégal et le rejoignait ensuite. D'autres marchands mandingues prétendaient, au contraire, que le Niger coulait vers l'est en passant par Tombuctou. De ces deux versions, Labat, qui a rédigé la relation des voyages de Brue, adopta positivement la première, comme firent presque tous les autres voyageurs jusqu'à l'époque de Park: mais les deux illustres géographes français, Delisle et Danville, se prononcèrent pour la seconde, en appuyant leur décision de raisonnemens dont la solidité a été prouvée depuis. Dans toutes leurs cartes, à l'exception des premières de Delisle, le Niger est représenté comme un fleuve tout-à-fait

séparé du Sénégal et de la Gambie, et se dirigeant à l'est auprès de Tombuctou. Labat avoue lui-même qu'il ignore les motifs sur lesquels leur opinion se fondait ; et rien ne peut certainement faire mieux ressortir l'excellence des matériaux que possédaient ces deux géographes.

Brue, après son retour au fort Saint-Louis, fit plusieurs voyages le long de la côte, à l'embouchure de la Gambie et à l'archipel de Boulama. Mais il ne retourna pas à Gallam, et ne s'enfonça plus beaucoup dans l'intérieur. Il fit cependant un nouveau voyage dans le Haut-Sénégal pour conclure quelques arrangemens relatifs au commerce de la gomme, et, sans pénétrer aussi loin que la première fois, il eut occasion de voir des scènes et des peuplades tout-à-fait nouvelles.

Le principal marché de la gomme se trouve sur la rive septentrionale du Sénégal presqu'immédiatement avant l'endroit où, tournant vers le midi, il se partage en deux branches qui forment la grande île Bifesche, pour se jeter ensuite dans l'Océan atlantique. Les deux rives du fleuve appartiennent au royaume de Hoval, sou-

mis à un prince qui prend le titre de Grand-Brak, ou « Roi des Rois » dans la langue du pays. Peu de temps avant l'arrivée de Brue, ce puissant Souverain avait pillé une troupe de Maures : mais il redoutait tellement leur vengeance, qu'il n'osait quitter sa résidence d'Engherbel. Il fit donc prier Brue de jeter l'ancre le plus près possible de cette place, afin qu'il pût conférer avec lui sans danger. Le directeur y consentit, et ayant annoncé sa présence par une salve d'artillerie, il vit paraître, sur le rivage, le roi suivi de toute sa cour. Leur entrevue fut très-cordiale ; mais, avant de l'admettre à son bord, il exigea de sa majesté la promesse de ne point prendre de liqueurs fortes pendant sa visite, afin d'éviter tous les inconvéniens qui pourraient résulter d'un excès. Le Brak acquiesça volontiers à cette proposition, et montra les dispositions les plus favorables aux arrangemens projetés par les Français ; cependant, à peine descendu à bord, il se mit à solliciter de l'eau-de-vie avec de si vives instances, que le directeur ne put y résister : mais, à la surprise générale, il en but avec une extrême modération,

et se comporta, dans cette entrevue, de la manière la plus amicale et la plus raisonnable. Il accorda toutes les demandes des Français, une seule exceptée, mais en donnant des motifs dont ils reconnurent eux-mêmes la justice. Après la conférence, le Brak revint à terre au milieu des acclamations de la cour et du peuple rassemblés sur la rive.

Dans l'après-midi du même jour, notre voyageur reçut la visite des deux sœurs du Brak ; toutes deux étaient belles, principalement la plus jeune, remarquable par sa grace et sa vivacité. Leur vêtement consistait en deux grandes pièces de cotonnade, rayée noir et blanc, drapées l'une par dessus l'autre. Cette espèce de surtout est une grande marque de distinction : on le quitte lorsque la chaleur est très-forte, en mettant à découvert toute la partie supérieure du corps. Des ornemens d'or et de corail paraient leurs têtes, leurs cous et leurs bras. Elles prirent plaisir à montrer leurs mains, et particulièrement leurs ongles excessivement longs et teints en rouge vers l'extrémité ; leurs dents brillaient d'une éclatante blancheur, produite par l'usage

d'une espèce particulière de bois. Brue les reçut avec les attentions les plus délicates, et leur offrit des biscuits, des pruneaux et des confitures. Après quelques momens d'une conversation aussi animée qu'agréable, elles se mirent à chanter et firent danser leur *guiriot*. Ce personnage s'acquitta de son rôle avec une agilité extraordinaire, mais avec des gestes et des attitudes assez indécents pour scandaliser beaucoup notre voyageur.

Le jour suivant, le Brak revint avec sa femme et trois de ses filles, qui s'assirent autour de lui dans des attitudes très-grotesques. Pendant cette visite, on annonça l'arrivée de Chemkhi, chef des Maures, qui venait pour faire des arrangemens relatifs au prochain marché. En apercevant le Brak, il refusa de traiter en sa présence ; cependant toutes ses démonstrations hostiles se bornèrent là. Après le départ du roi, une vive et longue discussion s'engagea sur les termes du règlement à faire. Brue obtint quelques nouveaux avantages, mais en cédant de son côté sur d'autres points. Il avait été convenu d'abord que, pendant la durée du marché, les

Français fourniraient des provisions aux Maures qui, souvent, s'en étaient trouvés dépourvûs. Cette condition produisit un concours immense, et de ceux qui avaient de la gomme à vendre, et de ceux qui n'apportaient rien. Brue réclama, et obtint de ne donner de vivres qu'à ceux qui se présenteraient avec des objets de commerce.

Vers cette époque, le Brak fut plongé dans la consternation, en apprenant qu'Addi, prince Maure, approchait avec un corps de troupes. Le souvenir de sa mauvaise action lui faisait craindre que ce prince ne vînt dans le dessein de venger ses compatriotes ; aussi s'empressa-t-il d'envoyer, au milieu de la nuit, un messager au directeur pour lui apprendre cette nouvelle et implorer son assistance. Pendant que Brue délibérait sur le parti à prendre, il sut que le prince Maure venait avec les intentions les plus pacifiques, et seulement pour faire une visite amicale au Brak. Mais comme il marchait suivi de vingt fusiliers, le puissant Roi des Rois demandait un secours pour se mettre, lui-même et sa capitale, à l'abri de toute insulte. Grace à un

renfort de quinze Nègres libres, il se vit à la tête de trente fusiliers, et reprit un peu courage. Au salut qui se fit par une décharge mutuelle de mousqueterie, les Nègres tirèrent à balles, réception dont les Maures se plaignirent comme étant fort rude. Néanmoins l'entrevue entre Addi et le Brak se passa avec une politesse extrême et la plus apparente cordialité. Addi se rendit ensuite à bord du vaisseau, s'entretint long-temps avec le directeur, et ne tarit point sur l'éloge des Hollandais, alors possesseurs d'Arguin. Il exalta surtout leur générosité, qui parut avoir fait une profonde impression sur son esprit. Aucun sujet ne pouvait être plus désagréable à Brue; il employa tous les moyens pour changer les dispositions du prince à l'égard de cette nation, en évitant toutefois ce qui pourrait amener une rupture. Au dîner, le prince refusa d'abord le vin: mais ayant enfin goûté de celui des Canaries, il en fut enchanté au point qu'il but successivement, sans le moindre scrupule, de tous les vins français que le directeur avait.

Le 10 avril, la principale femme du

colliers d'or, avec des grains d'ambre et de corail, composaient principalement leur parure. Vêtues beaucoup plus modestement que les femmes nègres, elles portaient une espèce de mante d'étoffe noire de l'Inde, qui les enveloppait de la tête aux pieds, et dont les longues manches leur cachaient même les mains. Brue ayant demandé si ces dames désiraient que le repas fût apprêté à la manière européenne ou à celle d'Afrique, elles le laissèrent maître du choix, mais servies des deux façons elles ne mangèrent que des mets européens. Cette entrevue se passa très-agréablement et se termina selon l'usage, par des présens.

Le directeur, avant son départ, fit une visite au Brak dans son palais qui n'avait rien de particulier dans son architecture, et consistait simplement dans un assemblage de cabanes, semblables à celles des autres habitans du pays, et ceintes d'une clôture épaisse et solide, dont cinq à six Nègres armés gardaient l'entrée. Il y avait des constructions séparées pour le roi, pour chacune de ses femmes, pour ses chevaux, ses chameaux et ses chiens. Ces

derniers paraissaient être pour lui un objet d'orgueil et de prédilection ; il en avait dix-huit, tous beaux, et doués d'une vue et d'un odorat excellens. La famille royale témoigna, comme à l'ordinaire, beaucoup d'affection au directeur, et le roi, accompagné d'une suite nombreuse, voulut le reconduire jusqu'au bord du fleuve.

Brue, après avoir terminé ses opérations commerciales, et réglé tous les arrangemens pour l'avenir, partit le premier juin 1705, embarquant avec lui quatre cent mille livres de gomme, des esclaves, de l'ivoire, des plumes d'Autruche, de l'or et de l'ambre gris.

Dès le premier établissement des Français sur les rives du Sénégal, le Bambouck excita particulièrement leur attention et leurs recherches. On savait que l'or, la plus brillante et la plus précieuse production de l'Afrique, était principalement tiré de ce pays ; toutefois de nombreux obstacles en fermaient non-seulement l'accès aux Européens, ils les empêchaient même d'obtenir des renseignemens précis à son égard, parce que les Mandingues et les autres marchands nègres, par le

ministère desquels le commerce de l'or s'était fait jusqu'alors, craignaient de s'en voir dépouillés, si les Européens parvenaient à se mettre en relation directe avec les indigènes. Les Naturels eux-mêmes, persuadés que la possession de ce métal si desiré les rendait un objet d'envie pour les états voisins, ne permettaient l'entrée de leur territoire aux étrangers qu'avec une répugnance extrême, et n'admettaient qu'une seule espèce de marchands qu'ils connaissaient et dont les services leur étaient d'ailleurs indispensables.

Brue sentit l'impossibilité de pénétrer dans ce royaume, sans l'établissement préalable d'un comptoir à Gallam, et c'était dans le dessein d'en fixer l'emplacement, qu'il avait entrepris le voyage dont nous venons de raconter les particularités. Après avoir choisi une position auprès de Dramanet, il pressa donc vivement la compagnie d'y construire un fort et d'en faire le centre de leurs opérations commerciales dans l'intérieur. La lenteur et l'indécision ordinaires aux corporations, entraînèrent de tels délais, qu'il commençait à désespérer du succès de sa demande, lorsqu'en

1700, un vaisseau arriva de France avec les instructions et les moyens nécessaires pour mettre le projet à exécution. Malheureusement l'ingénieur employé à la construction du fort, dédaignant les sages avis de Brue, choisit un autre emplacement, mais si peu favorable et si bas, que la première crue du Sénégal emporta tous les travaux. L'activité du directeur répara promptement le mal. Il venait d'achever le nouveau fort, lorsqu'en 1702, il fut rappelé. Cette première fausse démarche eut d'autres suites fâcheuses, et la mésintelligence succéda bientôt au bon accord qui existait depuis si longtemps entre les Français et les naturels. Le peuple de Gallam, que toute l'adresse et la prudence de Brue avaient à peine familiarisé avec l'idée de voir un fort français s'élever sur son territoire, courut aux armes pour le détruire. Incapables de s'en emparer à force ouverte, privés des moyens d'entamer des fortifications européennes, ils suppléèrent à tout par le nombre et la persévérance, et, interceptant toutes les provisions, ils épuisèrent à la longue la garnison, l'obligèrent d'évacuer le fort et le renversèrent ensuite de fond en comble.

Depuis lors, les affaires des Français, dans le Haut-Sénégal, déclinèrent avec rapidité. Ce fut en 1713 seulement que le sieur Richebourg, alors gouverneur, parvint à rétablir le fort de Gallam, non dans le précédent emplacement, mais à Mankanet, un peu au-dessus de Dramanet, dans une situation très-avantageuse. L'année suivante Brue, renommé gouverneur, déploya la plus grande vigueur pour rétablir les affaires de la compagnie. Il s'occupa d'abord d'obtenir des notions positives sur le royaume de Bambouk, et fit tous ses efforts pour engager l'un ou l'autre de ses facteurs à entreprendre ce voyage. Plusieurs partirent en effet dans ce dessein : mais effrayés du tableau qu'on leur fit, en route, de la jalousie avec laquelle on y regardait les étrangers, et des périls qui menaçaient surtout les Blancs, ils renoncèrent à la tentative et rétractèrens leurs engagemens. A la fin, un nommé *Compagnon* osa franchir la redoutable frontière, abondamment fourni d'objets propres à faire des présens ou des échanges. Il commença par se concilier la bienveillance du farim de Kagnure, ville située

à quinze lieues du Sénégal, sur le Falemé et sur la frontière même du Bambouk, et s'insinua tellement dans sa faveur, que ce chef lui donna son fils pour guide jusqu'à Sambaura. L'arrivée de Compagnon causa dans cette ville un sentiment de surprise, d'horreur et de crainte; les uns voulaient le mettre à mort, les plus modérés insistaient pour qu'on le chassât, sans délai, du pays; mais pendant que lui-même étalait sa pacotille, le fils du farim plaida sa cause avec une telle chaleur, qu'il opéra une révolution soudaine dans les esprits. Bientôt Compagnon devint le favori de tous les habitans de Sambaura, et n'éprouva pas la moindre difficulté à se procurer des guides pour le suivre et l'introduire dans d'autres villes. Partout il rencontra d'abord les mêmes préjugés, la même opposition. Les habitans de Silabuli écrivirent à leurs voisins qu'ils se conduisaient comme des insensés, en admettant dans leur territoire un étranger qu'il fallait tuer sans perdre un moment. En dépit de tous les obstacles, Compagnon, par son adresse et par les argumens irrésistibles dont il pouvait disposer, sut se procurer

partout une réception favorable, et parvint, dans le cours d'un an et demi, à parcourir les plus importans districts du Bambouk. Ce qu'il trouva de plus difficile ce fut d'obtenir des échantillons de *ghingan* ou terre d'or, si abondante dans cette contrée ; car c'était un sol sacré, et les gens même le mieux disposés en sa faveur envisageaient comme un sacrilége la permission accordée à un étranger de toucher cet objet, orgueil de leur pays et source de sa richesse. Notre voyageur en ayant demandé pour faire des pipes, on reçut fort mal sa proposition, et on lui répondit, avec raison, qu'on n'entreprenait pas un voyage aussi dangereux, aussi long, pour un motif si futile ; cependant il fit si bien qu'il réussit à s'en procurer suffisamment pour qu'on pût en apprécier la qualité.

Le royaume de *Bambouk*, situé à l'est de la rivière Falemé, qui le sépare du Bondou, est borné au nord par le Gallam ou Kajaaga, et le Kasson. Ses frontières orientales et méridionales, inexactement indiquées par les Français, ont été déterminées par Park qui place dans cette direction le Jalloukadou, le Gadou, le

Manding et le Foûladou. Le royaume de Bambouk se compose d'un grand nombre de districts, à-peu-près indépendans les uns des autres, mais unis pour la défense contre un ennemi commun. Chaque district est gouverné par son farim, qui jouit d'une autorité presqu'absolue tant qu'il ne s'écarte pas des coutumes établies; s'il ose le tenter, les habitans se révoltent souvent et le chassent. Des montagnes hautes, arides et pelées, forment la plus grande partie du territoire de Bambouk, dont toute la richesse consiste dans ses productions minérales qui sont, l'or, l'argent et le cuivre; mais l'or y est en telle abondance et donne des profits si considérables qu'il fixe presque exclusivement l'attention. On le trouve, non par filons, mais en morceaux mêlés avec la terre, et faciles à extraire par le simple procédé du lavage.

Pour se procurer cette terre, les travailleurs creusent à six, huit et dix pieds au plus, quoiqu'ils sachent bien que le métal abonde davantage à mesure que l'on pénètre plus profondément; mais comme ils ignorent l'art de construire des échelles ou d'étayer les parois des puits, ils sont

exposés continuellement au danger d'être ensevelis sous les éboulemens.

L'exploitation des mines n'est pas libre; les farims la permettent à certaines époques, et la surveillent afin de s'approprier la plus forte part du produit. Les naturels croient que l'or est un être animé et capricieux qui se plaît à éluder leurs recherches, et, lorsqu'après avoir épuisé une veine ils arrivent à un endroit non productif, ils ont coutume de dire : « L'or est parti ». Ce sont les cantons les plus secs, les plus stériles qui fournissent ce précieux métal en plus grande quantité.

La compagnie française ne tira aucun parti du voyage de Compagnon : mais il ne faut pas attribuer cette négligence à un défaut d'activité de la part de Brue, qui présentait projets sur projets. Il proposa d'abord de gagner les farims et d'obtenir graduellement la permission de construire des forts dans le pays. On rejeta ce moyen comme trop long. Il offrit alors de le conquérir en ne demandant que douze cents hommes. Cette proposition eut le même sort que la première, et Gallam resta le point le plus éloigné des établissemens

français dans l'intérieur de l'Afrique.

Cependant, les différens gouverneurs du Sénégal ne perdirent jamais de vue le Bambouk. Ils sentirent tous que des relations suivies avec ce royaume pourraient seules faire de leur établissement une colonie du premier rang. MM. *Levens*, *Pelays* et *Legrand*, dont le premier était alors gouverneur du Sénégal, visitèrent cette contrée dans les années 1730, 1731 et 1732. En 1744, M. *David*, qui avait également occupé cette place, parcourut quelques-uns des plus intéressans cantons, et gagna si bien l'amitié de tous les chefs, que, sans la nécessité de s'éloigner sur le champ à cause de la baisse du Sénégal, il aurait certainement acquis une connaissance parfaite de toute cette partie du pays. C'est d'après ses notes, et d'après celles des trois personnes ci-dessus nommées, ainsi que d'après des renseignemens fournis par les naturels et par des négocians anglais de la Gambie, que M. *Golberry* a composé une description du royaume de Bambouk, la plus étendue et la plus complète qui existe ; car Park, comme on a vu, longea seulement la frontière méridionale de ce royaume en traversant le

Konkadou et le Satadou. Nous croyons utile d'en extraire quelques particularités, pour faire mieux connaître une contrée si importante sous le point de vue commercial.

Le royaume de *Bambouk*, situé entre 12°. 30'. et 14°. 15'. de latitude-nord ; à trente six lieues de long du nord au sud, sur vingt-huit environ de largeur. Ses habitans, dont on évalue le nombre à soixante mille, sont d'origine mandingue et ressemblent par le caractère, les mœurs et les usages, aux autres tribus de cette nation si bien peinte par Park ; toutefois ils paraissent plus indolens et plus débauchés. Quoique le pays entier soit soumis en apparence à un Siratik ou roi ; les Farims ou chefs des villages dont les fonctions sont également héréditaires, exercent un pouvoir presque tout-à-fait indépendant. Suivant la tradition des Bamboukains, un guerrier mandingue nommé Abba Manko, poussé par le zèle conquérant de la religion Mahométane, envahit le royaume de Bambouk dans l'année 1100, de l'ère chrétienne, et força tous les habitans, échappés au tranchant du glaive, à embrasser l'Islamisme. La seconde époque de

l'histoire du pays date de l'arrivée des Portugais, que la tradition place au neuvième siècle de l'hégire : ils vainquirent et soumirent complètement les Bamboukains ; mais amollis par le luxe et les plaisirs, et réduits bientôt à un petit nombre, ils devinrent la proie des Naturels qui s'insurgèrent et les massacrèrent tous en un seul jour. La troisième grande époque fut l'expulsion de tous les Marabouts ou prêtres Mahométans. Les Bamboukains continuèrent cependant à professer la religion Musulmane : mais ils en réduisirent la pratique à la récitation de quelques versets du Koran et aux ablutions prescrites. Sur tous les autres points, ils sont redevenus payens.

Une des principales mines d'or, est celle de *Natakon*, située au milieu des montagnes de Tabaoura, dans la partie sud-est du royaume. Elle se trouve dans une montagne d'environ trois mille pas de circonférence et de trois cents pieds d'élévation. Selon Golberry, cette éminence est totalement composée d'or qui se présente sous la forme de blocs, de grains, et de paillettes, mêlés avec de la terre, de l'é-

meri et du minérai de fer. A quatre pieds environ de la superficie du sol, on rencontre une terre argileuse et grasse, mélangée de parcelles de fer et d'émeri, de laquelle on extrait l'or sous la forme de poudre; en creusant plus avant, on trouve l'or en plus gros grains, avec des blocs d'émeri et de lapis-lazuli entièrement couverts de ce précieux métal; à une profondeur de vingt pieds, l'or se montre en petits morceaux pesant de deux à dix grains, et à quarante pieds, mesure que les travaux ne paraissent pas avoir encore dépassée, en masses plus considérables, pesant quelquefois jusqu'à cinquante grains. Tous les ruisseaux qui traversent la plaine de Natakon roulent des sables d'or; le Colez surnommé par les Portugais Rio-d'Oro, qui descend des montagnes de Tabaoura et se jette dans le Sénégal, en entraîne, dans ses flots, une quantité considérable. . . . . .

A quarante milles environ, au nord de la mine de Natakon, en descendant le cours du Rio-d'Oro, se trouve la mine de *Semayla*, liée à la chaîne occidentale des mêmes montagnes; elle est dans une col-

line de la même forme que la première, mais non entièrement isolée. Cette colline, haute de deux cents pieds au plus, a près de cinq mille pieds de tour. Les substances agglomérées avec l'or y sont d'une nature toute différente. A deux ou trois pieds d'enfoncement se présente un sable rougeâtre extrêmement rude au toucher, mêlé avec une espèce d'émeri graveleux et un marbre rouge très dur. Pour dégager l'or de ces substances, il faut d'abord les broyer et les réduire complètement en poudre; cette opération exige un travail long et pénible, attendu surtout que les pilons et les mortiers, faits de bois dur, sont bientôt usés. A trente pieds de profondeur, les mineurs trouvent une couche continue de marbre rouge richement imprégné d'or, mais que toute leur industrie n'a pu parvenir à entamer; c'est pourquoi les Bamboukains assignent le second rang à la mine de Semayla quoiqu'elle soit probablement plus riche que celle de Natakon. Il existe deux autres mines, l'une à Nambia, l'autre à Kombadyria, toutes deux situées de la même manière et contenant l'or avec les mêmes combinaisons

de substances. Les Nègres font un cas particulier de l'or de Nambia à cause de sa grande ductilité qui en rend l'emploi très facile.

Il parait, d'après la relation de M. Golberry, que les puits sont aujourd'hui beaucoup plus profonds qu'ils n'étaient du temps de Compagnon, car ils ont assez souvent trente et quarante pieds. On les creuse perpendiculairement sans prendre aucune précaution pour en étayer les parois. Les matériaux extraits sont mis simplement dans des paniers et passés de main en main aux femmes chargées de les laver; lorsque le puits devient plus profond, on emploie deux échelles de bambou, une pour descendre, une pour remonter, et souvent les mineurs qui travaillent dans le bas sont écrasés et ensevelis par les éboulemens du terrain. Ces sortes de malheurs ne troublent point la tranquillité des survivans, convaincus qu'ils sont, que le diable, qui fournit l'or répandu à la surface de leur sol, emploie ce moyen pour se procurer les ouvriers nécessaires à ses propres travaux souterrains, et traite bien ceux dont il

s'empare ainsi : les parens des inhumés se contentent de lui sacrifier une vache ou toute autre victime, pour les recommander à la bienveillance de leur nouveau maître. Leur superstitieuse crédulité n'éprouve pas la plus légère atteinte, lors même qu'ils retrouvent des squelettes ensevelis sous les décombres ; ils supposent, alors, que le diable les trouvant incapables d'entrer à son service, les a dédaigneusement rejetés. Jamais il ne leur arrive d'attribuer un pareil accident à une cause naturelle, ou de croire que les parois du puits se sont écroulées uniquement faute d'étançons.

Il paraît à-peu-près certain que le Bambouk, occupé par des Européens, fournirait une bien plus considérable quantité d'or : mais une grande question à résoudre, c'est de savoir si le produit de ses mines compenserait les dépenses d'hommes et d'argent nécessaires pour en achever la conquête. Il faudrait, à la vérité, peu de troupes pour les premières opérations, parce qu'outre le manque absolu de discipline qui rend une armée africaine incapable de se mesurer avec les troupes

européennes, la mollesse et la lâcheté des Bamboukains ajouteraient à la facilité, à la promptitude du succès. Mais, après la victoire, après même la soumission complète du pays, les difficultés ne feraient que commencer. La dévorante chaleur, l'insalubrité du climat, l'éloignement des renforts, les hostilités des naturels et des peuplades voisines, tout se réunirait pour en faire une possession qu'une aveugle et absurde avarice pourrait seule convoiter.

L'ordre géographique veut que nous consacrions ici quelques pages au célèbre naturaliste *Adanson* qui visita les rives du Sénégal en 1749 à 1750. Quoiqu'il n'ait pas pénétré aussi avant que plusieurs de ses prédécesseurs dans la même route, cependant l'activité de ses recherches, l'étendue de ses connaissances et la variété de ses observations rendent son ouvrage très précieux. La *barre du Sénégal* est formée, dit-il par un banc de sable presque à fleur d'eau qui traverse son embouchure dans toute sa largeur. Les vagues en s'élevant à une hauteur considérable et venant se briser contre cette barre, en rendent le passage extrêmement difficile pour toute

espèce de navires. Des pilotes nègres furent chargés du soin de la faire franchir à notre voyageur : non-seulement ils refusèrent d'écouter aucun avis, mais ils exigèrent un silence absolu des navigateurs européens. Notre auteur avoue qu'il ne put se défendre d'un sentiment de crainte en faisant ce singulier trajet pendant lequel le navire, tantôt enlevé à une grande hauteur, tantôt laissé à sec, ne pouvait plus avancer qu'à l'aide d'une lame nouvelle. Cependant les Nègres abandonnés à eux-mêmes, surmontèrent heureusement les obstacles et guidèrent le navire dans un courant très doux, large de trois cents brasses environ et bordé, des deux côtés, par une immense plaine d'un sable blanc et mouvant. Arrivé au fort St.-Louis, Adanson présenta ses lettres de recommandation au gouverneur qui lui fit le plus gracieux accueil, et lui accorda la permission de parcourir la colonie dans toutes les directions. Adanson en profita sur-le-champ et partit pour l'intérieur : mais il se trouva arrêté par des obstacles multipliés que son infatigable zèle pour la science pouvait seul surmonter. Les chemins, quoique réputés

grandes routes du pays, étaient si négligés, si encombrés de végétation qu'il devenait souvent impossible d'y marcher sinon à quatre pattes ; les bois, consistaient principalement en taillis épineux qui lui déchiraient la peau ou mettaient en lambeau la mince cotonnade dont il était revêtu ; d'autres fois il fallait traverser des sables où les pieds s'enfonçaient jusqu'à la cheville et qu'on pouvait appeler, sans exagération, brûlans, puisque leur chaleur surpassait soixante degrés de Réaumur, tandis que celle de l'atmosphère ne s'élevait qu'à vingt-deux degrés à l'ombre. Desséchés par une si violente chaleur, ses souliers devinrent durs comme de la corne, se fendirent bientôt de tous côtés, finirent par tomber en poussière et laissèrent les pieds de notre voyageur sans défense. Les marigots, ou criques, qui vont se jeter dans le Sénégal et coupent la route à tout moment, formaient un obstacle qui lui parut d'abord plus insurmontable encore ; cependant son Nègre le prenait sur ses épaules et, se mettant dans l'eau jusqu'à la poitrine, le transportait à l'autre bord avec la même vélocité que s'il eût disputé le

prix de la course. Il atteignit ainsi le village de Sor où il reçut un accueil si hospitalier qu'il détruisit tous ses préjugés contre le caractère africain. Le chef du village, nommé Baba-Sec, l'invita à un dîner pour lequel on n'employa ni table, ni nappe, ni serviette, ni cuiller, ni couteau, ni fourchette. Au milieu de l'assemblée, assise sur le sable, les jambes croisées, fut placée une large écuelle de bois remplie de kouskous; chacun y plongeait la main en guise de cuiller, et mangeait d'une manière aussi aisée qu'expéditive.

Les habitations des Naturels ressemblent à nos glacières; les murailles formées de roseaux entrelacés, hautes de cinq à six pieds, sont soutenues par des pieux enfoncés en terre, et surmontées d'un toit de chaume circulaire, terminé en pointe; le diamètre de ces habitations varie depuis dix jusqu'à quinze pieds. La porte, carrée, est si basse qu'il faut se ployer jusqu'à mettre le menton en contact avec les genoux pour entrer. Ces maisons uniformes, bâties çà et là, sans ordre, et entremêlées d'arbres, forment des espèces de

labyrinthes si compliqués, qu'un étranger court le risque de s'égarer, en parcourant même la plus petite ville. Les passages, ou plutôt les intervalles qui séparent les maisons, sont couverts du même sable blanc et mou dont se compose, en général, le sol du pays ; et comme les Naturels passent une grande partie de leur temps en plein air, ce sable leur sert, tout-à-la-fois, de table, de sopha et de lit.

Adanson regarde les *Nègres du Sénégal* comme les plus beaux de toute cette partie d'Afrique, leur taille est au-dessus de la moyenne, et l'on ne voit chez eux aucune difformité naturelle. Les femmes, dit-il, sont aussi très-bien faites ; beaucoup d'entre elles peuvent passer presque pour des beautés parfaites aux yeux de quiconque s'est reconcilié avec leur couleur. Un commentateur anglais observe à ce sujet que les nombreux enfans issus de l'union des Français avec ces femmes, prouvent évidemment que M. Adanson n'est pas seul de son avis.

Dans une de ses excursions, notre voyageur arriva devant un village où jamais blanc n'avait été vu. A son aspect, les enfans pous-

sèrent des cris de frayeur, et coururent se cacher derrière leurs mères. Un des habitans l'ayant cependant fait entrer dans l'intérieur du village, ils se rassemblèrent d'abord autour de lui pour l'examiner, et ne tardèrent pas à lui demander des jouets et des ornemens. La bourse qui servait à renfermer ses cheveux, et qu'ils prenaient pour une poche à tabac, excita surtout leur envie. Notre voyageur ne parvint à se débarrasser de leurs instances, pour se procurer quelques feuilles de cette plante si estimée par eux, qu'en détachant sa bourse devant ces importuns, aussi étonnés qu'attristés de voir ce qu'elle contenait réellement. Adanson fait à cette occasion la remarque ultérieure, que les habitans de ces contrées désirent tout ce qu'ils voient, qu'ils le demandent ou le dérobent, et qu'en fait de subtile filouterie, ils n'ont pas de rivaux dans l'univers.

Revenu à l'île Saint-Louis, Adanson en repartit bientôt pour visiter Podor, factorerie située à soixante lieues sur le fleuve, dont il trouva la navigation très-facile, malgré la rencontre de quelques bas-

fonds. Il eut constamment vingt à trente pieds d'eau, quoique ce fût le moment de la plus grande baisse. L'eau salée ne se fait pas sentir à plus de trente lieues, tandis que l'influence de la marée montante est sensible à Podor. Adanson ne vit jamais la crue, occasionnée par le flux, s'élever à plus de deux pieds et demi à l'embouchure du Sénégal, d'où il conclut que l'élévation de Podor, au-dessus du niveau de la mer, n'excède pas cette mesure; en sorte, qu'à l'exception de quelques collines de sable, disséminées çà et là, toute cette vaste étendue de terrain ne formerait qu'un niveau presque parfait.

A Podor, notre voyageur remarqua une grande quantité de beaux arbres, entr'autres des tamarises, des gommiers rouges et plusieurs autres espèces d'acacias épineux. Il y vit deux *autruches* apprivoisées qui, portant de petits Nègres sur leur dos, couraient autour du village avec une étonnante rapidité. Il fit, par expérience, monter deux Nègres sur la plus grande, qui, d'abord, partit au trot, puis, s'animant petit à petit, déploya ses ailes et se lança avec une telle rapidité qu'elle sem-

blait à peine toucher la terre. L'autruche se meut absolument comme la perdrix, et comme celle-ci, avec ses courtes jambes, dépasse les plus agiles coureurs, on peut juger du degré de vélocité de l'autre par l'immense supériorité de ses proportions, ainsi que des services qu'elle rendrait si l'on pouvait l'élever et la dresser comme nos animaux domestiques.

Dans le cours de son voyage, notre auteur eut occasion d'observer deux arbres fort singuliers : le *paletuvier*, qui ne s'élève pas à plus de cinquante pieds de hauteur, croît dans l'eau seulement ou dans des terreins journellement inondés par la marée ; mais la circonstance la plus remarquable, c'est que les branches inférieures projettent des racines qui pénètrent et s'implantent dans le lit même des rivières. Elles forment ainsi une espèce d'arcades naturelles ou de terrasse à claire-voie sur laquelle on marcherait même sans son feuillage. L'autre est le *baobab*, qu'il appelle calebassier, remarquable non par sa hauteur qui n'excède pas soixante pieds, mais par son énorme grosseur ; il en mesura quelques-uns qui avaient de soixante-cinq

à soixante-quatorze, et même jusqu'à soixante-dix-sept pieds de tour, par conséquent vingt-deux à vingt-cinq pieds (anglais) de diamètre. De ces troncs monstrueux partent horizontalement plusieurs branches longues de soixante pieds, et, pour la grosseur, égales à nos arbres les plus forts. Eloignée du point d'appui, leur extrémité ploie et s'incline jusqu'à terre ; en sorte que la tête de l'arbre, naturellement arrondie, forme une masse hémisphérique de verdure de cent trente, cent quarante et même cent soixante-dix pieds de tour. A ce compte, le baobab est certainement un des plus gros arbres de l'univers.

Vers cette époque, la saison des pluies qui commença fournit à notre voyageur l'occasion d'en observer les effets étonnans dans le climat des tropiques. Il se trouvait à quelque distance dans les champs au moment où le premier orage éclata : soudain les Nègres qui l'accompagnaient se dépouillèrent de leurs vêtemens et coururent se plonger dans la plus proche rivière. Cette méthode s'accordant mal avec les habitudes de notre voyageur, il se réfugia

sous un baobab voisin. L'averse tombait avec une telle force, une telle continuité, que la terre et le ciel semblaient mêlés ensemble. Pendant quelques minutes, l'épais feuillage de l'arbre lui offrit un abri aussi bon que le toit d'une maison; mais bientôt les feuilles se trouvant percées, les ouvertures entre les branches devinrent autant de lits de torrents qui se déchargeaient sur lui et le forcèrent à se sauver dans la campagne découverte.

Gonflé par les pluies, le Sénégal sortit bientôt de son lit, et ne permit pas à notre voyageur, de continuer ses excursions champêtres. Il entreprit donc des voyages à l'île de Gorée et à l'embouchure de la Gambie. De retour au Sénégal, il se rendit une seconde fois à Podor, et fit de nouvelles recherches botaniques dans les cantons situés à l'embouchure du Sénégal. Les *crocodiles* n'y sont pas encore très-nombreux; mais à mesure qu'on remonte le fleuve, leur nombre s'accroît, et l'on en voit quelquefois des troupes de deux ou trois cents. Ils flottent souvent à la surface de l'eau, en laissant voir seulement la tête et l'extrémité du dos. Dans cette

position, ils ressemblent moins à des animaux vivans qu'à des troncs d'arbres ; les plus grands ont quinze à dix-huit pieds de long. Notre voyageur fut témoin d'une attaque livrée, par ses guides, à l'un de ces animaux qu'ils surprirent endormi au pied d'un arbre. Un des Nègres s'avança doucement, et le frappant avec adresse dans une partie du cou dégarnie d'os et d'écailles, il le lui trancha plus d'à moitié : le crocodile, en s'éveillant, renversa son ennemi d'un coup de queue ; mais celui-ci se releva dans l'instant et musela l'animal avec son pagne ou manteau, tandis qu'un de ses compagnons le saisissait par la queue, et qu'un autre s'élançait sur son dos. Un second coup de coutelas sépara la tête du corps. Les Nègres se régalèrent de la chair de l'animal, et Adanson ne la trouva pas très-mauvaise.

Notre auteur observa de même une espèce de *serpens gigantesques*, qu'on rencontre fréquemment sur les bords du Sénégal. Le plus long de ceux qu'il vit avait vingt-deux pieds ; mais on lui assura qu'il en existait de plus grands, semblables au mât d'un vaisseau moyen. Cet énorme rep-

tile recourbe sa queue en plusieurs cercles, sur lesquels il dresse sa tête et une partie de son corps. Dans cette attitude, il porte ses regards autour de lui pour épier une proie ; heureusement sa taille élevée le fait appercevoir de loin, de manière que les hommes et les animaux même l'évitent facilement. Il se nourrit de lézards, de crapauds, de sauterelles, fléaux de cette contrée, et sa présence est ainsi considérée comme un bienfait.

Dans une de ses courses, notre voyageur eut l'occasion de connaître la manière dont les Nègres procèdent au labourage. Tous les habitans du village, le seigneur ou chef à leur tête, sortent en procession, accompagnés de tous les ménétriers qu'ils ont pu rassembler. Arrivés au champ désigné, les laboureurs se mettent à l'ouvrage au son de la musique, sur laquelle ils règlent tous leurs mouvemens avec tant de précision et de manière qu'un spectateur, non prévenu, pourrait les croire occupé d'un bal plutôt que d'un travail pénible.

Adanson, après un troisième voyage à Podor qui ne lui fournit aucun nouveau sujet d'observation, revint à la côte, où il

fut attaqué d'une fièvre dangereuse. Il y échappa heureusement, et remit à la voile de la rade du Sénégal pour l'Europe, le 6 septembre 1753.

En 1785, *Saugnier* s'embarqua pour le Sénégal, dans l'espoir d'y faire enfin sa fortune, après l'avoir manquée chez les Arabes du désert de Sahara. Par un contraste inexplicable, le seul d'entre les naufragés, qui ne se rappelle pas avec effroi le temps de cet esclavage, est aussi le seul voyageur qui peint en noir la contrée qu'arrose l'un des plus beaux fleuves d'Afrique. Il se plaint amèrement des précédens voyageurs qui ont représenté, comme un paradis terrestre, ce pays où, suivant lui, l'on aperçoit, au milieu de plaines d'un sable brûlant, quelques rares jardins qui ne produisent presque rien, et pas un objet capable de charmer la vue ou tout autre sens. A l'entendre, la chaleur rend le jour insupportable pour l'Européen, dont le repos est troublé, durant la nuit, par la persécution continuelle de myriades d'insectes. On ne trouve de l'eau qu'en creusant le sol à la profondeur de 5 ou 6 pieds, et encore est-elle tellement saumâtre, que la

distillation même ne peut lui enlever toute son amertume. Le poisson est mauvais, la viande détestable ; il faut les jeter à l'eau lorsqu'on les garde un seul jour. Vous hasardez-vous à parcourir le pays? vous courez risque d'être dévoré par les bêtes carnassières, ou d'être emmené captif par des hommes non moins féroces. Selon lui, ce voyage est une ressource excellente pour tout homme fatigué de la vie ; car il doit, à coup-sûr, en trouver promptement le terme dans cette contrée ; et si, par malheur, quelqu'un y desire de prolonger son existence, il faut qu'il adopte le régime des Nègres, dégoûtant au plus haut degré pour un palais européen.

Du reste, Saugnier, d'accord avec Adanson, représente les hommes du Sénégal comme les plus grands et les mieux faits, et les femmes, comme les plus belles de toute l'Afrique. Les premiers sont doués d'un courage qui va jusqu'à la témérité ; mais ils ont pour défaut un fort penchant à la rapine, commun d'ailleurs à tous les Nègres. Voler les Chrétiens est un devoir que ne cessent de recommander les Marabouts qui, fort insoucians sur tous les

autres points de la croyance mahométane, ne peuvent être certainement accusés de négligence sur celui-ci. Les naturels, en général, sont ou Chrétiens ou Mahométans, ou l'un et l'autre, ou bien, à proprement parler, ils ne sont rien ; car un morceau de verre ou de fer suffit pour opérer sur-le-champ une conversion.

Saugnier ne trouvant rien à spéculer au bas du Sénégal, résolut d'entreprendre un voyage à Gallam, qui, plus rare et plus périlleux, devait nécessairement le faire distinguer en cas de succès. Il s'embarqua donc, le 16 août 1785, sur un navire de soixante-dix tonneaux, avec un équipage composé de Nègres. Il convient que ses projets et ses goûts le portaient peu vers l'étude de l'histoire naturelle ; aussi faut-il s'attendre à ne trouver dans son récit que des observations relatives, principalement, au commerce. Après avoir dépassé Podor, il eut quelques relations avec Admet Moctar, cheik de la tribu maure des Trasarts. Ce prince, à ce qu'il paraît, forma le plan de surprendre notre voyageur et de s'emparer de son bâtiment : mais ne présumant pas que Saugnier comprît l'arabe, il eut

l'imprudence d'annoncer devant lui son dessein dans cette langue. Saugnier, prévenu, se hâta de retourner à bord, et fit mettre aux fers tous les Maures qui s'y trouvaient : le frère d'Admet lui-même était au nombre de ceux dont notre voyageur s'assura de cette manière. Ainsi, ce prince maure ou voleur (les termes sont synonymes) non-seulement échoua dans son projet, mais fut obligé de payer une rançon pour délivrer les captifs.

Saugnier arrivé à Gallam, trouva toute facilité pour faire des échanges et se procurer de l'or, de l'ivoire et des esclaves en abondance. Les Saracolets (Serawoulies de Park) sont actifs, intelligens et propres, sous tous les rapports, au commerce. Cependant, en traitant avec eux, comme avec les Maures, il faut avoir soin de tenir toutes les marchandises hors de leur portée, sans quoi on s'exposerait à les voir disparaître subitement. Pendant la conclusion du marché, ils promènent continuellement les yeux autour d'eux, cherchant s'ils aperçoivent quelque chose qu'ils puissent s'approprier sans achat. Ils sont, en même-temps, fort susceptibles, et

montrent un vif mécontentement lorsqu'on ne les reçoit pas avec tous les égards qu'ils croient mériter, ou même lorsqu'on paraît seulement distrait durant leur visite. Le commerce de Gallam, extrêmement lucratif, rend au moins cent pour cent : mais cet avantage est balancé par l'air malsain qu'on respire et les dangers que l'on court pendant le voyage. Saugnier lui-même en fit la malheureuse expérience. Son navire échoua en redescendant le fleuve, et sa cargaison fut presqu'entièrement pillée par les chefs des villages voisins et par les gens de son propre équipage. Il exhale sa douleur en plaintes amères contre le gouvernement du Sénégal, qui lui défendit de tirer vengeance de cette perfidie, et le força de relâcher, sans aucune indemnité, huit princes qu'il tenait prisonnier. Exaspéré par le ressentiment et le chagrin, Saugnier revint au chef-lieu de la colonie, où il passa généralement pour un aliéné. Il réfute énergiquement cette accusation, tout en avouant qu'il repoussa tous les habitans noirs et blancs, parce qu'ils lui paraissaient également dépourvus d'honneur et de probité. Bientôt après,

le dérangement de sa santé lui fit prendre la résolution de retourner en France.

Dans la préface de sa relation, il propose un plan pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique ; d'abord par le Niger jusqu'à Tombuctou , et puis à travers le continent jusqu'en Abyssinie ou à Mozambique. Il ne paraît point que le gouvernement français ait manifesté la moindre envie d'exécuter un projet semblable.

CHAPITRE II.

Premières découvertes des Anglais.

Voyages et à la *Gambie.* — Tentatives pour pénétrer jusqu'à Tombuctou. — *Thompson.* — *Jobson.* — *Vermuyden.* — *Stibbs.* — *Job-Ben-Salomon.* — *Moore.*

Les entreprises des Anglais pour former des établissemens sur les fleuves du centre de l'Afrique remontent à une époque éloignée. En 1588, la reine Elisabeth accorda un privilège à quelques riches négocians d'Exeter, pour le commerce du Sénégal et de la Gambie. En conséquence, trois ans après, Richard Raynolds et Thomas Dassel, s'embarquèrent pour cette destination, et visitèrent successivement les deux fleuves. Les Portugais paraissent avoir été dans ce temps, expulsés du Sénégal, car nos navigateurs n'eurent connaissance que d'un seul individu de cette nation, sur ses bords: mais ils étaient encore fixés

en grand nombre sur la Gambie, et ils virent avec une extrême jalousie l'arrivée des Anglais dans ce pays. Secondés par un de leurs compatriotes qui était venu d'Angleterre, ils formèrent le projet de s'emparer du vaisseau et de massacrer l'équipage. Ce complot fut heureusement découvert et déjoué. Bientôt la conduite des Anglais et leur manière de faire le commerce leur gagnèrent toute la bienveillance des Naturels, qui déclaraient qu'ils aimeraient mieux recevoir une barre de fer que quarante portugais d'or. On affirme que vers la même époque, les Français avaient expédié, de Dieppe, quatre ou cinq bâtimens qui relâchèrent, partie dans le Sénégal, partie dans la Gambie.

L'histoire se tait sur les entreprises ultérieures des Anglais dans ces parages jusqu'au commencement du dix-septième siècle. A cette époque, le désir d'explorer l'intérieur de l'Afrique occidentale se réveilla plus vif que jamais. L'objet constant de la cupidité des hommes, l'or, était l'unique but de toutes les recherches et, seul, attirait tout les regards sur cette contrée. Les écrits de Léon et d'Edrisi avaient répandu

la croyance que les régions intérieures de l'Afrique recélaient une immense quantité de ce précieux métal. On savait d'ailleurs, par des marchands de Barbarie, que les Maures, en se dirigeant au midi, à travers un vaste désert, étaient parvenus jusqu'à Tombuctou et Gago, contrées où l'or se trouvait en abondance.(1)De ces premières

(1) Le 1er. août 1594, un négociant de Maroc écrivit à son correspondant, de Londres : « Afin que vous n'imaginiez pas que je m'endors sur cette affaire, où vous aurez toute satisfaction desirable, je vous apprendrai qu'il y a seulement dix jours, un Cahaia des Andaloux et un autre Maure de rang, que le roi fit partir d'abord avec l'Alcaide Hamode, sont revenus de Gago, et qu'ils en ont ramené 30 mules chargées d'or. » — Le 30 août, la même personne écrivait : « L'Alcaide Hamode, en s'y rendant, était accompagné de 1700 hommes. Après avoir perdu un tiers de son monde, par la disette d'eau dans la traversée du désert, il atteignit la ville de Tombuctou. Les Nègres firent quelque résistance; mais n'ayant que leurs sagaïes et leurs javelines empoisonnées pour se défendre, ils furent promptement défaits. Ensuite Hamode poussa jusqu'à Gago, où les Nègres, réunis en nombre infini, combattirent vaillamment pour sauver leur pays; cependant les Maures en triomphèrent, et leur imposèrent un tribut annuel. Le tribut de Tombuctou

données, on tira la conclusion qu'en remontant la Gambie, regardée comme une des bouches du Niger, on arriverait au cœur de l'Afrique et parviendrait enfin à cette grande source de richesses. La distance même, le mystère qui l'enveloppait ne devenaient qu'un nouvel attrait pour la curiosité, pour la cupidité.

En 1618, une compagnie se forma dans l'unique dessein de pénétrer jusqu'au pays de l'or et à Tombuctou; car cette cité célèbre passait déjà pour être le centre de tout le commerce, de toutes les richesses de l'Afrique. A cet effet, la compagnie fit choix de *George Thompson*, négociant barbaresque qui paraît avoir réuni toutes les qualités nécessaires pour une pareille entreprise. Il s'embarqua sur la Sainte-Catherine, bâtiment de cent vingt tonneaux ayant une cargaison de dix-huit cent cin-

---

est de soixante quintaux d'or dont vous connaissez l'excellence. Hamode a rapporté, dit-on, de son expédition, des trésors immenses; il paraît constant qu'on y possède plus d'or qu'en aucune autre partie de la terre, et le roi de Maroc sera le plus riche souverain du monde, s'il reste le maître de ce pays. »

quante-sept livres sterling. Ses instructions lui prescrivaient de laisser son bâtiment en quelque bon mouillage, aussitôt que les eaux trop basses ne lui permettraient plus de s'en servir, et de poursuivre son voyage avec des barques légères. *Thompson* quitta donc son bâtiment à Kassan, et continua sa route de la manière indiquée. Mais cette entreprise excita la jalousie des Portugais et des Mulâtres, qui, avant cette époque, fesaient presque seuls tout le commerce de la Gambie. Ils profitèrent l'absence de Thompson pour massacrer les gens de son équipage, et s'emparèrent de son bâtiment.

La nouvelle de ce terrible évènement n'abattit point le courage de Thompson ; il forma un établissement au haut de la rivière et se hâta d'instruire ses commettans de ce qui lui était arrivé, et de la nécessité de lui envoyer des renforts, en les assurant qu'avec les huit hommes qui lui restaient, il allait faire les plus grands efforts pour remonter le fleuve. La compagnie, sans perdre un moment, frêta un nouveau bâtiment avec une cargaison convenable : cette seconde expédition ne fut pas plus

heureuse que la première et bientôt la compagnie apprit que presque tout l'équipage avait péri, victime de l'intempérie du climat, parceque, faute d'expérience ou d'attention, le bâtiment était arrivé dans la plus dangereuse saison de l'année. Cependant, comme les lettres de Thompson exprimaient toujours la même confiance et les mêmes dispositions, la compagnie ne craignit pas de hasarder une nouvelle expédition plus considérable que les deux autres. Elle consistait en deux bâtimens, l'un de deux cents, l'autre de cinquante tonneaux sous le commandement du capitaine *Richard Jobson*, homme de résolution et de capacité.

Jobson mit à la voile le 5 octobre 1620, époque qui donnait l'espoir de débarquer en Afrique dans la saison favorable. Après une relâche de quelques jours aux îles Canaries, il mouilla en février à l'embouchure de la Gambie. La mort de Thompson fut la première chose qu'il y apprit. Un profond mystère couvre la destinée de ce premier martyr du zèle pour les découvertes en Afrique. Il paraît qu'il avait poussé jusqu'à Tenda où jamais Euro-

péen n'était parvenu avant lui, il désirait avoir en ce lieu, une entrevue avec un certain Bukar-Sano, le principal négociant sur les rives de la Gambie. Thompson ne l'y rencontra pas, mais il apprit d'une manière positive que des caravanes de Barbarie fréquentaient ces cantons, circonstance qui lui parut un gage assuré de la réussite de sa mission. On prétend qu'enorgueilli de ses premiers succès et des difficultés qu'il avait surmontées, il négligea de gagner l'affection des Naturels du pays et traita même ses compagnons avec une hauteur insupportable. D'après les bruits le plus généralement répandus il aurait été tué à la suite d'une querelle qu'il eut avec quelques-uns d'entre eux. Les griefs contre lui étaient-ils fondés, ou ne faut-il pas les attribuer plutôt à la répugnance qu'avait sa troupe de s'exposer, en le suivant, à de nouveaux dangers? voilà ce qu'il est à jamais impossible de décider.

La fin tragique de tous ceux qui l'avaient précédé dans la carrière, ne découragea pas le capitaine Jobson : mais il résolut, en déployant le même zèle et la même énergie, d'agir avec plus de prudence que

son prédécesseur. Il commença par s'emparer d'un bateau chargé de marchandises appartenant à Hector Nunez, Portugais, généralement considéré comme l'auteur du désastre de la Sainte-Catherine, et ce fut la seule représaille qu'il exerça contre les ennemis de son pays. Du reste, les Portugais affectaient de parler avec horreur de la conduite de Nunez dans cette affaire; mais Jobson mit peu de confiance dans leurs protestations.

Jobson se hâta de remonter le fleuve, et, après avoir passé Mansegar et Woulley, arriva devant Kassan. Tous les habitans portugais avaient fui à son approche, et notre voyageur acquit bientôt la certitude qu'ils avaient offert de fortes récompenses aux Nègres, s'ils voulaient les aider à prendre et à détruire son bâtiment comme la Sainte-Catherine. Les Anglais furent reçus poliment par l'Alcade ou gouverneur de *Kassan*. Suivant leur récit, cette ville est très-peuplée, et fortifiée à la manière du pays. Un large fossé et trois rangs de palissades l'environnent; entre les deux derniers rangs, se trouve un espace suffisant pour de la cavalerie; plu-

sients maisons sont surmontées de petites tours, d'où l'on peut lancer des traits sur les assaillans. Au centre de la ville se trouve le palais du roi, entouré des appartemens de ses femmes et d'une clôture dont l'entrée est soigneusement gardée ; ce roi, lui-même, est dans la dépendance du souverain de Barsally. Le commerce de la ville consiste principalement en sel, dont une grande quantité s'expédie dans le Haut-Pays.

Jobson remit à la voile et atteignit Jerakonda, (le Jonkakonda de Mungo-Park.) Il y trouva deux des compagnons de Thompson, qui lui donnèrent l'espoir d'un commerce avantageux s'il continuait à remonter la rivière ; mais ils l'engagèrent à ne pas perdre un moment, parce que, bientôt, elle cesserait d'être navigable. Parvenu à Oranto, où Thompson avait établi son comptoir, il ne tarda pas à recevoir la visite du roi Semma-Tomba, homme aveugle et soumis au souverain de Cantore. Après les premiers complimens réciproques, « le roi s'empressa de noyer sa raison dans l'eau-de-vie qu'on lui servait largement. » Les Naturels se présentèrent

aussi en grand nombre ; « quelques-uns pour trafiquer, tous pour mendier ». Différens chefs du voisinage vinrent offrir des présens aux Anglais avec des expressions de bienveillance, et les remplirent des plus brillantes espérances par leurs récits ; mais, bientôt, ceux-ci s'apperçurent qu'ils avaient commis une faute capitale, en n'apportant pas une provision de sel plus considérable ; de tous les objets d'échange, c'était le premier demandé et le plus recherché.

Après un séjour de quelques jours, Jobson se rembarqua le 1er. janvier 1621 ; le pays devint alors plus montagneux, stérile et peuplé d'animaux sauvages ou féroces. Les voyageurs découvrirent « surtout une multitude d'hippopotames qui, pour venir paître sur le rivage, avaient formé des chemins aussi larges que la grande route de Londres ». Le 12, ils arrivèrent auprès de la chûte de Barraconda, où des chaînes de rochers, en barrant la rivière, interrompaient les relations commerciales; cependant à force d'adresse et de persévérance, ils parvinrent à franchir cette barrière à travers d'étroits passages. A Har-

raconda, Jobson loua un guide et deux Nègres, en sorte que sa troupe se trouva composée de dix hommes, six blancs et quatre noirs. A partir de ce point, ils rencontrèrent chaque jour de plus grandes difficultés sur leur route : le courant leur était absolument contraire ; ils ne pouvaient faire voile la nuit, pour ne pas se briser contre les rochers ; ils ne pouvaient non plus, pendant les chaleurs du jour, entreprendre de donner au bateau la remorque : leur navigation se trouvait donc restreinte à deux ou trois heures le matin et le soir. Les bas-fonds et les bancs de sable se multiplièrent tellement que, le 14, ils furent obligés d'entrer tout nus dans la rivière, au risque d'être dévorés par les crocodiles, et de remorquer leur embarcation par-dessus le sable, en virant et en poussant, jusqu'à ce qu'ils se retrouvèrent dans une eau plus profonde. Chaque fois qu'un crocodile se montrait, (et l'on en voyait de trente pieds de long,) les Nègres furent saisis d'un tremblement général ; cependant aucun de ces terribles animaux n'approcha de la troupe, dont le nombre et les cris leur imposait, suivant l'opinion

de notre auteur. Le 21, dépassant une haute montagne, ils envoyèrent des explorateurs sur le sommet; mais l'on n'y put apercevoir que des déserts remplis de bêtes féroces dont les rugissemens se fesaient entendre toutes les nuits. Le 22, Jobson, en longeant le rivage, découvrit tout-à-coup, près de lui, seize grands éléphans que les joncs avaient d'abord dérobés à ses regards; il déchargea son canon, qui manqua: néanmoins la détonation les fit fuir précipitamment vers les montagnes. Souvent, il voyait aussi jusqu'à vingt crocodiles l'un à côté de l'autre, et dans la nuit, mais surtout vers le point du jour, ils s'appelaient mutuellement par des sons qui semblaient sortir d'un puits profond, et que l'on pouvait entendre aisément d'une lieue. Pour comble d'infortune, nos voyageurs commençaient à manquer de viande, et leurs fusils étaient en trop mauvais état pour leur procurer du gibier. Le 26, à leur grande satisfaction, ils découvrirent les coteaux de Tenda (le Koba-Tenda de Mungo-Park,) et dépêchèrent immédiatement un message au roi et à Bukar-Sano, le grand négociant, pour

l'inviter à se rendre auprès d'eux avec des provisions. Le 1er. février, Bukar-Sano parut, amenant sa femme, sa fille et une suite de quarante personnes. On lui servit aussitôt de l'eau-de-vie, genre de politesse à laquelle les Africains sont toujours le plus sensibles; il en but tant qu'il resta ivre-mort toute la nuit à bord du bateau. Cet excès ne paraît toutefois devoir être attribué qu'à l'inexpérience; car, dans la suite, Bukar-Sàno se tint soigneusement en garde contre un pareil accident. Revenu à son bon sens, il prouva qu'il avait autant de droiture que d'affabilité, et leur fournit toute espèce de provisions à un prix très-modéré. Cela fait, on s'occupa d'échanges de part et d'autre; et là, comme ailleurs, Jobson observa que le sel est, de toutes les denrées européennes, la plus recherchée, et que, parmi leurs marchandises, ce sont les esclaves auxquels les Naturels attachent la plus grande valeur. Quoique l'or fût le principal objet des recherches de Jobson, il affectait une extrême indifférence à cet égard, et n'en prononçait pas même le nom. Cependant, à la vue d'une certaine quantité du métal

désiré, il manifesta, sans doute quelque émotion, car notre Africain se mit tout de suite à faire une pompeuse description des contrées d'où on le tirait, en assurant Jobson qu'il avait été lui-même dans une ville dont toutes les maisons étaient couvertes en or. Le capitaine s'informa sur-le-champ de la position de cet Eldorado de l'Afrique, et sut qu'il était situé fort loin dans le sud, à la distance de quatre lunes de voyage. La longueur de la route effraya Jobson dans le premier moment ; mais en réfléchissant à la manière lente dont voyagent les Africains, il se persuada que cette ville d'or pouvait bien n'être pas aussi éloignée qu'il l'avait pensé d'abord.

Dans l'intervalle, le bruit de l'arrivée d'un homme blanc, apportant des marchandises d'Europe, se répandit dans le pays. Aussitôt les naturels accoururent en foule, les uns attirés par la curiosité, les autres par le désir de trafiquer. En un moment, ils formèrent des cabanes avec des branches d'arbres, si bien que cet endroit, naguères complètement désert, prit tout-à-coup l'apparence d'une petite ville. Dans le même temps parut, sur l'au-

tre rive, une troupe d'environ cinq cents individus, hommes et femmes, à-peu-près sauvages, n'ayant pour tout vêtement que des peaux de bêtes roulées autour d'eux, et dont « les queues pendaient par derrière comme chez les animaux ». N'ayant jamais vu de blancs, les femmes s'enfuirent avec précipitation et se cachèrent : mais l'éclat de quelques colliers de verroterie les apprivoisa bientôt. Ces sauvages, comme tous les indigènes, demandaient surtout du sel : malheureusement la provision de Jobson était épuisée. Sur l'une et l'autre rive, les naturels offrirent en échange de l'or, de l'ivoire, des peaux ; ces dernières cependant auraient trop chargé son bateau.

Les Anglais éprouvèrent toute espèce d'attention et de prévenances de la part de Bukar-Sano, dont le zèle était sans doute stimulé par sa qualité d'agent dans leurs transactions commerciales, qui lui assurait un droit de commission très-productif. Le 8 février, il les engagea à se rendre à la résidence du roi voisin pour assister à une cérémonie importante. Ils trouvèrent sa majesté en plein air devant un feu de roseaux et entourée des grands

de sa cour, assis sur des nattes. Boukar-Sano se dépouilla de ses vêtemens, et s'étendit de tout son long sur le sol; alors plusieurs Marabouts ramassèrent de la terre et l'en couvrirent entièrement. Cette cérémonie terminée, Boukar prit de cette terre et la jeta dans le giron de Jobson; après quoi il se releva et, se retirant à quelques pas, il revêtit ses plus beaux habits; ensuite, lui et ses gens prirent successivement un arc et une flèche, se mirent en attitude pour tirer et vinrent les déposer aux pieds de notre voyageur. Bukar expliqua le but de cette cérémonie, par laquelle le roi faisait à Jobson une entière cession de Tenda et de son territoire, moyennant quelques bouteilles de sa meilleure eau-de-vie; Jobson paya, non sans une certaine répugnance secrète, parce qu'il craignait beaucoup de ne jamais retirer de son nouveau domaine un équivalent du faible prix d'achat.

Les Anglais s'apprêtaient à partir lorsque leur séjour fut prolongé par l'arrivée du roi de Jélicot (Jallocota), suivi d'une troupe de chanteurs (*djoddies*) et de musiciens. Notre auteur compare ces djoddies

aux rimeurs irlandais. Pendant tout le temps du repas, ils récitent des vers à la louange du roi ou de ses ancêtres. Après leur mort ils ne sont pas inhumés de la manière usuelle, mais on les place debout dans le creux d'un arbre. Jobson entendit parler de deux villes voisines qu'on nommait Tomba-Konda (le Tembaconda de Park) et Djaye; il conclut aussitôt que l'une était Tombuctou et l'autre Gago, contrée décrite par Léon comme abondante en or. A cette époque, on croyait toujours Tombuctou plus près de la côte que cette place ne se trouve en effet; aussi tout voyageur, après avoir remonté quelque peu la rivière, espérait-il continuellement que la plus prochaine ville serait Tombuctou. Cependant Jobson ne les visita pas, et, par des motifs qu'il n'a pas suffisamment expliqués, ne poussa pas plus loin ses découvertes. Il n'exprime pas même le moindre regret à cet égard, quoiqu'il parle, à un endroit, d'un banc de sable qui se projetait à travers la rivière, en l'indiquant comme le principal obstacle. Peut-être pensa-t-il qu'ayant atteint le voisinage de Tombuctou ainsi que du pays d'or, et découvert les

vestiges des Arabes ou Maures de Barbarie qui, d'après ce qu'il savait, visitaient ces contrées, il avait rempli le principal objet de sa mission, et qu'il n'y aurait pas grand avantage à pénétrer plus avant.

Jobson, favorisé par le courant, redescendit à Barraconda en six jours ; il en avait employé douze pour monter. En s'arrêtant à un endroit appelé Batto, il eut occasion de voir pratiquer la circoncision sur tous les jeunes gens qui venaient d'atteindre leur seizième année. Aucune cérémonie religieuse n'accompagnait cette opération qui s'exécutait avec beaucoup de rudesse. On n'employait aucun moyen pour cicatriser la plaie, et l'on refusa positivement les remèdes qu'offraient les Anglais à cet effet ; mais on accordait à ces jeunes gens, pendant deux mois, une entière liberté, et la permission de dérober des volailles ou même quelquefois une vache pour s'en régaler. La cérémonie elle-même devenait toujours l'occasion d'une fête brillante à laquelle tout le voisinage accourait de vingt milles à la ronde. Des feux allumés sous tous les gros arbres, des cris de joie mêlés au bruit des tam-

bours et d'autres instrumens du pays annoncèrent de loin aux voyageurs la solennité ; les chants, la danse et le joyeux tumulte duraient toute la nuit. Un être appelé *Horey* par les naturels, nom que notre voyageur, traduit par Démon, joue toujours dans ces occasions un principal rôle. Des cris épouvantables, sortant du fond des bois ou du creux des rochers, annoncent sa présence. Ce bruit continue jusqu'à ce qu'une large part du festin soit déposée près du lieu où ils se font entendre ; à peine les porteurs du présent se sont-ils éloignés que tout disparaît en un moment. Si l'on néglige d'acquitter le don propitiatoire, ou s'il paraît insuffisant, la Divinité offensée enlève, par représailles, un jeune garçon qu'elle loge, suivant l'assertion de ces gens grossiers, dans son estomac jusqu'à ce qu'une plus grande quantité de matière nutritive en appaise le courroux. Jobson vit plusieurs de ceux qu'on avait ainsi retirés des mâchoires du Horey : tous portaient sur leur physionomie l'empreinte d'une consternation profonde, mais tous gardaient un imperturbable silence, et jamais il ne put, même en leur présentant son fusil, obte-

nir d'eux la moindre réponse à ses questions. Il attribue, par une conjecture très-plausible, toute l'illusion aux jongleries de leurs prêtres, et il ajoute : « L'enrouement de plusieurs d'entr'eux montre assez à quel métier ils ont gâté leur voix. » Il eut bientôt après une preuve plus convaincante de la justesse de son opinion. Se promenant avec un des Marabouts, il entendit retentir à peu de distance les cris effrayans du Horey; Jobson, loin de paraître intimidé, arma son fusil, et s'apprêtait à tirer sur sa majesté infernale lorsque le Marabout le retint, et chercha, par tous les moyens possibles, à le détourner de son dessein; mais, le trouvant inébranlable, il se hâta de transmettre à la place menacée un avertissement assez clair pour être compris par Jobson qui, s'étant promptement dirigé sur cet endroit, y trouva un Nègre robuste couché sur la terre, et tellement anéanti par la peur, qu'il n'avait pas même la force de demander grâce. Après un tel éclaircissement, il est vraiment singulier de voir notre voyageur encore accorder quelque croyance à de pareilles superstitions, et considérer ces prêtres comme ayant com-

merce avec le diable qui, dans d'autres circonstances, donna, selon lui, des preuves évidentes de son pouvoir. C'est ainsi qu'en arrivant dans un bourg appelé Pompetana, il trouva les habitans disposés à le recevoir et le dîner préparé ; cependant, non-seulement il n'avait pas envoyé de message, il ne s'était même déterminé à faire le voyage qu'au moment de se mettre en route. Lorsqu'il s'informa comment son hôte avait été si bien instruit, on lui répondit que le Horey ou le diable était venu porter la nouvelle de son arrivée, et Jobson le crut bonnement, sans réfléchir qu'un Nègre alerte pouvait avoir devancé ses gens et donné avis de leur marche.

De là, Jobson alla rejoindre les marchands de Tenda à Setico, ville située à quatre milles du fleuve, et la plus grande qu'il eût encore vue dans cette contrée ; la population se composait principalement de *Marybouks*, ou Mahométans. C'était le point le plus élevé où les Portugais fussent parvenus. Il s'y fait un commerce considérable en or, en sel et en esclaves. La mort d'un des premiers Marabouts, l'y mit à portée de voir les cérémonies pratiquées

à ses funérailles.«Le corps, déposé d'abord dans une maison où l'on avait creusé une fosse, et placé un grand vase rempli d'eau, fut mis dans la terre au milieu de cris forcénés : les femmes courant autour comme des lunatiques, avec leurs bras étendus, offraient un spectacle terrible. Ensuite, lorsque les assistans se furent assis en cercle, un Marybouk s'avança dans le centre, et, tantôt parlant, tantôt chantant, parut réciter des vers à la louange du défunt, pendant que le peuple l'applaudissait en accourant pour offrir des présens au poète. Les chants, les cris, les gémissemens, continuèrent pendant plusieurs jours, et chacun des Maribouks vint à son tour faire son discours. On répandit sur la tombe les meilleurs parfums que l'on put se procurer, et l'on vit avec satisfaction que j'y contribuai pour ma part aussi». On enterre aussi beaucoup d'or avec eux pour leur usage dans l'autre monde. Les Mahométans de cette place paraissent observer très-scrupuleusement le précepte de leur religion, qui leur interdit les liqueurs fortes; l'un d'eux avait failli se noyer dans un tournant d'eau, et fut re-

tiré dans un état d'insensibilité complète : cependant, lorsqu'on voulut lui faire prendre de l'eau-de-vie pour le ranimer, il ferma la bouche avec force, et dès qu'il eût repris ses sens, il demanda avec inquiétude s'il n'avait pas avalé quelques gouttes de cette liqueur détestée, déclarant qu'il aimerait mieux être mort que d'en avoir laissé passer une goutte sur ses lèvres.

A Kassan, Jobson acquit la preuve des funestes effets du climat : le maître et la plus grande partie de l'équipage avaient péri ; il n'en restait pas plus de quatre hommes en état de manœuvrer. Il se hâta donc de mettre à la voile pour retourner en Europe, et l'on n'a pas su qu'il ait fait un second voyage en Afrique.

Les notions que Jobson a recueillies sur le pays et sur les habitans, se réduisent à ceci. Tout le monde, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, se livre à l'agriculture, dont les travaux se font à la main, « Dieu » n'ayant pas donné aux Africains l'intel- » ligence nécessaire pour y appliquer les » animaux. » Le riz fut la seule espèce de grain que Jobson vit jamais ; tout le reste

était plutôt de la graine que du grain; ils ne font pas de pain, mais ils se bornent à faire bouillir la graine pour en former des boules. Ce pays abonde en bananes, limons et oranges; on y trouve aussi des palmiers. Jobson donne la description des noix de *kolla*, dont Park fait si souvent mention; elles ressemblent assez, dit-il, à nos plus gros marrons, et sont d'une grande amertume, mais ce qu'on prend immédiatement après paraît très-doux, et l'eau acquiert un goût de vin blanc ou de sucre. Pour cinquante de ces noix, on achète une femme.

Parmi les animaux sauvages, il cite le lion, l'once, la civette, le porc-épic, et désigne l'once comme le plus féroce. Les éléphans, si redoutés par les habitans du pays, fuient devant les Européens, « comme une biche des forêts. » Parmi les naturels, ceux qui tuent un éléphant conservent sa queue comme un monument de leur bravoure. Il parle aussi de bisons ou bœufs sauvages, de sangliers, d'antilopes, en ajoutant « des bêtes inconnues » à sa liste. Les singes et les babouins sont infiniment nombreux : ces derniers marchent en

troupes de trois ou quatre mille, sous la conduite des plus grands, dont une partie forme l'avant-garde et l'autre l'arrière-garde: « ainsi rangés, ils s'avancent et marquent beaucoup d'audace. A la nuit, ils font halte, et campent sur la cîme des rochers ou sur le haut des arbres au-dessus de nous, où l'on peut prendre une idée de leur manière de se gouverner; car souvent, au milieu de la nuit, on entend un bruit confus de voix: tout-à-coup s'élève une voix forte, et tout rentre dans le silence.» On dit qu'ils se ménagent, dans le désert, pour leurs danses et leurs jeux, des refuges construits avec tant d'art qu'en les voyant il est impossible de ne pas croire que c'est l'ouvrage des hommes. Notre auteur a remarqué, dans les forêts, une grande variété d'arbres, mais pas une à laquelle il pût appliquer un nom anglais.

On exerce principalement trois genres d'industrie dans ces contrées. De tous les artisans, le forgeron est le premier; il se sert avec une grande adresse d'outils fort simples. C'est un personnage important, parce que c'est lui qui fournit en même-temps les armes et les instrumens néces-

saires à l'agriculture. Notre auteur dit qu'ils sont, en général, très-voleurs. Viennent ensuite les fabricans de *grisgris*, appelés ici *grégories*; espèce de talismans que les naturels portent avec profusion : à ce trafic, ils joignent celui de la sellerie. Enfin, les nattes forment un article considérable de commerce : « nattes pour manger, s'asseoir, dormir, envelopper les marchandises ; dans les marchés, elles servent à désigner la valeur d'autres objets. »

La population de cette contrée se compose de Mandingues, de Portugais, de Mulâtres, de *Foulahs*, que notre auteur appelle Foulbies et représente comme un peuple singulier, basané et tout-à-fait ressemblant à ces vagabonds connus sous le faux nom d'Egyptiens. Nomades et pasteurs, ils conduisent leurs troupeaux sur les montagnes pendant la saison des pluies, et les ramènent, pendant la sécheresse, sur le bord des rivières. Ils vivent dans une crainte continuelle des bêtes féroces ; durant la nuit, ils renferment leurs troupeaux dans une clôture qu'ils entourent de feux, et se tiennent eux-mêmes en garde contre les attaques de l'ennemi. Ils sont d'une saleté

horrible, et leur stupidité est telle, qu'ils ne cherchent pas même à se débarrasser des insectes et de la vermine dont ils sont presque toujours couverts et dévorés.

Les *Mandingues* passent leur vie dans l'oisiveté, à l'exception des deux mois de l'année consacrés aux semailles et à la récolte. Les femmes, vouées à une espèce d'esclavage, préparent le repas et le servent sur des nattes, à leurs maris, mais pas une, pas même la favorite, appelée *femme de main*, n'a le privilége de manger avec son époux. Elles dînent séparément, chaque femme ayant sa hutte particulière. Le matin elles se présentent devant lui, à genoux. Le nombre des femmes n'est pas limité, et chacun en peut avoir autant que sa fortune lui permet d'en acheter : mais il faut, outre la dot due aux parens, payer une certaine redevance au roi. Un simulacre de violence accompagne toujours la cérémonie du mariage : un parti s'efforce d'enlever l'épouse, tandis qu'un autre la défend vigoureusement ; mais le premier ne manque jamais de triompher à la fin.

Tout le commerce de ces contrées est

entre les mains des Marabouts. Il consiste principalement dans l'échange du sel qu'ils apportent de la côte, contre de l'or, des esclaves et des noix de kolla. Les marchandises sont transportées sur des ânes dont ils possèdent un nombre considérable ; Boukar-Sano passait pour en avoir trois cents. Une chose remarquable, c'est que notre voyageur eut occasion de vérifier, par les renseignemens qu'il obtint dans le pays, l'exactitude de la relation de Cadamosto sur l'échange du sel contre l'or sans que les parties contractantes se voient mutuellement, et sur ces lèvres pendantes dont le sel seul peut prévenir la putréfaction.

Le récit suivant d'un voyage dans l'intérieur de l'Afrique ne paraît pas mériter une entière confiance. Il est consigné dans un mémoire joint aux voyages de Moore, et attribué à un négociant qui, sous le règne de Charles II, acquit de grandes richesses dans le commerce de la Gambie, mais qui cacha soigneusement son nom dans la crainte que le gouvernement ne l'envoyât tenter une nouvelle expédition. Cependant le capitaine Stibbs, dans son journal, dé-

signe l'auteur sous le nom de *Vermuyden*, et paraît avoir possédé une narration plus détaillée que celle dont nous parlons, puisqu'il cite plusieurs noms qui ne se trouvent pas dans le mémoire. L'auteur commence par indiquer les articles les plus propres à composer la cargaison d'un bateau destiné à une expédition semblable. Il conseille d'embarquer cent livres de mercure au lieu de vingt que lui-même avait emportées, avec une forte provision de plomb, de borax, de sablon et de lingots de fer. Il y ajouta trois tonnes de bœuf, dix jambons, du sel tant pour l'usage que pour le commerce, du biscuit, du riz, de la poudre à canon, des liqueurs fortes et plusieurs autres choses du même genre. Cette provision, quoique très-utile à l'équipage, devint une charge trop pesante pour le bâtiment, et mit de grands obstacles à la navigation, lorsqu'il fallut remonter les basses.

De l'article des provisions, l'auteur passe brusquement à la description d'une mine considérable dont il indique la situation. Je me trouvai d'abord, dit-il, dans un lac presque aussi grand que le Winander-meer

dans le Lancashire ; après l'avoir parcouru pendant huit jours, sondant les criques et les affluens, je me déterminai à suivre un canal qui venait de l'est-sud-est ; je ne parvins à surmonter la rapidité du courant qu'avec d'incroyables fatigues, dont je n'obtins quelques dédommagemens qu'après avoir atteint la première chute. Là, dix livres de sable rendirent quarante-sept grains d'or. Cette chute une fois franchie, opération difficile et périlleuse, j'eus lieu de concevoir les plus flatteuses espérances; non-seulement le sable contenait de l'or en abondance, mais je découvris l'ouverture de la mine elle-même en gravissant sur la cîme d'un rocher, située à quelque distance du rivage. L'auteur paraît convaincu qu'exploitée avec les instrumens convenables, cette mine fournirait d'immenses produits. Toutefois, malgré ses indications, il est impossible de former même des conjectures sur la position de cette source de richesses. Il se justifie en déplorant son ignorance en mathématiques, qui l'a empêché de déterminer la latitude et la longitude ; mais il ne donne pas le moindre renseignement sur la hau-

teur à laquelle cette mine se trouve dans la rivière, ni sur sa position relativement à quelque lieu habité sur les bords de cette rivière.

Ici le narrateur commence une espèce de journal régulier, sans indiquer toutefois l'année de son voyage. Vers le commencement de décembre, il entreprend de remonter la rivière; le sept, il arrive à Setico, naviguant toujours dans le milieu du fleuve pour mieux se mettre à l'abri de tout danger: mais les hippopotames et les crocodiles, peu accoutumés à se voir déranger dans leurs habitations liquides, lui causent de terribles inquiétudes. Le 23, il dépasse Barraconda; le 24 janvier, l'or commence à se montrer dans le sable; par le lavage, il en obtient trente grains sur dix livres, et quarante-sept grains sur cinq livres au moyen du mercure. Le 27 janvier, il rencontre une roche escarpée, il l'entame avec le pic et enlève un morceau de minerai qui semble promettre de grandes richesses. Dans ce lieu, il fut attaqué par une multitude de singes contre lesquels il lui fallut employer tous les moyens de défense, et qui l'auraient mis

en pièces lui et son escorte, si les armes à feu ne les avaient effrayés et mis en déroute. Après cette victoire, il emporte son minerai en triomphe, mais sa joie est de courte durée lorsque, revenu à son embarcation, il s'aperçoit que ce minerai contient simplement du spath. Le 6 février, il récolte beaucoup d'or dans le sable. Le 15, un hippopotame perce le bateau d'un coup de défense: cet accident lui suggère l'idée de supendre un fanal à l'arrière de son bâtiment, parce que ces animaux se tiennent toujours éloignés de la lumière qui se réfléchit dans les eaux. Le 24, il fait l'essai de sa verge divine ou baguette divinatoire; mais sans le moindre succès; ses compagnons le tournent en ridicule; lui-même paraît honteux de sa crédulité précédente: cependant il allègue, en faveur de sa baguette, la longueur du voyage qui peut en avoir altéré la vertu. Le 7 avril, il découvre l'embouchure d'une petite rivière venant du sud, et se trouve devant une cataracte dont l'aspect formidable le détourne de continuer sa route par eau. Il se décide à suivre le rivage, et, après une marche assez longue, il arrive

dans un endroit dont il fait une pompeuse mais vague description, et l'on ne sait s'il veut parler de la mine citée au commencement de sa narration. Ici l'auteur ne s'épargne pas les éloges, et paraît saisi d'admiration en parlant de la hardiesse et du succès de son entreprise : Jamais, s'écrie-t-il, jamais chrétien n'est parvenu si loin ! aussi ne juge-t-il pas à propos de poursuivre sa route, et revient-il immédiatement sur ses pas.

D'après la nature et la forme de ce journal, il est permis de douter que l'auteur ait jamais exécuté ce voyage si incomplètement décrit. Il est à remarquer que seul, il a découvert de l'or dans ces cantons, que la plupart de ses notes paraissent pillées dans Jobson, et que rien n'est moins précis, moins satisfaisant que les détails de sa narration. Elle est, en effet, si obscure, si vague, qu'on ne saurait en tirer aucune conclusion ; non seulement personne n'a découvert de mine d'or, mais personne ne paraît en avoir tenté la recherche, ni même avoir analysé les sables, soit par des procédés chimiques, soit par des moyens mécaniques ; cependant ses erreurs, ses

mécomptes dont il affecte de parler avec bonhomie, donnent à son récit un faux air de vérité. Stibbs, possesseur, dit-on, d'un journal plus complet, et meilleur juge parconséquent, dans cette circonstance, ne montre aucun doute sur son authenticité. S'il a réellement remonté le fleuve, il est, sans doute, parvenu plus loin qu'aucun Européen. Il parle de trois mois écoulés depuis son passage à Barraconda, et, certes, ce temps écoulé, avec la diligence dont il se vante, a dû lui suffire pour aller plus loin que Jobson qui navigua pendant douze jours seulement au-delà des limites où s'étaient arrêtés, avant lui, les Européens.

Depuis les divers voyages dont nous venons d'offrir un précis, une longue période de temps se passe, sans qu'on tente de pénétrer, par la même voie, dans le cœur de l'Afrique. Vers l'an 1723, le goût des découvertes se ranime. Le duc de Chandos, alors directeur de la Compagnie Royale d'Afrique, remarquant que les bénéfices ne couvraient pas les dépenses, comme cela arrive ordinairement dans de tels établissemens, conçut l'espoir de réta-

blir les affaires de la compagnie par la découverte de nouvelles et lucratives branches de commerce. Dans ce dessein, il chargea le capitaine *Barthélemy Stibbs* de remonter la Gambie le plus haut possible et de s'assurer si l'or, dans ces contrées, était aussi abondant que l'avaient assuré quelques voyageurs.

Stibbs arriva au fort James le 7 octobre 1723; M. Glym qu'il croyait y trouver gouverneur, mort six mois auparavant, avait été remplacé par un nommé Willy. Notre voyageur lui écrivit sur-le-champ, en le priant de lui procurer, le plutôt possible, des canots propres à la návigation du fleuve. M. Willy répondit très-sèchement qu'il n'y avait point de canots de cette espèce, et Stibbs éprouva un violent dépit en apprenant que le nouveau gouverneur, au lieu de s'appliquer à lui en procurer, avait même refusé ceux qu'on lui offrait. A cette nouvelle, il lui écrivit une seconde lettre dans laquelle il se plaignait amèrement de ses procédés, et le sommait de réparer ses torts en lui fournissant les moyens d'achever sa mission. Quel fut son étonnement lorsque trois jours après, la pinasse de la

compagnie descendit la rivière, apportant le corps de M. Willy à qui le climat paraît avoir causé un dérangement d'esprit, terminé par sa mort. Mais Stibbs avait ainsi perdu près d'un mois, et plusieurs de ses meilleurs officiers avaient succombé au climat. Le nouveau gouverneur, M. Orfeur, déploya beaucoup d'activité pour réunir tous les objets nécessaires à l'expédition; cependant malgré ses efforts, le premier décembre arriva avant que cinq canots fussent équipés, et un conseil tenu le même jour fixa le départ au 26. D'après l'opinion générale des personnes les mieux instruites, Stibbs jugea qu'il aurait dû partir au moins un mois plutôt. Quoiqu'on eût mis les plus grands soins à cacher le véritable objet de l'expédition, il trouva, comme cela arrive presque toujours en pareil cas, que le secret était connu de tout le monde, et qu'on le désignait généralement comme une personne envoyée pour chercher l'or au haut de la rivière.

Il emmenait avec lui quinze Européens, trente Africains, plusieurs femmes et enfans; outre cela, un interprète qui, en sa qualité de chrétien, se comptait au nombre

des blancs, quoiqu'il fût noir comme du charbon ; enfin un *balafiou* ou ménétrier africain pour égayer la troupe et lui procurer des divertissemens le soir. Près de Jillifrey, ils rencontrèrent une armée de sauterelles qui, après avoir dévoré tout ce qui couvrait les plaines aux environs de cette ville, prirent leur vol vers la partie supérieure du fleuve ; elles couvraient un espace de quatre milles et volaient si pressées les unes contre les autres, que le jour en était obscurci et qu'il était impossible d'apercevoir le ciel à travers leur masse.

Il n'arriva rien de remarquable jusqu'à Barraconda. Près de Joar, les voyageurs observèrent une chaîne de collines rougeâtres, qui s'étendait vers l'est. A l'aide de la marée, ils remontèrent facilement le courant qui ne leur parut pas plus rapide que celui des rivières de l'Angleterre. Les Naturels montraient partout un désir extrême de trafiquer ; il y avait, dans un endroit, trois poteaux dressés en forme de croix, c'était un saphie ou charme, pour attirer les blancs sur le rivage. Aux approches de Barraconda, des bruits défavorables commencèrent à se répandre sur les ré-

gions situées au-delà : on assurait qu'elles manquaient absolument de vivres, on les disait habitées par un peuple féroce et cruel. Stibbs eut motif de croire que ces bruits provenaient en partie du désir qu'avaient les naturels d'accaparer toutes les marchandises qu'il apportait, et en partie de la répugnance de ses propres gens à poursuivre la route. Il sut, par des avis plus certains, que la cité de Barraconda avait été détruite entièrement et sa population réduite en esclavage par un chef ennemi. En effet, à peine trouva-t-il, à son arrivée, quelques ruines suffisantes pour lui indiquer la place qu'occupa cette ville autrefois si fameuse. Une vaste plaine, la plus unie qu'il eût encore vue sur la Gambie, se développe en cet endroit pendant un espace de quatre milles. Le lendemain, tous les Nègres de son équipage déclarèrent qu'ils n'iraient pas plus loin, représentant qu'on n'avait jamais dépassé Barraconda; que cette ville était le bout du monde; que, s'il existait quelque chose au-delà, c'était sans doute un pays de sauvages, au milieu desquels leur existence se trouverait à tout moment en danger.

Tous les raisonnemens, toutes les promesses de notre navigateur demeurèrent sans effet, jusqu'à ce qu'il les appuyât d'une bouteille d'eau-de-vie, dont la puissance irrésistible les détermina finalement à le suivre aussi loin que les Européens.

Stibbs fit alors ses dispositions pour franchir la cataracte de Barraconda. Elle est formée par deux masses de roc, partant des deux rives opposées du fleuve, et occupant chacune le tiers, environ, de sa largeur; au surplus, de gros rochers très-rapprochés les uns des autres, interceptent la navigation dans l'espace intermédiaire. Nos voyageurs ne trouvèrent qu'un seul passage près de la grande masse septentrionale, et ce passage était tellement étroit, que les deux bords des canots frottaient contre le roc. L'obstacle franchi, ils reconnurent que non seulement le monde s'étendait au-delà de Barraconda, mais que tous les maux prédits étaient entièrement chimériques; ils trouvèrent un peuple doux et simple qui leur fournit abondamment de la volaille et d'autres provisions; mais ils se virent arrivés dans la région des crocodiles, des hippopotames et des ba-

bouins ; et ce qu'il y avait de plus fâcheux, ils eurent, dès lors, à lutter contre les basses. Toute la narration, depuis ce moment, roule même sur les divers moyens et les efforts qu'il leur fallut employer pour surmonter ces barrières. Quinze jours après avoir passé Barraconda, ils arrivèrent dans un endroit où les eaux trop basses ne permettaient plus de naviguer, tandis que les sables mouvans qui formaient le lit du fleuve interdisaient tout moyen de hallage. Les Naturels du pays leur annoncèrent qu'ils feraient de vains efforts pour remonter plus haut avant les pluies. Nonobstant cet avis, Stibbs manœuvra tout le jour et la nuit suivante dans l'espoir de trouver un passage : l'inutilité de ses efforts le fit enfin renoncer à l'entreprise. Il attribue cette extrême diminution de profondeur à l'élargissement du lit de la rivière dont les deux bords en cet endroit sont distans de 160 verges. Il se trouvait presque vis-à-vis de Tenda, et probablement à la même place où Jobson avait été forcé de s'arrêter. Quelques marchands s'étaient offerts pour les conduire dans cette ville, à condition qu'ils achèteraient dix de leurs es-

claves : mais son argent (il emploie cette étrange expression pour désigner des objets de trafic) était si mauvais que le marché ne put être conclu. Il n'essaya pas d'avancer dans les terres et se hâta de redescendre le fleuve.

On a fait sans doute plusieurs autres tentatives pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique par cette voie : mais il paraît qu'elles se sont toutes terminées au même endroit. En 1732, un M. *Harrison* essaya de reconnaître le fleuve. Il ne dépassa pas Fatatenda, parce que sa chaloupe tirait trop d'eau pour avancer davantage ; mais il envoya un certain Leach, avec des embarcations légères, vers les régions supérieures du fleuve. Leach remonta vingt-deux lieues au-dessus de Fatatenda et arriva auprès d'une chaîne de rochers qui lui parurent former, à travers le fleuve, une insurmontable barrière. Il n'est question de cette chaîne de rochers dans aucun des récits des précédents voyageurs qui, tous, disent avoir été arrêtés par des bas-fonds ou des bancs de sable. Cette circonstance pourrait faire supposer qu'il avait pénétré un peu plus haut que les

autres ; quoique l'espace parcouru ne permette pas de croire que sa route ait été réellement plus longue que la leur.

Vers la même époque, on obtint quelques renseignemens sur l'intérieur de l'Afrique par une voie très-extraordinaire, par un jeune prince, fils du roi ou chef de Bonda, dans le territoire de Fouta, lequel ayant été fortuitement pris, fut transporté en Amérique. Moore appelle ce roi grand-prêtre de Bonda ; et il paraît en effet, suivant l'usage de plusieurs contrées mahométanes, avoir réuni, dans sa personne, le double caractère de pontife et de monarque. Son père l'avait envoyé trafiquer sur les bords de la Gambie en lui recommandant beaucoup de ne pas traverser ce fleuve, parce que les Mandingues, établis sur la rive opposée, étaient ennemis mortels des tribus de Fouta. Cependant une curiosité irrésistible, un vif désir de s'instruire, firent oublier au jeune prince les ordres de son père ; il renvoya son escorte, s'arrangea avec un marchand nègre et franchit la redoutable limite. Un jour, cédant au besoin de se reposer pendant la chaleur, il suspendit ses armes à un

arbre et se coucha ; tout-à-coup survint un parti de Mandingues qui s'emparèrent du jeune homme. Il fut conduit à Joar et vendu à un capitaine Pyke, qui prenait une cargaison d'esclaves pour l'Amérique. Le capitaine, en apprenant la qualité de son captif, lui permit volontiers d'envoyer un message à son père pour se faire racheter ; mais la distance était si grande, qu'avant le retour du messager, il fallut mettre à la voile. Peu de temps après, des plénipotentiaires arrivèrent avec une rançon considérable : il était trop tard.

Job, ainsi se nommait ce jeune Africain, transporté dans le Maryland, fut d'abord employé à la culture du tabac, puis à la garde des troupeaux. Il ne paraît, en effet, pas avoir éprouvé de mauvais traitemens ; néanmoins le souvenir de sa grandeur passée rendait chaque jour plus pénible sa position actuelle. D'ailleurs, Mahométan scrupuleux, il observait les rits de sa religion avec une exactitude qui l'exposait aux railleries, aux insultes mêmes des habitans blancs. Son esclavage lui devint insupportable, et décidé à recouvrer sa liberté à tout prix, il s'enfuit, à travers les bois,

dans le comté de Kent sur les bords de la Delaware ; mais dépourvu de passeport, il fut arrêté en vertu d'une loi contre les Nègres fugitifs. L'aventure cependant excita la curiosité publique, et plusieurs négocians le visitèrent dans sa prison, entre autres un nommé Bluet qui, depuis, a écrit l'histoire de sa vie. On vit bien qu'il était mahométan ; mais on ignora tous les autres détails jusqu'à ce qu'un vieillard Yoloff, qui comprenait son langage, eut un entretien avec lui, et fit connaître son histoire. Les détails de ses malheurs, transmis à Londres par des lettres, devinrent le sujet de toutes les conversations, et M. Oglethorpe, l'un des principaux administrateurs de la Compagnie d'Afrique, profondément touché de l'infortune du prince captif, envoya des ordres pour le racheter et le transporter en Angleterre, dans le dessein de le rendre à sa patrie. Job arriva en avril 1733, dans un moment où M. Oglethorpe était parti pour la Géorgie ; mais son ami Hunt l'accueillit dans sa maison. Le prince noir excita l'intérêt général, et reçut plusieurs marques de

bienveillance des personnages les plus distingués de l'Angleterre. Il fut présenté au roi et à la reine, ainsi qu'à toute la famille royale; la reine lui fit présent d'une belle montre d'or. Le duc de Montaigu l'invita fréquemment avec la principale noblesse du royaume. Job apprit à parler, à écrire l'anglais assez bien pour aider sir Hans Sloane dans la traduction de manuscrits arabes. Doué d'une mémoire extraordinaire, il transcrivit de souvenir trois fois le koran, et ne se servit pas même du premier exemplaire pour la confection des deux autres. Il montrait des dispositions particulières pour les mécaniques. Quoique zélé mahométan, il parlait sur les matières religieuses avec autant d'esprit que de modération, et se félicitait de sa captivité qui l'avait mis à portée d'acquérir plusieurs connaissances utiles.

Job partit d'Angleterre en juillet 1734, et arriva au Fort-James le 8 août. Malgré l'amabilité de son caractère, il montra la plus violente antipathie contre tous les individus appartenant à la nation qui l'avait privé de sa liberté; l'on parvint même difficilement à l'empêcher d'attaquer et de

tuer ceux qu'il rencontrait. Il témoigna des transports de joie extraordinaire en apprenant que le roi qui l'avait précipité dans l'esclavage s'était tué par hasard, quelque temps après, en maniant un pistolet; il pensait avec satisfaction que ce pistolet pouvait bien avoir fait partie des objets donnés en échange de sa personne.

On avait expédié sur-le-champ un exprès au père de Job pour l'informer de l'arrivée de son fils, et lui demander une escorte qui pût le reconduire chez lui. Quatre mois s'écoulèrent avant le retour du messager, qui revint enfin avec des nouvelles assez tristes. Le père de Job était mort presqu'immédiatement après avoir appris le retour de son fils, et le pays se trouvait dans une très-grande confusion par suite d'une longue guerre où il avait été impliqué.

Job, profondément affligé de ces nouvelles, résolut néanmoins de se mettre en route pour Bonda sans délai. Au moment de son départ, Moore à qui nous devons ces derniers détails, quitta l'Afrique, et depuis cette époque il n'est parvenu en Europe, du moins à notre connaissance,

aucune nouvelle ultérieure de ce jeune prince africain.

Voici quelques détails donnés par Job sur les mœurs et les usages de son pays, qui, très-vraisemblablement, est le Bondou de Park, situé sur le Haut-Sénégal, directement à l'est de Fouta-Torra. Les habitans sont mahométans zélés, et les personnes de distinction se piquent de connaître parfaitement leur religion. Ils possèdent une trentaine d'ouvrages arabes, tous relatifs à la doctrine de Mahomet. Les femmes restent constamment et plus soigneusement voilées que chez d'autres peuples musulmans; elles ne se découvrent pas même pour leurs époux, pendant les trois premières années du mariage, et Job, au moment de son départ d'Afrique, n'avait pas encore vu les traits de la femme à laquelle il était uni depuis deux ans. La culture des champs forme la principale industrie des habitans; mais le manque d'instrumens convenables rend ce travail très-pénible. L'on fait la moisson en arrachant les grains avec la racine. La chasse aux éléphans leur procure une quantité considérable d'ivoire pour le commerce.

A la guerre comme à la chasse, ils se servent de flèches empoisonnées avec le suc de certaines herbes. Job assura de la manière la plus positive que le Sénégal et la Gambie coulaient toujours parallèlement l'un à l'autre, sans jamais réunir leurs eaux : en Europe, on accorda peu de confiance à cette précieuse tradition, en raison du système géographique contraire, alors généralement adopté.

Nous arrivons aux voyages de *Moore*. Il n'a pas pénétré, dans l'Afrique Occidentale, aussi avant que plusieurs des voyageurs dont nous venons de parler : mais au moyen de sa longue résidence, de ses communications intimes avec les naturels, il est, de tous les prédécesseurs de Mungo-Park, celui qui a recueilli le plus de notes sur cette partie de l'Afrique. Ayant été facteur ou surintendant de la Compagnie d'Afrique dans les principaux comptoirs établis sur la Gambie, il eut toutes les facultés possibles pour observer à loisir tous les objets dignes d'attention. Il commence par donner un aperçu des divers peuples répandus sur les deux rives de ce

fleuve, et particulièrement des Foulahs qu'il nomme *Pholeys* : il en parle bien plus avantageusement que Job. Il les représente comme une nation estimable, industrieuse ; et les autres peuplades s'estiment heureuses d'avoir une ville pholeye dans le voisinage. Leurs bourgades forment des espèces de républiques, gouvernées par des chefs particuliers et tout-à-fait indépendans du souverain du canton. Si les habitans se trouvent opprimés ou vexés, ils s'éloignent et vont porter ailleurs les bénéfices de leur industrie. Le roi même de Barsally, le plus absolu, le plus puissant de ces souverains, les traite avec de grands ménagemens. Notre auteur ne se lasse pas de vanter leur hospitalité, leur douceur, leur humanité non-seulement envers leurs concitoyens, mais envers tout le monde, et leur courage intrépide lorsqu'il s'agit de repousser une aggression.

Sa résidence à James-Fort fournit à Moore l'occasion de visiter fréquemment les villes voisines. Il peint *Tancrowal*, située un peu en amont, comme une des villes les plus considérables et les plus riches de la contrée ; elle est peuplée de Mandingues

et de Portugais, qui habitent des quartiers séparés et bâtissent leurs maisons dans des genres différens; celles des naturels, rondes et construites avec une argile forte, grasse et prompte à durcir, ont ordinairement vingt pieds de diamètre sur huit de hauteur, et des toits couverts en feuilles de palmier. Les Français ont un comptoir dans *Albreda*, ville importante à un mille environ au-dessous de James-Fort. Cette situation les met dans la dépendance des Anglais qui, maîtres du cours supérieur de la rivière, mettent de certaines restrictions à leur commerce. Lorsque les Français veulent remonter plus haut que James-Fort pour se procurer du bois ou d'autres provisions, ils sont obligés de s'adresser au gouverneur anglais qui, en accordant la permission demandée, place un de ses hommes à bord pour surveiller l'exécution du traité convenu.

Après quelque temps de séjour à James-Fort, notre auteur fut chargé, conjointement avec M. Roberts, de la surintendance du comptoir de *Joar*. A peine arrivés, ils eurent la visite du roi de Barsally (Bur Salum) le plus puissant souverain de cette

fleuve, et particulièrement des Foulahs qu'il nomme *Pholeys*; il en parle bien plus avantageusement que Job. Il les représente comme une nation estimable, industrieuse; et les autres peuplades s'estiment heureuses d'avoir une ville pholeye dans le voisinage. Leurs bourgades forment des espèces de républiques, gouvernées par des chefs particuliers et tout-à-fait indépendans du souverain du canton. Si les habitans se trouvent opprimés ou vexés, ils s'éloignent et vont porter ailleurs les bénéfices de leur industrie. Le roi même de Barsally, le plus absolu, le plus puissant de ces souverains, les traite avec de grands ménagemens. Notre auteur ne se lasse pas de vanter leur hospitalité, leur douceur, leur humanité non-seulement envers leurs concitoyens, mais envers tout le monde, et leur courage intrépide lorsqu'il s'agit de repousser une aggression.

Sa résidence à James-Fort fournit à Moore l'occasion de visiter fréquemment les villes voisines. Il peint *Tencrowal*, située un peu en amont, comme une des villes les plus considérables et les plus riches de la contrée; elle est peuplée de Mandingues

et de Portugais, qui habitent des quartiers séparés et bâtissent leurs maisons dans des genres différens; celles des naturels, rondes et construites avec une argile forte, grasse et prompte à durcir, ont ordinairement vingt pieds de diamètre sur huit de hauteur, et des toits couverts en feuilles de palmier. Les Français ont un comptoir dans *Albreda*, ville importante à un mille environ au-dessous de James-Fort. Cette situation les met dans la dépendance des Anglais qui, maîtres du cours supérieur de la rivière, mettent de certaines restrictions à leur commerce. Lorsque les Français veulent remonter plus haut que James-Fort pour se procurer du bois ou d'autres provisions, ils sont obligés de s'adresser au gouverneur anglais qui, en accordant la permission demandée, place un de ses hommes à bord pour surveiller l'exécution du traité convenu.

Après quelque temps de séjour à James-Fort, notre auteur fut chargé, conjointement avec M. Roberts, de la surintendance du comptoir de *Joar*. A peine arrivés, ils eurent la visite du roi de Barsally (Bur Salum) le plus puissant souverain de cette

partie de l'Afrique, et qui en tenait plusieurs autres dans sa dépendance. Ce prince possédait une habitation très-agréable dans la ville, mais il aima mieux prendre son logement dans la Factorerie anglaise, pour des motifs qu'on ne tarda pas à connaître. Sa majesté commença par s'emparer de l'appartement et du lit de M. Roberts, et fit bientôt voir qu'elle espérait d'avoir à sa disposition tout ce que la factorerie contenait. Trouvant quelque opposition de la part de M. Roberts, il le fit saisir par les gens de sa suite, lui enleva les clefs du magasin, courut le visiter, et s'empara de tout ce qui pouvait flatter sa gourmandise royale. L'eau-de-vie était sa passion dominante; en ayant trouvé une ancre, le roi but tant qu'il resta trois jours entiers dans une ivresse complète. La provision étant épuisée, il fouilla tous les recoins de la maison pour s'en procurer davantage, mais inutilement. Enfin, il pénétra dans une petite chambre où couchait Harrison, l'un des employés de la compagnie, alors malade dans son lit. Le monarque découvrit dans cette chambre une cave-coffret qui lui parut offrir une capture : il ordonna qu'elle

fût ouverte sur-le-champ. Harrison protesta qu'elle ne contenait des papiers importans qu'il lui était défendu de laisser voir à personne : mais le prince se connaissait trop en caves à liqueur pour se payer de cette raison : il fit tenir Harrison par ses gens, tira lui-même la clef de la poche des culottes du malade, ouvrit le coffret, et, à son grand plaisir, y trouva six gallons et demi d'excellente eau-de-vie. Cette heureuse découverte le transporta de joie et amena une nouvelle orgie. « Il faut cependant rendre » cette justice au roi, dit naïvement Moore ; » qu'il nous invitait fréquemment, Harrison et moi, à prendre notre part de » notre bien ». Lorsqu'il ne lui resta plus une goutte de liqueur, ni d'espoir d'en retrouver, le roi et sa suite parlèrent de leur départ. Néanmoins avant de se retirer, le roi, ses généraux, ses ministres, firent un nouvel inventaire de la maison ; et, sans scrupule, emportèrent tout ce qui était à leur convenance. Quelle résistance trois hommes pouvaient-ils apporter à trois cents ? Au surplus, tout le pillage n'excéda pas vingt liv. sterling, et ce n'était pas acheter trop cher les adieux de ces illustres hôtes.

Le roi de Barsally et ses sujets sont mahométans zélés. Il priait avec une extrême ferveur, lorsqu'il n'était pas tout-à-fait ivre. Loin de penser, comme d'autres sectateurs de sa religion, qu'il valait mieux mourir que de boire des liqueurs fortes; il aurait cru faire un péché irrémissible en prenant une boisson plus faible. Se lever au milieu de la nuit, boire jusqu'au point du jour, manger ensuite et puis dormir jusqu'au coucher du soleil, se réveiller alors, boire encore copieusement, se rendormir jusqu'à minuit, telles étaient ses habitudes. Son insatiable soif d'eau-de-vie tenait ses sujets et ses voisins dans un continuel état de terreur. Lorsqu'il manquait de cette denrée de première nécessité pour lui, il envoyait aussitôt aux agens de la compagnie à James-Fort, pour qu'on lui en expédiât une provision qu'il proposait de payer avec des esclaves; proposition que ces dignes personnages acceptaient toujours avec la plus vive satisfaction. Alors le prince fondait à l'improviste sur un bourg voisin, y mettait le feu de trois côtés, s'embusquait avec ses troupes près de la seule issue ouverte aux

fuyards, et s'emparait des habitans qui cherchaient à se sauver. Lorsqu'il n'était pas en guerre avec ses voisins, il se rabattait sur l'une de ses propres villes, et la traitait absolument de la même manière. Un des amusemens de cet auguste personnage était d'aller à bord de quelque bâtiment dans le fleuve, et de tirer sur les canots qui passaient à sa portée; il tuait souvent ainsi par passe-temps une ou deux personnes dans un jour. C'est le seul, parmi les souverains de ces cantons de l'Afrique, qui soit absolu et dispensé de se consulter avec ses sujets ou principaux officiers : ces derniers s'appellent *boumeys* et commandent en maîtres, chacun dans sa bourgade; mais ils sont obligés de suivre le monarque à la guerre et de venir lui rendre hommage une fois l'année.

Peu de temps après, une querelle violente s'éleva entre Moore et Roberts, directeurs conjoints de la factorerie de Joar. Roberts quitta Joar et se fixa à Cower, ville considérable située à trois milles environ de distance, et d'où il excitait les Nègres à insulter Moore et même à le voler. La compagnie, faute de renseignemens, ne

put d'abord reconnaître quel était le vrai coupable, mais elle ressentit un vif déplaisir des déficits énormes que ses agents lui annoncèrent. Soupçonnant que ces pertes ne devaient pas être entièrement mises sur le compte du roi de Barsally, elle commença par suspendre provisoirement ses deux agents; mais, mieux instruite, elle conserva Moore qui, par sa conduite, obtint chaque jour un nouveau degré de confiance, et fut envoyé successivement à toutes les factoreries où quelque affaire importante se présentait à traiter. Chargé d'une mission qui l'obligea à remonter la rivière jusqu'à Fatatenda, la première ville qu'il rencontra fut *Kassan*, dont il fait une description très-différente de celle de Jobson; cette ville, précédemment connue comme une place de malheur où les Européens ne passaient presque jamais sans recevoir des outrages, n'était plus la même: vaincus et pillés par un prince voisin les habitans de Kassan étaient devenus les plus polis de tous les riverains de la Gambie, et l'on pouvait alors traverser leur ville en parfaite sûreté. Le navire de Moore passa ensuite à Brou-

coe (Brouko) où l'on construisait une factorerie anglaise. A neuf milles plus loin, se présenta *Doubbeunda*, composée de deux villes, l'une ouverte, l'autre fortifiée par des palissades d'arbres, fixés dans la terre et réunis par des claies ; cette dernière servait de refuge dans les guerres malheureuses que le caractère turbulent de ces peuples leur attire fréquemment. Peu avant le voyage de Moore, ils s'étaient révoltés contre le légitime empereur de Jemarrou (c'est le nom qu'ils lui donnent), et, après l'avoir chassé de leur territoire, avaient élu un roi parmi eux. Moore passa ensuite par *Cottejore*, auparavant siége d'une factorerie anglaise, qu'on avait été obligé de supprimer à cause des débordemens de la rivière. En continuant de remonter, Moore reçut la visite d'un *mumbo-jumbo*, dont il trace ainsi le portrait : « il portait, dit-il, une longue tunique d'écorce d'arbres, surmontée d'un toupet de paille fine. Ces sortes de jongleurs servent à tenir dans la crainte les femmes dont l'ignorance, vraie ou simulée, est telle qu'elles le prennent pour un sauvage d'une nature extraordinaire ». Ses cris sont en effet si épouvantables,

dit-on, que la certitude la plus positive suffit à peine pour permettre de croire qu'ils partent d'un organe humain. Lorsque des dissentions s'élèvent dans le ménage, ce singulier arbitre, promptement appelé, prononce et exécute sur-le-champ sa sentence, presque toujours dirigée contre le parti le plus faible. Pendant le jour, sa tunique reste suspendue à une longue perche pour servir en cas de besoin. Les jeunes garçons, initiés dans le mystère à l'âge de seize ans, s'engagent, par les plus terribles sermens, à ne jamais révéler le mystère à aucune femme. On rapporte qu'en 1727, une femme du roi de Jagra, plus curieuse que ne le sont ordinairement les personnes de son sexe, sut arracher à son époux ce funeste secret. Le fait ayant transpiré, les hommes tinrent conseil pour aviser aux moyens de prévenir les suites de cette indiscrétion. Ils décidèrent qu'un grand exemple était indispensable, et mirent à mort le roi, aussi bien que la reine, pour donner un avertissement à tous ceux qui jamais oseraient vouloir pénétrer ou divulguer le grand mystère.

Delà, Moore se rendit à *Nackway* où il

devait inspecter les opérations d'un Portugais, employé comme agent de la compagnie : cette place paraît être située près de l'endroit où se trouve maintenant Pisania. Il eut occasion de remarquer la fausseté des bruits défavorables répandus sur les peuples de la haute Gambie : partout les hommes lui firent l'accueil le plus amical ; les femmes seules, qui jamais n'avaient vu de blancs, s'enfuyaient et se cachaient. Il rapporte cependant quelques singulières coutumes établies dans ces contrées. Il paraît que tout ce qu'on achète ou vend peut être revendiqué dans la journée, en restituant le prix d'achat. Cet usage devient quelquefois un moyen d'extorsion contre les étrangers qui l'ignorent. C'est ainsi qu'un Européen, ayant acheté une vache, s'avisa de lui couper la queue ; le vendeur l'apprit et se hâta, sous un léger prétexte, de réclamer sa vache ; à la vue de l'animal, il se récria contre sa mutilation en exigeant trois cents fois le premier prix pour indemnité. L'Européen eut beau protester contre une prétention aussi injuste, il fallut céder à son adversaire que soutenait toute la population, et payer la

somme demandée. Il partit dans le dessein de prendre sa revanche, revint quelque temps après avec un bâtiment bien armé; et, ayant invité à son bord plusieurs des principaux habitans, il les fit charger de fers et les retint jusqu'à la restitution complète de la somme qu'on lui avait extorquée. Ils avouèrent franchement que dans cette occasion, ils méritaient cela; et, après leur délivrance, ils continuèrent à traiter avec lui d'une manière aussi amicale qu'auparavant.

De Nackway, Moore remonta la rivière jusqu'à *Fatatenda*, l'établissement de la compagnie le plus avancé dans l'intérieur de l'Afrique. La Gambie y avait environ la largeur de la Tamise au pont de Londres. On était alors en octobre, à la fin de la saison pluvieuse, et les eaux très-profondes coulaient avec beaucoup de rapidité. De la factorerie, située sur un roc escarpé, près du fleuve, l'œil plongeait sur une grande partie du royaume de Cantore, charmante perpective, gâtée cependant par le rugissement des bêtes féroces qui retentissait dans la plaine. Hamilton, l'agent de la compagnie, restait absolument seul dans

cet endroit, et, depuis deux mois, n'avait pas vu un Blanc. Le roi de Tomany, fidèle copie du roi de Barsally, l'honorait malheureusement de fréquentes visites, et se saisissait de tout ce qui ressemblait à de l'eau-de-vie; lorsque le pauvre agent en recevait pour son usage particulier, il n'avait d'autre ressource que de l'enfouir dans les bois, et d'aller, au milieu de la nuit, comme un voleur, prendre sa petite ration.

Moore entre ici dans quelques détails sur les usages des Mandingues. Du terrein cultivé autour de chaque village, ils consacrent une moitié au blé, l'autre au riz. L'*alcade*, ou chef du village, préside aux travaux, assigne à chacun sa tâche, et répartit ensuite les produits de la récolte suivant les besoins de chacun, de manière qu'aucune famille ne se trouve jamais exposée à la disette. Cet alcade est aussi l'arbitre de tous les différends, et sa voix a une grande influence dans toutes les délibérations d'intérêt général. Les marchands, et particulièrement les Européens, sont sous sa protection spéciale, ce qui lui fait donner communément le nom de *Tobau bo-Mansa*, roi des hommes blancs.

peut-être, que nous possédions sur le commerce de cette contrée.

La Gambie est navigable, pour des chaloupes, l'espace de six cents milles, depuis son embouchure jusqu'à la chute de Barraconda : à cet endroit même, la marée se fait sentir. Il observe qu'elle ne remonte autant dans aucune des rivières qu'il a fréquentées. Les région inférieures sont plates et boisées ; la Gambie supérieure coule à travers des montagnes d'une hauteur considérable, composées de pierres ferrugineuses. La valeur des marchandises européennes s'exprime par *barres*, dénomination imaginaire représentant une certaine quantité convenue de chaque espèce de denrée. Une livre de franges ou galons, deux livres de poudre à tirer, une once d'argent, cent pierres à fusil, équivalent à une barre. Certains articles sont appelés marchandises capitales, comme étant les seules dont le débit soit sûr en tout temps ; ce sont des dollars à l'aigle éployée, des grains de verroterie, des barres de fer et des vases de cuivre. Dans le prix d'un esclave, il doit toujours entrer un certain

nombre de ces objets. Les retours se composent principalement d'or, d'ivoire, de cire et surtout d'esclaves. L'or est d'un titre très-fin; on l'apporte en petites barres, larges dans le milieu et façonnées en anneaux, valant depuis dix jusqu'à quarante schellings. Les naturels font un mystère des lieux d'où ils tirent leur or. L'ivoire ou les dents d'éléphans viennent en général de l'intérieur et d'une distance considérable; on les obtient soit en tuant l'animal, soit en trouvant ses défenses dans les bois. Elles s'estiment à proportion de leurs poids; une dent de cent livres a plus de valeur que n'en ont trois qui pèsent ensemble cent quarante livres.

Les esclaves cependant forment le principal objet du commerce. Ils sont amenés surtout de l'intérieur, et la plupart Bambrongs (Bambarrans) et Petcharies. Attachés ensemble avec des longes de cuir, ils marchent par files de trente ou quarante, à trois pieds environ l'un de l'autre. La nécessité de traverser des forêts immenses et de vastes solitudes (le désert de Jallonca mentionné par Mungo-Park) les oblige à porter avec eux du bois et de l'eau. Les

marchands qui se livrent à ce commerce sont Mandingues, communément appelés *djoncos* et au nombre de cent environ. Les esclaves sont ou des prisonniers de guerre ou des criminels condamnés ; mais très-souvent aussi ce sont des malheureux enlevés par surprise. Les agens de la compagnie se piquaient de n'acheter jamais ces derniers qu'après avoir pris l'avis de l'Alcade, sans doute, pour leur sûreté particulière. Les fautes les plus légères, les crimes les plus atroces sont également punis par l'esclavage ; et l'on poursuit tout les délits avec une grande sévérité, afin de tirer profit de la vente du coupable. Néanmoins, on serait très-mal vu, si l'on vendait un esclave domestique, et Moore n'a jamais vu personne s'en défaire, à moins que ce ne fût pour des crimes qui auraient attiré le même châtiment sur un homme libre. Les esclaves domestiques sont en général bien traités, et, dans beaucoup de maisons, on les distingue difficilement de leurs maîtres.

CHAPITRE III.

Sierra Leone.

Etablissement de la Colonie. — *Nordenskiold.* — Nations indigènes. — *Beaver.* — Bulama. — *Watt et Winterbottom.* — Fonta-Jallo. — Témbou, etc. — Institution Africaine. — *Mollien.*

Le docteur H. Smeathman fut le premier, en Angleterre, qui, dans ses lettres au docteur Knowles, sous la date de 1783, proposa un plan de colonisation africaine, basé sur des principes libéraux et philantropiques, et conçu pendant une résidence de plusieurs années dans le pays. Il voulut d'abord soumettre ce plan à la respectable société des quakers qui, dans un moment de bonne et véritable inspiration, avaient affranchi leurs esclaves dans l'Amérique septentrionale. Avant cette époque, le docteur Fothergill avait, à la vérité, déjà donné l'idée de cultiver la canne à sucre en Afrique où elle est indigène et d'une végétation riche. En 1784, le révérend James Ramsay publia un Essai sur le traitement des esclaves dans les colonies à sucre appartenant

à l'Angleterre. Cet écrit jeta l'alarme parmi les planteurs qui se répandirent en calomnies sur le compte de l'auteur ; mais ils manquèrent leur but, et, par leur acharnement, provoquèrent même les recherches qu'ils redoutaient. En 1785, l'université de Cambridge proposa au concours la question de l'esclavage et le commerce de l'espèce humaine, et adjugea le premier prix à un Essai de M. T. Clarkson, écrit en latin. Il en parut bientôt après une traduction anglaise, suivie à de petits intervalles de deux autres ouvrages du même auteur, dont l'un exposait les Désavantages politiques de la traite des Nègres, et l'autre, d'Insuffisance de tous les Réglemens y relatifs. Les horribles mystères d'iniquité et de cruauté, successivement révélés, firent frémir les amis de l'humanité ; une société pour l'abolition de la traite des Noirs se forma, et M. Wilberforce plaida leur cause, dans le parlement britannique, avec une énergie, un désintéressement et une persévérance, qui doivent non-seulement rendre son nom cher aux hommes vertueux de tous les siècles, mais encore lui assigner un rang parmi les plus grands bienfaiteurs du

genre humain. Pendant la guerre d'Amérique, beaucoup de Nègres, qu'on avait engagés à prendre les armes et à massacrer leurs maîtres, (suivant les loyales et humaines maximes de la guerre), s'étaient rendus à bord des vaisseaux anglais, ou sous les drapeaux britanniques où l'on en forma des régimens de chasseurs. Après la conclusion de la paix, on les répartit, avec les loyalistes blancs, dans les îles Bahama et dans la Nouvelle-Écosse ; d'autres furent transportés en Angleterre et particulièrement à Londres. Là, livrés à la fainéantise, méprisés, sans asile et sans ressource, ils ne tardèrent pas à se pervertir entièrement dans la société de leurs compatriotes des Antilles, qui trop fréquemment infestent les rues de la capitale. Le mal fesait des progrès effrayans, lorsqu'un comité se réunit « pour le soulagement des pauvres Noirs », sous la présidence de l'excellent Jonas Hanway. M. Granville Sharp, le zélé bienfaiteur des Africains, et le docteur Smeathman secondèrent de tous leurs moyens les efforts de ce comité. En 1786, le dernier fit paraître son plan d'une colonie à former près de Sierra-Leone, sur

la côte des Graines, pour l'établissement des Noirs et d'hommes de couleur, libres, sous la direction du comité et la protection de la Grande-Bretagne. A ce plan, le comité joignit un avis portant invitation aux Noirs et Hommes de couleur qui voudraient devenir colons, de s'adresser au docteur Smeathman chargé, de l'exécution. Par suite de cette mesure, plus de quatre cents Noirs et même une soixantaine de Blancs, mais la plupart de ces derniers femmes perdues, furent embarqués sur des transports fournis par le gouvernement, avec des provisions, des armes et des instrumens d'agriculture, et conduits à Sierra-Leone où ils arrivèrent le 19 mai 1787. La mort du docteur Smeathman ayant enlevé à la cause de l'humanité un de ses plus généreux défenseurs, la formation de la nouvelle colonie fut confiée à M. Thompson, capitaine du Nautilus, qui, à cet effet, acheta du roi de Naimbanna un terrein d'environ vingt milles quarrés. Il désigna, pour emplacement de la ville, un site élevé, faisant face à la mer, fit construire un magasin général, et distribua les portions de terre aux

Colons par la voie du sort. Mais la perspective d'un travail immédiat, au lieu de produire ce concours harmonieux d'efforts que leur position réclamait, enfanta le trouble et la licence. La paresse et la dépravation firent de tels progrès qu'on pouvait à peine les déterminer à se construire un abri, ou à décharger les vaisseaux des provisions nécessaires à leur existence. L'intempérance, la débauche, le défaut de mouvement avaient, pendant la traversée, achevé d'épuiser leur constitution affaiblie déjà par des maladies; la saison pluvieuse commença avant qu'ils se fussent occupés des moyens de s'en garantir, et produisit de si déplorables effets que le 16 septembre, au départ du capitaine Thompson, la colonie se trouvait réduite, par la mort et la désertion, à deux cent soixante seize personnes. Comprenant enfin que l'inconduite et l'oisiveté avaient mis leurs compagnons au tombeau, et que le même sort leur était réservé, les survivans se déterminèrent à semer du riz et du blé d'Inde. La maladie cessa bientôt après, mais les mauvaises habitudes continuèrent; adonnés à l'ivrognerie, plusieurs d'entre eux

[illegible] pour [illegible] les fac- [illegible] Un léger [illegible] de la [illegible] les [illegible] deux [illegible] de servir de [illegible] par- [illegible] aide [illegible], et [illegible] [illegible] de [illegible] des [illegible]

cèrement attachés à leurs amis d'Europe, et prêts à le seconder dans tout ce qu'il entreprendrait pour le rétablissement de la colonie et la sûreté commune : mais les chefs indigènes ne voulurent plus les remettre en possession de l'ancien territoire, et refusèrent de ratifier la première vente. Le Sauvage ne connaît de propriété réelle que les productions de la terre, ses ornemens, ses armes, ses instrumens de chasse et de pêche ; changeant à tout moment de demeure, il ne pense point à acheter ou à vendre le sol dont il habite tour-à-tour toutes les parties suivant son caprice ou son utilité. Propriétaire temporaire lui-même, il ne peut se persuader qu'une cession soit perpétuelle ; il admet une colonie ou par bienveillance ou par intérêt ; mais dès que ces causes ne subsistent plus, il se croit dégagé de toutes ses promesses et pleinement autorisé à reprendre ce qu'il avait abandonné sans réflexion. Après un palaver tenu à ce sujet et de longues altercations, M. Falconbridge racheta le premier terrein, sous la condition de bâtir sa ville dans un autre emplacement ; la nouvelle colonie fut donc établie à Granville-

Town que les naturels avaient déserté par des motifs superstitieux, et qui se trouvait à peu de distance des ruines de Free-Town, ancien chef-lieu.

Tandis que M. Falconbridge s'efforçait de rétablir les affaires de la colonie, un acte du parlement érigea en corps l'association de la baie de Saint-Georges, sous le nom de Compagnie de Sierra-Leone; pour trente-un ans, à partir du premier juillet 1791. Aux termes de cet acte, une direction composée de treize personnes choisies chaque année dans le sein de la société par les membres eux-mêmes, devait gérer les affaires de la compagnie. Le commerce, l'emploi même des esclaves étaient interdits aux membres, aux agents, aux employés de la compagnie; enfin, sa majesté britannique lui accordait un droit exclusif sur les terreins de la Sierra-Leone, acquis et à acquérir. Les directeurs, convaincus de la nécessité urgente de poser solidement les bases de leur établissement, expédièrent sur-le-champ à Sierra-Leone cinq vaisseaux portant des denrées, des outils, des objets de commerce, des soldats, des artisans, quelques

cultivateurs anglais choisis avec soin, et les administrateurs de la colonie. La prospérité future de la colonie dépendait surtout d'une bonne composition première : les directeurs firent en conséquence tous leurs efforts pour écarter tous les émigrans chassés de leur patrie par la paresse et l'inconduite, et pour trouver une classe de colons capables de supporter l'insalubrité du climat et les rudes travaux qu'exige un sol inculte. Les loyalistes noirs transportés, après la guerre d'Amérique, aux îles de Bahama et à la nouvelle Ecosse, y éprouvaient un traitement qu'on pouvait justement appeler une seconde servitude. Suivant le code noir des Indes-Occidentales, établi dans les îles de Bahama, un noir incapable de prouver son affranchissement était réputé esclave, et jamais le témoignage d'un noir n'était admis contre un blanc. En conséquence, tout Nègre, dépourvu de la preuve authentique de son émancipation, devenait, de fait, l'esclave du premier blanc assez immoral pour jurer qu'il lui appartenait. Les loyalistes blancs réfugiés aux îles de Bahama, insensibles au sort de leurs compagnons d'infortune,

abusèrent de cette disposition avec tant d'injustice, que le gouverneur fut obligé d'intervenir. A la Nouvelle-Ecosse, où des terres avaient été promises aux noirs, on montra la même injustice à leur égard, quoiqu'on n'y poussât pas les choses au même excès. Mais les terreins fertiles ayant été accaparés par les blancs, on ne put leur allouer que de mauvaises terres; ils étaient d'ailleurs entièrement privés des droits communs à tout sujet de la Grande-Bretagne, et particulièrement du jugement par jurés. Les personnes habituées à se faire servir par des esclaves deviennent trop amollies pour s'en passer. Dans les Indes-Occidentales, on ne pouvait peindre, dans des termes plus forts, la misère d'un planteur ruiné, qu'en disant : « Le pauvre homme! il n'a qu'un seul Nègre pour lui porter une jatte d'eau. » Dans ces îles, les Européens trouvent le climat trop chaud pour pouvoir y vivre sans esclaves; et dans la Nouvelle-Ecosse, un premier juge a déclaré publiquement, de son siége, qu'il y faisait trop froid.

Las de ne pouvoir obtenir justice, et voyant l'avenir qui les menaçait, les Nègres

libres s'adressèrent au ministère qui prit leur plainte en considération. En conséquence, du consentement des directeurs, il fut décidé que tous ceux qui ne se trouveraient pas contens de leur situation seraient transportés à la colonie de Sierra-Leone, aux frais du gouvernement. Le lieutenant Clarkson, frère de M. T. Clarkson dont nous avons parlé plus haut, fut chargé de se rendre à la Nouvelle-Ecosse, de faire connaître aux Noirs libres les statuts de la colonie de Sierra Leone, et d'y transporter ensuite tous ceux auxquels les conditions proposées conviendraient. M. Clarkson remplit sa mission, et douze cents Noirs s'embarquèrent avec joie pour Sierra Leone, où ils arrivèrent en mars 1792. Cet accroissement de population donna aux colons une nouvelle énergie et détermina la compagnie à redoubler d'efforts; elle envoya des fonds et des provisions considérables, tant pour fournir aux besoins de la colonie que pour donner à son agent les moyens d'ouvrir des relations commerciales avec les chefs africains. Les productions les plus avantageuses du tropique furent cultivées avec une activité extraordinaire. M. A. Nor-

denskiold, habile minéralogiste, et M. A. Afzelius, botaniste consommé, furent engagés par la compagnie pour aller visiter la colonie, et découvrir les nouveaux objets de commerce que pouvaient renfermer le canton de Sierra Leone et ses environs. L'ancien local de l'établissement parut de nouveau le plus favorable pour y bâtir la capitale; et l'on déploya de grands efforts pour y construire des habitations avant la saison des pluies. Afin d'accélérer le travail, les directeurs envoyèrent des charpentes entières de maisons, des matériaux de construction et des provisions de toute espèce; malgré toutes ces précautions, une maladie contagieuse vint jeter la terreur et le découragement dans les esprits, arrêta les travaux, augmenta les dépenses, décima les noirs et détruisit presque la moitié des blancs. Le prix des denrées d'Europe, augmenté par la guerre avec la république française, la stérilité imprévue du sol voisin de la ville nouvelle, l'incapacité du conseil d'administration, cause de prodigalités inutiles, de déprédations continuelles et de nombreux désordres, tout concourut à retarder quelque temps

la prospérité de la colonie. Mais tout changea dès que le pouvoir administratif fut concentré dans les mains de M. Clarkson, dont la gestion relativement aux colons amenés de la Nouvelle-Ecosse avait excité la satisfaction universelle. Le nouveau chef entretint une correspondance suivie avec la direction, l'informa régulièrement de toutes ses opérations, lui transmit les journaux et procès-verbaux des séances du conseil colonial, fit de nouveaux réglemens de police et réprima généralement tous les abus. Bientôt on vit renaître l'ordre et l'activité; les travaux avancèrent rapidement; les naturels eux-mêmes commencèrent à perdre leur méfiance et virent les progrès de l'établissement sans témoigner de crainte ou de jalousie. A l'expiration des pouvoirs de M. Clarkson, le mécontentement parmi les colons se réveilla, et les noirs venus de la Nouvelle-Ecosse, irrités par la conduite injuste de quelques agens inférieurs de la compagnie envers eux, parurent prêts à se soulever; ils se contentèrent cependant de faire parvenir à la direction suprême une vigoureuse remontrance pour se plaindre de la cherté des denrées, du bas

prix de la main-d'œuvre, et pour réclamer l'exécution des promesses qu'on leur avait faites au moment de leur émigration. La direction parvint, non sans peine, à calmer les esprits, et la colonie, prenant enfin son essor, commençait à se faire remarquer par tous les chefs de la côte occidentale ; déjà même, elle avait reçu des ambassadeurs de nations établies à de grandes distances dans l'intérieur, lorsqu'un revers inattendu interrompit le cours de sa prospérité. Le 28 septembre 1794, une escadre française, attirée par l'espoir d'un riche butin, et poussée par les instigations d'un marchand d'esclaves américain qui croyait avoir à se plaindre du gouverneur, parut tout-à-coup à la côte, surprit la colonie plongée dans une fatale sécurité, pilla et détruisit la ville sans éprouver la moindre résistance. Cette invasion fit éprouver d'énormes pertes à la compagnie, et mit les colons dans la plus déplorable situation. Le manque de vivres et d'abris devint une nouvelle source de troubles que les efforts prodigieux de la direction n'appaisèrent qu'avec la plus grande difficulté ; cependant, à force de soins et de sacrifices, la

colonie se releva promptement de ses désastres ; l'escadre française elle-même ; composée principalement de corsaires et destinée contre les établissemens anglais de la côte où se fesait la traite des Nègres, lui rendit service en interrompant le trafic des esclaves, et augmenta son influence et ses rapports commerciaux. . . . .

Deux ans avant cette époque, aussitôt après la restauration de la colonie, en août 1792, M. *Nordenskiold* le minéralogiste, jaloux de remplir ses engagemens avec la direction, quoiqu'à peine rétabli d'une longue maladie et avant la fin des pluies, entreprit une excursion dans les régions intérieures, où il espéra de trouver des peuples doux et hospitaliers parmi lesquels il put à loisir poursuivre ses recherches, pour sa propre satisfaction et à l'avantage de ses commettans. Pourvu par le gouverneur et le conseil de tout ce que les magasins de la compagnie offraient de plus propre pour fournir à ses dépenses, pendant le voyage, il remonta le fleuve jusqu'à l'île de Robanna, résidence du roi Naïmbanna ; ensuite il s'embarqua sur un sloop commandé par un Blanc, marchand.

chand d'esclaves, et remonta la rivière Scassos. Débarqué à douze milles de Porto-Logo, il voulut s'y rendre par terre et fut dépouillé, en route, de tout ce qu'il possédait. Arrivé à Porto-Logo, soixante-dix ou quatre-vingt milles au-dessus de Sierra-Leone, il tomba malade et se fit ramener dans un canot à la colonie, où il arriva dans le délire, et expira sans pouvoir rendre un compte clair de son voyage.

Nordenskiold unissait une résolution ferme, une grande force de caractère à un courage inébranlable. Captivé par le système colonial, et plein d'amour pour la science qu'il professait, il avait offert ses services sans stipuler aucun salaire; mais, les excellentes qualités de son esprit n'étaient pas accompagnées de toute cette circonspection que des entreprises hasardeuses demandent, ni de cette inaltérable sérénité d'ame qui s'accommode de toutes les situations; et c'est ainsi que le monde a été privé des fruits de ses recherches dans une contrée qu'aucun voyageur instruit n'avait jamais parcourue. A peu près dans le même temps, un voyage entrepris par les agens de la compagnie à l'île des Bana-

nes et à la rivière Camarançaš, produisit de plus heureux résultats; ils parvinrent à détruire les préjugés défavorables, inspirés aux naturels par les marchands d'esclaves, et obtinrent, sur le caractère et les relations politiques des tribus africaines, les notions nécessaires pour diriger utilement les opérations de la colonie.

La fertile région comprise entre le Rio-Nunez et la Gambie est habitée par les tribus indépendantes des Nalloës, Biafaras, Bissagoes, Balantes, Papels, Banyans et Feloups, qui, malgré une ressemblance générale, se distinguent par plusieurs différences dans le langage, les mœurs et les habitudes, en même temps que les Foulicondas (villes des Foulah) et les Mauricondas (villes des Mandingues) coupent en tout sens leurs territoires.

Les *Biafaras* occupent surtout la rive septentrionale du Rio-Grande, et possèdent les cantons de Ginhala et de Bigouba.

Les *Balantes* habitent sur la rivière Gevas, un territoire d'environ douze lieues de long et de large (à peu près cent cinquante lieues carrées), renfermant, à ce qu'on suppose, des mines d'or. Ils font

quelquefois avec les tribus voisines du commerce en riz, en maïs, en volaille, en bœufs et en chèvres; mais jamais ils ne contractent de mariages avec eux, jamais même ils ne leur permettent l'entrée de leur canton. Aussi braves qu'industrieux, ils ne se livrent point au commerce des esclaves.

Les *Papels*, peuplade active et guerrière, établie dans l'île de Bissao et sur le continent en face, parle un idiôme particulier, et conserve beaucoup d'usages des Portugais qui ont long-temps séjourné parmi eux. Il passent pour les plus adroits rameurs de la côte, et sont presque toujours en guerre avec leurs voisins.

Les *Banyuns* ou Baghons (Bagoes?) de toutes les tribus environnantes, la plus civilisée, possèdent beaucoup d'industrie et de courage. Leurs femmes, assure de la Brue, lorsqu'elles travaillent, remplissent leur bouche d'eau, afin de prévenir les inconvéniens du bavardage; rare exemple de zèle si l'auteur parle sérieusement.

Les *Feloups*, répandus sur cette partie de la côte située entre le Rio Saint-Domingo et la Gambie, tribu grossière mais industrieuse, entretiennent peu de rela-

tions avec leurs voisins. Ils se sont constamment opposés, avec succès, aux efforts que les Mandingues, assistés même des Portugais, ont tentés pour les soumettre. Doués d'une grande énergie de caractère et d'une incorruptible fidélité, ils se montrent aussi attachés à leurs amis qu'implacables envers leurs ennemis; jamais ils n'oublient ni le bienfait ni l'offense, et ils se transmettent leurs haines de famille d'une génération à l'autre; l'un d'eux est-il tué dans une querelle, son fils aîné prend ses sandales et les porte une fois l'an, le jour anniversaire de la mort de son père, jusqu'à ce qu'il l'ait vengé. Le riz, les chèvres, la volaille, la cire, le miel sont les objets de leur commerce avec les Européens; ils emploient à cet effet des facteurs Mandingues qui s'approprient une partie de prix d'achat, appelée par eux-mêmes, argent de fraude, et qu'ils touchent lorsque le vendeur Feloup est parti. Si quelque dégât est commis par des Européens, ils ne font quartier à aucun blanc.

Les *Bissagos* ou Bijougas habitent une chaîne d'îles basses, situées au large du Rio-Grande. Grands, audacieux, robustes,

belliqueux, ils ornent leurs maisons de la chevelure de leurs ennemis, qu'ils ont soin d'enlèver avec la peau. Ils ne peuvent supporter l'esclavage, et se donnent la mort s'ils reçoivent un outrage dont ils ne puissent tirer vengeance. On les croit issus des terribles Giagas ou Jagas. Ils possèdent une intelligence peu commune, et apprennent, avec facilité, tout ce qu'on leur enseigne.

En 1792, une société établit une colonie à *Boulama* ou plutôt Bulama, île située à l'embouchure de Rio-Grande, par 11°. de lat. nord, et 15°. de long. O. du méridien de Londres, longue de dix-huit milles environ et presqu'aussi large en certains endroits. Le terrein monte graduellement depuis le rivage jusqu'au centre de l'île, qui s'élève à cent pieds au-dessus du niveau de la mer. A l'époque où cet établissement fut formé sous les ordres du lieutenant Ph. *Beaver*, elle était inhabitée depuis long-temps; les Bissagos, après en avoir expulsé les Biafaras, ne la fréquentaient que pour chasser et planter du riz ou du maïs. Plusieurs personnes, de la Brüe en 1700, Demanet en 1767 et Barber

Anglais, demeurant au Havre-de-Grace en 1787, avaient en vain proposé au gouvernement français d'y former un établissement. La fertilité du sol, la position centrale de l'île pour le cabotage, et sa proximité des rivières Gambie, Grande et Nunez, la recommandèrent à l'Association de Boulama, et dès que les souscriptions parurent suffisantes pour fournir aux premiers besoins de la colonie, elle expédia de Spithead, le 5 avril 1792, trois vaisseaux portant deux cent soixante-quinze passagers sous la conduite de M. Dalrymple; mais on commit d'abord une grande faute. Le premier vaisseau qui arriva devant Bulama envoya un détachement pour prendre possession de l'île, sans faire aucune proposition aux Bissagos de Canabac, possesseurs du sol; irrités d'un pareil procédé, les Bissagos surprirent la troupe débarquée, tuèrent sept hommes et une femme, et s'emparèrent de quatre femmes et de trois enfans. Averti par ce fâcheux événement, et ne pouvant traiter parce que les vaisseaux qui contenaient les marchandises destinées à l'acquisition de l'île n'étaient pas encore arrivés, M. Dal-

rymple fit voile pour Bissao où il trouva ses compagnons de voyage : de Bissao il envoya un sloop chargé d'expliquer ses intentions aux Canabacais. L'ambassade réussit, et le 29 juin 1792 la souveraineté de l'île Bulama fut cédée *pour toujours* au roi de la Grande-Bretagne par les rois de Canabac. Le 3 août suivant, on obtint également, des rois de Ghinala, la cession de l'île Arcas et d'un territoire adjacent sur le continent. Malgré l'heureux succès de la négociation, le plus grand nombre des colons montra bientôt du mécontentement. Admis sans examen, la plupart des hommes, tarés, livrés à tous les vices, sans ressources, sans principes, sans courage, s'étaient embarqués avec les plus extravagantes espérances : mais au lieu de trouver des mines d'or à exploiter, du sucre, du café, du coton, de l'indigo à recueillir, ils virent un sol d'une fertilité étonnante, il est vrai, mais qui exigeait cependant les soins du cultivateur ; il fallait défricher le terrein et bâtir des cabanes, planter du riz, du maïs : on avait à craindre la saison pluvieuse et le voisinage des Bissagos-Canabacs. Trompés dans leurs espé-

rances, trop fainéans pour se livrer aux travaux de l'agriculture, trop lâches pour braver le danger, ils retournèrent presque tous en Angleterre sur les mêmes vaisseaux; quelques-uns s'embarquèrent pour les Indes Occidentales, et M. Beaver resta chef de la colonie avec vingt hommes, quatre femmes et quatre enfans. Malheureusement il n'avait aucun moyen de forcer au travail, de contenir ou de châtier ces hommes souillés de vices et de crimes, et capables de tous les excès. Arrivés dans une saison défavorable, et dépourvus des abris nécessaires au moment des pluies, ils éprouvèrent bientôt les effets du climat, et la mortalité fit de grands ravages parmi eux. M. Beaver se trouva, pour lors, dans une situation affreuse, car il ne pouvait compter sur personne, les Groumettas ou Nègres libres, engagés comme ouvriers, étant pires encore que les Blancs. L'héroïque persévérance, la fermeté de M. Beaver, les efforts et l'exemple de quelques colons honnêtes, rien ne put amener ce vil ramas à de meilleurs sentimens, ni leur inspirer le goût de l'ordre et du travail. Cependant, en dépit de tous les obstacles, et malgré

la maladie, M. Beaver parvint à faire terminer, dans le courant de novembre, un petit fort pour la défense et le logement des colons, et à opérer des défrichemens assez considérables. Peu de temps après, la colonie fut alarmée par la visite d'une troupe armée de Canabacs, commandée par un de leurs chefs, aussi connu par sa perfidie que célèbre par ses exploits; M. Beaver ne pouvait, en ce moment, leur opposer que quatre colons et six groumettas : mais sa vigilance et son intrépidité suppléant à tout, déconcertèrent les Canabacs, qui se retirèrent sans commettre aucune hostilité. Néanmoins, leur départ ne calma pas la terreur qu'avait excitée leur visite. Un des colons en état de marcher quitta la colonie, et tous les groumettas abandonnèrent M. Beaver, à l'exception de deux qu'il envoya à Bissao pour faire des recrues. A l'époque de leur départ, il ne restait dans la colonie que huit hommes dont un seul capable d'agir; heureusement les Canabacs ne reparurent pas avant l'arrivée des renforts; et l'apparition d'un vaisseau de guerre anglais leur imposa tellement, qu'ils n'osèrent rien tenter.

Les Biafares et les Papels, ainsi que les Portugais de Bissao, montrèrent constamment les dispositions les plus amicales. Les Biafares sollicitèrent M. Beaver pour qu'il vînt s'établir à Ghinala et à Boulola, à soixante-dix milles de l'embouchure du Rio-Grande; le roi des Papels, à l'arrivée des vaisseaux destinés pour Bulama, invita les Anglais à former leur colonie sur son territoire, s'engageant à les protéger contre les Portugais qui voulaient s'emparer du commerce exclusif de l'île: mais en même temps, les agens employés à la traite des esclaves ne restaient pas oisifs. Un capitaine retint des dépêches que lui confia M. Beaver; il représenta la colonie comme attaquée de la peste, bruit qui empêcha l'arrivée de nouveaux colons. Le défaut de provisions et de recrues, le silence de l'Association qui, de son côté, ignorait entièrement le sort de la colonie, la crainte d'une nouvelle et sérieuse attaque des Bissagos, tout fit une loi à M. Beaver de céder aux pressantes sollicitations des colons survivans: il se rendit avec eux à Sierra-Leone, où il arriva le 23 dé-

procurer des esclaves. Quelques - unes de ces nations, pour se mettre à l'abri de leurs incursions, ont élevé des forts de briques, soutenues par de grosses poutres qui s'y trouvent enchassées et forment un rempart de six pieds d'épaisseur. Ces forts, construits en carré avec une tour garnie d'escaliers à chaque angle, sont défendus par de nombreuses meurtrières pratiquées dans les murailles; la porte est masquée; un fossé large, profond et légèrement recouvert de cannes et de terre entoure toute la forteresse. Les Foulahs, ignorant l'art d'enlever ces retranchemens de vive force, se bornent à les bloquer, moyen qui réussit rarement, parce qu'elles contiennent des sources et presque toujours d'abondantes provisions.

Le principal ministre, dans une conversation avec nos voyageurs, dit ouvertement que toutes les guerres de Témbou n'avaient qu'un but, celui de se procurer des esclaves « *parce qu'on ne pouvait obtenir les denrées d'Europe sans esclaves, ni les esclaves sans faire la guerre* ». Il avoua de même qu'on mettait à mort les vieillards prisonniers, des deux sexes, incapables

d'être vendus à cause de leur âge. Lorsque nos voyageurs lui représentèrent que le riz, l'ivoire, les bestiaux et les autres denrées du pays fournissaient à la nation d'assez nombreux moyens d'échange, sans recourir à la guerre pour enlever des esclaves, et qu'une pareille conduite devait offenser ce Dieu qu'elle priait cinq fois par jour: « les peuples auxquels nous faisons la guerre, répliqua-t-il, ne prient jamais; nous n'attaquons pas ceux qui servent le Dieu Tout-puissant. » Il déclara, dans une autre occasion, que les marchands européens ne voulaient d'ailleurs prendre que des esclaves en échange des armes à feu, de la poudre à tirer et des étoffes. Le roi des Foulahs et les chefs répétèrent plus d'une fois les mêmes propos; enfin, le roi assura qu'il renoncerait à la traite des esclaves, si l'on pouvait s'arranger à faire du commerce avec les productions du pays. Un des chefs qui défendait les guerres de religion, craignit cependant que Dieu ne fût offensé, si les Foulahs se procuraient d'une autre manière les marchandises d'Europe, puisque le Koran leur imposait l'obligation de combattre les infidèles;

mais il se rassura par la persuasion que cela serait impossible, et qu'ainsi Dieu n'aurait pas sujet de se mettre en colère. » Nos voyageurs répondaient que le démon seul pouvait avoir inséré un pareil commandement au milieu des excellens préceptes contenus dans leur livre sacré, que Dieu était trop bon, trop miséricordieux pour ordonner la destruction de la plus vile de ses créatures, et que les Foulahs devaient plutôt porter l'instruction chez leurs ignorans voisins ». Ils apprirent toutefois que les guerres de Témbou avaient cessé depuis que la traite des Nègres se trouvait arrêtée par les guerres européennes. Ils recommandèrent fortement l'usage de la charrue pour l'agriculture, instrument inconnu jusqu'alors dans le pays des Foulahs. Le roi, pour témoigner sa reconnaissance, offrit de donner à tout Européen qui s'établirait dans son royaume, des bestiaux, des terres et les esclaves nécessaires pour les cultiver.

De Témbou, MM. Watt et Winterbottom revinrent par une autre route, suivis d'une nombreuse escorte de Foulahs envoyée par le roi. Lorsqu'ils arrivèrent à la

frontière du pays de *Souzie*, les habitans craignirent d'abord que les Foulahs n'eussent saisi ce prétexte pour les attaquer à l'improviste; mais une conférence des chefs dissipa bientôt tous les soupçons. Il fut convenu *que le passage à travers le pays de* Souzie *serait constamment ouvert*, et que les communications seraient libres entre Témbou et Sierra-Leone. Les maisons de *Sayona*, l'une des villes de Souzie que traversèrent nos voyageurs, leur parurent encore mieux bâties que celles de Témbou. Ils revinrent à Sierra-Leone accompagnés de plusieurs personnages considérables, venus comme ambassadeurs des Foulahs et d'autres tribus, et qui, après avoir conclu quelques arrangemens relatifs au commerce, s'en retournèrent très-satisfaits de leur réception.

Dans les royaumes occupés par les *Foulahs*, l'économie domestique et agricole, les mœurs, la religion, le gouvernement sont à peu près les mêmes qu'au Fouta-Jallo. Même sur les rives de la Gambie ce sont les Foulahs qui cultivent la plus grande partie des grains, et leurs troupeaux sont plus beaux et plus nombreux

que ceux des Mandingues. Ils s'entendent si bien à l'éducation et à la conservation des bestiaux, que les Mandingues, en général, les choisissent pour garder les leurs. Ils rendent le bétail très-doux à force de soins et de caresses; après l'avoir mené paître durant le jour dans les bois et dans les savanes, ils le réunissent et le mettent en sûreté, la nuit, dans des parcs bien fermés, autour desquels des feux allumés sont assidûment entretenus par le pâtre qui se tient dans une hutte établie au milieu, pour défendre son troupeau contre les bêtes féroces et les voleurs. Ils préparent une grande quantité de beurre: mais, ainsi que tous les habitans de l'Afrique, ils ignorent la manière de faire le fromage. Leur éloignement pour toute innovation, la chaleur du climat et la rareté du sel, s'opposent à ce genre d'industrie. S'ils viennent à savoir qu'une personne a fait bouillir le lait qu'ils ont vendu, ils ne lui en revendent jamais d'autre, d'après l'idée superstitieuse que cette opération empêche les vaches d'en produire. Leurs chevaux, de race croisée, arabe et africaine, sont excellens. Les Foulahs dé-

ploient à la chasse une rare intrépidité, une adresse extraordinaire ; ils attaquent et tuent les lions, les tigres, les éléphans et d'autres bêtes féroces avec des fusils et des flèches empoisonnées. Ils se servent, pour empoisonner leurs armes, des baies d'un arbrisseau commun dans leurs forêts, nommé *kouna*, de l'espèce des *échites :* en les faisant bouillir, ils obtiennent un suc noirâtre dont ils imbibent du fil de coton qu'ils assujettissent au bout des barbes de leurs flèches.

Depuis Watt et Winterbottom jusqu'à nos jours, aucun voyageur ne pénétra dans la région qu'ils avaient visitée. Le mérite de reculer ici les limites des connaissances géographiques, était réservée à *Gaspard Mollien*, Français, l'un des naufragés de la Méduse, assez heureux pour ne pas faire partie du fatal radeau. Plein de zèle pour tout ce qui pouvait être utile à son pays ou aux sciences, M. Mollien, très-jeune encore, accepta de M. de Fleuriau, gouverneur du Sénégal, la mission d'explorer l'intérieur de l'Afrique Occidentale. Les malheurs qu'il ve-

nait d'essuyer, loin de le détourner du projet qu'il avait conçu, dès son enfance, de parcourir les contrées de l'Afrique encore inconnues, ne firent que l'habituer aux dangers et l'exciter à en braver de plus grands encore.

M. Mollien partit le 29 janvier 1818, de Diedde, village proche de Saint-Louis, appartenant au Damel, traversa son royaume et entra dans le pays des Iolofs. Les dangers que lui fit entrevoir le chef de cette nation, s'il suivait la route de Woulli, l'engagèrent à prendre celle de Fouta-Toro (ou Torra). Il avait prévu les obstacles que les Poules (*Foulahs*) opposeraient à son passage ; aussi, ce ne fut qu'en déguisant le motif de son expédition qu'il obtint de leur chef, ou *almamy*, la permission de continuer sa route. Vingt fois les habitans demandèrent sa tête, ou du moins le pillage de ses effets ; mais la haute protection que lui avait accordée le roi, fournit à notre voyageur le moyen d'arriver dans le Bondou sans aucun accident.

Ayant alors un guide sûr et dévoué, M. Mollien lui communiqua le but de

la mission dont il était chargé. Le Nègre lui déclara que jamais il ne pourrait réussir en allant à Sego ; que c'était en avançant vers le sud qu'il ferait les découvertes qu'on avait en vue. M. Mollien suivit les conseils de cet homme, et, après avoir traversé un désert de trois jours qui sépare le Bondou de la Gambie, il passa ce fleuve à un endroit où une chaîne de roches, en formant un gué, interrompt la navigation. La veille du jour où il franchit la Gambie, il avait aperçu de hautes montagnes dans le sud-est : les Poules avec lesquels il voyageait, lui assurèrent qu'il ne gravirait jamais les rochers dont elles étaient hérissées.

A son entrée dans le *Niokolo*, pays montagneux, habité par des Poules et des Diallonnès presque sauvages, M. Mollien put prévoir les fatigues qu'il aurait à surmonter. Les rochers du Bondou, et les solitudes du Dentilia, avaient tellement harassé son cheval, né dans les sables du pays de Cayor, que depuis long-temps il lui était à-peu-près inutile. Qu'étaient cependant les fatigues qu'il avait éprouvées, auprès de celles qui l'attendaient encore !

même. L'absence de l'almamy et du plus grand nombre des habitans, partis pour Sangarary, l'engagea à quitter, au bout de trois jours, une ville qui n'offrait pas, en ce moment, un grand intérêt : un de ses fusils et vingt grains d'ambre lui en ouvrirent les portes, et les habitans lui firent présent de riz pour sa route.

L'étendue de Témbou, semble annoncer que cette ville est la plus considérable du Fouta-Dyallon. Plusieurs forts la protègent contre des attaques imprévues, mais les ennemis des Poules sont peu redoutables. Les cases du roi sont entourées d'une muraille en terre, de trois pieds d'épaisseur sur quinze de hauteur ; elles sont bâties avec un soin qui fait juger que la nation ne manque pas d'industrie : les intervalles qui les séparent sont ombragés par des bananiers et des papayers. Sous prétexte d'acheter, pour sa provision, du sel à Sumbalako, village situé à quelque distance de Témbou, M. Mollien se rendit aux sources de la principale branche du Sénégal, qui en sont voisines : dans le pays on nomme ce fleuve *Baléo-Bafing*, ou *Foura*; mots qui signifient, l'un et l'autre, rivière

suivre ; car la mort les environnait de tous côtés, les Poules de ces contrées n'étant pas moins cruels que ceux du Fouta-Toro. M. Mollien prit son fusil afin de passer pour chasseur, et, descendant par des chemins détournés du haut des rochers ferrugineux, sur le sommet desquels il se trouvait, il traversa une plaine d'une grande fertilité. Enfin, il était aux sources de la Gambie et du Rio-Grandé, situées à 1200 pas l'une de l'autre ; il pénétra dans les bois antiques qui les ombragent, et, malgré les coups de fusil que les Poules se préparaient peut-être à lui tirer, il se désaltéra aux sources de ces deux fleuves. Trois grains d'ambre satisfirent son guide. Peu de jours après, le même guide conduisit M. Mollien à la source du Falémé que, dans le pays, on nomme Théné.

Il ne détermina que difficilement son guide à le mener à Témbou, capitale du Fouta-Dyallon. Almamy, lui disait le guide, me fera périr pour avoir conduit un Blanc dans sa capitale. M. Mollien parvint toutefois à dissiper les craintes du Nègre, et, le vingt avril, il entra dans *Témbou*. La saison des pluies commença le jour

constance, à l'un son fusil, à l'autre cent grains d'ambre, à un troisième la valeur d'un esclave, à un quatrième son cheval ; aucun n'osa l'accompagner. Almamy occupait avec son armée toutes les routes du Kouranko et du Soliman, où sont les sources du Niger, (et non à Sankary comme le marque la carte de Rennell).

Son projet, après avoir reconnu le Niger à sa source, était de se rendre en pirogue dans le Kongkan, ou Kongkadou, pour y demeurer jusqu'à la fin de la saison pluvieuse. Déjà il avait donné l'ordre à Boukari son fidèle marabout, d'aller avec ses montures et son bagage l'attendre dans le Bondou, ou le Kajaaga (à Galam). Les pluies passées, il se proposait de visiter les riches mines de Bourré, de s'embarquer de nouveau sur le Niger, et de le descendre jusqu'à Sego, pour s'y décider sur la route qu'il aurait à suivre ultérieurement ; mais le sort mit un terme à ses grandes entreprises.

De retour à Bandéia, les pluies lui donnèrent la dyssenterie. Etendu sur la paille pendant six semaines, il attendait à chaque instant la mort ; un habitant du vil-

lage tâcha d'abord d'accélérer sa fin par le poison. Le bruit de ses découvertes vint aux oreilles des Poules de quelques villages voisins; l'on chercha les moyens de le faire périr pour s'emparer de ses marchandises, et surtout de ses journaux. Entouré de dangers si imminens il recueillit ses dernières forces, et, abandonnant son cheval qui était estropié, il s'enfuit sur un âne à travers les montagnes; bientôt on l'eut atteint. Plusieurs chefs voulaient le faire tuer; d'autres prirent sa défense; enfin, au moyen de quelques présens, il se tira de ce nouveau péril. Les souffrances qu'il éprouva, ensuite, au milieu des montagnes situées dans l'est Fouta-Dyallon, passent toute idée. Obligé, malgré la maladie dont il était attaqué, de marcher sous un soleil brûlant, de traverser des rivières gonflées par les pluies, il demandait au Ciel une mort mille fois plus douce que la vie misérable qu'il traînait; il pénétra néanmoins, après des peines infinies, dans le Tenda-Maié, pays misérable en proie à la disette, où, pendant trois jours, il éprouva les horreurs de la faim, et où il ne put se pro-

curer un peu de grain qu'en donnant la tunique de Boukari. Arrivé sur les bords du Rio-Grande, que les Mandingues nomment *Kabout*, il trouva un pays plus uni, plus riche, mais où il n'échappa encore au pillage, et peut-être à la mort, que par une fuite précipitée.

Le 18 juillet, il parvint à Géba, premier établissement portugais ; il n'y trouva ni médicamens, ni denrées d'Europe. Le 2 août, à Bissao, principal comptoir de cette nation, qu'il atteignit le 3 août, il éprouva l'accueil le plus amical de la part du gouverneur: tout lui fut prodigué, mais Bissao manque aussi de médecin et de médicamens. Malgré les soins dont il fut l'objet, la maladie continuait à l'accabler. Enfin, le 1er. novembre il revint à Géba ; et quoiqu'il n'eût pu y trouver des chevaux, il résolut de se mettre en route pour la Gambie. Le jour même où il se disposait à partir, on vint lui annoncer l'arrivée d'une goelette française à Bissao. Il y retourna sur-le-champ, s'embarqua, descendit à Gorée le 7 janvier 1819, et se rendit par terre à Saint-Louis, où il arriva le 15 du même mois ; après une année d'absence.

Si M. Mollien n'a pu arriver jusqu'au bord du Niger, ce n'est certainement pas faute de zèle ni de courage, mais parce qu'il s'était engagé dans une route bien plus difficile que celle de Mungo-Park, puisqu'il entreprenait de franchir, à pied, les hauteurs qui hérissent le Fouta-Dyallon et tous les pays situés sous la même parallèle. « Les Nègres, dit M. Mollien, emploient six mois pour se rendre de Témbou à Saint-Louis ; il n'en faut pas davantage pour aller de Sego à cet établissement français, ce qui ferait croire que la distance de ces deux villes à notre comptoir est à-peu-près la même. » Certes, en admettant même qu'il y aurait quelque déduction à faire pour les difficultés de la route méridionale et pour les sinuosités, nécessairement plus grandes dans un pays de montagnes, il n'en faudrait pas moins conclure, ou que la position de Sego est trop orientale sur nos cartes, ou, surtout si nous essayons d'y placer l'itinéraire de M. Mollien, que celle de Témbou est portée beaucoup trop à l'ouest.

D'après le petit sommaire que M. Mollien a publié provisoirement de ses obser-

vations, le pays de *Cayor* abonde en troupeaux, en chevaux, en miel et en coton. Les habitans y sont à l'aise, quoique vivant sous le poids du despotisme.

Lès *Iolofs* possèdent des troupeaux moins nombreux; mais ils pourraient s'enrichir facilement par la vente de leurs gommes qu'ils abandonnent aux Maures, par l'exploitation de leurs ébéniers qu'ils laissent périr sur pied, par la récolte du coton qui croît en abondance, et par celle du miel que leur offrent les forêts.

Le *Fouta-Toro* est le plus populeux et le plus riche des pays que M. Mollien a parcourus; deux moissons par an le mettent en état d'approvisionner plusieurs contrées voisines, dont il est le grenier. Il abonde en bœufs et en moutons, qu'on exporte jusque dans le Fouta-Dyallon. Le coton et l'indigo y sont cultivés avec soin.

En général, l'industrie des habitans annonce que la nation des Poules, bien guidée, pourrait avancer rapidement vers la civilisation; l'essentiel serait de leur en faire sentir les avantages, pour les corriger d'abord du profond mépris qu'ils ont pour les Européens.

Le *Bondou* n'est qu'une forêt immense, où l'on aperçoit de distance en distance des défrichemens. L'indigo qu'on y récolte est très-bon, et le coton surpasse en finesse tout autre que l'Afrique produit. Au surplus, l'or qu'y roule le Falémé, rend ce royaume un des plus riches de cette région.

Que pourrait recueillir l'habitant du *Fouta-Dyallon*, dans les rochers qui composent ses montagnes? L'indigo et le coton y sont en si petite quantité qu'on tire ces objets du Bondou. C'est dans la chance des combats que le Poule de ce pays cherche une ressource. Animé par le fanatisme, et surtout par l'espoir du butin, il a étendu ses conquêtes depuis l'Océan jusqu'au Kongkan, et depuis la Gambie jusqu'au Rio-Nunez : des peuples entiers, qu'il a transportés de ces contrées dans l'intérieur de Fouta-Dyallon, cultivent le sol ingrat de leurs maîtres.

M. Mollien a entendu tous les Nègres, tous les Marabouts, parler du Niger comme d'un fleuve identique avec le Nil. Mais le mot *Nil*, nous le répétons, est pris dans un si grand nombre d'acceptions, qu'il ne faut pas trop donner de l'importance à cette

manière de s'exprimer des indigènes.

Pour en revenir à la Compagnie de Sierra Leone, comme tous les établissemens de ce genre, elle géra mal ses affaires; les bénéfices étant devenus insuffisans pour couvrir ses dépenses, elle transféra, le 1er. janvier 1808, son droit de propriété au gouvernement, et depuis lors Sierra Leone prit rang parmi les colonies anglaises.

A cette même époque, une nombreuse réunion d'Anglais, animés des vues les plus philantropiques, formèrent, sous le nom d'*Institution africaine*, une société dans le seul but d'instruire et de civiliser le continent africain. On lui confia l'administration de la colonie de Sierra Leone, qui parut l'endroit le plus propre à devenir le chef-lieu, le centre de toutes les opérations. Le caractère connu des membres de l'institution, est un garant certain du zèle qu'ils ont déployé pour atteindre leur but; mais les documens, mis sous les yeux du public, en fournissent une preuve incontestable. Ils exposent ingénûment les causes qui ont empêché l'exécution complète de leur plan : d'abord, il

fut impossible d'entretenir constamment la bonne intelligence avec les naturels, disposés, par leur caractère turbulent et léger, à commettre de continuelles hostilités. L'abolition de la traite des esclaves devint ensuite un nouveau sujet de mécontentement pour les chefs de la contrée; il s'en suivit des guerres qui portèrent de graves atteintes à la prospérité de la colonie. Ils éprouvèrent aussi les plus grandes difficultés à diriger les Nègres enlevés aux vaisseaux qui les conduisaient esclaves en Amérique : on leur faisait d'abord racheter leur liberté par une servitude temporaire, sous le nom d'apprentissage ; mais on abandonna cette méthode, quoiqu'elle ne méritât pas les épithètes injurieuses qui lui ont été données. Le caractère équivoque des Colons, résultat forcé d'une population mélangée, s'opposait en outre au maintien du degré d'ordre et d'application nécessaire aux succès parfaits de l'établissement, et n'inspirait que peu de confiance aux Africains. L'introduction de la jurisprudence et de la procédure anglaises, enfanta le plus violent esprit de chicane ; les procès pour

adultère et pour diffamation se multiplièrent à l'infini : parmi les plaignans, on comptait ordinairement quatre femmes pour un homme. La distance, l'insalubrité du climat, la modicité des traitemens, tout se réunit pour ôter la possibilité de trouver des hommes honnêtes et capables de remplir les divers emplois.

Suivant un recensement fait en avril 1811, Sierra Leone contenait trois cent soixante-onze maisons, la plupart en bois, quelques-unes en claies enduites de terre grasse, et trois seulement en pierre : une population de dix-neuf cent dix-sept personnes, dont vingt-huit Européens, neuf cent soixante-douze Nègres de la Nouvelle Ecosse, huit cent dix-sept Marrons de la Jamaïque, et cent Indigènes.

Malheureusement, depuis cette époque, la colonie paraît avoir été jetée dans une nouvelle confusion. L'acte d'organisation coloniale, en assujétissant les habitans à devenir soldats ou matelots, suivant le bon plaisir du gouverneur, « pour être transportés dans quelque partie de l'Afrique que ce fût », blessa trop les idées de gens qui devaient se croire libres, pour ne pas

rencontrer de la résistance. Le gouverneur, au lieu d'étudier les mœurs, le génie, les habitudes, ou même les préjugés des colons, préféra de trancher le nœud, et publia, le 26 septembre 1811, une proclamation par laquelle il ne leur laissa que l'alternative d'une soumission absolue ou d'un triste exil. « Notre intention, répondirent les habitans de Sierra Leone, n'a jamais été de nous soustraire à l'obéissance que nous devons au gouvernement ; nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la défense de la colonie : mais, nous sommes attachés à nos femmes, à nos enfans, et nous ne pouvons supporter l'idée de contracter un engagement qui pourrait un jour nous contraindre à nous séparer d'eux. »

Il faut rendre aux habitans, et surtout aux Marrons, la justice de dire qu'ils ont en effet montré beaucoup de vigueur et de bonne volonté, toutes les fois que la sûreté de la colonie était menacée. Ils sont naturellement fort attachés à la liberté, et ne pensent qu'avec horreur à ces règlemens de discipline militaire, qui

rendent le soldat passible de la peine du bâton et du fouet; ils se regarderaient comme à jamais dégradés par un châtiment aussi honteux que cruel, et plusieurs d'entre eux, lui préféreraient la mort même.

On conçoit d'ailleurs qu'avec le souvenir de l'esclavage, la majeure partie des Colons ne pouvait admettre qu'avec une répugnance soupçonneuse, la possibilité d'un engagement, d'après lequel ils pouvaient craindre d'être reconduits, comme matelots, dans les Indes-Occidentales, et replacés encore une fois sous la verge de leurs bourreaux. Néanmoins le gouvernement anglais persista dans ses mesures rigoureuses : la dépopulation de la colonie en fut le résultat immédiat. Plus de cent lots, ou portions de terre, furent abandonnés. Les maisons des malheureux qui s'étaient enfuis, furent marquées d'une lettre de réprobation; les moissons qu'ils avaient fait croître de leurs sueurs dans les carrés de terrain qu'on leur avait départis, furent impitoyablement saccagées par les régimens africains et les Nègres prisonniers. On assure, à la vérité, que le gouvernement est parvenu à rappeler un

grand nombre de fugitifs, sans toutefois éteindre ce même esprit d'aigreur, de dissension et de d'anarchie qui a toujours subsisté dans la colonie.

Quoiqu'il en soit, d'après les derniers rapports, la capitale de la Sierra-Leone renferme, actuellement, dans ses murs quatre cents maisons, dont la valeur est estimée 26 mille liv. sterling, et la population de la colonie entière est de dix à douze mille individus, la plupart Noirs ; le nombre des Blancs, y compris la garnison, n'excède pas deux cents hommes. On paraît avoir beaucoup exagéré l'insalubrité du climat : la mortalité, parmi les Blancs, n'y est pas même dans la proportion des décès aux Indes Orientales. Le climat est favorable à la production du coton, du café, de l'indigo, du tabac, du riz, du maïs; mais les colons se bornent encore beaucoup à la culture des denrées nécessaires à leur subsistance.

CHAPITRE IV.

Guinée.

Découvertes des Suédois et des Danois. — *Wadstrom.* — Cap Misurado. — *Isert.* — Aquapim. — Indigènes de la Côte-d'Or. — Dabomey.

Depuis la découverte de l'Afrique occidentale, par les Portugais, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, prévalut ce commerce inique et barbare qui dégrade le Nègre et déshonore l'Européen. L'homme blanc trafiquait ouvertement de son frère noir ; des hommes libres, des hommes qui vantaient leur amour pour la liberté, sourds aux cris de la douleur gémissant sous le poids des fers, expirant au milieu des tortures, outrageaient impunément l'humanité, la liberté, en armant leur bras du fouet sanglant du commandeur. L'antique édifice de l'esclavage, jusqu'alors inébranlable, bravait les efforts impuissans des amis de la Liberté. Qui, le premier, tenta d'élever son temple sur les ruines de ce hideux monument?

Qui, le premier, essaya de venger l'humanité avilie, et de briser des fers rivés par la main des siècles ? Au peuple *Suédois* appartient l'honneur d'avoir conçu le premier plan pour diminuer les maux, causés à l'Afrique par la traite des esclaves ; aux *Danois* la gloire d'avoir formé le premier établissement agricole pour instruire les Noirs à la culture de leur territoire fertile, et leur apprendre à venger leurs outrages, en élevant, sur la terre de l'esclavage, un asyle pour la liberté.

Quoique l'entreprise des Suédois se soit bornée, en définitive, à l'exploitation d'une partie du continent africain, il convient de payer un juste tribut d'éloges aux motifs purs et désintéressés, qui tracèrent le plan d'une Colonie dont l'organisation première pût exclure tout système politique, commercial ou financier, incompatible avec le bonheur des colons. En 1779, quelques membres d'une Société formée pour répandre les principes de civilisation les plus propres au perfectionnement de l'ordre social, à l'accroissement de la félicité publique, se réunirent à Norkioping pour délibérer sur un plan de colonisation

et de défrichement dans des terrains déserts de l'Europe. Ce qui paraissait impossible en Europe, à cause des intérêts opposés et de la politique incertaine des Puissances, la fondation d'une communauté jouissant du privilège de se gouverner par ses propres lois, de battre monnaie, d'exempter ses membres de l'emprisonnement pour dettes, fut jugé praticable sur les côtes occidentales d'Afrique. L'exécution de ce projet, qui avait un but plus étendu que l'émancipation de la race nègre, devait éprouver nécessairement une forte opposition de la part des marchands d'esclaves ; cependant un plan d'opération fut dressé, et l'on obtint de Gustave III, par le chambellan Nordenskiold, une charte autorisant quarante familles à s'établir sur la côte occidentale d'Afrique sous la protection de la Suède, à organiser elles-mêmes leur gouvernement, à se donner des lois, et à constituer un corps social entièrement indépendant de l'Europe. Aucune condition ne fut imposée à la Société, sinon l'obligation de fournir aux frais de l'établissement, et de ne pas empiéter sur les territoires possédés ou réclamés par

une puissance européenne. La guerre d'Amérique retarda quelque temps l'exécution de ce plan : mais comme il parut convenable d'explorer provisoirement l'Afrique occidentale, l'Association traita avec la maison Chauvel, du Havre-de-Grâce, pour le transport, à frais communs, d'une expédition de découvertes.

Wadstrom, enthousiaste du plan colonial, *Sparrman* et *Arrhenius*, passionnés pour l'histoire naturelle, s'engagèrent dans l'entreprise par philantropie, tandis que les désirs de leur associé *Chauvel* s'accordèrent avec les vues financières de sa majesté suédoise, qui préférait l'or à toutes les autres productions de la nature. Les trois amis quittèrent la Suède au mois de mai 1787 pour se rendre en France. A Paris, ils obtinrent, après quelques délais, du maréchal de Castries, ministre de la marine et des colonies, par l'entremise du baron de Staël-Holstein, des lettres portant ordre aux chefs des factoreries françaises, ainsi qu'aux consuls français en Barbarie, de leur procurer tous les secours nécessaires aux frais du gouvernement. Ils partirent du Havre au mois

d'août 1787, et relâchèrent, vers la fin de la saison pluvieuse, à Gorée où le chevalier de Boufflers leur fit le plus aimable accueil. Son départ pour l'Europe, peu de temps après leur arrivée, rendit vaines leurs tentatives et leurs espérances. Les agens de la Compagnie du Sénégal refusèrent de leur fournir les objets indispensables pour un voyage dans l'intérieur devenu, d'ailleurs, inaccessible par suite d'une guerre générale excitée par le monopole oppressif et révoltant de cette même Compagnie dont la cupidité s'étendait jusque sur les perroquets et les curiosités d'histoire naturelle. Ces obstacles imprévus et insurmontables obligèrent Wadstrom et ses compagnons à retourner en Europe, avec les observations qu'ils avaient pu faire à la côte, et les informations verbales qu'ils s'étaient procurées sur les régions intérieures.

Le *cap Verd* parut à nos voyageurs l'endroit le plus propre à l'établissement d'une nouvelle colonie; mais il était reclamé par la France qui avait acheté deux fois toute la péninsule. Presqu'entourée par la mer, parsémée d'éminences brusques et de ri-

ches vallons bien arrosés, elle offrait un emplacement aussi salubre, fertile et sûr, qu'aucune autre partie de cette côte, et d'ailleurs voisin de l'Europe. Après le cap Verd, les positions les plus favorables semblaient être celles du cap Monte et du cap Mezurado, lieux riants, salubres et fertiles, selon Desmarchais (1), Philips (2), Atkins (3), Bosman (4), Smith (5), Villault et autres. Ils représentent le *cap Monte* comme le paradis terrestre de la Guinée,

---

(1) Le voyage du chevalier Desmarchais en Guinée, etc., etc., a été publié par Labat à Amsterdam, en 1731 ; 4 vol. in-8°., avec des cartes de d'Anville.

(2) Le voyage du capitaine Philips le long des côtes de Guinée, etc., en 1694, est inséré dans le 6°. vol. de la collection des voyages de Churchill.

(3) Atkins était chirurgien à bord d'un vaisseau de Sa Majesté le Swallow ; sa relation a été publiée à Londres en 1737.

(4) Bosman, facteur en chef à l'établissement hollandais de Saint-George d'Elmina, a donné, au commencement du siècle, une description, en hollandais, de la côte de Guinée, divisée en côte d'or, côte des esclaves, côte d'ivoire.

(5) Le voyage de Smith en Guinée, a été imprimé à Londres en 1745.

arrosé d'une multitude de ruisseaux qui serpentent à travers de vastes prairies, fécondent des plaines immenses semées de bosquets toujours verds. Le riz, le millet, le maïs y donnent des produits plus abondans que dans toute autre partie de la Guinée; l'oranger, le citronnier, l'amandier, le palmier, croissent sans culture sur ce sol favorisé du ciel. D'Anville le place à 7° 40′ de lat. nord.

Le *cap Mezurado* (ou Misurado), situé à seize lieues environ du cap Monte, par 6° 34′ de lat. N., est une montagne isolée, haute et rapide du côté de la mer, dont la pente s'incline doucement du côté de la terre; sa cîme forme une plaine unie. La contrée adjacente, extrêmement fertile, produit naturellement la canne à sucre, l'indigo, le coton, et du bois rouge de la meilleure qualité. Les naturels, grands, vigoureux et bien proportionnés, joignent à un extérieur martial un courage intrépide, et montrent le plus ardent amour de la liberté. Pensant avec justesse, s'exprimant avec précision, ils entendent parfaitement leur avantage et, quoique très-avides de gain, savent se donner l'appa-

Ce que le philantrope Wadstrom avait inutilement tenté, les Danois l'exécutèrent, guidés par les efforts persévérans du docteur *Isert.* Le ministère danois, appréciant l'importance des matériaux que ce voyageur avait déjà réunis sur l'Afrique, le chargea d'aller faire de nouvelles observations dans le pays; et, sur son rapport favorable, lui confia le soin de choisir un local propre à l'établissement d'une colonie et de diriger les opérations nécessaires. Le docteur Isert jeta d'abord les yeux sur une grande et belle isle située dans la rivière Volta; mais contrarié par l'opposition des naturels, et par les menées sourdes des blancs marchands d'esclaves, il plaça le chef-lieu de la colonie dans les montagnes d'*Aquapim*, à soixante milles au-dessus d'Acra, à pareille distance de la rive occidentale de la Volta, navigable jusqu'à la hauteur de la colonie, et à trente mille environ de la rivière Pony, navigable pour les canots; cette situation, peu avantageuse pour le commerce, était plus salubre que toute autre partie de la côte. Le docteur Isert, dans ses lettres à son père, publiées en 1788, annonce que les

leur religion? Elle consiste, répondirent-ils, à obéir à nos chefs, sans nous inquiéter de ce qui se passe dans le ciel. » Ils adorent généralement le soleil : mais leur culte est arbitraire et sans aucune cérémonie pompeuse. A en juger par cette description, ce peuple l'emporte sur quelques-uns des régions voisines où, dit Loyer (1), « on trouve des royaumes gouvernés par des monarques paysans, des villes construites en roseaux, et des vaisseaux faits d'un tronc d'arbre; des nations sans industrie, sans gouvernement, sans vêtemens; des gens, vivant en partie dans l'eau comme les poissons, et en partie dans des trous comme les vers auxquels ils ressemblent par leur nudité et leur insensibilité. » La rivière de Mezurado, dont le cours est peu connu, prend sa source dans une riche contrée que les Nègres nomment Alam ou pays d'or.

---

(1) Loyer, préfet apostolique des missions jésuites à la côte de Guinée, publia en 1714, à Paris, une relation de son voyage dans le royaume d'Issini, ou Assinie, sur la Côte-d'Or de Guinée.

Ce que le philantrope Wadstrom avait inutilement tenté, les Danois l'exécutèrent, guidés par les efforts persévérans du docteur *Isert*. Le ministère danois, appréciant l'importance des matériaux que ce voyageur avait déjà réunis sur l'Afrique, le chargea d'aller faire de nouvelles observations dans le pays; et, sur son rapport favorable, lui confia le soin de choisir un local propre à l'établissement d'une colonie et de diriger les opérations nécessaires. Le docteur Isert jeta d'abord les yeux sur une grande et belle isle située dans la rivière Volta; mais contrarié par l'opposition des naturels, et par les menées sourdes des blancs marchands d'esclaves, il plaça le chef-lieu de la colonie dans les montagnes d'*Aquapim*, à soixante milles au-dessus d'Acra, à pareille distance de la rive occidentale de la Volta, navigable jusqu'à la hauteur de la colonie, et à trente mille environ de la rivière Pony, navigable pour les canots; cette situation, peu avantageuse pour le commerce, était plus salubre que toute autre partie de la côte. Le docteur Isert, dans ses lettres à son père, publiées en 1788, annonce que les

naturels d'Aquapim, simples et heureux, « comme les habitans d'un paradis, » vivent dans l'union la plus parfaite, et sur un sol fertile qui récompense par d'abondants produits le plus faible travail. Les Colons cultivèrent, avec beaucoup de succès, le blé de Guinée, le millet, le coton, et le gouvernement danois leur envoya un cultivateur habile pour introduire chez eux l'usage de la charrue.

La mort vint arrêter les travaux du docteur Isert, qui fut remplacé par le lieutenant-colonel *Roer*, grand botaniste et connaissant, par une longue expérience, la culture pratiquée aux Antilles. M. *Flint*, qui avait administré la jeune colonie jusqu'à son arrivée, en fonda une autre au pied des montagnes, plus près d'Acra, dans un territoire très-fertile, où les alternatives de la sécheresse et de l'humidité se faisaient moins sentir. La sœur de M. Flint, entraînée par les sentimens d'humanité tendre qui distingue son sexe, accompagna son frère partout, dans le dessein de former les femmes indigènes aux travaux de l'aiguille et de la filature, ainsi qu'aux autres soins du ménage.

Le district d'*Acra*, où se trouve Aquapim, appartient aux roi d'Aquamboë, l'un des plus puissans princes de la côte de Guinée, quoiqu'il possède un territoire maritime peu considérable. Les *Aquamboans*, race intrépide, martiale et, comme les Nègres Coromantyns (c'est ainsi qu'on nomme les habitans de la Côte-d'Or) infiniment portés à la guerre, sont très-redoutés de leurs voisins, malgré leurs divisions intestines. Leurs chefs exercent un despotisme absolu ; aussi dit-on généralement, qu'Aquamboë ne renferme que deux classes d'hommes, la famille royale et ses esclaves. Acra, état jadis indépendant, fut conquis par les Aquamboens en 1680.

A l'ouest d'Aquamboë, s'étend le grand état d'*Akim*, Axim, Achem ou *Accany*, qui occupe presque tout l'intérieur de la Côte-d'Or et se prolonge, à ce que disent les habitans de la côte, jusqu'à la Barbarie. Akim ou Accany, autrefois état monarchique, affaibli, bouleversé par des factions, a pris des formes de gouvernement républicaines; il exerce fréquemment une suprématie sur les royaumes de la côte, et le roi d'Aquamboë même ne parvint à s'y

soustraire qu'en entretenant de perpétuelles dissensions parmi les Accanins. Ils font, à ce qu'on dit, un commerce considérable avec les royaumes de l'Afrique intérieure, particulièrement avec Tonaouwah, Gago, et Meczara, qui semble être Murzouk, capitale de Fezzan. Les Accanins savent se faire craindre par leur courage autant qu'estimer par leur probité dans les relations commerciales. Les frontières septentrionales d'Accany s'étendent jusqu'à Tonaouwah, appelé aussi Inta, Ashienty ou Assèntey, du nom de sa capitale, située à dix-huit journées environ de la Côte-d'Or. M. Norris rapporte que les habitans de cette ville ont plus d'une fois tenté, sans succès, de s'ouvrir une communication avec la côte à travers le territoire des Fantins et de leurs confédérés.

Les diverses nations de la Côte-d'Or ressemblent aux noirs d'Acra et d'Aquamboë par le caractère, les mœurs et les opinions religieuses. Ils croient tous à un Dieu suprême, créateur et conservateur de toutes choses : mais, afin de fixer leurs idées, ils le revêtent d'une forme ma-

térielle, et généralement de la figure humaine comme la plus parfaite. Croire à un Être purement spirituel, c'est, selon le Nègre, ne croire à rien; car la vivacité de sa perception est pour lui le seul criterium de la vérité d'une idée. Ils adressent souvent à cet Être suprême leurs prières, le visage tourné vers le soleil, comme le plus noble emblême de la majesté divine. Loyer rapporte la formule de prière suivante, usitée à Issini : « Mon Dieu, donne-
» moi du riz, de l'or, des *aigris* (1);
» donne-moi des richesses et des esclaves;
» donne-moi la santé, et fais que je sois
» toujours vif et alerte. »

Le défaut de réflexion, le vague des expressions, l'obscurité des définitions et l'entêtement, sources de tant de dissensions religieuses parmi les nations civili-

---

(1) L'*aigris* est une pierre d'un bleu verdâtre, peut-être une espèce de jaspe; des petites pièces percées de cette roche, qui a la valeur de l'or, servent de monnaie, comme les *cauris* qui ont cours le long du Niger, depuis Bambara jusqu'à Cassina, avec une valeur décuple de celle qu'on assigne à ces coquilles au Bengale.

soustraire qu'en entretenant de perpétuelles dissensions parmi les Accanins. Ils font, à ce qu'on dit, un commerce considérable avec les royaumes de l'Afrique intérieure, particulièrement avec Tonaouwah, Gago, et Meczara, qui semble être Murzouk, capitale de Fezzan. Les Accanins savent se faire craindre par leur courage autant qu'estimer par leur probité dans les relations commerciales. Les frontières septentrionales d'Accany s'étendent jusqu'à Tonaouwah, appelé aussi Inta, Ashienty ou Assèntey, du nom de sa capitale, située à dix-huit journées environ de la Côte-d'Or. M. Norris rapporte que les habitans de cette ville ont plus d'une fois tenté, sans succès, de s'ouvrir une communication avec la côte à travers le territoire des Fantins et de leurs confédérés.

Les diverses nations de la Côte-d'Or ressemblent aux noirs d'Acra et d'Aquamboë par le caractère, les mœurs et les opinions religieuses. Ils croient tous à un Dieu suprême, créateur et conservateur de toutes choses : mais, afin de fixer leurs idées, ils le revêtent d'une forme ma-

térielle, et généralement de la figure humaine comme la plus parfaite. Croire à un Être purement spirituel, c'est, selon le Nègre, ne croire à rien; car la vivacité de sa perception est pour lui le seul criterium de la vérité d'une idée. Ils adressent souvent à cet Être suprême leurs prières, le visage tourné vers le soleil, comme le plus noble emblême de la majesté divine. Loyer rapporte la formule de prière suivante, usitée à Issini : « Mon Dieu, donne-
» moi du riz, de l'or, des *aigris* (1) ;
» donne-moi des richesses et des esclaves ;
» donne-moi la santé, et fais que je sois
» toujours vif et alerte. »

Le défaut de réflexion, le vague des expressions, l'obscurité des définitions et l'entêtement, sources de tant de dissensions religieuses parmi les nations civili-

---

(1) L'*aigris* est une pierre d'un bleu verdâtre, peut-être une espèce de jaspe; des petites pièces percées de cette roche, qui a la valeur de l'or, servent de monnaie, comme les *cauris* qui ont cours le long du Niger, depuis Bambara jusqu'à Cassina, avec une valeur décuple de celle qu'on assigne à ces coquilles au Bengale.

sées, ont produit une infinité de sectes en Afrique. La principale est celle qui croit aux deux principes, le bon et le mauvais, l'africain et l'européen : mais il est impossible d'expliquer clairement leur doctrine à cet égard, doctrine dont eux-mêmes n'ont pas une idée bien nette, et qui renferme de nombreux germes de contradiction. Dans l'origine, les Africains paraissent avoir représenté leur Dieu bienfaisant noir comme eux-mêmes ; mais les Européens leur ont appris que ce Dieu noir était le diable des Blancs, Être essentiellement malfaisant. Depuis cette époque, dans les pays où ils se contentent des productions de leur sol et de leur manière d'être, ils donnent au bon principe, protecteur des Africains, la couleur noire, et la couleur blanche au démon, protecteur des hommes blancs, et cause de tous les maux que les Blancs ont fait peser sur les Nègres. Sont-ils mécontens de leur situation, ils traitent de cruel et de méchant le Dieu noir qui prend plaisir à les accabler de maux, et regardent le Dieu des Blancs comme bon et libéral, parce qu'il leur fait avoir en abondance de beaux

Ce que le philantrope Wadstrom avait inutilement tenté, les Danois l'exécutèrent, guidés par les efforts persévérans du docteur *Isert*. Le ministère danois, appréciant l'importance des matériaux que ce voyageur avait déjà réunis sur l'Afrique, le chargea d'aller faire de nouvelles observations dans le pays; et, sur son rapport favorable, lui confia le soin de choisir un local propre à l'établissement d'une colonie et de diriger les opérations nécessaires. Le docteur Isert jeta d'abord les yeux sur une grande et belle isle située dans la rivière Volta; mais contrarié par l'opposition des naturels, et par les menées sourdes des blancs marchands d'esclaves, il plaça le chef-lieu de la colonie dans les montagnes d'*Aquapim*, à soixante milles au-dessus d'Acra, à pareille distance de la rive occidentale de la Volta, navigable jusqu'à la hauteur de la colonie, et à trente mille environ de la rivière Pony, navigable pour les canots; cette situation, peu avantageuse pour le commerce, était plus salubre que toute autre partie de la côte Le docteur Isert, dans ses lettres à son père, publiées en 1788, annonce que les

Leurs opinions relativement aux fétiches, que les Africains appellent *obi* dans les Indes-Occidentales, sont très-obscures; s'il faut en croire Loyer, qui s'est particulièrement occupé de cet objet, ils ne les adorent point comme des Divinités, mais les estiment seulement comme des charmes. Les Nègres, sans autre autorité que la tradition, les regardent comme les dispensateurs du bien et du mal, en vertu de certaines qualités émanées de Dieu, créateur des fétiches qu'il a envoyés sur la terre pour le bien de l'humanité. Le mot *fétiche* ou *feitisso* est portugais, et signifie talisman. Les Nègres leur attribuent un pouvoir semblable à celui des charmes, des nombres heureux et malheureux, de certaines cérémonies et pratiques superstitieuses qui exercent tant d'influence sur les esprits faibles et ignorans; superstition dont les plus fiers incrédules ne s'affranchissent pas toujours. Les joueurs, les marins et autres qui, d'après l'opinion vulgaire, se trouvent soumis à l'influence de ce pouvoir secret nommé *hasard*, ou placés dans des situations telles que ni les calculs ni même les conjectures ne peu-

vent fournir la moindre donnée sur l'événement futur, mettent en général beaucoup de confiance dans les charmes ; ainsi les Nègres dont la vie, par l'instabilité, le despotisme de leur gouvernement, et par mille autres accidens, ressemble à un jeu de hasard, doivent être plus superstitieux, plus confians aux talismans que les autres hommes. Point de règle dans le choix du fétiche, le caprice seul en décide. Pour les uns, c'est une dent de chien, de tigre, de civette; un œuf, un os d'oiseau; pour les autres, un morceau de bois rouge ou jaune, une branche d'arbre, une tête de chèvre, de singe ou de perroquet. Ils comptent sur l'assistance de ces fétiches en toute occasion, et leur rendent une espèce de culte en se privant d'un plaisir, d'un aliment surtout ou d'une boisson; en sorte que l'un s'abstient de bœuf ou de volaille, l'autre du vin de palmier ou de l'eau-de-vie. De l'opposition des intérêts personnels résulte l'opposition des fétiches, et des succès du possesseur dépend l'opinion qu'on a de leur pouvoir. Un Nègre attribue toujours ses mauvais succès ou ses malheurs à l'impuissance de

son fétiche ; il en adopte un autre sur-le-champ, ou bien il a recours au *fetissero* ou prêtre, pour s'en procurer un plus puissant. Ils s'imaginent que le fétiche, par l'effet de l'intelligence supérieure dont une émanation réside en lui, voit et entend; qu'il surveille leur conduite, punit le vice et récompense la vertu ; aussi le couvrent-ils avec soin, ou s'en éloignent-ils lorsqu'ils commettent quelque mauvaise action. Les Nègres de Benin croient que cet office du fétiche est rempli par l'ombre de chaque homme, qu'ils prennent pour un être réel, chargé de rendre, dans l'autre monde, un compte exact de toutes leurs actions. Les fétiches, dont leurs possesseurs obtiennent de constans succès, sont regardés comme gardiens tutélaires des familles, et transmis aux descendans de leurs possesseurs primitifs, comme les lares ou pénates le furent chez les Romains, et les téraphims ou dieux domestiques chez les Araméens, auxquels ils ressemblent fréquemment pour la forme. A Elmina et Acra, ils consistent souvent en un morceau de bois, sur lequel est sculptée une tête d'homme. Outre les fétiches particuliers, il en existe

térielle, et généralement de la figure humaine comme la plus parfaite. Croire à un Être purement spirituel, c'est, selon le Nègre, ne croire à rien; car la vivacité de sa perception est pour lui le seul criterium de la vérité d'une idée. Ils adressent souvent à cet Être suprême leurs prières, le visage tourné vers le soleil, comme le plus noble emblême de la majesté divine. Loyer rapporte la formule de prière suivante, usitée à Issini : « Mon Dieu, donne-» moi du riz, de l'or, des *aigris* (1);
» donne-moi des richesses et des esclaves;
» donne-moi la santé, et fais que je sois
» toujours vif et alerte. »

Le défaut de réflexion, le vague des expressions, l'obscurité des définitions et l'entêtement, sources de tant de dissensions religieuses parmi les nations civili-

---

(1) L'*aigris* est une pierre d'un bleu verdâtre, peut-être une espèce de jaspe; des petites pièces percées de cette roche, qui a la valeur de l'or, servent de monnaie, comme les *cauris* qui ont cours le long du Niger, depuis Bambara jusqu'à Cassina, avec une valeur décuple de celle qu'on assigne à ces coquilles au Bengale.

che de la croyance commune à la vertu des charmes.

Le *Dahomey* est un pays fertile et bien cultivé; le sol se compose d'une argile profonde, riche, rougeâtre, entremêlée de sable : on trouve à peine une pierre grosse comme un œuf dans toute la contrée. Le maïs, le millet, les féves, les patates, l'igname, le plantain, la banane y abondent; on cultive aussi l'indigo, le coton, le tabac, le palmier, la canne à sucre, ainsi qu'une sorte de poivre noir. Les Naturels préparent du pain et une espèce de liqueur ou plutôt de gruau liquide avec les baies du lotus. On y trouve une grande quantité d'animaux tant sauvages que domestiques, et les lacs fourmillent de poissons. Les cantons maritimes de Whidah et d'Ardra déployaient, avant les dévastations des Dahomiens, le plus bel aspect et la plus florissante culture. « Une multitude d'arbres hauts et rameux, dit Smith, disposés en apparence par la main de l'art pour décorer le paysage; des champs toujours verts, enrichis par les soins du cultivateur; des plaines couvertes de villes et de bourgades, toutes dans la

habits, des mouchoirs de soie et de l'eau-de-vie. On a beau leur représenter que Dieu a de même soin d'eux, puisqu'il leur donne de l'or, du vin de palmier, des fruits, des vaches, des chèvres, de la volaille et des poissons; on ne saurait les convaincre que ce sont des présens de la Divinité. « La terre, disent-ils, nous donne l'or, le maïs, le riz; la mer nous fournit le poisson: mais sans le travail, nous péririons de faim avant que Dieu vînt à notre secours. Notre bétail se multiplie sans l'assistance de Dieu, et quant aux fruits, nous les devons aux Portugais qui ont planté les arbres; ainsi nous n'avons aucune obligation à notre Dieu, comme les Européens en ont à leur Divinité bienfaisante ». Ils conviennent cependant que Dieu envoie la pluie pour féconder la terre et faire descendre l'or des montagnes, effet qu'elle produit ordinairement dans toutes les contrées abondantes en or. Un Nègre de l'intérieur, enfermé comme esclave à bord d'un bâtiment européen, priait avec ferveur pour obtenir de la pluie. Lorsqu'on l'interrogea pour en savoir le motif, il répondit que c'était afin que la pluie cha-

gers est hospitalière, sans aucun mélange d'insolence ou grossièreté. Ils ont l'air mâle, la constitution forte et des manières vives; mais, quoiqu'ils se tatouent moins que leurs voisins, leur physionomie annonce plus de férocité que de courage. Leur gouvernement est le despotisme le plus absolu; tout sujet est esclave, tout esclave reconnaît implicitement le droit du souverain sur sa personne et sa propriété. « Quand je songe à mon roi, disait un Dahomien à M. Norris, je me sens le courage d'attaquer seul cinq ou six ennemis; ma tête appartient au roi, non à moi; s'il la demande, je suis prêt à me soumettre; et si je dois mourir au combat, je mourrai content, puisque ce sera pour son service. »

La cruauté, l'avarice, les caprices du roi, même lorsque leurs plus proches parens en sont les victimes, rien ne peut affaiblir ce dévouement extraordinaire de ses sujets; chacun attribue à ses propres fautes les maux qu'il éprouve. Animé par un tel sentiment, le Dahomien se précipite au milieu de la mêlée, et combat tant qu'il peut manier son sabre. En 1775, le vice-roi de Whidah ayant été disgracié, un

des commandans déclara « que son devoir l'obligeait à suivre le général aux combats, et que s'il laissait paraître le moindre signe de lâcheté ou montrait les talons à l'ennemi, il espérait que le roi aurait son cimeterre prêt pour lui couper la tête à son retour. Mais cela n'arrivera point, dit-il ; car si jamais je pouvais soupçonner qu'on m'accusât de perfidie en tournant le dos ou en donnant quelque sujet de plainte, j'aimerais mieux mourir que de fournir au premier ministre l'occasion de me faire des questions impertinentes, ou de souffrir qu'il s'interposât entre mon souverain et moi. » Peu après, cet officier ayant détaché l'élite de sa troupe sur un point menacé, resta presque seul à son poste; sentant l'impossibilité de vaincre et voyant approcher l'ennemi, il se fit apporter son grand siége, renvoya ses gens, s'assit et attendit tranquillement l'attaque. Il fit feu jusqu'à ce qu'il fut environné de toutes parts, puis s'élança, le sabre à la main, à travers les rangs les plus épais des ennemis, en tua plusieurs, ne put trouver la mort, et tomba vivant entre leurs mains. Le roi de Dahomey, très-satisfait de son courage

et de sa noble conduite, paya sa rançon et le pressa de revenir à sa cour. L'officier refusa cette faveur, en répondant au messager, « Que, s'il était, peut-être, le plus infortuné des sujets de sa majesté, il n'y en avait pourtant pas de plus loyal ; » et se poignarda. Un autre général dahomien, se trouvant en présence d'un parti de Popoes, avec des forces très-inférieures, but au succès des armes du roi, et, brisant le vase dans lequel il venait de boire, en présence de sa troupe, « puissé-je, s'écria-t-il, être brisé comme ce vase, si nous sommes vaincus ! » Les métaphores et les expressions propres à l'idiôme de cette nation, ont généralement trait à leur *force* physique et au *tranchant* de leurs sabres. Les titres emphatiques que prend le roi sont appelés ses noms *forts ;* pour défendre aux ménétriers de toucher une matière désagréable, il annonce que le sujet est *trop fort* pour lui.

Le palais royal se compose d'un grand amas de huttes construites de terre et de bambous, environné d'une enceinte quadrangulaire de terre de vingt pieds de haut et comprenant un espace d'un mille

carré. Des crânes humains pavent l'entrée de l'appartement du roi, dont les murs sont ornés de mâchoires entremêlées de quelques têtes toutes sanglantes; plusieurs rangées de semblables crânes, placés sur de petits pieux de bois, surmontent les toîts de ce palais hideux. De là l'expression dont se sert le roi lorsqu'il donne des ordres pour la guerre : « Ma maison manque de couverture! « Voilà tout ce qu'il dit à son général. Ce palais, ou *grande maison*, renferme plus de trois mille femmes, dont cinq cents destinées à chacun des grands officiers du royaume. D'un usage si détestable et odieux naissent de grands inconvéniens, la diminution de la population, la perte du bonheur domestique, la destruction des plus doux sentimens de la nature, l'abrutissement, la barbarie. Le premier des maux qui en dérivent, est l'établissement légal de la prostitution, introduite par l'impossibilité où se trouve la classe inférieure de se procurer des femmes. Comme les enfans, mâles et femelles, appartiennent tous au roi, ils sont séparés de leur famille dès leur enfance, et reçoivent un genre d'édu-

cation qui rompt tous les liens de famille, détruit toutes leurs affections particulières, et en fait de passifs instrumens de despotisme. Quand un individu est parvenu à se procurer vingt mille cauris, il va se prosterner à la porte du palais du roi ou de son lieutenant-général, et demande une femme en échange de son trésor; si sa prière est exaucée, il faut qu'il prenne aveuglément celle qu'on lui donne, vieille ou jeune, belle ou difforme; jamais ni son goût ni son cœur ne sont consultés. Quelquefois, par malice, on lui remet sa propre mère; en sorte qu'il n'a pas de femme et perd son argent.

En 1775, le vice-roi de Whidah fut puni de mort pour avoir, lors d'une procession des femmes du roi, tenu le propos suivant: « Ah! voyez combien de personnes charmantes sont consacrées aux embrassemens d'un seul homme; tandis que nous, qui avons bravé les dangers du siége de Whidah et défait l'armée d'Abavou, n'avons obtenu que des femmes qui seraient bonnes tout au plus à faire des balayeuses. C'est indigne; mais nous sommes Dahomiens, il faut nous soumettre! » La garde

habits, des mouchoirs de soie et de l'eau-de-vie. On a beau leur représenter que Dieu a de même soin d'eux, puisqu'il leur donne de l'or, du vin de palmier, des fruits, des vaches, des chèvres, de la volaille et des poissons ; on ne saurait les convaincre que ce sont des présens de la Divinité. « La terre, disent-ils, nous donne l'or, le maïs, le riz ; la mer nous fournit le poisson : mais sans le travail, nous péririons de faim avant que Dieu vînt à notre secours. Notre bétail se multiplie sans l'assistance de Dieu, et quant aux fruits, nous les devons aux Portugais qui ont planté les arbres ; ainsi nous n'avons aucune obligation à notre Dieu, comme les Européens en ont à leur Divinité bienfaisante ». Ils conviennent cependant que Dieu envoie la pluie pour féconder la terre et faire descendre l'or des montagnes, effet qu'elle produit ordinairement dans toutes les contrées abondantes en or. Un Nègre de l'intérieur, enfermé comme esclave à bord d'un bâtiment européen, priait avec ferveur pour obtenir de la pluie. Lorsqu'on l'interrogea pour en savoir le motif, il répondit que c'était afin que la pluie cha-

déposition. En montant sur le trône, le nouveau roi *marche dans le sang* depuis le palais jusqu'au tombeau de son prédécesseur, et, *tous les ans, il arrose les tombes de ses ancêtres avec le sang de victimes humaines.* La mort des rois s'annonce par des cris épouvantables qui retentissent avec la rapidité de l'éclair, depuis le palais jusqu'aux extrémités du royaume, et deviennent un signal d'anarchie, de meurtres et de pillages qui ne cessent qu'à l'avénement du nouveau roi. Vague et incertaine dans ses principes, la religion des Dahomiens consiste dans l'accomplissement de certaines cérémonies traditionnelles, plutôt que dans un système fixe de croyance ou de morale; ils croient bien plus aux amulettes et aux fétiches qu'à la Divinité; le tigre (1) est leur fétiche national; ils décorent leurs maisons de hideuses

(1) L'auteur anglais emploie l'expression *the tiger*. Cependant le tigre proprement dit n'existe pas en Afrique, et ne se trouve qu'au Malabar, au Bengale, en Siam. Les animaux d'Afrique qui, par les habitudes et le caractère, ont de l'analogie avec le tigre, sans lui ressembler toutefois, sont le léopard,

figures garnies de plumes, teintes de sang, enduites d'huile de palmier et barbouillées d'œufs. Comme l'idée qu'ils se font de la Divinité ne s'accorde pas avec celle des Européens, ils imaginent que leurs dieux tutélaires ne sont pas de la même nature. « Peut-être », dit un chef dahomien à Snelgrave, c'est votre Dieu qui a révélé tant de choses merveilleuses aux hommes blancs ; mais puisque ce Dieu n'a pas jugé convenable de se faire connaître à nous par les mêmes moyens, nous devons nous contenter de celui que nous servons. »

Les Dahomiens fabriquent et teignent des étoffes de coton ; ils font une espèce de tissu avec des feuilles du palmier, et montrent assez d'adresse dans la manipulation des métaux. Leurs Bardes, qui célèbrent les exploits du roi et de ses généraux, sont, en quelque sorte, les histo-

---

la panthère et l'once, qui diffèrent encore entr'eux. Il est sans doute, ici, question du premier, commun au Sénégal et en Guinée. L'auteur aurait dû rapporter plutôt le mot employé par les naturels, à fin de ne pas donner une idée fausse.

(*Note du Traducteur.*)

riens du pays. Le récit de leurs poëmes historiques, qu'ils chantent dans les occasions solennelles, occupe souvent plusieurs journées. Ces poëmes ressemblent probablement aux chants des bardes Calédoniens, Irlandais, Galliques et Scandinaves, et sans doute ont le même degré d'authenticité, car, partout et en tout temps, il est de l'intérêt des Bardes de ne pas toucher les sujets *trop forts* pour leurs chefs ou rois. Quelle histoire authentique peut être puisée dans des poésies, récitées en présence et à l'éloge de ceux dont dépendent le sort et la vie du poëte ?

Les Dahomiens ne mettent pas la chair humaine au rang des alimens ; mais ils mangent celle des victimes dans les cérémonies religieuses et les repas solennels. On reconnaît d'ailleurs leur ancien usage par leur expression ordinaire : *manger l'ennemi*, pour dire, *le prendre vivant.* Quoique les Dahomiens conservent toujours le même caractère belliqueux, ils n'ont rien fait de remarquable depuis le règne de Guadja-Troudo, conquérant de Whida-Ardra, Torrie, Didaouma, Adjirah et Djacquin, mort en 1731. Jamais

barbare ne mérita mieux le nom de grand conquérant. Marchant à la gloire à travers des flots de sang, s'il ne montra pas une véritable magnanimité, il déploya du moins cette qualité bien plus utile aux conquérans, l'insensibilité la plus complète pour les maux de son peuple et des autres nations; et s'il n'a pas su gouverner les Dahomiens, il les a conduits à la victoire. Sa politique était celle d'un sauvage ambitieux qui croit conserver ses conquêtes en brûlant les villes, en massacrant les habitans. Cependant il avait des vues plus étendues, un caractère plus grand que ses compatriotes. Snelgrave déclare que, de tous les hommes de cette couleur, avec lesquels il s'est entretenu, Guadja-Troudo était le plus extraordinaire. Sa renommée vit encore au Dahomey. Sa mémoire est même en vénération parmi les habitans: dans les sermens les plus solennels on invoque son nom. Bossa-Ahadie et Adahounzaou, fils et petit-fils de Guadja-Troudo, montrèrent la même ambition, mais non les mêmes talens militaires.

sort, malgré la belle défense du gouverneur White. Après plusieurs jours de siége, au moment où l'un des Ashientins allait mettre le feu au fort, construit tout en bois, une balle le renversa mort sur la torche qu'il tenait et qu'éteignit son cadavre. Les assaillans y perdirent près de trois cents hommes, ce qui paraîtrait incroyable, si l'on n'observait que la crainte de la mort semblait leur être étrangère, et qu'un courage exalté jusqu'à la frénésie, par le dogme du fatalisme, les amenait à la bouche même des canons. La garnison n'était composée que de vingt-neuf individus, dont cinq officiers ou employés, quatre mulâtres libres, et vingt hommes, tant soldats qu'ouvriers et domestiques.

Heureusement un renfort étant arrivé de Coast-Castle, des négociations ne tardèrent pas à s'ouvrir ; et du moment que le roi d'Ashienty fut assuré des dispositions amicales des Anglais, il eut un respect religieux pour leur pavillon. Satisfait de s'être vengé des Fantins, et inquiet surtout des progrès que les maladies fesaient dans son camp, il le leva et retourna triomphant dans sa capitale. Deux autres incur-

mencement du dix-huitième siècle, le royaume d'*Ashienty*, (ou Tonaouwah) a été représenté déjà comme formidable par le voyageur Barbot. Dalzel, Lucas, et autres, ont parlé plus tard dans le même sens de cet état dont cependant la puissance ne s'est déployée que très-récemment. Comme le pays ashientin fournit la plupart des objets, tels que l'or, l'ivoire, l'huile de palmier etc. dont on fait commerce à la Côte, le roi Zey-Coumah (1) désira s'ouvrir une communication directe avec les établissemens européens. Irrité des difficultés que ses vues rencontrèrent de la part des Fantins, qui occupent l'espace intermédiaire, jointes aux avanies que ses sujets en avaient éprouvées de tout temps, le roi résolut de châtier ces républicains turbulents, envahit en 1807 leur territoire, y mit tout à feu et à sang, et poussa même ses ravages sur plusieurs points occupés par les Européens. Le fort hollandais de Cormantin fut pris d'assaut et saccagé. Sans un heureux hasard celui d'Annamaboe, appartenant aux Anglais, aurait eu le même

(1) D'après le report of Select Committee on the African forts; (29th. june 1816.)

comme lui doués de résolution autant que de prudence; l'un, nommé *M. Tedlie*, était chirurgien ; l'autre, nommé *Hutchison*, devait être établi comme résident, si l'on parvenait à former une alliance. Elle avait pour guide un Ashientin nommé *Quamina*, accompagné de ses femmes qui donnèrent plus d'embarras que tout le reste de la suite.

L'expédition quitta Cape-Coast-Castle le 22 avril 1817, avec une escorte de Fantins, et suivit d'abord la côte jusqu'à Annamabœ. Un sol fertile, couvert d'ignames, d'ananas, d'aloès, nourrit des palmiers, des bananiers d'une proportion gigantesque, entremêlés d'arbres à coton de plus de 140 pieds de hauteur. A côté de ces riches présens de la nature et malgré sa prodigalité, ou plutôt à cause de cette prodigalité même, la pauvre race humaine n'offre aux regards que superstition, paresse et misère. Mais il fallut gagner les forêts, et traverser des marais, franchir des rivières, supporter les fatigues et les privations inséparables d'un voyage dans des pays déserts, inhospitaliers, rendu plus pénible encore par la conduite des porteurs de bagages.

« Le chemin était un labyrinthe des détours les plus bizarres, continuellement obstrué par les racines du cotonnier, et nous avançâmes la plupart du temps en sautant, grimpant et redescendant, plutôt qu'en marchant; les tiges latérales de ces arbres se projettaient des troncs, en forme d'arcs-boutans, jusqu'à la hauteur de 20 pieds. Nous fûmes souvent obligés d'attendre qu'on coupât le bois, avant de pouvoir passer même à pied : la route ne paraissait guère avoir été fréquentée depuis la grande invasion de 1807. Des crânes humains, disséminés dans cette sombre solitude, attestaient encore le massacre.

« Nous nous arrêtâmes à un endroit où notre guide Quamina était occupé d'abattre le taillis, pour se préparer une couche et à ses femmes; les porteurs fantins, persistant toujours dans leur malignité, étaient allés en avant avec nos provisions et nos effets. Le sol de notre gîte était très-humide, il fourmillait de reptiles et d'insectes. Nous eûmes beaucoup de peine à entretenir nos feux, dont la visite d'une panthère nous fit sentir plus vivement la nécessité. Un animal qui, suivant les naturels, res-

semble à un petit cochon et habite les arbres, poussa toute la nuit des cris perçans, et de temps à autre un sanglier courut presque sur nous en grognant à travers la forêt, comme s'il était poursuivi. »

Après avoir ainsi traversé le territoire désolé des Fantins, où néanmoins la nature déployait ses charmes avec une richesse et une majesté infinie, ils pénétrèrent dans le pays d'Assin ou d'Axim, tributaire d'Ashienty. Ce ne fut pas sans une profonde terreur que les Fantins de l'escorte s'étaient résolus à entrer dans les forêts de l'intérieur, ni sans avoir tâché de se les rendre moins redoutables en offrant un sacrifice aux esprits des bois. Leur répugnance était encore fortifiée par un motif d'une nature bien différente : habitant le long des côtes, ils avaient été jusqu'alors en possession de transmettre aux nations de l'intérieur, particulièrement aux Ashientins, les marchandises européennes. Ils concevaient fort bien qu'une communication immédiate entre les Anglais et les Ashientins détruirait radicalement un trafic si lucratif pour eux ; et ils étaient déterminés à essayer de mettre à cette commu-

nication tous les obstacles possibles. Leur opposition, d'abord passive et bornée à beaucoup de mauvaise volonté, dégénéra vers la fin en une résistance ouverte. Malheureusement, la faiblesse de caractère du commandant anglais, et le découragement qu'excitaient déjà en lui les difficultés du voyage, augmentaient encore le danger de ces dispositions; mais la fermeté inébranlable de M. Bowdich et de ses jeunes compagnons en triomphèrent. Aux yeux de toute cette troupe de sauvages insubordonnés, ils osèrent arracher aux chefs des Fantins leurs baguettes d'or, marque distinctive de leur dignité, et les remirent en des mains plus fidèles. Une punition sévère, mais non cruelle, exercée sur un des plus mutins fit rentrer tout le reste dans le devoir, et la caravane continua sa route, sans avoir désormais à craindre d'autres obstacles que ceux que la nature physique présente dans ces contrées sans communication. Cette jalousie des naturels de la côte pour le trafic des marchandises d'Europe, est le premier danger que doivent rencontrer tous les voyageurs qui veulent pénétrer dans l'intérieur du pays,

et il ne cesse même jamais pour eux ; il les accompagne dans toute leur route, car des motifs de méfiance pareils existent entre les chefs despotiques des différentes peuplades, et surtout ils existent au plus haut degré chez les Maures qui, répandus dans toutes les parties de l'Afrique, sont de temps immémorial en possession d'y transporter et d'y vendre tous les objets qui se tirent d'Europe ou du nord d'Afrique.

Le 5 mai les voyageurs atteignirent la frontière du royaume d'Ashienty. Quesha, la première ville ou bourgade qu'ils rencontrèrent est sur le *Bohmen*, petite rivière renommée pour inspirer de l'éloquence. Les Ashientins y vont en grand nombre tous les ans pour s'en abreuver. Son eau, très-limpide, coule sur un lit de gravier; elle avait 3 pieds de profondeur sur 8 verges de largeur. »

La contrée était toujours couverte, mais bien arrosée, très-populeuse et remplie de cités. Le chemin, plus régulièrement frayé, était net comme une allée de parc et quelquefois large de 8 pieds.

« A Fohmenny, ville située au-delà de Quesha, nous nous arrêtâmes un peu, dit

la narration, à la prière d'un vieillard vénérable qui nous servit du vin de palmier et des fruits. Il avait des manières très-agréables, et nous en fûmes plus fortement touchés d'apprendre que sa vie était dévouée à quelque observance superstitieuse, et qu'il attendait alors seulement le résultat d'une requête adressée au roi pour en implorer la commisération, afin qu'il lui fût accordé de mourir dans sa propre ville, et de ne point faire, avec ses infirmités, le voyage de la capitale pour subir l'exécution. Il causa gaiement avec nous, se félicita d'avoir vu des hommes blancs avant sa fin, et fit les honneurs de la table avec beaucoup de dignité. Sa tête fut apportée à Coumassie le lendemain de notre arrivée. »

A deux milles d'Agogou, ils franchirent le marais qui forme de Coumassie une île; il a de ce côté 40 verges de large et 5 pieds de profondeur. L'ambassade n'était plus qu'à un mille de la capitale lorsque son approche fut annoncée au roi, qui lui fit marquer son désir qu'elle demeurât à un petit bourg, appelé Patiasou, jusqu'à ce qu'il eût fini de se laver, ajoutant qu'il enverrait

des officiers pour la conduire en sa présence.

« A deux heures, poursuit la relation, nous fîmes notre entrée dans Coumassie, en passant sous un fétiche ou sacrifice d'une brebis morte, suspendue dans de la soie rouge entre deux hautes perches. Plus de 5 mille personnes, la plupart guerriers, nous accueillirent avec les démonstrations les plus tumultueuses, mêlant à leurs cris sauvages le bruit discordant des cors, des tambours, des sonnettes, des timbales et d'autres instrumens militaires qu'ils fesaient résonner avec une ardeur presque frénétique. Enveloppés par l'épaisse fumée que produisaient les décharges continuelles de mousqueterie, nous ne pûmes bientôt discerner que le premier plan du tableau. On nous arrêta pour voir les chefs exécuter leurs danses pyrrhiques au centre d'un cercle formé par leurs soldats. Une multitude confuse de pavillons anglais, hollandais et danois furent agités et tournés en tous sens : ceux qui les tenaient couraient en gambadant, de côté et d'autres, avec un emportement d'enthousiasme, égalé seulement par les transports des chefs

qui les suivaient en déchargeant leurs mouquetons luisans si près, qu'un pavillon prenait de temps en temps feu, puis s'élançaient hors de la fumée avec toutes les grimaces et les contorsions de vrais maniaques. Dans l'intervalle les guerriers de l'enceinte continuaient toujours de tirer derrière nous. Les chefs portaient des bonnets militaires assujétis sous le menton avec des cordons de cauris ; des cornes de bélier dorées s'y projettaient sur le devant, et latéralement d'immenses panaches de plumes d'aigle formaient des saillies tout-à-fait démesurées. Leur veste, de drap rouge, était couverte de fétiches et de saphies en or et en argent, et d'étuis brodés de presque toutes les couleurs, mêlés de clochettes en cuivre, des cornes et queues d'animaux, de coquilles et de couteaux qui frappaient contre leurs corps à chaque mouvement. De longues queues de léopard leur pendaient du dos par-dessus un petit arc couvert de fétiches. Ils avaient de larges pantalons de coton, et de grandes bottes d'un cuir rouge-mat qui leur montait jusqu'à mi-cuisse, et étaient rattachées par des chainettes à leur ceinturon ou

il était conduit au moyen d'une corde, passée au travers de ses narines, par des exécuteurs que rendaient plus hideux encore d'énormes bonnets noirs à longs poils hérissés. Les voyageurs, furent bientôt délivrés de cet aspect horrible, en obtenant la permission de se rendre auprès du roi. Une rue très-large, et longue d'environ un quart de mille les conduisit à la place du marché.

Quoique ce qu'ils avaient déjà vu de population et d'armes eût fort élevé leur attente, ils n'étaient nullement préparés au spectacle qui se développa tout-à-coup à leurs regards. Une étendue de près d'un mille en circonférence était couverte d'une foule aussi richement que singulièrement parée. Le roi, ses tributaires, ses capitaines resplendissaient dans l'éloignement avec une suite aussi nombreuse que variée, et séparée de l'ambassade par une masse serrée de guerriers qui semblaient rendre son approche impossible.

Les rayons du soleil brillaient de toutes parts sur une telle multitude d'ornemens d'or que la vivacité de leur réflexion devenait presque aussi insupportable que

l'étouffante chaleur de l'air. A l'apparition des Anglais, plus de cent troupes de musiciens sonnèrent tout-à-la-fois les fanfares de leurs différens chefs : les éclats bruyans d'un nombre infini de cors, de tambours et d'instrumens de métal ne cessaient de se faire entendre par intervalles que pour laisser succéder, à leurs mâles accens, les sons plus doux de longues flûtes réellement harmonieuses, et très-heureusement alliées à un autre instrument agréable, ayant l'air d'une cornemuse sans bourdon. On voyait en même-temps s'agiter dans les airs au moins cent parasols ou dais, assez larges pour couvrir chacun trente personnes, faits de drap écarlate ou d'étoffes de soie des couleurs les plus éclatantes, et surmontés de croissans, de pélicans, d'éléphans, de barillets, d'épées et d'autres armes en or ; ils étaient de diverses formes, la plupart en dôme, bizarrement découpés aux bords, ou garnis de franges, dans lesquelles de petits miroirs se trouvaient enchâssés ; à quelques-uns se projettaient, sur le devant, la proboscide et de petites dents d'éléphans ; d'autres, en petit nombre, étaient recou-

verts de peaux de léopards et garnis de divers animaux empaillés. Au fond s'élevaient les palanquins de parade, semblables à de longs berceaux d'enfant, dont les montans posaient sur les têtes des porteurs ; les oreillers et les coussins étaient couverts de taffetas cramoisi, et les plus riches draperies pendaient sur les bords. D'innombrables petits parasols, rayés de différentes couleurs, comblaient les intervalles, tandis que plusieurs gros arbres relevaient l'effet de cet éclat factice par le contraste des douces teintes de la nature (1).

Les messagers du roi, distingués par des plaques d'or sur la poitrine, firent place à l'ambassade, et elle commença sa ronde, précédée de héraults d'armes et de drapeaux britanniques. S'étant mis en devoir de prendre la main à chaque chef, les voyageurs eurent le loisir d'examiner bien les costumes.

Les vêtemens des chefs et des principaux officiers de leur suite étaient fabriqués dans le pays, et devaient être d'un prix

---

(1) *Discolor undè auri per ramos aura refulsit.*

exorbitant, par la quantité de soieries étrangères qu'il avait fallu défiler pour les tisser ensuite avec cette diversité de couleur et de forme : ils étaient prodigieusement amples et lourds, et rejetés sur l'épaule exactement comme la toge romaine. Un petit filet de soie ceignait généralement leurs tempes, et des amulettes moresques, chèrement acquis, étaient appendus à des colliers d'or d'un travail torturé. Quelques-uns portaient des colliers entièrement de grains d'aggry, qui leur descendaient jusqu'au nombril ; leurs genoux étaient entourés d'une bande d'or et de verroterie, à laquelle tenaient plusieurs cordons des mêmes matières; de petits ronds d'or semblables à des guinées, des bagues et des figures d'animaux étaient assujéties autour de leurs chevilles. Leurs sandales étaient de cuir vert, rouge, ou très-beau blanc. Des anneaux et des masses brutes d'or natif, leur chargeaient tellement le poignet gauche qu'ils étaient obligés de l'appuyer sur la tête d'un de leurs plus jolis pages. De toutes parts des pipes et des tuyaux d'or et d'argent ébouissaient les yeux. Des têtes de loups

et de béliers en or, de grandeur naturelle étaient suspendues aux poignées d'or des épées que l'on portait en grand nombre autour de chaque chef; les lames de ces épées étaient configurées comme des becs arrondis et mouillées de sang. Les gaînes étaient faites en peau de léopard ou avec une écaille de poisson à surface chagrinée.

La richesse et la diversité des instrumens militaires répondaient à cette magnificence barbare. Les grosses caisses des tambours étaient ornées tout autour par les os des cuisses de leurs ennemis et décorées de leurs crânes; un homme les portait sur sa tête et deux autres y battaient. On promenait des doigts mouillés sur les timbales qui posaient à terre; elles étaient recouvertes de peaux de léopards. Aux poignets des joueurs pendaient des clochettes et des pièces de fer singulièrement travaillées qui résonnaient fortement. Les petits tambours étaient suspendus au cou avec des écharpes d'étoffe rouge; les cors, formés de dents de jeunes éléphans, étaient ornés d'or au bec et de mâchoires de victimes humaines.

Sur les épaules des grands se balançaient

les plumes d'aigle de leurs casques ou bonnets de guerre, et de larges éventails de plumes d'autruche étaient agités autour d'eux. Immédiatement derrière leurs sièges, faits en bois noir presque recouvert de marqueterie d'ivoire et d'or incrusté, se tenaient leurs plus beaux pages, portant des corselets de léopard, couverts de coquilles sphéroïdales d'or, et tout hérissés de petits couteaux à gaînes d'or et d'argent et à manches d'agathe bleue; par en bas pendaient des gibernes de peau d'éléphant, ornées de la même manière; un grand glaive à poignée d'or était fixé derrière l'épaule gauche; des écharpes de soie et des queues de cheval, la plupart blanches, descendaient des bras et de la ceinture: leurs longs mousquets danois avaient de larges rebords d'or à de petites distances, et la monture était ornée de coquilles. Derrière les sièges de quelques-uns se trouvaient de forts jolies filles tenant des bassins d'argent. Leurs chaises, très-soigneusement ciselées et garnies généralement de deux grandes sonnettes, étaient placées en évidence sur les têtes de favoris, et des groupes de petits enfans rangés

et de béliers en or, de grandeur naturelle étaient suspendues aux poignées d'or des épées que l'on portait en grand nombre autour de chaque chef; les lames de ces épées étaient configurées comme des becs arrondis, et rouillées de sang. Les gaînes étaient faites en peau de léopard ou avec une écaille de poisson à surface chagrinée.

La richesse et la diversité des instrumens militaires répondaient à cette magnificence barbare. Les grosses caisses des tambours étaient fortifiées tout autour par les os cruraux de leurs ennemis et décorées de leurs crânes; un homme les portait sur sa tête, et deux autres y battaient. On promenait les doigts mouillés sur les timballes qui posaient à terre; elles étaient recouvertes de peaux de léopards. Aux poignets des joueurs pendaient des clochettes et des pièces de fer singulièrement travaillées, qui résonnaient fortement. Les petits tambours étaient suspendus au cou avec des écharpes d'étoffe rouge; les cors, formés de dents de jeunes éléphans, étaient ornés d'or au bec et de mâchoires de victimes humaines.

Sur les épaules des grands se balançaient

de satin blanc richement bordées d'une broderie à paillettes, avec des pantalons et des chemises de soie, et de grands turbans de mousseline blanche, garnis au bord de pierres précieuses. Leur suite portait des bonnets et turbans rouges, avec de longues chemises blanches descendant sur les pantalons; ceux d'un rang inférieur avaient des turbans d'étoffe bleue foncée. Ils levèrent lentement les yeux sur les Anglais, lorsque ceux-ci passèrent devant le front de leur troupe, et les suivirent d'un regard malveillant.

Enfin le redoublement des fanfares, le bruit étourdissant des tambours, et la symphonie plus riche des entr'actes annoncèrent aux voyageurs qu'ils approchaient du roi: déjà ils passaient entre les officiers de sa maison; le chambellan, le grand cor de chasse d'or, le chef des messagers, celui des exécutions royales, le chef du marché public, le gouverneur des sépultures royales, le chef de la musique étaient assis au milieu d'un cortège brillant qui annonçait leur dignité et l'importance de leurs charges. Derrière le contrôleur de la bouche, on portait un grand nombre

de petites pièces de service de table couvertes de peaux de léopard, et devant lui étaient étalées un grand nombre de pièces massives d'argenterie, des aiguières, des bowls à punch, des bouilloires, des cafetières, des cabarets, et un grand vase aussi d'argent, garni de poignées pesantes et de pieds à griffe, qui paraissait destiné à brûler du parfum; le tout semblait de fabrique portugaise. L'exécuteur de la haute justice, homme d'une immense stature, avait sur la poitrine une cognée d'or massif; devant lui on portait le billot de mort, tâché de grumeaux de sang et en partie couvert d'une couche de graisse humaine. Les quatre interprètes du roi, aussi richement vêtus qu'aucun des autres chefs, se distinguaient par les verges d'or, signes de leur office, que l'on portait de toutes parts en faisceaux autour d'eux. Le chef de la trésorerie ajoutait à sa magnificence propre, celle que lui donnait la richesse de son maître: les boîtes, les mesures et le poids étaient d'or massif.

En allant recevoir successivement la main du roi, les envoyés eurent le loisir de l'examiner. Son maintien, dit M. Bow-

dich, fixa d'abord mon attention ; une dignité naturelle chez des princes qu'il nous plaît d'appeler barbares, ne laisse pas d'intéresser vivement. Ses manières étaient majestueuses et courtoises à la fois, et jamais la surprise ne lui fit quitter un moment la contenance du monarque. Il paraissait avoir environ 38 ans, un peu de corpulence et l'air doux. Il portait sur la tête un diadême à pointe, élégamment peint en blanc sur le devant ; une tresse de grains d'aggry autour des tempes ; un collier de coquilles spirales enfilées par leur large bout ; sur son épaule droite un cordon de soie rouge où pendaient trois saphies dans des étuis d'or ; des bracelets richement faits avec des aggrys et de l'or, une multitude de bagues aux doigts. Son habit était de soie verte-foncée, avec des espèces d'épaulettes à torsades, et une décoration ressemblant à une rose épanouie dont les feuilles, s'élevant les unes au-dessus des autres, lui couvraient la poitrine entière. Ses jarretières étaient de grains d'aggry. Ses sandales, d'un beau cuir blanc, étaient attachées autour des chevilles avec des cordons, garnis d'ornemens d'or du

travail le plus délicat, de petits tambours, caisses, tabourets, épées, fusils, oiseaux etc., groupés ensemble, et soutenant sur le coude-pied de petits étuis d'or et d'argent. Il occupait une chaise basse richement ornée d'or, et portait au pouce et à l'index une paire de castagnettes d'or qu'il fesait claquer pour commander le silence. Tout autour de lui éclatait d'or et de pierreries. Les courtisans portaient de larges étoiles, des croissans et d'autres décorations d'or solide.

Après avoir terminé leur course, éblouis, harassés, étouffant de chaleur, au lieu d'être conduits à leur logement, ils furent invités de s'asseoir à quelque distance sous un arbre, pour recevoir à leur tour les civilités de l'assemblée.

« Petit à petit, poursuit l'auteur, la musique frappait plus distinctement nos oreilles ; les fanfares des instrumens guerriers reprenaient avec force après les doux refrains des flûtes : les fastueux dais semblaient danser dans une longue perspective, et se déployaient largement lorsqu'ils vinrent plus près avec un mouvement de hausse et de baisse, produit par les sauts des

porteurs ; dans les intervalles flottaient des pavillons et des bannières : enfin parurent les chefs dans leurs palanquins cramoisis parmi des groupes de mousquetaires. Arrivés à 30 verges de nous, ils miren tpied à terre ; leurs officiers les précédaient avec les glaives à poignets d'or ; un corps de soldats suivait armes renversées, ensuite venaient leur bandes de musiciens, leurs cannes d'or, leurs pipes et leurs queues d'éléphant. Les chefs, entourés d'une petite garde sous leur parasol, étaient généralement soutenus au milieu du corps par leur esclave favori, tandis que des officiers leur criaient à l'oreille leurs exploits et leurs titres d'honneur, répétés avec des voix de stentor par ceux qui les précédaient et les suivaient. De vieux capitaines d'un rang secondaire se fesaient porter sur les épaules d'un esclave fort. Mais un spectacle plus singulier fut offert par les chefs tout jeunes, âgés en partie seulement de cinq ou six ans, qui, écrasés sous le poids de leurs ornemens, étaient portés de la même manière sous leurs dais, environnés de toute la pompe des cabocirs. On y distingua le petit-fils d'un chef traître, que le roi avait placé

généreusement sur le siége de son ennemi. Une troupe d'hommes à fétiches, (prêtres), tournoyait en cercle autour d'eux avec une vîtesse étonnante à mesure qu'ils passaient. Leurs propres attitudes étaient aussi variées que leurs ornemens ; les uns dansaient avec une bouffonnerie irrésistible, d'autres avec les gestes et l'attirail du défi. Un chef distingué exécuta pendant quelques minutes, devant nous, la danse de guerre, avec une grande lance qui nous rasa à chaque tour qu'il fesait ; mais la plupart passèrent avec ordre et dignité, les uns en glissant une sandale, les autres toutes les deux ; d'autres encore, en fesant une pirouette après avoir pris chacun de nous par la main ; devant d'autres les gens de leur suite se mettaient à genoux en jetant de la poussière sur leurs têtes, et les Maures nous donnèrent, en apparence, la bénédiction. Les messagers du roi qui étaient postés près de nous, ayant leurs longs cheveux pendans et tordus comme les mêches d'un faubert, passèrent précipitamment sans beaucoup de cérémonie : en effet il était près de huit heures, avant que le roi s'approchât.

« C'était une belle nuit étoilée ; les flambeaux qui le précédaient fesaient ressortir avec une splendeur tempérée la magnificence de ces décorations royales, et rendaient les trophées militaires plus effrayans. Les crânes de trois chefs qui avaient été ses ennemis les plus opiniâtres lors de son avénement au trône, ornaient le plus gros tambour ; mais les vases où les valets trempaient leurs torches étaient d'or. Il s'arrêta pour nous demander une seconde fois nos noms, et pour nous souhaiter une bonne nuit ; son discours était gracieux et posé : il était accompagné de ses tantes, de ses sœurs et d'autres personnes de sa famille. Une multitude de chefs le suivait, et nous ne pûmes nous retirer que long temps après. Nous estimâmes à trente mille le nombre des guerriers qui parurent dans cette cérémonie. »

On conduisit l'ambassade à une file de bâtimens spacieux, mais délâbrés, ayant appartenu au fils d'un des rois précédens, et dont le possesseur s'était détruit assez récemment dans un âge avancé, parcequ'il ne pouvait supporter davantage le poids de son infortune.

Après une si brillante réception, on devait s'attendre que le roi d'Ashienty aurait les meilleurs procédés envers ses ambassadeurs ; mais sa majesté noire paraît être un négociateur aussi adroit que ses voisins plus policés, et quelques petits incidens, amenés peut-être à dessein, le mirent dans un courroux prodigieux. Car, nous apprenons dans le Journal des Savans par M. Biot, qui a reçu des éclaircissemens à cet égard de M. Bowdich lui-même, que la même politique étrangère qui avait précédemment armé ce roi contre les Anglais, les attendait à sa cour, et que cette politique trouvait un puissant appui dans la jalouse méfiance des Maures qui, jusqu'alors, ayant joui d'une grande influence politique, religieuse et commerciale, sentaient bien que ces avantages leur seraient nécessairement enlevés par une alliance directe entre le roi et la compagnie anglaise. Aussi, suivant la même autorité, tous les ressorts que l'astuce peut faire jouer auprès d'un despote, tout ce que l'esprit de séduction et d'intrigue peut imaginer de souplesse, enfin tout cet art des cours que l'intérêt développe aussi bien parmi les féroces sui-

vans d'un roi sauvage que parmi les courtisans polis des princes d'Europe, fût mis en usage pour rompre les succès des envoyés britanniques. On trouva le moyen de donner contre eux des soupçons au roi, de lui représenter quelques circonstances de la conduite du gouverneur de Cape-Coast Castle comme injurieuse pour sa personne; enfin, de lui faire regarder l'envoi même des Anglais à sa cour comme un piége qui couvrait les plus perfides desseins.

Quoi qu'il en soit, dans le palaver suivant, sa majesté se trouva piquée de l'offre d'une rétribution de « quatre ackies », au lieu de quatre onces par mois, que le roi d'Anamaboe et le chef des Braffos, deux peuplades fantines, étaient disposés à lui transmettre au nom de la Compagnie. Il accusa les hommes blancs d'être venus « pour couvrir sa face de honte, ce qui lui brisait le cœur », et leur rappela qu'il avait le pouvoir « de leur en faire autant qu'aux Fantins, et d'envoyer seulement un officier pour avoir toutes leurs têtes. » En voyant la fureur du roi, qui prit sa barbe dans sa bouche, y mordit; et, s'élevant soudain de son siége, s'écria : Shienty-fou! Shienty-fou! Ah! Ah! » puis,

secouant ses doigts après les ambasadeurs, ajouta : « Si un homme noir m'eût annoncé pareille chose, je lui eusse fait couper la tête sur-le-champ. » En entendant le roi pousser de telles menaces, et accabler généralement sa nation des plus vifs reproches, le commandant d'Acra, chef de la mission, perdant la tête, ne sut que s'excuser sur l'innocence de ses intentions personnelles, et demanda la permission de s'en retourner à Cape-Coast pour éclaircir l'affaire. Cette faiblesse étant naturellement prise pour un aveu formel, le roi, enflammé de colère, le renvoya de sa présence, ses conseillers devinrent bruyans; dans l'instant on donna de tous les cors, les officiers se levèrent tous et saisirent leurs glaives à poignet d'or, le premier chef arracha à M. Tedlie son épée du fourreau, une multitude de dais s'accumulèrent dans l'arrière-ligne comme si quelque personnage important était arrivé, partout il n'y eut qu'agitation, colère, impatience. Les chefs jeunes et vieux se précipitèrent vers le roi et s'écrièrent : « Roi, vous êtes par trop outragé! Partons cette nuit même, et tuons tous les Fantins, et brûlons toutes

les villes sous les forts ! » Ensuite ils se présentèrent successivement tous, avec leurs bandes de musiciens et leurs suites, et, se courbant devant le roi, reçurent son pied sur leur tête ; puis, chacun dirigea son épée vers le roi qui tenait en l'air les deux premiers doigts de la main droite, et jura par la tête du roi, de marcher la même nuit avec l'armée, et de lui apporter les livres et les têtes de tous les Fantins. Chaque officier donnait force à son serment à sa propre manière, les uns d'un ton grave d'autres en ridiculisant les envoyés.

Tout était fini pour les Anglais, et leur vie même était en grand péril, lorsque M. Bowdich et ses deux jeunes compagnons se décidèrent à prendre sur eux seuls la conduite et la responsabilité d'une affaire si désespérée. Ayant prévenu de leur résolution M. James, jusqu'alors leur chef, ils demandèrent à parler encore une fois au roi ; ce qui leur étant accordé, sans doute parce qu'on les croyait perdus sans ressource. M. Bowdich prit la parole d'une manière solennelle ; repoussa les soupçons élevés contre les desseins et la conduite du gouverneur général, et, pour preuve de

la vérité de ses assertions, ils annonça que son intention était de renvoyer M. James à Cape-Coast avec l'escorte de Fantins, et de rester seul avec ses deux compagnons entre les mains du roi à Coumassie, jusqu'à ce que les différends qui s'étaient élevés fussent aplanis. Cette démarche franche et hardie releva tout-à-coup le crédit des envoyés ; leur offre fut acceptée, et ils s'empressèrent aussitôt de la mettre à exécution. En même temps, ils écrivirent au général pour lui exposer le parti qu'ils s'étaient cru obligés à prendre, et, en se soumettant à sa justice, ils ajoutèrent ces nobles paroles : « Toutefois, si d'après votre réflexion et la connaissance plus approfondie que vous avez de l'état des choses, vous jugez que la demande du roi des Ashientins ne peut pas s'accorder avec votre bonne foi et votre honneur, l'histoire de notre pays a fortifié nos ames par l'illustre exemple de Vansittart et de ses collégues, lorsque, en se trouvant placés dans une position pareille à la nôtre, à une époque où le commerce anglais avec l'Inde était dans un état aussi précaire que

l'est aujourd'hui celui de l'Afrique, ils écrivirent au conseil de la Compagnie cette dernière demande que nous répétons pour nous-mêmes : « Ne mettez point notre vie en balance avec l'honneur et les intérêts de notre patrie ! » Un cœur élevé doit avoir un vif plaisir à exprimer des sentimens si magnanimes ; mais il faut une grande force d'ame et une rare constance pour les éprouver encore en présence d'une mort certaine, et qui doit être accompagnée de tous les tourmens que peut inventer la plus ingénieuse barbarie. Notons que l'homme qui écrivit cette dépêche avait vingt-trois ans.

Un si haut dévouement ne pouvait être qu'approuvé : il le fut. Les torts apparens ou réels dont se plaignait le roi des Ashientins, furent expliqués ou réparés, et M. Bowdich reçut du gouverneur général l'ordre de prendre le commandement de la mission qu'il avait sauvée. Son courage, sa noble franchise, ses hautes qualités, et jusqu'à sa jeunesse, lui concilièrent l'estime et l'amitié du roi, désarmèrent même la jalousie des Maures, et amenèrent enfin la conclusion d'un traité d'amitié et de

commerce, aussi honorable qu'avantageux pour les Anglais.

A la première audience que M. Bowdich obtint du roi, laquelle eut lieu, selon l'usage, en présence des grands de sa cour, ce prince lui demanda, ou plutôt lui fit demander par ses ministres, d'où il venait et quel dessein l'avait amené dans son royaume? M. Bowdich, comme un autre Colomb, se mit à décrire en termes magnifiques la puissance et la richesse de l'Angleterre, le nombre et la valeur de ses soldats, la perfection de ses arts, enfin la multitude de ses vaisseaux courant toutes les mers, et allant porter les produits de son industrie dans toute les parties du monde. « Nous sommes, ajouta-t-il, venus de notre patrie pour vous faire part de tous ses bienfaits, pensant que les répandre chez tous les peuples, est le plus noble hommage de reconnaissance que nous puissions offrir au Dieu à qui nous les devons. » Ce motif, reprit le roi, ne saurait être le véritable. Je vois bien que vous êtes fort supérieurs aux Ashientins pour l'industrie et les arts; car, dans le fort de Cape-Coast même, qui n'est qu'un petit établissement,

vous avez beaucoup de choses que nous ne savons pas fabriquer : mais il existe ici, dans l'intérieur, un peuple, celui de Kong, qui est aussi peu civilisé, comparativement à nous, que nous le sommes comparativement à vous-même. Il ne sait ni fabriquer des ornemens d'or, ni bâtir des habitations commodes, ni tisser des vêtemens : cependant, il n'est pas un seul de mes Ashientins, même des plus pauvres, qui voulût quitter sa maison pour l'unique but d'aller instruire le peuple de Kong : maintenant, comment voulez-vous me faire croire que c'est seulement pour un motif aussi frivole que vous avez quitté cette Angleterre si belle et si heureuse, que vous avez traversé une grande étendue de mers, entrepris par terre un voyage pénible et dangereux, renoncé à coucher dans un lit, à jouir de toutes les douceurs de la vie, et qu'enfin vous êtes venu vous mettre ici prisonnier dans mes mains, au hasard de vous faire couper la tête ! » L'argument était, comme on voit, assez vif. Il fut réitéré le lendemain devant l'assemblée publique de tous les chefs militaires, et, avant que M. Bowdich pût y répondre, un des mi-

nistres maures se leva, s'approcha du roi, lui dit tout bas quelques paroles, après quoi ce prince ajouta : « Et si telles sont aujourd'hui les desseins de votre nation, pourquoi donc en avez-vous agi si différemment dans l'Inde ? Le jeune négociateur, sans se déconcerter, allégua une différence dans les vues actuelles du gouvernement, fit valoir la dissemblance des circonstances, la nécessité où l'on s'était trouvé de recourir à une défense légitime ; enfin il finit par persuader. Mais cette anecdote suffit pour montrer que le roi des Ashientins n'était pas si mal informé de ce qui se passait hors de son royaume.

Dès-lors la bonne harmonie se rétablit, la négociation prit une nouvelle activité, et un aspect des plus favorables. M. Bowdich reçut continuellement des présens en or et en provisions du roi et des principaux cabocirs. Il y a plus, le roi honorait fréquemment la députation de sa visite, et prenait beaucoup de plaisir à voir les productions des arts européens. La conversation des envoyés le charmait, disait-il, et l'intéressait par-dessus tout. Ils lui parlaient de tant de choses dont les hommes

noirs n'avaient jamais eu la moindre connaissance ! Pourtant un jour, après avoir examiné quelques gravures botaniques, il observa que les Blancs voulaient savoir tant de choses qu'ils finiraient par en perdre la tête.

Le roi d'Ashienty est représenté, par M. Bowdich, comme un prince ambitieux, mais habile, juste, affable, curieux, attentif. Il a reculé les limites de son royaume et augmenté par là ses revenus et sa puissance. Il s'est montré enclin à l'humanité, en diminuant le nombre des victimes aux funérailles de sa mère, malgré l'opposition des quatre grandes familles qui forment l'aristocratie du royaume. Il a de la dignité dans le maintien, et prend un soin particulier pour ne pas compromettre cet avantage aux yeux des personnes qui s'approchent. Deux fois il congédia les envoyés sans les avoir vus, et s'excusa, la première fois, sur ce qu'il s'était mis dans une violente colère depuis l'invitation qu'il leur avait adressée ; la seconde, sur ce que la réception de nouvelles fort désagréables l'avait porté à boire plus qu'il n'aurait dû au moment d'entendre d'aussi « éminens

personnages. » Souvent aussi, lorsqu'il voulait venir les voir, ses courtisans l'arrêtaient en lui représentant qu'il ne convenait pas à un si grand roi d'aller chercher des étrangers ; qu'au contraire il était de sa dignité de les mander auprès de lui et de les faire même long-temps attendre avant de les introduire dans son palais. Mais le bon sens du roi, joint à l'affection qu'il semblait porter personnellement à M. Bowdich, l'emporta sur toutes les intrigues.

Informé qu'un Aschientin était mort sous le fouet, au fort de Cape-Coast-Castle, par l'ordre du gouverneur, Say-Toutou. Quamina fit répondre en ces termes à la lettre où celui-ci se plaignait que la calomnie lui eût imputé un acte aussi barbare : « Le roi vous assure qu'il a un tel désir de voir s'établir l'union permanente des Angla iset des Ashientins, que, loin de souffrir qu'elle fût empêchée ou seulement retardée par la mort d'un de ces dern iers, il ne s'embarrasserait point quand mille d'entre eux eussent été, par votre ordre, fustigés jusqu'à perdre la vie, connaissant trop bien l'insolence des basses classes de

ce peuple, qui n'est pas moins pour lui que pour vous un sujet de déplaisir et d'impatience. »

En effet, le roi mit, le 29 août, sa marque au bas d'un projet d'arrangement commercial, ou, pour parler avec M. Bowdich le langage diplomatique, les préliminaires d'un traité général furent signés par le roi en son conseil. Cet événement avait été précédé, quatre jours auparavant, d'un festin donné aux envoyés par le monarque noir dans sa maison de plaisance de *Sallagha*, à peu de milles de Coumamassie. « Le roi, dit la relation, nous reçut sur la place de marché, et, s'informant avec sollicitude si nous avions déjeuné, ordonna d'apporter des rafraîchissemens. Après nous être entretenus quelque temps, nous fûmes menés à la campagne dans une maison disposée pour notre réception.

« En attendant l'heure de se mettre à table, nous fîmes un tour de promenade, et causâmes avec les Maures qui se reposaient sous des arbres; le roi vint nous y joindre gaiement, et parut avoir oublié ses soucis. Vers les deux heures, on an-

nonça le dîner. Nous étions préparés à une surprise, mais la réalité surpassa notre attente. On nous guida, dans la partie orientale du bourg, à une porte de roseaux verts qui retenait la foule, et nous conduisit, par une avenue courte, au jardin, du roi, ayant l'étendue d'une des grandes places de Londres. Au centre du jardin étaient dressés quatre grands parasols en drap d'écarlate neuf, sous lesquels se trouvait la table du roi, haussée pour cette circonstance, et couverte de la manière la plus imposante; la vaisselle plate était bien arrangée, et des couteaux, des fourchettes et des cuillers d'argent mis abondamment. Au milieu, sur un grand plateau du même métal, figurait un cochon rôti, entouré de canards, de volailles, d'étuvées de viande et de poisson, de pois, de puddings, etc. D'un côté de la table, par terre, étaient divers potages et toutes sortes de légumes; de l'autre côté, symétriquement, des oranges, des ananas et d'autres fruits, du sucre-candi, des vins d'Oporto et de Madère, des eaux spiritueuses et des liqueurs hollandaises, avec des verres. Avant de nous mettre à

table, le roi se rendit auprès de nous, et dit, qu'étant venus lui faire notre visite, nous devions recevoir de sa part, le cadeau suivant: deux onces quatre akies d'or, une brebis et un grand porc pour les officiers, dix ackies pour les interprètes, et cinq akies pour nos valets.

« Jamais nous n'avons vu un dîner plus élégamment servi, et jamais nous n'en avons mangé un meilleur. Lorsque nous en marquâmes notre satisfaction, le roi fit appeler ses cuisiniers et leur donna dix akies. Le roi s'était placé à quelque distance avec un petit nombre de ses chefs, mais il venait continuellement nous voir et paraissait tout fier de la fête. Il conversa librement, et trouva beaucoup de plaisir à nos toasts qui furent : le roi d'Ashienty, le roi d'Angleterre; le gouverneur, les capitaines du roi; une perpétuelle union, (avec un discours obligé); le beau sexe d'Angleterre et d'Ashienty. » Après le dîner, le roi fit quelques question touchant l'Angleterre, et se retira comme nous, afin que nos valets pussent débarrasser la table sur sa demande expresse. A son retour, voyant qu'il restait

une partie des vins et des liqueurs hollandaises, il les remit à nos valets pour emporter, et ordonna de leur jeter la nappe et toutes les serviettes. Le cochon resté intact, et des volailles dont quelques-unes n'avaient pas été servies, furent envoyés à Coumassie pour notre souper. Nous prîmes congé du roi vers cinq heures ; il nous accompagna jusqu'à l'extrémité du bourg, nous y prit les mains et nous souhaita la bonne nuit. Nous rentrâmes dans la capitale à six heures enchantés de la partie de campagne que nous venions de faire. »
Certes, tout y rappelle si bien le temps de la belle chevalerie, que l'on ne croit guère lire l'histoire d'une ambassade à la cour d'un souverain nègre d'Afrique.

Le 7 septembre, le traité définitif fut solennellement ratifié. Après la déclaration usitée d'une paix et d'une bonne intelligence perpétuelles, il fut stipulé qu'un agent britannique résiderait constamment à Coumassie ; que le roi confierait l'éducation de ses enfans au gouverneur de Cape-Coast-Castle ; qu'il enverrait à la recherche du major Peddie et des Anglais qui l'accompagnaient dans l'intérieur du

continent africain, et que toute assistance possible serait accordée à cette expédition.

Le traité comprenait encore le roi de Dwabim, allié du roi d'Ashienty, et presque aussi puissant, mais dont l'indépendance périclite beaucoup par l'ambition de son redoutable ami.

M. Hutchison ayant été nommé résident, les autres membres de l'ambassade désirèrent de s'en retourner; mais on les retint toujours sous différens prétextes : enfin, las d'attendre, M Bowdich préféra de partir sans audience de congé, plutôt que d'endurer des délais dont il ne pouvait entrevoir le terme. Voici, avec ses propres paroles, le résultat de cette dérision.

« A peine eûmes-nous fait cinquante verges, que les tambours et les trompettes retentirent tout autour de nous, et que nous fûmes assaillis par une foule, portant des sabres et des mousquets, et ayant à la tête notre maître-d'hôtel Aboïdwy, qui, dès le premier assaut, saisit les bagages et le drapeau. Inquiet pour mes papiers ; et réfléchissant combien il serait dangereux de paraître intimidé par un tel outrage, il

m'importait de reprendre, surtout le drapeau. Je priai les officiers de ne tirer l'épée qu'au dernier moment; mais, avec les crosses de nos fusils, nous nous frayâmes une route jusqu'aux bagages et nous y accrochâmes, vigoureusement secondés par les soldats, les ouvriers et nos domestiques. Les Athiéniens ne fesaient point feu, ils nous attaquaient seulement avec leurs glaives et avec de grosses pierres. Nous nous maintînmes près d'un quart d'heure; mais nos bonnets et nos baudriers nous furent arrachés, et nous tombâmes souvent. Sur ces entrefaites, M. Tedlie, à qui l'on avait d'abord arraché du côté le sabre, qu'il recouvra, fut étourdi d'un coup qu'on lui porta sur la tête : comme, au surplus, nous étions tous très-meurtris, et que quelques-uns de nos gens avaient des coups de sabres, je me contentai de ravoir le drapeau, le sextant et les papiers. Nous nous retirâmes donc lentement vers notre demeure. Poursuivis encore là avec une fureur inconcevable, nous nous plaçâmes au passage, et nous dépêchâmes promptement, par une porte de derrière, des messages au roi, pour lui

faire dire que nous n'avions pas encore tiré nos épées, mais que nous y serions forcés à moins qu'il ne nous délivrât sur-le-champ. La bagarre n'admit aucune explication, aucun raisonnement; il ne nous restait que de nous défendre dans le passage, heureusement étroit. Le chef Aboïdwy, tout hors de lui, de rage et d'ivresse, au moment où je le repoussais, tâcha de me porter un coup qui faillit m'être fatal; mais, graces à la présence d'esprit d'un des soldats, il ne fit que m'effleurer la figure.

« Enfin nous fûmes degagés par Adoucy, le premier interprète, et par Yokokroko, chambellan du roi, qui accoururent avec les gens de leur suite. Rien ne peut égaler leurs servilité: ils voulurent jurer que le roi n'avait aucune part à cette affaire; ils firent comparaître Aboïdwy devant eux et le menacèrent du supplice. Je leur dis que je connaissais le pouvoir du roi, et que je n'étais pas leur dupe; qu'il nous avait détenus violement comme des prisonniers, et qu'il en porterait les conséquences. »

On voit par cette échauffourée, suite

d'une manière nouvelle de retenir un ambassadeur, que jusqu'à la fin la négociation ne fût pas exempte de ces nuages qui, dans les cours d'Europe, s'indiquent par des réserves et des froideurs pleines de politesse, mais qui, chez un despote Africain, s'expriment par des attaques et par des tentatives d'assassinats. La longanimité indomptable du jeune négociateur, et les avantages même qu'il sut prendre des obstacles injustes ou perfides qu'on lui suscitait, finirent par dissiper tous les orages. L'affaire fut accommodée par un compromis sans enquête ultérieure, et lorsque M. Bowdich se mît en route le jour convenu, le roi lui demanda de n'aller, ce soir, que jusqu'à Ogogou.

« Notre départ, dit la relation, offrit un brillant spectacle, par le reflet des ornemens du roi et de ses capitaines replendissans à la lueur des torches. Ils étaient assis sur une ligne longue et profonde, devant le palais, entourés de leur suite. Toutes leurs bandes de musiciens jouèrent à la fois au moment où nous saluâmes le roi en passant, et nous fûmes enveloppés dans la fumée de la mousqueterie. L'obscurité de

la forêt présenta soudain un contraste effrayant : en y cherchant notre chemin, nous fûmes épouvantés par les cris aigus et les rugissemens des bêtes féroces, comme si nous ne les eussions jamais entendus auparavant. Les torches qui devaient nous en garantir s'éteignirent lorsque nous traversâmes le marais qui avait alors 4 à 5 pieds de profondeur ; la pente, par laquelle on y descend de Coumassie, était brusque et pleine de rochers. Les interprètes et les soldats se perdirent dans la forêt, et n'arrivèrent à Ogogou que bien long-temps après M. Tedlie et moi. Les habitans étaient endormis, mais ils se levèrent de très-bonne grâce, arrangèrent pour nous la meilleure maison et allumèrent des feux. Le lendemain matin je reçus, des interprètes du roi, le paraphe d'or avec un long compliment, tendant à me dire, en dernière analyse, que je devais m'appliquer à montrer les mêmes dispositions et la même adresse à parler pour le roi d'Ashienty, dont j'avais fait preuve en parlant pour mon propre roi. Ce témoignage de leurs bons sentimens et de leur estime qu'ils ne

pouvaient avouer tant que nous étions antagonistes politiques, me fit plaisir.

« Après avoir passé par Sarrasou, où l'on nous rafraîchit libéralement avec le vin de palmier, nous nous arrêtâmes le soir à Assiminia. Nous y fûmes accueillis avec beaucoup d'hospitalité par le principal habitant, qui se gêna lui-même pour nous procurer un logement excellent, et nous servit quelques volailles. Le chemin était un bourbier presque continu, car la saison pluvieuse avait fortement commencé. Le lendemain nous nous rendîmes par Dadasey à Doumpassey. Une partie de nos gens passa la nuit dans les bois. Jeudi matin, le 6, nous eûmes une marche terrible à faire par les montagnes sur la frontière, jusqu'à Maïsie, la première ville du royaume d'Assin. La difficulté de trouver des vivres, avant qu'on fût revenu des plantations, nous y retarda jusqu'à quatre heures. Comme le trajet depuis Doumpassey avait été court, quoique très-fatiguant, je résolus de pousser jusqu'à Akrofroum pour gagner un jour. Les Ashientins, sachant combien les fortes pluies

avaient fait grossir les différentes petites rivières et rendu les chemins difficiles, me remontrèrent cela; mais j'avais si peur d'être arrêté par leur manie d'observer les bons et les mauvais jours en voyageant, que je ne voulus pas avoir l'air de leur céder, pour ne point les enhardir. Je leur dis de s'en retourner, et je partis sans eux; mais ils ne tardèrent pas à me suivre, en déclarant qu'ils perdraient leurs têtes s'ils nous quittaient. M. Tedlie, moi, un soldat et un Ashientin qui avait rang immédiatement après le capitaine, nous devançâmes les autres, et nous ne fûmes plus à portée d'être entendus d'eux lorsque la nuit nous surprit. Nous perdîmes quelque temps à tâcher de faire des torches pour écarter les bêtes féroces, et pour nous maintenir dans la juste direction; car nous marchions à travers un bourbier continu, et nous avions depuis long-temps laissé nos souliers. Un tornado violent éclata dans la nuit: nous ne pûmes plus entendre nos voix et fûmes bientôt séparés. Heureusement je me trouvai près de l'Ashientin qui, après m'avoir découvert, serra sa toge autour du corps, m'en donna le

bout, et prit son élan en me traînant après lui par les marécages et les rivières. Les éclats du tonnerre, les ténèbres et les rugissemens des bêtes féroces étaient effrayans, mais le fracas prolongé d'un gros arbre qui tomba très-près de nous pendant l'ouragan, le fut bien plus pour mes oreilles. L'Ashientin m'avait conduit ou plutôt charrié de cette manière jusqu'à minuit, selon mon idée, où totalement épuisé je lâchai son vêtement, m'affaissai sur mes jambes et m'endormis en tombant, avant de pouvoir seulement l'appeler. Je fus réveillé par ce guide fidèle, qui m'avait rejoint à tâtons, et placé sur le tronc d'un arbre en soutenant ma tête de son épaule : il me déclara que je périrais immanquablement si je restais à cet endroit, et nous nous remîmes à faire le canard. Au bout d'une heure nous franchîmes la dernière rivière qui était gonflée de plusieurs pieds et débordait considérablement. Cet effort fut mon dernier; le sommeil s'annonça comme un besoin si violent, si impérieux, qu'il parut absorber toute idée contraire, toute réflexion; j'eus un plaisir court mais indicible de céder à son

charme. Je dois avoir dormi plus d'une heure, transporté, par cet homme humain, du bord de la rivière, à un endroit plus sec dans la forêt et moins accessible aux torrens de pluie. A mon réveil, je l'aperçus auprès de moi, avec un compagnon et une torche. Il me prit sur le dos, et, dans trois quarts-d'heure à peu près, nous atteignîmes Akrofroum. Cet homme savait que j'avais sur moi plusieus onces d'or pour la subsistance de mes gens, parce que dans ces circonstances je ne pouvais compter sur les bagages. Anéanti, privé de connaissance, de mouvement, j'avais livré ma vie entre ses mains, et infestée qu'était la forêt de bêtes féroces, il eût, après une pareille nuit, facilement pu faire croire que j'en avais été dévoré. Cette idée s'était présentée confusément à mon esprit, et m'inquiéta aussi long-temps que la torpeur me laissa la faculté de sentir.

Il était environ deux heures du matin, et les habitans d'Akrofroum étaient tons plongés dans le sommeil ; car c'était une nuit trop rude pour une réjouissance nègre. Néanmoins je fus conduit tout droit à un apppartement sec et propre. On m'y ap-

porta une cuvette de cuivre pleine d'eau pour me laver, des fruits et du vin de palmier, un excellent lit de nattes et des coussins, ainsi qu'une quantité d'étoffes du pays pour m'en couvrir; car je me trouvais presque entièrement nu. M'étant roulé dans ces étoffes l'une après l'autre, jusqu'à ce que je fus d'une grosseur monstrueuse, je tombai dans une transpiration abondante, et j'en fus quitte avec une fièvre legère.

Vers midi, un soldat vint me donner l'espérance de revoir M. Tedlie qui, en effet, me rejoignit bientôt, après avoir laissé ses compagnons dans une fondrière où ils attendaient qu'il leur envoyât du secours de la ville. Notre joie fut réciproque, car l'unique trace qu'il avait eue de moi, n'était en aucune manière rassurante : c'étaient quelques débris de mes vêtemens, ramassés par un Ashientin dans la forêt. Il avait lui-même les pieds horriblement déchirés, et ses vêtemens tout en lambeaux lui firent m'envier la toge africaine que j'avais adoptée. Une autre partie de notre troupe arriva sur les quatre heures, et le reste, avec l'interprète

de Cape-Coast et le caporal atteignit Akrofroum seulement au coucher du soleil.

Quelques jours après, toute l'ambassade fut de retour à Cape-Coast. Un commerce florissant, en pleine activité, et d'un avantage signalé pour sa patrie, est aujourd'hui le résultat du dévouement et des efforts de M. Bowdich; mais le terme de sa mission politique n'est pas celui des services qu'il a rendus aux sciences et aux lettres. Admis dans l'intimité du roi, aimé du chef le plus distingué des Maures, considéré comme la seconde personne du royaume, respecté de tous les autres, on conçoit qu'il a pu recueillir sur les mœurs des Ashientins, sur la constitution de ce peuple, ses lois, son histoire, ses relations politiques et commerciales, ainsi que sur la géographie, la politique et les mœurs de l'intérieur de l'Afrique, une multitude de notions aussi précieuses par la confiance qu'elles méritent, qu'intéressantes par leur nouveauté. Quoique les hommes qu'il avait sous les yeux fussent, en beaucoup de points, des barbares livrés aux superstitions les plus stupides comme

les plus féroces, ils ne manquaient ni de sagacité, ni de connaissances positives sur tout ce qui tenait à l'intérêt de leur fortune ou de leur pouvoir; et ils étaient en état de fournir sur ces objets d'aussi bons renseignemens qu'auraient pu le faire les Européens les plus civilisés.

D'après une tradition, trop générale et trop récente pour pouvoir être révoquée en doute, il paraît que le royaume actuel des Ashientins fut fondé, vers le commencement du dix-huitième siècle, par un parti de guerriers venus de l'est. Le chef de ces guerriers, nommé *Saï-Toutou*, devint le roi du pays conquis, et ses premiers capitaines formèrent l'origine d'une aristocratie militaire dont le principal privilége, d'un prix immense dans ces mœurs barbares, était d'être à l'abri de toute peine capitale. Mais un des successeurs de ce prince nommé *Saï-Cadjo*, redoutant la trop grande influence des familles de ces premiers fondateurs, enleva leur rang à la plupart d'entre elles, et le transporta à d'autres familles indigènes qui lui étaient dévouées, de sorte qu'il affermit son pouvoir, en conservant ce rouage

essentiel de gouvernement. Ces familles sacrées, aujourd'hui au nombre de quatre, forment le second degré de l'autorité. Le troisième est l'assemblée des chefs militaires. Le reste de la population est soldat, ou esclave, ou vassal des grands, et se compose en très-grande partie du peuple primitivement subjugué: mais le gouvernement travaille sans cesse à effacer cette différence et à faire disparaître la trace de son origine étrangère; chose d'autant plus facile que, l'écriture n'étant pas connue du peuple, et n'étant même pratiquée à la cour que par les conseillers maures, il n'existe pas de monumens historiques écrits.

D'après des évaluations qu'il croit modérées, M. Bowdich porte la force militaire des Ashientins à 204 mille hommes; ce qu'il considère comme indiquant une population totale d'environ un million d'individus. Cette estimation pourtant paraît trop faible au premier coup-d'œil; mais il faut remarquer que, dans un pays ainsi gouverné, la force militaire doit comprendre tous les individus mâles en état de porter les armes; et, en suppo-

sant que leur âge s'étende de dix-huit ans jusqu'à quarante-cinq, on trouve en effet que leur nombre doit être d'environ deux cent mille sur une population totale d'un million : c'est à-peu-près la population de l'Écosse ; mais M. Bowdich croit que les Ashientins sont répartis sur une étendue de territoire deux fois aussi grande.

Leur gouvernement, quoique despotique jusqu'à la barbarie dans les détails, présente, dans les grandes affaires, le balancement de plusieurs pouvoirs : le roi est le maître absolu de l'administration intérieure ; les familles sacrées ne peuvent y influer que par leur crédit : mais elles participent de droit aux décisions qui intéressent la politique extérieure elles peuvent même alors arrêter les volontés du roi par un *veto* formel. La guerre seule se décide par le concours de trois pouvoirs, qui sont le roi, les familles sacrées et l'assemblée des chefs militaires.

En observant des formes aussi compliquées de gouvernement chez un peuple qui, d'ailleurs, diffère essentiellement de la race nègre par sa physionomie, autant que par ses mœurs et son intelligence ; en

trouvant chez ce peuple la connaissance très-perfectionnée de plusieurs arts, tels que le tissage, la broderie, la poterie, le travail des cuirs, celui des métaux, l'orfévrerie et l'architecture; en y reconnaissant la pratique de plusieurs superstitions singulières, et d'usages bizarres, étrangers en partie aux nations environnantes, M. Bowdich s'est trouvé naturellement conduit à penser que les Ashientins provenaient originairement de quelque contrée d'Afrique, plus civilisée que celles qu'ils habitent aujourd'hui. Un examen approfondi de cette idée l'a même conduit à établir qu'ils descendent de ces anciens Éthiopiens qui, au rapport d'Hérodote, furent dépossédés de leur pays par une colonie égyptienne, et qui depuis, toujours pressés par le mouvement de la population de l'est à l'ouest de l'Afrique, se sont enfoncés de plus en plus dans l'intérieur, en laissant au sud les Éthiopiens sauvages, dont parlent Diodore de Sicile et Hérodote, lesquels se trouvent encore aujourd'hui avec les mêmes traits et le même caractère distinctif d'anthropophages; dans les contrées où ces historiens

ont marqué leur séjour. Nous rapporterons succinctement, avec les paroles de M. Biot, quelques-unes des analogies les plus frappantes que M. Bowdich indique à l'appui de son opinion, et elles seront d'autant moins déplacées qu'elles auront en même-temps l'avantage de faire connaître les traits les plus caractéristiques des mœurs et du gouvernement des Ashientins.

Déjà l'on a dû remarquer une similitude singulière entre le prénom de *Saï* ou *Zaï*, donné au roi des Ashientins, et celui de *Za* que prenaient les premiers rois d'Abyssinie; or, d'après les observations de Bruce et M. Salt, il paraît que les Abyssins descendent aussi d'une nation d'Éthiopiens auxquels se sont mêlées, dans la suite des temps, des colonies venues d'Egypte. Une autre coutume commune à ces deux peuples, c'est que le roi n'est jamais censé parler en public par lui-même, mais par des ministres ou interprètes qui répètent ses moindres observations. Chez les uns comme chez les autres, le roi ne mange jamais en public; il vit retiré parmi ses esclaves et les officiers de

sa maison, et c'est un crime capital de s'asseoir sur son siége, que l'on renverse dès qu'il se lève. En Abyssinie, tout défaut corporel exclut du trône. Chez les Ashientins, la coutume autorise tout ce qui peut contribuer à la beauté de la race régnante, jusques-là que les intrigues les plus multipliées sont permises aux femmes de la famille royale, même avec les hommes de la plus basse condition pourvu qu'ils soient beaux et bien constitués. Une conséquence assez naturelle de cette coutume, c'est qu'ils attachent la légitimité à la seule descendance par les femmes ; ainsi au roi succèdent d'abord ses frères comme issus de la même mère, puis les enfans de ses sœurs. Une ressemblance plus marquée et plus singulière encore, c'est que le roi des Ashientins, comme celui de l'Abyssinie, entretient une troupe d'enfans de grandes familles, attachés à sa maison en qualité de pages, et qui sont élevés à voler avec adresse comme les jeunes Spartiates. Les Ashientins, de même que les Abyssins, ne combattent jamais la nuit, ni même après le coucher du soleil, quelques avantages que les circonstances leur pré-

sentent: chez les deux peuples également, le mariage n'est qu'un marché qui s'annulle en rendant les sommes reçues ; et la circoncision, quoique pratiquée quelquefois, n'y est point d'obligation. Ces analogies, et beaucoup d'autres que M. Bowdich a réunies dans un mémoire particulier semblent trop caractéristiques pour être l'effet du hasard ; mais ce qui leur donne encore plus de poids, c'est que l'on trouve aussi chez les Ashientins plusieurs usages tout-à-fait pareils à ceux de l'ancienne Égypte. Ainsi Hérodote raconte que les Egyptiens mangent dans les rues, mais que, pour les autres besoins de la nature, ils se retirent dans des parties secrètes de leurs maisons : ces deux circonstances se retrouvent aussi chez les Ashientins, et, ce qui est une particularité qui ne se rencontre chez aucune nation nègre, ils ont, aux divers étages de leurs maisons, des latrines entretenues avec une recherche de propreté surprenante. Comme les anciens Egyptiens, ils laissent croître leurs cheveux et leur barbe, pour témoigner leur douleur : ils n'embaument pas leurs morts, mais ils les enfument pour les conserver. Le blanc est

chez eux la couleur sacrée, de même qu'il l'était en Egypte. Leurs prêtres sont vêtus de blanc, et se blanchissent aussi tout le corps avec de la chaux : on fait la même cérémonie aux accusés lorsqu'on les acquitte. Le roi et tous les grands portent des habits blancs dans les jours de représentation. Chez les Ashientins, comme dans l'ancienne Egypte, on entretient des crocodiles sacrés, que les prêtres sont obligés de nourrir avec des poulets blancs. On y reconnaît aussi cette coutume rapportée par Hérodote, que chaque famille s'abstient d'une espèce particulière de viande; les unes, de mouton; d'autres, de chèvre; d'autres, de bœuf : ce qui forme entre elles autant de castes tout-à-fait distinctes, et désignées par ces noms-là. Leur architecture légère ne ressemble pas, sans doute, à celle des monumens de Thèbes, et leurs palais de roseaux n'ont rien qui rappelle les pyramides; mais ces grandes masses elles-mêmes ne nous représentent pas davantage les humbles habitations de l'ancien peuple égyptien. Toutefois les frêles demeures des Ashientins ne sont pas entièrement dé-

pourvues de caractères historiques ; car, parmi les ornemens nombreux et recherchés qui les décorent, on retrouve fréquemment une figure assez distincte de l'ancien Ibis. N'y a-t-il pas quelque chose de frappant dans ces anciens vestiges, tout effacés qu'ils sont en partie par la main du temps !

Après ce qui précède, un petit nombre de traits suffiront pour compléter le tableau de ce singulier peuple. Le gouvernement intérieur est despotique de la manière la plus absolue, et avec un raffinement de politique incroyable. Par exemple, le roi, pour s'assurer de la fidélité des chefs qu'il veut honorer de quelque emploi considérable, prend un de leurs enfans qu'il fait élever près de sa personne, et il leur envoie en échange un de ses propres enfans ou ceux de ses frères. Est-on mécontent d'un chef qui régit une province éloignée, on dissimule longtemps, et, s'il le faut, durant des années entières : cependant on accumule les preuves qui s'élèvent contre lui, on attire dans la capitale les témoins qui peuvent l'accuser, on les cache et on les fait disparaître

pour lui donner plus de sécurité ; enfin, lorsqu'on est parvenu à lui inspirer assez de confiance pour venir à la cour, on l'arrête, on lui présente ces témoins qu'il croyait morts et qui semblent sortir du tombeau pour le confondre. Dans son trouble, il est bientôt convaincu et mis à mort, à moins qu'il ne rachète sa vie au prix de tous ses biens. En général, presque tous les crimes peuvent se racheter avec de l'or, et le roi hérite de l'or de tous ses sujets. L'état hérite aussi de tous les morceaux d'or qui tombent à terre dans les marchés publics ; personne, pas même leur propriétaire, ne peut les ramasser, sous peine de la vie : du temps de M. Bowdich même, un homme fut exécuté pour ce motif. Lorsqu'une forte pluie vient laver la place du marché, tout l'or qui se trouve rassemblé par les eaux, est religieusement recouvert de terre et laissé là comme un dépôt sacré. La récolte de cet or, durant le règne du roi actuel, s'est faite deux fois, et chacune a donné environ soixante mille francs de notre monnaie. Ce produit, ainsi que l'or que l'on enterre avec les membres de la famille

royale, est considéré comme sacré, et on ne peut l'employer que pour la défense de l'état dans des circonstances extraordinaires.

Par une singulière fiction, qui indique une délicatesse d'orgueil bien susceptible, le roi est censé ne pas payer les services des grands officiers de sa cour; il leur fait seulement délivrer la quantité d'or jugée nécessaire pour subvenir à l'entretien de sa maison : mais cet or est pesé en poids du roi qui est d'un tiers plus fort que le poids ordinaire, de sorte que la différence fait le revenu de leur charge.

Lorsque le roi veut élever un de ses capitaines, en récompense de ses services, il lui prête, d'après la parabole de l'Evangile, une certaine quantité d'or, afin qu'il la fasse valoir à intérêt, et qu'il puisse ainsi se mettre en état de soutenir la nouvelle dignité qu'on lui destine. S'il ne réussit pas à s'enrichir avec ce secours, il est regardé comme un homme sans talent. En effet, la chose n'est pas difficile; car le taux de l'intérêt légal est de trente-trois un tiers pour cent par quarante jours, ou plus de cent pour cent dans quatre

mois : c'est sans comparaison plus cher que n'était l'intérêt à Rome ; car, lorsque Brutus prêtait aux alliés de la république, il se contentait de quarante-huit pour cent par an. Dans un cas comme dans l'autre, cette usure effroyable est la conséquence nécessaire du despotisme, qui concentre les capitaux dans les mains du plus fort, et ne permet de sécurité dans la propriété qu'à celui qui peut se défendre. De quelque nom qu'on le revête, les mêmes causes produisent éternellement les mêmes effets.

Toutefois il existe des moyens, sans doute singuliers, de se soustraire à l'oppression. Si un homme jure par la tête du roi qu'un autre le tuera, cet autre est en effet obligé de le tuer, parce qu'un tel serment est censé invoquer la mort du roi s'il n'est pas rempli ; mais alors la famille du mort acquiert le droit de faire un procès au meurtrier qui est obligé de payer un dédommagement considérable. Un esclave maltraité par son maître, peut de même échapper à son pouvoir en se donnant à un autre maître qu'il oblige de le prendre, en invoquant sa mort s'il ne le fait point ;

et le premier propriétaire ne peut pas le réclamer après cette invocation. Le dernier des esclaves peut aussi compromettre dangereusement le chef le plus puissant, et même les premiers personnages du royaume, en jurant que le roi tuera ce chef ou cette personne, et il en coûte ensuite à ceux-ci beaucoup d'or pour se soustraire à l'accomplissement d'un pareil vœu. Ce sont là des espèces de garanties terribles contre l'excès du pouvoir arbitraire : à la vérité, il en coûte souvent la vie pour y recourir ; mais le Nègre habitué dès l'enfance à voir la mort et la torture même avec une profonde indifférence, ne regarde pas à ce sacrifice quand il a soif de se venger. Quelques-uns, pour échapper aux malheurs de l'oppression, vouent leur vie au roi qui alors les nourrit et les protège. Ils vivent ainsi exempts de persécution et d'inquiétude ; mais il faut qu'ils meurent avec le prince : on les immole tous sur son tombeau.

On conçoit assez que la religion d'un pareil peuple doit être superstitieuse et féroce ; tels sont en effet ses caractères. Ils croient un Dieu et une autre vie ; mais,

n'ayant point de dogmes positifs ; ils accueillent et pratiquent à-la-fois toutes les superstitions des Nègres et des Maures ; surtout ils paient au poids de l'or certains amulettes, ou aggrys, semblables à de petits grains de poterie diversement colorés, et auxquels ils supposent un pouvoir absolu sur leurs destinées. Ils assurent qu'ils les trouvent enfouis dans la terre, et le prix qu'ils y attachent prouve qu'ils ne savent pas se les procurer en abondance. On pourrait donc croire, avec quelque probabilité, que ces objets, analogues aux petites figures que l'on trouve dans les catacombes égyptiennes, sont d'une fabrication très-ancienne dont le secret est perdu aujourd'hui, de sorte que ceux que l'on se procure se trouvent dans d'anciennes sépultures où ils ont été autrefois enfouis.

Malheureusement toutes leurs superstitions ne sont pas aussi innocentes. Le sang des victimes humaines se verse pour les moindres sujets, on dirait même pour la plus simple fantaisie, avec une facilité et une prodigalité telles, que la barbarie de ces exécutions n'excite plus aucun

mouvement de pitié ni même de surprise. Il y a des sacrifices humains dans toutes les fêtes, à toutes les cérémonies un peu remarquables. Le peuple même, qui, dans ce spectacle, pourrait souvent présager son sort, ne s'en émeut pas, ou, s'il s'en émeut, c'est pour s'en réjouir et insulter au misérable que l'on torture.

Il serait affreux de penser, cependant M. Bowdich l'assure, que l'abolition de la traite a fait accroître le nombre des victimes humaines ainsi sacrifiées; il serait plus affreux, pour que rien ne manquât aux maux qu'a déjà causés cet abominable commerce, de croire que ce nombre augmentera probablement à mesure que l'abolition de la traite deviendra plus générale, parce qu'après s'être habitués à faire des esclaves pour les vendre, ils les tueraient alors pour s'en débarrasser. Mais la superstition, le fanatisme religieux et l'orgueil nobilier n'ont rien de commun avec l'intérêt commercial. Un trait d'Apokou, l'un des quatre grands du royaume, fera connaître que diverses considérations influent sur la pompe et le nombre des sacrifices humains. Apprenant la mort de sa tante,

il tua, devant sa maison, un esclave, et se rendit au bourg de la décédée pour en sacrifier davantage, et célébrer les funérailles. Lorsqu'à l'ouverture des coffres il reconnut que la vieille femme, par haine, avait jeté tout son or dans la rivière, et qu'il héritait seulement de quelques esclaves affamés, il la fit enterrer sans beaucoup de cérémonies et n'immola qu'un second esclave sur la tombe. Ce sont en général les hommages à rendre aux mânes des morts qui paraissent faire prodiguer le plus de sang. Boudalahenna, l'un des oncles du roi, lui demanda la permission de faire célébrer un service pour quatre de ses parens qu'il avait perdus dans la dernière guerre avec les Fantins, parce qu'il appréhendait que leurs esprits ne vinssent l'inquiéter. Le roi, voulant même y contribuer, donna pour sa part, quatre onces d'or, deux ancres de rum, un baril de poudre et quatre victimes humaines.

Au surplus, la férocité révoltante des Ashientins, comme celle des Dahomiens, des Gallas et d'autres peuples de l'Afrique, ainsi que de l'Asie et de l'Amérique, paraît tenir à des causes plus profondes;

elle présente tous les symptômes de *l'état de barbarie* qui naît d'une civilisation perdue. Quand un général revient d'une campagne glorieuse, il attend deux jours à une petite distance de la capitale pour recevoir les complimens du roi, et laisser le temps de donner à son entrée une splendeur qui encourage les troupes et flatte l'orgueil de la nation. Les plus célèbres généraux se donnent des noms de guerre, désignant la manière dont ils expédient leurs prisonniers. Apokou, dont l'usage est de leur couper les bras, joint à son nom celui d'Aboawessa; un autre chef, qui leur brise la tête à coups de pierres, s'appelle Shibou; un troisième Abiniowa, parce qu'il leur coupe les jambes, etc. Chaque chef a d'ailleurs une devise gravée sur les cors ou trompettes de sa troupe. Celle du roi est: Je l'emporte sur tous les rois du monde! celle d'Apokou: Ashientins, vous trouvez-vous bien maintenant? Deux autres chefs ont pour devise, l'un: Qui oserait m'attaquer? L'autre: Tant que vivrai, nul désarroi ne craindrai!

Toute espèce de lâcheté entraîne le sup-

plice. Aussi les fétichers ou devins qui suivent toujours l'armée, recueillent, après un combat, les cœurs soit des ennemis tués, soit des prisonniers qui ont été mis à mort, et les coupent en petits morceaux qu'ils mêlent, ainsi que le sang, avec différentes herbes consacrées, en prononçant des formules magiques et faisant beaucoup de cérémonies. Tous ceux qui n'ont pas encore eu l'avantage de tuer un ennemi, mangent de cet horrible ragoût pour éviter que l'esprit des morts, s'acharnant contre eux, ne ruine secrètement leur vigueur et leur courage. Le cœur d'un chef ennemi qui s'est rendu redoutable, est partagé entre le roi et tous les grands dignitaires; ils portent sur eux, comme une décoration dont ils font gloire, les os, les dents et des parcelles de membres des rois qui ont succombé sous leurs coups.

Mais c'est trop s'arrêter à décrire des mœurs féroces. Rapportons encore, pour varier le tableau, deux ou trois particularités du souverain actuel d'Ashienty : l'anecdote suivante met au grand jour sa magnanimité.

Il avait pris pour femme la fille de ce

même Apokou, qui, bien qu'elle ne fût plus jeune, était encore une des plus belles femmes de Coumassie. Le chef des eunuques ne tarda pas à découvrir qu'elle avait une intrigue avec un des officiers du palais. Le roi, sur l'avis qu'une de ses femmes était infidèle, s'écria, transporté de colère : Qu'elle meure à l'instant! Mais l'eunuque lui ayant nommé tout bas la fille d'Apokou, il se lève en silence, va au harem, appelle la coupable, tire lui-même le rideau qui les sépare tous deux, et lui dit en détournant la tête : « Allez, vous êtes libre ; votre père était le mien, il est de plus mon ami, je vous pardonne à sa considération. Quand vous aurez trouvé un homme qui vous convienne, faites-le moi savoir, et je lui donnerai de l'or. » Apokou n'a point permis que sa fille se remariât.

A la cour de Coumassie, comme ailleurs, l'emploi de conseiller semble être un des plus importans, et le roi se montre soigneux, tant de bien choisir ceux auxquels il le confère, que de respecter leurs priviléges. Un ancien conseiller de son prédécesseur étant mort loin de la capitale, il envoya, pour subvenir aux frais

de ses funérailles, une certaine quantité d'or dont la plus grande partie fut dissipée par l'officier qui en était chargé. Ne pouvant infliger la peine capitale à ce fonctionnaire infidèle parce qu'il appartenait à une famille privilégiée, le roi le fit venir et lui dit avec sensibilité : « Lorsque mon frère et son conseiller, qui sont maintenant tous deux avec Dieu, lui parleront de ce qui se passe parmi nous, et du tort si grave que me donne votre conduite aux funérailles de celui dont mon frère eut tant à se louer, Dieu me punira en me faisant mourir ».

L'histoire du second conseiller actuel offre une preuve de l'esprit juste, subtil et pénétrant du roi.

Ce conseiller, nommé Agay, conduisait, dans son enfance, des charges de sel à Coumassie. Le cabocir de sa ville natale le prit, encore adolescent, à son service et l'emmena bientôt après avec lui, étant appelé devant le conseil pour un procès injuste qu'on lui intentait au nom du roi. Après avoir entendu les discours des conseillers qui lui étaient tous défavorables, le cabocir n'attendait que sa condamna-

tion, lorsque le jeune Agay se leva et dit au roi : Vous avez des baigneurs, des cuisiniers, des serviteurs de toutes sortes, mais vous n'avez personne pour vous dire la vérité et vous faire connaître que, dans cette affaire-ci, Dieu n'est pas pour vous. »

L'assemblée se récria sur une telle audace et demanda unanimement la mort de celui qui avait pu se la permettre ; mais le roi ordonna qu'on laissât parler Agay, et celui-ci, dans un plaidoyer de trois heures, démontra si bien l'injustice dont son maître allait être victime, que le roi, convaincu, lui fit rendre la liberté. En même-temps, Agay fut admis, mais sans aucune distinction particulière, au nombre des serviteurs du monarque.

Un débat sérieux s'étant engagé entre deux grands, l'affaire fut portée devant le conseil qui n'osait prononcer, craignant de rendre un jugement désagréable au roi. Ce prince qui voyait l'indécision des juges et en pénétrait le motif, chargea en secret Agay d'aller voir séparément les deux parties pour entendre les raisons que chacune aurait à faire valoir en sa faveur. Le rapport d'Agay se trouva conforme au

premier sentiment du roi, qui le fit conseiller, lui donna une maison, de l'or, des femmes et des esclaves.

Un jour que le roi exprimait, devant plusieurs conseillers, de l'aversion pour un des plus riches capitaines, ils proposèrent de lui faire son procès; mais Agay se leva et dit: « Non, roi, cela ne serait pas bien, cet officier ne vous a jamais fait aucun tort. A la mort de vos sujets, tout leur or vous appartient; mais si vous l'accaparez dès-à-présent, par des spoliations arbitraires, les étrangers se retireront en disant: le roi seul a de l'or! » ce qui nuira au bien-être du royaume. Il vaut mieux leur entendre dire: « Dans l'Ashienty, le monarque, les chefs, les sujets, tout le monde a de l'or! leurs relations avec ce pays, en le rendant plus florissant, feront considérer davantage votre personne et votre autorité.» Ce discours sensé valut à l'orateur la place de second conseiller et de nouvelles marques de la munificence royale.

Un des corps de l'armée partant pour une expédition, le roi demanda au chef qui le commandait, quel conseiller il emmènerait avez lui; et, sur sa réponse, lui

présenta Agay en disant : prenez plutôt ce petit garçon, il a la meilleure tête pour les cas difficiles. Le chef objectant l'extrême jeunesse d'Agay, le roi l'invita à consulter sur son mérite le féticher ou devin qui devait l'accompagner. Le talent du jeune conseiller se déploya si bien dans cette occasion, que, depuis, on l'employe toujours dans les affaires étrangères qui offrent le plus de difficultés.

Le roi est autorisé à avoir le nombre mystique de 3333 femmes ; mais pour l'amour de la paix domestique, il se contente de six, et complète quelquefois sa liste en se fiançant à des filles encore au berceau. Lorsqu'il crache, de jeunes esclaves ont soin de couvrir sa salive de sable, ou l'essuyent avec des queues d'éléphant. En buvant, il répand une grande quantité de vin de palmier sur sa barbe, qui est d'une longueur dont il paraît fier, et au travers de laquelle il passe les doigts à mesure que le vin en dégoutte. Quand il éternue, les assistans portent les deux premiers doigts de chaque main au front et à la poitrine.

Le palais royal est un bâtiment immense, formant une variété de carrés réguliers, et de cours oblongues bordées laté-

ralement d'arcades en partie rondes et symétriques dont la charpente est en bambous ; les entablemens sont ornés profusément d'éventails hardis et de treillis dans le genre égyptien. Au-dessus se trouve une suite d'appartemens ayant de petites croisées de lattis d'une sculpture tourmentée, mais régulière, et quelquefois de châssis garnis d'or mince. Les carrés ont, de chaque côté, une grande salle ouverte sur le devant, avec deux colonnes de support qui rompent la vue et lui donnent parfaitement l'air de l'avant-scène des anciens théâtres italiens : elles sont hautes, régulières, et les corniches d'un ouvrage très-hardi de cannes en haut-relief. Au fronton est un rideau, qu'on peut lever et baisser, de cannes joliment tressées, et dans toutes ces pièces nous remarquâmes des fauteuils et des siéges dorés en relief, et des lits de soie avec des enseignes de royauté disséminées çà et là. Mais les appartemens des femmes sont incontestablement la partie la plus richement ornée du palais : nous la parcourûmes une fois. A l'exception de deux entrées, les chambres sont closes sur le devant avec des panneaux d'une sculpture

curieuse à claire-voie, qui présente au premier aspect, une ressemblance frappante avec l'ancien genre gothique : une pièce entièrement fermée avait deux portes à voûtes basses, affermies par des traverses en haut-relief et peintes en rouge. Quand par hasard une porte s'ouvrait à notre passage, nous entrevîmes de grands appartemens dans des coins où nous n'en eussions pas supposé ; les plus secrets paraissent être les plus soigneusement ornés.

En traversant le palais pour nous rendre aux levers du roi, nous étions obligés, chaque fois, d'attendre plusieurs minutes avant que les portes des différens carrés pussent être ouvertes. La chambre du conseil est dans le carré le plus reculé.

Si l'on en juge d'ailleurs par les dessins de M. Bowdich, l'architecture des Ashientins n'est généralement pas sans mérite sous le rapport du goût et de la commodité. Un des projets favori du roi est de faire construire un palais dont la toiture de cuivre applati et taillé en forme de tuiles, poserait sur une charpente d'ivoire. Cette dernière matière servirait aussi pour les châssis des fenêtres, pour les montans et traverses

des portes dont des panneaux seraient revêtus d'or.

Les sœurs du souverain ont le privilége de la licence ; mais, en général, les lois relatives à l'honneur du sexe sont d'une extrême sévérité : il est défendu même de louer la beauté de la femme d'un autre, cet éloge impliquant un désir criminel. Cependant, quoique très-soumises, les femmes ne sont pas sequestrées de la société, et si nous en jugeons par une petite anecdote, elles ne seraient point fâchées de jouir d'une parfaite égalité de droits avec leurs maîtres. Lorsque les envoyés parlèrent un jour de l'indépendance des femmes en Angleterre et de la faculté qu'elles ont de choisir leur époux, les femmes ashientines furent électrisées : elles se levèrent, dit M. Bowdich, toutes sémillantes pour essuyer, avec leurs vêtemens, la poussière de nos souliers, et, au bout de chaque phrase, elles chassèrent un insecte, ou enlevèrent un duvet de nos pantalons. Les hommes firent d'abord semblant de rire ; mais ils ne tardèrent pas à nous fermer la bouche avec leurs mains, en déclarant qu'ils avaient assez de ce discours, et se mirent à causer de la

guerre après avoir renvoyé les femmes au harem.

Avant de boire, les Ashientins laissent tomber quelques gouttes comme une libation en l'honneur de leur fétiche. Leurs esclaves ont soin de le placer près de leur maître pour empêcher que le diable ne se glisse sur son siége quand il se lève.

Le jugement par épreuve a lieu communément en cas de vol. A cet effet, on met un grain d'aggry comme fétiche dans l'eau; l'accusateur, en buvant de cette eau, place son pied droit contre celui de l'accusé, et adjure le fétiche de le tuer si son accusation est fausse. Les personnes prévenues d'avoir un démon familier meurent dans les tortures.

L'idiome ashientin dérive d'une même racine avec les langues de Fanty, d'Akim, d'Assin et d'Aquapim. Mais des recherches entreprises, avec un travail considérable, sur une trentaine d'idiomes auparavant inconnus, et l'analyse particulière de deux de ces langages, ont fait découvrir à M. Bowdich des ressemblances très-curieuses entre leurs syntaxes et celles de l'hébreu et du grec. Du reste, la langue des Ashien-

tins joint à l'avantage d'une concision remarquable, celui d'une grande abondance de figures. Pour se souhaiter la bonne nuit, ils disent : « dormez jusqu'à ce que le flambeau du jour se rallume. » La rue où réside l'ambassade s'appelle Osamarendidouum, ce qui signifie : « avec des milliers de mousquets on ne vaincrait pas ceux qui m'habitent. » Leur poésie rappelle quelquefois les modèles de l'antiquité classique.

Y a-t-il rien de plus gracieux que la chanson suivante, que nous donnons d'après la traduction du Journal des Voyages, et qui soutient presque la comparaison avec le *Donec gratus eram tibi* d'Horace ?

Première femme.

Mon mari m'aime beaucoup.
Il est rempli de bonté pour moi ;
Mais je ne puis l'aimer :
Il faut donc écouter mon amant.

Premier homme.

Ma femme ne me plaît plus,
Je suis las d'elle ;
Je me plairai donc mieux avec une autre
Dont la beauté me ravit.

Deuxième femme.

Mon amant me tient de doux propos.
Mais mon époux me fait du bien :

Je dois donc l'aimer tendrement,
Et lui demeurer fidèle.

Deuxième homme.

Fille, tu surpasses ma femme en beauté;
Mais je ne puis te donner le nom d'épouse.
L'épouse ne veut plaire qu'à son époux :
Je te laisse; va chercher un autre amant.

Leur musique ne manque pas de mérite non plus. M. Bowdich en a noté plusieurs morceaux. On observe que le mode mineur s'y rencontre plus fréquemment que le mode majeur, et qu'ils passent aisément de l'un à l'autre dans le même air.

Dans le commerce, les Ashientins ne pèsent que l'or; les autres choses se vendent à la mesure : par exemple, la poudre en gros par baril, en détail par charge d'arme; le tabac, par rouleaux ou par bouts; le fer, par barres; le plomb, par petits barreaux longs comme le doigt, etc. Leurs poids pour l'or sont les suivans :

8 tokous font 1 akie, (environ 1 piastre, ou 5 francs)
16 akies font 1 niou-niyne;
56 —— —— 1 bénda;
40 —— —— 1 periguine.

Leur année commence le 1er. octobre ; ils la partagent, par leurs cérémonies religieuses, en divisions de trois et de six semaines, qui se succèdent alternativement. Ils connaissent et emploient la semaine de sept jours, comme tous les autres peuples ; mais chaque famille place le commencement de cette période à un jour différent où elle s'abtient de travail.

La ville de *Coumassie*, d'après l'observation des éclipses du premier et du second satellite de Jupiter, est située par 6° 34′ 50″ de lat. N., et par 2° 11′ de long à l'O. de Greenwich. Elle a la forme d'un carré oblong et 4 milles de circonférence, non compris les faubourgs. Les principales rues, au nombre de quatre, ont un demi-mille de long sur 50 à 100 verges de largeur.

L'étendue de territoire que les Ashientins occupent, les relations nombreuses que leurs richesses et leur puissance leur donnent avec les nations qui les environnent, la résidence parmi eux d'un certain nombre de Maures exercés au maniement des affaires, et dont l'office même exige une certaine instruction, le concours continuel des marchands d'esclaves venant de

l'intérieur ; enfin une liaison familière et amicale avec tous les personnages influens du pays, et l'intelligence du langage donnaient à M. Bowdich des facilités singulières pour prendre des renseignemens sur la géographie de cette partie de l'Afrique qui s'étend au sud du Niger, et relativement à laquelle on était resté jusqu'alors dans une ignorance presque absolue. Sans doute, des indications ainsi déduites de relations orales ne doivent pas être comparées, pour la certitude, avec les données positives que pourrait fournir un voyageur instruit qui aurait été lui-même sur les lieux : mais, à défaut de ces dernières, le rassemblement de témoignages oraux peut être encore fort utile ; car, s'ils sont en grand nombre, indépendans les uns des autres, et discutés avec intelligence, ils peuvent conduire à de très-fortes probabilités. On ne saurait méconnaître ces caractères dans les informations recueillies par M. Bowdich, et dans le journal de son compagnon de voyage, M. Hutchison, qu'il avait laissé comme résident à Coummassie. Nous nous réservons d'en rapporter les principaux résultats, lorsque nous par-

lerons de la dernière expédition remarquable, entreprise pour l'exploration du Niger. Mais, avant de terminer ce chapitre, il nous importe de rectifier une partie de la note arabe sur la catastrophe de Mungo-Park, que nous avions mal rendue d'après une copie défectueuse : vol. 2, pag. 367, ligne dernière, il ne faut entendre sous le mot « montagne » (*Mountain*), qu'une pointe de terre avancée dans le fleuve, où le navire se serait brisé.

CHAPITRE VI.

Découvertes des Portugais, et voyages au Congo.

Le Prêtre Jean. — Etablissement à Arguin. — Expédition au Sénégal. — Premières nouvelles de *Tombuctou* et de Jennie. — Découverte du Congo. — *Diego Cam.* — *Rui de Souza.* — Benin. — *Fernando del Po.* — Missions dans le Haut-Congo. *PP. Gabriel et Antoine.* — *Jérôme et Bonaventure.* — Les Giagas. — La reine Zingha. — Autres missions. — *Carli*, — *Merolla*, — *Battel.* — Relation de *Grandpré.* — Le *fleuve* Congo ou Zaire.

La passion des découvertes et des expéditions maritimes, assoupie pendant la longue période du moyen âge, se réveilla dans le quinzième siècle. Une chose remarquable, c'est que l'initiative fut prise par le Portugal, puissance qui ne semblait pas appelée à jouer un rôle marquant sur la scène du monde. Robertson, dans son introduction à l'Histoire d'Amérique, a parfaite-

ment expliqué les causes qui excitèrent et soutinrent, dans ce pays, le goût des grandes entreprises. Cet historien célèbre a décrit les progrès et les découvertes successives des Portugais le long des côtes africaines, avec tant d'éloquence, qu'il est inutile d'en entretenir de nouveau nos lecteurs; mais peu d'entre eux, peut-être, connaissent les efforts prodigieux que les Portugais ont tentés pour pénétrer dans l'intérieur, efforts couronnés d'un succès tel, que, dans toutes les directions, ils sont parvenus plus loin qu'aucun des voyageurs modernes, si l'on en excepte Park et Browne. Renfermés jusqu'à ce jour dans les relations portugaises, les détails de ces importantes expéditions n'ont été donnés, ailleurs, que mutilés et inexacts. Nous pensons donc qu'un bon extrait de ces relations sera bien accueilli de ceux qui prennent plaisir à suivre pas à pas la marche et les progrès des découvertes dans les régions intérieures de l'Afrique.

La munificence de la famille royale, et le goût général de la nation suffisaient sans doute pour soutenir l'ardeur des Portugais : toutefois, il entre souvent, dans les

plus nobles entreprises de l'homme, des motifs bizarres et puérils. La gloire du nom portugais, la découverte de contrées nouvelles, le desir de puiser aux sources mêmes de l'or, tout cela agissait moins puissamment sur les esprits que l'espoir de connaître enfin le séjour d'un homme, vaguement appelé le *Prêtre-Jean*. Il est difficile de remonter à l'origine de ce titre mystérieux qui devint l'étoile, le guide des Portugais dans leurs découvertes. On le plaça d'abord au centre de l'Asie où, suivant le rapport de quelques anciens voyageurs, et particulièrement de Rubruquis, un monarque chrétien de ce nom régnait alors. Le grand Lama, ou prêtre souverain du Thibet, donna probablement lieu à ces bruits incertains, que des recherches, dirigées de ce côté, détruisirent bientôt. Finalement, on se dit très en secret que, sur la côte orientale de l'Afrique, existait un souverain chrétien dont les vastes possessions s'étendaient fort avant dans l'intérieur. A cette nouvelle, on ne douta pas que ce prince ne fût le véritable *Prêtre-Jean*, et que les recherches n'eussent été faites, jusqu'à ce jour, dans

une mauvaise direction. On déroula les cartes de Ptolémée, alors seul guide des voyageurs et des géographes, et, d'après la forme qu'il assigne au continent africain, on conclut faussement par le fait, mais avec une apparence de raison, qu'un empire si étendu de l'est à l'ouest ne devait pas être fort éloigné de la côte occidentale, et que, si l'on s'enfonçait beaucoup dans l'intérieur de ce côté, on ne pouvait manquer d'en atteindre enfin la frontière. Depuis cette époque, tous les bâtimens expédiés pour une partie quelconque de la côte reçurent, pour première instruction, l'ordre de s'informer avec le plus grand soin, si les habitans savaient quelque chose de l'empire en question. On saisit aussi toutes les occasions favorables pour s'avancer dans l'intérieur, et lorsqu'on apprenait le nom d'un souverain, on se hâtait de lui envoyer une ambassade pour savoir s'il était le *Prêtre-Jean*, ou s'il pouvait, au moins, donner quelque lumières sur la résidence de ce personnage.

Tant que les Portugais naviguèrent le long des côtes du désert de Sahara, où

leurs regards effrayés ne découvraient qu'un ciel embrâsé et des sables arides, ils n'essayèrent point de former d'établissement permanent. Mais après avoir dépassé le Cap-Blanc ils virent une côte plus riante, et lorsqu'ils parvinrent aux rives fertiles du Sénégal et de la Gambie, lorsqu'ils virent affluer de l'intérieur l'or et l'ivoire dans ces contrées, ils se livrèrent bientôt aux idées de colonisation et de conquête. Cependant l'entreprise fut au-dessus des moyens dont pouvaient disposer les expéditions qui, jusqu'alors, étaient parties du Portugal. Nunez Tristao, voulant remonter une petite rivière voisine de Rio-Grande, fut attaqué par les Nègres, et massacré avec une grande partie de son équipage (1). Ce malheur fit penser qu'une position insulaire convenait mieux pour un premier établissement; on se détermina, en conséquence, pour Arguin. Cette île, d'ailleurs la plus grande de ce parage, offrait, par sa distance de la côte, toute sécurité contre

---

(1) Di Barros. I. 14.

une attaque imprévue, et la plage voisine, bien qu'aride, présentait un point de communication pour un commerce avantageux avec les habitans de l'intérieur.

Un événement très-important eut lieu peu après la fondation de la Colonie d'Arguin. *Bemoy*, un des princes Jolofs, y vint solliciter la protection des Portugais : ils se plaignait d'avoir été chassé du trône par un de ses parens, et demandait des troupes pour reconquérir sa couronne (1). Une demande de cette nature est toujours une bonne fortune pour ceux qui convoitent les possessions de leurs voisins ; en l'accueillant, ils s'assurent d'abord des intelligences dans le royaume sur lequel ils ont jeté leurs vues, et donnent un air de noblesse et de générosité à ce qu'on regarderait, autrement, comme une injuste et odieuse agression. Aussi, les Portugais reçurent Bemoy à bras ouverts, et le gouvernement s'empressa de lui fournir un vaisseau pour le conduire, lui et sa suite, en Portugal. A son arrivée dans Lisbonne, le roi le fit aussitôt loger magni-

---

(1) Di Barros. III. 6.

fiquement au château de Palmela, et ordonna de lui rendre les mêmes honneurs qu'aux souverains étrangers. Quelques jours après, Bemoy fut présenté au roi et à la reine, qui le reçurent en présence de toute la cour, et avec l'appareil le plus imposant. Les chroniques portugaises s'étendent avec complaisance sur l'étonnement et l'admiration que fit éprouver à Bémoy la pompe européenne. Après la présentation publique, Bemoy, introduit dans le cabinet particulier du roi disposé d'avance à l'écouter favorablement, exposa les conditions auxquelles il demandait son secours et son alliance. Il fit une brillante description de la partie de l'Afrique où il régnait, et surtout de Tombuctou, de Jennie, et de l'immense et riche commerce de ces deux villes. Il ajouta qu'au delà de Tombuctou, fort avant vers l'est, existait un peuple qui, par plusieurs de ses coutumes, ressemblait aux nations chrétiennes qu'il connaissait actuellement. Cette circonstance excita surtout le zèle du roi de Portugal, parce qu'il parut à peu près certain que le pays habité par cette nation était ou l'empire même du Prêtre Jean ou du moins

un [illegible]
Bemoy [illegible]
du [illegible]
té, il [illegible]
tême. Il [illegible]
nifesté la [illegible]
cérémonie [illegible]
grands [illegible]
que, [illegible]
espèce [illegible]
direction [illegible]
les [illegible]
faisait les [illegible]
péditions [illegible]
gens [illegible]
du [illegible]
mis au [illegible]
Le même [illegible]
honneur, [illegible]
les [illegible]
moiries [illegible]
dans un [illegible]
sur le [illegible]
hommage au [illegible]

(1) [illegible]

suzerain, de toutes les possessions qu'il l'aiderait à reconquérir; il fit le même hommage au Pape, dans la personne de son légat, suivant la forme adoptée par les princes catholiques. Le roi donna, à cette occasion, des fêtes accompagnées de tous les divertissemens en usage à cette époque; combats de taureaux, de chiens, jeux de marionnettes, etc., etc. Bemoy saisit cette occasion pour faire connaître l'adresse et l'agilité de quelques hommes de sa suite. Tandis que les principaux cavaliers Portugais faisaient briller leur grâce à manier leurs chevaux, il donna des ordres à plusieurs Nègres qui, à pied, disputèrent de vîtesse avec les plus rapides coursiers. Les mêmes Nègres, pendant qu'un cheval courait au grand galop, montaient et descendaient alternativement avec la même promptitude que si l'animal avait été immobile.

Au milieu de ces fêtes, la cour de Portugal (1) déployait une activité extrême pour équiper une flotte destinée, en appa-

---

(1) D. Barros. III. 12.

rence, à réintégrer Bemoy dans ses possessions, et, dans le fait, à former des établissemens solides sur les rives fertiles du Sénégal. L'armement consistait en vingt caravelles, parfaitement armées et équipées, ayant à bord de nombreuses troupes de débarquement et des matériaux pour la construction d'un fort. Le commandement de l'expédition fut confié à *Pero Vaz d'Acunha*. Alvaro, frère dominicain, l'accompagnait avec plusieurs moines de son ordre, pour travailler à la conversion des naturels du pays. Pero Vaz entra dans le Sénégal à la tête de cet armement, et fit commencer la construction projetée. Mais la mésintelligence éclata bientôt après entre lui et le prince africain; celui-ci s'apperçut probablement que les Portugais travaillaient bien plus à consolider leur puissance qu'à le rétablir sur le trône de ses ancêtres. Soit qu'il eût réellement cherché à se ménager des intelligences secrètes avec ses compatriotes; soit qu'il eût simplement excité des soupçons à cet égard; soit que la mésintelligence ne fût que la suite d'une querelle particulière; il

paraît certain que le général Portugais, à bord de son vaisseau, tua Bemoy d'un coup de poignard. Vivement affecté, dit-on, de cet événement, le roi de Portugal ajourna la construction du fort, mais une maladie contagieuse qui se déclara parmi les troupes, fut, sans doute, le véritable motif de cette résolution.

Malgré tout, l'arrivée d'un armement si considérable, opéra, au dire des historiens, une révolution extraordinaire dans l'esprit des princes africains. Jusqu'alors ils n'avaient vu que peu de mauvais navires, mal armés, mal équipés, portant à peine le nombre d'hommes nécessaire à la manœuvre, lesquels n'osaient ni commercer ni même débarquer sans la permission des indigènes. L'aspect d'une flotte nombreuse et d'une armée considérable, amplement pourvue de munitions de guerre, leur donna la plus haute idée d'un monarque assez puissant pour envoyer de si loin un semblable armement. Autant par la crainte de ses armes que dans l'espoir de son alliance, chacun d'eux s'empressa de lui envoyer des ambassadeurs chargés de présens et de promesses. D'après ces disposi-

tions, le roi de Portugal, sans faire reprendre les travaux du fort, ordonna que l'armée resterait campée sur les bords du Sénégal, et que des ambassadeurs seraient envoyés dans les principaux états du voisinage. Les rois de Tongoubutou (Tombuctou), de Toucoral, et un souverain nommé Mandi-Mansa, sont particulièrement cités. On forma surtout une alliance avec ce dernier, l'un des plus puissans souverains parmi ceux qui se partageaient le territoire du Manding, dénomination qui, à cette époque, semble avoir compris une immense étendue de pays. Plusieurs ambassadeurs furent envoyés également auprès du roi de Tombuctou, mais on n'a malheureusement aucun renseignement sur le résultat de leur mission. Il est aussi question d'un roi Temala qui, sorti de la contrée méridionale de Fouta, avait conquis et soumis à sa domination tout le pays des Foulhas, avec des forces si considérables que, selon le langage emphatique des auteurs portugais, son armée mettait les rivières à sec quand elle faisait halte pour se rafraîchir. Quoique Temala paraisse avoir commis de fréquentes hostilités con-

tre les princes alliés du roi de Portugal dans cette partie de l'Afrique, il n'osa point attaquer directement les Portugais, et chercha, au contraire, par des ambassades, à se maintenir en bonne intelligence avec eux.

Les Portugais conservèrent donc leur influence dans cette contrée, et se virent respectés et recherchés par les princes voisins. Mais, lorsqu'entraînés par leur ardent désir de trouver le Prêtre-Jean, ils essayèrent de pénétrer plus avant dans l'intérieur; on ne leur fit pas toujours un aussi bon accueil. Du Fort Mina, sur la Côte-d'Or, ils envoyèrent une ambassade vers un prince maure, du nom de Mohammed, roi d'un vaste pays dont le nom n'est pas désigné, mais qui est indiqué comme étant dans les parallèles du cap Palmas, à cent quarante lieues environ de la côte. Ce prince répondit aux complimens de l'envoyé portugais, qu'il n'avait jamais entendu parler que de quatre souverains puissans dans l'Univers: le roi du Caire, le roi d'Alimaem, le roi de Baldac et le roi de Toucoral, ajoutant que, de *quatre mille quatre cent et quatre* rois dont il était descendant direct, pas

un n'avait eu de communication, par ambassadeurs reçus ou envoyés, avec aucun monarque chrétien, et qu'il ne voulait introduire aucune innovation à cet égard. D'après cette réponse, les ambassadeurs portugais se hâtèrent de prendre congé.

Rien ne put, néanmoins, ralentir le zèle du monarque portugais pour la recherche du Prêtre-Jean. Il ordonna qu'un corps de troupes serait envoyé dans l'intérieur pour établir un comptoir à Huadem (Hoden), situé à soixante-dix lieues environ de la côte. Les chefs furent chargés de prendre chez les Brabariis (Bambarrains) et chez les Loudaias (habitans de Loudamar), des informations capables de conduire à une découverte tant desirée. Tous ceux que l'on interrogea répondirent qu'ils n'avaient jamais entendu parler de ce personnage, mais ils promirent, sur les pressantes instances des Portugais, de faire, à cet égard, toutes les recherches possibles.

Dans le cours de leurs efforts persévérans pour pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique occidentale, les Portugais trouvèrent, on ne peut en douter, plus d'occasions de s'instruire qu'aucun autre peu-

ple de l'Europe. Peut-être sont-ils suspects de quelque exagération, cependant la grande population portugaise que les Français et les Anglais trouvèrent établie sur les rives du Sénégal, prouve, d'une manière évidente, que le fond de leurs récits était exact. Les Français, dans le Bambouck même, entendirent une foule de mots portugais, mêlés au langage des Indigènes. Ce mélange ne leur parut plus extraordinaire lorsqu'ils eurent appris, des habitans même, que leur pays avait été jadis envahi et conquis par les Portugais. Il est donc à-peu-près certain que les archives de la monarchie portugaise renferment de précieux documens sur cette partie intérieure de l'Afrique; et si les historiens de cette nation ont tiré peu de parti de si riches matériaux, il faut attribuer, probablement, leur imperfection à la réserve extrême du gouvernement qui n'aura pas donné les communications nécessaires : les détails suivans sont, toutefois, extraits d'une relation de ces contrées, composée par Di Barros (1).

(1) Di Barros. III. 8.

La *Gambie* et le Sanaga (*Sénégal*), traversent, selon lui, toute cette région, et changent de noms suivant les diverses contrées qu'ils arrosent. Ainsi le fleuve que les Européens appellent Sanaga (Sénégal), reçoit des Jalofs le nom de Dengueh; des Tucorols, celui de Maïo; des Caragolys (Serawoullies), celui de Colli (1). Dans le territoire plus oriental de Bagano, on l'appelle Zimbala (2), dénomination que l'on appliquait quelquefois au pays même; enfin, dans le royaume de Tombuctou, son nom est Iça. Au-delà le nom donné au fleuve demeura inconnu; il avait dû, cependant, avant de parvenir à Tombuctou, parcourir un espace immense, puisqu'on plaçait sa source au loin, vers l'est, dans les lacs désignés par Ptolémée sous les noms de Chelonides-Nuba et la rivière de Ghir. Il paraît donc que les Portugais, malgré la facilité de vérifier le fait, n'ont pas même

(1) Il paraît facile de retrouver ce nom dans *Joli-Ba*, en supprimant la dernière syllabe qui est adjonctive et signifie Rivière.

(2) Zimbala de M. Park.

soupçonné que le Sénégal et le Niger fussent deux fleuves séparés, et que le cours du dernier se dirigeât vers l'Est. D'anciennes notions, auxquelles ils s'en rapportèrent trop légèrement, les empêchèrent probablement de concevoir quelque doute sur ce point. Seulement Di Barros s'étonne que le Sénégal fournisse à l'Océan une masse d'eau aussi peu considérable, eu égard à la prodigieuse longueur de son cours.

Les rives fertiles du Niger sont couvertes de cités populeuses et commerçantes, dont la principale, Tombuctou, située à trois lieues, nord, de ce grand fleuve, sert, en quelque sorte, de rendez-vous aux nombreux marchands du Caire, de Tunis, de Tremecen, de Maroc, de Fez et de tous les royaumes de l'Afrique septentrionale, à cause de l'or qu'on y apporta de la vaste province de Mandingo. Ils fréquentent aussi une autre ville placée sur le fleuve même, et jadis plus fameuse que Tombuctou. Les Nègres lui donnent indifféremment les noms de Genna, Jannii et Gennii (le Janné ou Djennie de Park.) Cette ville, plus à l'est que Tombuctou,

attire naturellement les peuplades voisines de la côte, telles que les Carogolys, Foulhas, Brabariis, Ludayes et Jaloffs. C'est par leur entremise et par celle des autres peuplades répandues autour de l'embouchure de la Gambie et du château de Mina, que l'or arrivait entre les mains des Portugais. Di Barros affirme néanmoins que le Sénégal et la Gambie ne roulent pas, dans leurs flots, une plus grande quantité d'or que le Tage et le Mondego, en Portugal. Il prétend que l'illusion de la distance a fasciné les yeux de ses compatriotes et les a entraînés sur ces rivages barbares à travers mille périls, pour y chercher ce que des soins laborieux, mais sans danger, leur auraient facilement procuré dans leur patrie en égale abondance.

Son ouvrage contient aussi une description du grand désert. Selon lui, il commence au cap Blanc, d'où, s'étendant comme un manteau dont le Sénégal forme la bordure, il enveloppe cette partie du continent jusqu'au Nil qui tempère un peu son aridité. Cependant ce désert n'est pas entièrement stérile, et renferme plusieurs endroits habités appelés Abeses

(*Oasis.*) On distingue, dans ce même désert, trois espèces de terrains, l'un couvert çà et là d'un gazon maigre et de quelques arbustes, *Azagar;* l'autre composé de sable pur, sans la moindre végétation, *Sahel;* le troisième enfin entièrement formé de petites pierres semblables au gravier, *Sahara.*

Cependant les découvertes firent de rapides progrès dans d'autres directions (1). Le fort Mina, sur la Côte-d'Or, avait été élevé comme centre de la puissance Portugaise et pour servir de point à toutes les expéditions. Depuis long-temps déjà, le pape avait donné aux rois de Portugal, en pleine souveraineté, toutes les terres qu'ils découvriraient, à partir du cap Bojador jusqu'aux Indes inclusivement. Cette concession faite d'abord à Henri, aïeul du monarque alors régnant, et confirmée en faveur d'Alphonse son père, était dans le fait, observe l'historien, moins une donation que la confirmation d'un titre héréditaire, puisque les rois de Portugal avaient

(1) Di Barros. III. 3.

toujours regardé comme légitimement acquis tout pays pris sur les infidèles. Après trois ans de possession, le roi n'hésita donc pas à s'intituler Seigneur de la Guinée. Depuis cette époque, il donna ordre à tous les capitaines de vaisseaux qui découvriraient de nouvelles portions de la même côte, de ne plus se borner, suivant la première instruction, à planter une simple croix de bois sur le rivage, mais d'élever une colonne de pierre haute d'environ douze pieds, et décorée des armes royales de Portugal. Deux inscriptions devaient être gravées sur cette colonne, l'une en latin et l'autre en portugais, contenant la date de la découverte, le nom du roi régnant, et celui du capitaine, auteur de la découverte. Enfin une croix de pierre, revêtue de plomb, devait couronner ce monument.

Le premier commandant chargé d'élever ces marques de souveraineté fut *Diego Cam* qui, parti du Fort Mina, toucha d'abord au cap Lopez Gonsalva, puis au cap Sainte-Catherine, le point le plus reculé des découvertes faites jusqu'alors. A peine l'eut-il dépassé, qu'un fort courant le repoussa en mer. Les eaux, douces et sans

couleur, lui firent penser qu'il se trouvait près de l'embouchure de quelque grand fleuve, et bientôt cette présomption devint une certitude. Il appela ce fleuve *Congo*, du nom du royaume que traversait son cours. Mais il apprit ensuite que les naturels du pays le nommaient *Zaïre*. En Europe, on désigne ce fleuve sous ces deux dénominations indifféremment. Notre voyageur s'empressa d'obéir aux ordres de son souverain, en élevant une colonne sur le rivage du fleuve qui, depuis, a été quelquefois nommé Rio do Padrono, ou del Pillar. Certain de trouver les bords d'un si grand fleuve fertiles et habités, il résolut de le remonter, et trouva en effet une population très-nombreuse et excessivement noire, établie sur les deux rives. Mais Diego ne put comprendre un mot de leur langage, quoiqu'il connût bien les idiomes des autres peuples fixés sur les autres parties de la côte. Il eut donc recours au langage de signes, et parvint à comprendre qu'à certaine distance régnait un puissant monarque, souverain de toute la contrée. Cette nouvelle détermina Diego à dépêcher vers ce prince quelques-uns de ses com-

pagnons chargés de présens, après avoir fait jurer aux guides de les ramener sains et saufs à un jour fixé. Malgré cette précaution, le terme passa sans qu'on vît revenir les envoyés. Cependant les naturels, bien accueillis par les Portugais, et attirés par l'appât de quelques petits présens, venaient familièrement à bord du vaisseau. La facilité d'obtenir une garantie pour le salut de ses compagnons, fit prendre à Diego une résolution soudaine. Dans un moment, où plusieurs des principaux habitans se trouvaient sur son bord, il fit lever l'ancre et cingler droit en Portugal. Il annonça, par signes, au peuple attroupé sur le rivage, qu'il emmenait leurs compatriotes pour les présenter à son souverain; qu'il les ramènerait après quinze lunes, et qu'il leur laissait, pour otages, ceux de ces compagnons qu'il avait députés vers leur roi. Dans le fait, son vrai but était de produire un vivant témoignage de sa découverte; il espérait, d'ailleurs, ouvrir à son retour des communications plus commodes par l'entremise des Africains, devenus plus familiers avec la langue portugaise, pendant que les Portugais, restés au Congo,

auraient appris l'idiome du pays. Le roi de Portugal parut aussi satisfait de l'arrivée de ce vaisseau que le capitaine l'avait espéré. Les Africains, instruits avec soin pendant la traversée, se trouvèrent déjà en état de converser, et plurent beaucoup au roi par le bon sens et la vivacité de leurs réponses. Cependant, le terme fixé approchant, Diego, jaloux de remplir ponctuellement sa promesse, remit en mer. En arrivant à la barre du fleuve Congo, il éprouva une bien vive joie en retrouvant sur le rivage ses compatriotes, qui, pendant son absence, avaient été traités de la manière la plus cordiale. Il navigua deux cents lieues plus avant, le long de la côte, et fit dresser deux nouvelles colonnes, une sur le cap Saint-Augustin, la seconde sur un autre cap qu'il nomma Cabo do Padrao. A son retour, il visita lui-même le roi de Congo, qui témoigna sa reconnaissance des bons traitemens éprouvés par ses sujets, en comblant les Portugais d'honneurs et de présens. L'auteur rapporte que les conversations du capitaine Diego firent une si grande impression sur le monarque africain que, non-seule-

ment, il se convertit lui-même au christianisme, mais qu'il prit des mesures pour opérer la conversion générale de ses sujets. Il proposa d'accueillir dans ses états des missionnaires d'Europe, et d'envoyer en Portugal des jeunes Africains de distinction, pour y être instruits et baptisés, dans l'espoir que ce mutuel échange fournirait les moyens de répandre plus facilement les lumières de la religion dans son royaume. Cette offre ayant été acceptée, le roi chargea ces jeunes gens de présens pour le souverain Portugais, consistant en ivoire et en étoffes d'écorce de palmier; objets les plus estimés que pût offrir le Congo.

Ces jeunes gens, accueillis dans le Portugal de la manière la plus distinguée, reçurent le baptême après quelques instructions préliminaires: le roi servit de parrain au principal envoyé, et des seigneurs de la cour remplirent les mêmes fonctions auprès de chacun des autres. Tous ces jeunes gens prirent, par reconnaissance, les noms de ceux qui les avaient présentés au baptême.

Après qu'ils eurent passé deux ans en

Europe, le roi ordonna (1), en 1490, d'équiper trois vaisseaux pour les ramener dans leur patrie. Malheureusement la peste qui, dans ce moment, exerçait ses ravages dans Lisbonne, atteignit la flotte et y occasionna une effrayante mortalité pendant la traversée. Gonzalo de Souza, commandant en chef, et don John de Souza, ambassadeur, périrent victimes de cette terrible maladie. L'expédition, privée de son chef, se trouvait exposée au danger d'une désorganisation complète, lorsque *Ruy de Souza*, neveu du commandant en chef, fut unanimement élu pour lui succéder, quoiqu'il servît en qualité de volontaire sans aucun grade ostensible. L'ordre ainsi rétabli, l'expédition arriva au Congo et remonta le fleuve. Ils jetèrent l'ancre à Sono ou Sogno, dont le gouverneur, parent du roi, prenait le titre de *Mani Sono*, qui veut dire seigneur de Sono. A peine eut-il appris l'arrivée des Portugais qu'il vint à leur rencontre, accompagné d'une suite considérable de ses vassaux, et d'un nombre

(1) Di Barros. III. 9.

prodigieux de musiciens, faisant retentir l'air du bruit des concerts, des timballes, des tambourins et de tous les instrumens connus dans les pays. Après leur avoir annoncé que ses instructions lui imposaient le devoir de les conduire immédiatement au roi, il sollicita la faveur d'être baptisé sur-le-champ, à cause de son âge avancé, qui ne lui permettait pas de différer plus long-temps cette cérémonie. Au milieu d'un vaste pavillon de branchages, construit par les esclaves du prince, trois autels, richement décorés, furent dressés à cet effet. Les fils de Mani Sono, et tous les gens de sa suite, exprimèrent le plus vif désir de participer à la même cérémonie. Mais il leur représenta qu'il fallait attendre les ordres du roi, qui désirait se réserver particulièrement ce soin. Après son baptême, Mani Sono, pénétré des instructions des Portugais, brûlait d'un zèle si ardent, qu'ayant entendu quelque rumeur à la porte du temple, il ordonna que les auteurs du bruit fussent soudain mis mort; mais les missionnaires jugèrent prudent d'intercéder pour eux à cause, dit l'auteur, du *scandale* qui pouvait résulter d'un si

furieux zèle. Sur ces entrefaites, le messager envoyé vers le roi pour annoncer l'arrivée des Portugais, revint avec une invitation de se rendre dans la ville d'Ambassi, résidence du monarque. Les Portugais se mirent aussitôt en route, escortés de plus de deux cents Nègres qui portaient sur leurs têtes le bagage et toutes les choses nécessaires au service de l'autel. Ils rencontrèrent d'abord, à moitié chemin, une nombreuse députation, envoyée pour les complimenter, puis, à deux lieues environ de la capitale, ils trouvèrent un corps considérable de cavalerie destiné à leur former une garde d'honneur. Ces troupes, armées à la manière du pays, marchaient sur trois lignes, au son d'une multitude d'instrumens barbares, dans un ordre qui rappela aux Portugais les processions de leur pays. De temps en temps toute la troupe poussait, simultanément, des cris épouvantables dont le refrain contenait la louange du roi de Portugal, en reconnaissance de l'envoi qu'il fesait à leur souverain. Les troupes de Congo formèrent ensuite un cercle au milieu duquel les Portugais marchèrent vers le lieu où le roi les atten-

dait pour leur donner audience. C'était un parc immense, mais si encombré de peuple, que les Portugais éprouvèrent une extrême difficulté à s'ouvrir un passage. Le roi, placé sur une estrade de bois très-élevée, pouvait être vu de toute l'assemblée. Il était assis sur un trône d'ivoire, revêtu de quelques ornemens de bois bien sculptés. Ses vêtemens constistaient en fourrures estimées par leur lustre brillant, et plus noires que sa propre peau ; un manteau de damas, présent de Diégo Cam, couvrait les parties inférieures de son corps; il portait au bras gauche un bracelet de cuivre, et sur l'épaule une queue de cheval, marques distinctives de la royauté dans ce pays. Sa coiffure était une espèce de mître d'un très-beau tissu de palmier, ouvragée en relief comme nos velours satinés. Ruy de Souza lui fit un salut à l'Européenne que le roi lui rendit à la manière du pays, en posant sa main à terre comme pour ramasser du sable ; puis en la portant sur la poitrine de l'ambassadeur, et ensuite sur la sienne. Après cette cérémonie, il voulut voir tous les objets que les Portugais apportaient pour le service divin. Pen-

dant qu'on les montrait un à un, toute l'assemblée attentive se tenait dans un respectueux silence. Le jour et une partie de la nuit s'écoulèrent dans cette occupation, après quoi les Portugais se retirèrent dans le quartier assigné pour leur résidence. Le lendemain, Ruy de Souza pria le roi de faire élever une église sans différer. Non-seulement il acceuillit cette demande avec joie, mais il mit lui-même la main à l'œuvre avec le plus grand zèle. Comme il n'existait pas de pierres dans le voisinage, il en envoya chercher au loin pendant qu'on creusait les fondemens, et commanda une immense quantité d'ouvriers pour que l'édifice fût achevé avec la plus grande célérité. Aussi, quoique les Portugais fussent arrivés le 29 avril seulement, la première pierre fut posée le 3 mai, et l'église entièrement terminée le 1er. juin. On abrégea les cérémonies du baptême, préparées avec la plus grande magnificence, sur la nouvelle d'une insurrection qui venait d'éclater dans les isles du Grand Lac où le Zaïre prend sa source. Le jour même de la consécration de l'église, le roi, tous les chefs de la nation et cent mille de

ses sujets, reçurent le baptême. Ruy de Souza lui offrit, en ce moment, un étendard décoré de la sainte croix, qui devait lui assurer à jamais la victoire, puisque c'était le même dont le Pape Innocent VIII avait fait présent aux croisés pour la guerre contre les infidèles.

Le résultat de cette cérémonie paraît n'avoir amené rien autre chose que la promesse déjà faite de l'établissement du catholicisme au Congo. Quelque temps après, les missionaires, entraînés par un zèle prématuré, déclarèrent au roi que les préceptes de sa nouvelle religion lui imposaient l'obligation de congédier ses femmes et de s'en tenir à une seule. Cette restriction parut si intolérable au vieux monarque, qu'il renonça au christianisme plutôt que de s'y soumettre. Tous les chefs imitèrent son exemple. On rapporte que ce furent les femmes qui, dans ces circonstances, manifestèrent la plus vive opposition. Au milieu de cette défection générale, le fils aîné du roi, nommé par les Portugais Don Alfonso, resta seul fidèle, et se soumit volontiers à la privation que son père trouvait insupportable ; de là

naquit, entre le père et le fils, une dissension que fomenta Panso Aquitimo, un autre de ses enfans, dès l'origine ennemi déclaré de la nouvelle religion. Lui et ses partisans employèrent tous les moyens pour irriter l'esprit du roi contre son héritier présomptif. Ils assuraient que ce prince, à l'aide des puissans fétiches des chrétiens, se rendait chaque nuit, de sa résidence à Cabo del Regno, distant de huit lieues, y faisait transporter une des femmes du roi et la renvoyait le matin; qu'il se servait du pouvoir de ces mêmes fétiches pour dessécher la rivière, détruire les productions de la terre, et pour priver ainsi son père des revenus de ses domaines. Ces accusations ridicules excitèrent le courroux du roi, au point qu'il dépouilla le prince de tous ses biens, et résolut de lui ôter la vie. Cependant, quelques amis d'Alfonso s'efforcèrent de démontrer à son père l'injustice de ses soupçons, et voici le plan qu'ils adoptèrent. Ils introduisirent secrètement auprès d'une des principales femmes du roi un émissaire intelligent, chargé d'un fétiche caché sous ses vêtemens. Il devait l'offrir à la prin-

cesse, de la part d'Alfonso, comme un don capable de la préserver, elle et ses compagnes, du châtiment terrible que le roi leur réservait à cause de leurs courses nocturnes à Cabo del Regno. La princesse, indignée, rejeta le présent, déclarant qu'elle ignorait entièrement ce dont on voulait lui parler, et, courant vers le roi, elle parvint à le convaincre de son innocence et de celle d'Alfonso. Le roi renonça donc à ses projets de vengeance, mais jusqu'à sa mort, arrivée peu après, il traita son fils avec une extrême froideur. Lors de cet événement, Panso Aquitimo se trouvait dans la capitale : profitant de cet avantage et de la faveur de ses compatriotes payens, il s'empara du trône sans égard pour les droits de son frère. A cette nouvelle, Alfonso se retira dans un fort voisin de la capitale; il n'avait encore pu rassembler autour de lui que trente-six chrétiens lorsque des cris, entendus d'une prodigieuse distance, lui annoncèrent l'approche de la nombreuse armée de son frère. Alfonso, mettant tout son espoir dans l'assistance de Dieu, voulant devoir à lui seul son triomphe et donner un nou-

vel éclat au miracle qu'il implorait, fit parvenir à ses adhérans l'ordre de ne pas marcher à son secours. Bientôt les deux frères en vinrent aux mains; Alfonso se mit en prières, et invoqua l'apôtre Saint-Jacques. Suivant l'historien portugais, Saint-Jacques entendit sa prière, et parut dans les airs portant une croix et suivi « d'une multitude d'anges à cheval. » A cette vue, les infidèles frappés de terreur, prirent la fuite avec précipitation et abandonnèrent leurs chefs à la merci de l'ennemi. Panso Aquitimo, caché dans une caverne, fut pris et mis à mort; son général en chef, fait aussi prisonnier, reconnut son erreur et sollicita la faveur de recevoir le baptême avant de mourir. Edifié de cette demande, Alfonso lui accorda un entier pardon, à la seule condition que lui et sa postérité balayeraient, laveraient l'église, et fourniraient l'eau pour le baptême des infidèles.

Ceux qui ne sont pas doués de la même foi que les écrivains catholiques, attribueront sans doute le succès de la bataille à la supériorité des armes et de la discipline portugaises; quoiqu'il en soit, les cantons situés au midi du fleuve Congo ou Zaïre

continuèrent à professer une espèce de christianisme pendant plus de deux cents ans, et la cour de Rome, comme nous allons le voir, envoya, durant cet intervalle, plusieurs compagnies de missionnaires qui non-seulement firent de nombreuses conversions, mais exercèrent quelquefois un pouvoir presque égal à celui des souverains.

Avant de les suivre dans l'intérieur du Congo, nous croyons à propos de donner les détails transmis par eux sur la côte de *Benin* (1). Le roi de ce pays, en apprenant le premier voyage de Diego Cam, fut enflammé d'un zèle si pieux, assure-t-on, qu'il envoya une ambassade au fort Mina demander des missionnaires pour l'instruire lui et son peuple dans la religion chrétienne. Le roi de Portugal, profitant de cette circonstance, confia une expédition à *Fernando del Po*, qui reconnut toute la côte de Benin et donna son nom à la grande île située à l'embouchure de Rio Formoso. Parfaitement accueilli par le roi de Benin,

---

(1) Di Barros, III. 3, 4.

il établit un comptoir à Gatton, et construisit un église qui fut bientôt fréquentée par plus de mille indigènes. Ce fut là qu'il apprit les particularités suivantes : A *vingt lunes*, ce qui, suivant leur manière de voyager, peut s'évaluer à deux cent cinquante lieues, à l'est du royaume, résidait un prince puissant nommé *Ogané*, aussi vénéré dans toute la contrée que le souverain pontife en Europe. Lorsqu'un roi de Benin mourait, son successeur, conformément à un usage antique, envoyait des ambassadeurs chargés d'offrir de riches présens pour Ogané, et d'obtenir de lui que leur prince fût confirmé dans la possession du royaume dont il se trouvait, en ce moment, l'héritier légitime. Ogané leur remettait alors une espèce de sceptre et de couronne de cuivre poli, avec une croix du même métal, semblable à celle du commandeur de l'ordre de Saint-Jacques, et qui devait se porter au cou. Sans ces insignes, le peuple ne croyait pas avoir un roi légitime, ou du moins qui fût complettement roi. Pendant tout le séjour de l'ambassadeur, Ogané, caché comme un objet sacré et invisible pour tout le monde, se te-

nait constamment derrière un tapis de soie; seulement, au moment où l'ambassadeur prenait congé, un pied paraissait par-dessous la tapisserie, et ce pied était adoré comme saint. Après cette cérémonie, l'ambassadeur recevait une croix pareille à celle de son maître. A la réception de cette nouvelle, le roi de Portugal convoqua plusieurs savans géographes, qui, après avoir consulté la carte de Ptolémée, déclarèrent que la distance et la direction indiquées devaient conduire à la résidence du Prêtre-Jean et que cet Ogané était, par conséquent, le *Prêtre-Jean* lui-même (1). Cette circonstance, cependant, ne donna lieu à aucune tentative nouvelle dans l'intérieur; elle détermina seulement le roi à presser l'expédition destinée pour le cap de Bonne-Espérance qu'on avait

(1) Le major Rennell pense qu'*Ogané* est le souverain de Gana et en même-temps le chef des états Mahométans voisins du Niger. Un auteur instruit, plus récent, suppose que c'est le roi d'Abyssinie, et cette opinion est appuyée de fortes probabilités, quoique la distance semble trop grande.

déjà découvert, et qu'on franchit bientôt après.

Une fois affermis au Congo, les Portugais formèrent une grande quantité d'établissemens le long de la côte, et même dans l'intérieur de quelques rivières. La cour de Rome saisit avec empressement cette occasion pour envoyer de nombreux missionnaires dans ces contrées. Ces missionnaires, appartenant à un ordre très-rigoureux, et imbu de superstitions, montrèrent peu de sagesse et de douceur dans leurs instructions religieuses, peu de lumières et de jugement dans leurs observations comme voyageurs : ils pénétrèrent toutefois plus avant dans l'intérieur qu'aucun autre Européen. Leur longue résidence, la nature de leurs communications avec les gens du pays, leur ayant d'ailleurs donné plus de facilité qu'à tout autre voyageur pour bien connaître les usages, les mœurs et le caractère de ces divers peuples, nos lecteurs suivront, sans doute, volontiers leurs pas à travers les régions inconnues et barbares de l'Afrique intérieure.

En 1660 (1), à la requête du roi Alvaro VI, dit-on, le pape résolut d'envoyer une mission de Capucins au Congo. La cour d'Espagne, alors régnante en Portugal, s'opposa d'abord à l'entrée de missionnaires italiens dans ce pays. Enfin les difficultés furent levées, et le 20 janvier 1645, les missionnaires, au nombre de neuf, s'embarquèrent à San-Lucar et, après une fatigante traversée, arrivèrent au Congo. Bien reçus par le comte de Sogno, ils se rendirent sans délai à San-Salvador, où le roi les accueillit de la manière la plus distinguée. Il leur fit bâtir un couvent, et bientôt le peuple arriva en foule pour demander le baptême. Au commencement la mission prospéra : tant qu'elle se bornait à baptiser suivant le rit romain, à montrer les images de la Vierge et des saints, à distribuer des chapelets, des reliques, des *Agnus Dei*, le peuple montrait le même zèle à devenir chrétien, ne se doutant pas que cette religion nouvelle pût apporter le moindre changement dans ses habitudes et ses superstitions; mais

(1) Labat, Ethiopie occidentale, III. Chap. 1. etc.

lorsqu'elles se trouvèrent attaquées, surtout dans la pluralité des femmes, le zèle fit place à une violente opposition. Au Congo, comme dans tous les autres états nègres, chaque homme prend autant de femmes que ses moyens ou son goût le lui conseillent, et comme chacune de ces femmes pourvoit non-seulement à sa propre subsistance, mais contribue à celle de son mari, elles sont véritablement une possession avantageuse. Aussi, lorsque les missionnaires exigèrent le renvoi de toutes, excepté une, cette proposition affaiblit soudain la foi des plus dévots néophytes. Ils consentirent cependant, après quelque résistanee, à n'accorder le nom d'épouse qu'à une seule de leurs femmes, tandis que les autres recevraient l'humble dénomination de servantes ou de concubines; mais cet arrangement ne changeant rien à l'état des choses, les missionnaires refusèrent de l'admettre. Ils ne montrèrent, dans cette occasion, ni jugement, ni modération, et ne purent pas, en se renfermant dans la stricte observation de leur croyance, surmonter des obstacles qu'avec plus d'adresse et de douceur ils auraient écar-

tés. Une violente persécution s'éleva contre eux; ils parvinrent à l'appaiser et à regagner la bienveillance des souverains, on ne dit pas comment. L'arrivée d'une nouvelle compagnie de leurs confrères les détermina à entreprendre des missions dans l'intérieur et particulièrement dans les cantons situés sur les rives du Congo.

Les pères *Gabriel* et *Antoine* se rendirent à Batta, la province la plus voisine de la capitale. Elle n'est pas précisément contiguë au fleuve, mais les frontières éloignées de vingt à trente milles de la rive méridionale, se prolongent parallèlement à son cours. Elle passe pour l'une des plus fertile et des plus peuplées du royaume, et l'on assure que ses habitans, nommés Mosompos, sont les plus doux, les plus humains de la contrée. Le *duc*, comme on appelle le gouverneur, tient une cour qui rivalise avec celle du roi. On évalue la force militaire qu'il commande à soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes. Le roi lui permet d'entretenir un corps d'arquebusiers, à cause du voisinage des nations barbares de l'est. Ce *duc* est le seul qui jouisse d'un privilége semblable.

Les missionnaires, dans le cours de leur voyage, trouvèrent les routes couvertes d'habitans qui venaient demander le baptême. Tous les villages affluaient à la fois, de manière que les pères se trouvaient souvent obligés de passer plusieurs jours sur la route même pour administrer le baptême à cette foule de nouveaux convertis. Enfin ils arrivèrent à *Congo-Batta*, ville principale de la province et théâtre d'un commerce considérable. Ils y trouvèrent un si grand nombre de néophytes que l'exercice de leur ministère leur laissait à peine le temps nécessaire aux repas et au sommeil. Après avoir baptisé tous les habitans de la ville et ceux du voisinage, les missionnaires firent une découverte assez fâcheuse. Une partie de la cérémonie consiste, suivant le rit romain, à mettre du sel sur les lèvres du néophyte; cette circonstance, attendu l'extrême rareté du sel, regardé comme un objet de luxe, était la première cause du zèle apparent des naturels. *Curia mungua*, manger du sel, dans leur langage, voulait dire être baptisé; rien ne put changer ni leurs expressions, ni leurs idées à cet égard.

De Congo-Batta les pères se rendirent à *Batta*, résidence du duc, ville moins grande et moins commerçante que la première. Logés hors de la ville, dans une cabane de branches de palmier, construite exprès pour leur usage, ils eurent la satisfaction de n'y rien trouver qui contrariât leur vœu rigide de pauvreté et d'austérité, pas même d'alimens, quoiqu'ils fussent exténués de besoin. Cependant un envoyé du duc vint les complimenter avec la politesse la plus respectueuse. Comme il se retirait, les pères demandèrent s'ils ne pouvaient pas espérer qu'on leur envoyât quelques alimens. L'envoyé les assura qu'on s'en garderait bien, et que la plus grande marque de respect à donner aux étrangers qui arrivaient dans le pays, était de ne leur rien offrir le premier jour, pas même un verre d'eau. Les missionnaires furent donc obligés à cette privation et de se contenter de cette singulière civilité.

Le lendemain, le duc vint les visiter, et ne se montra pas moins poli que son envoyé. Il leur promit de satisfaire à leur désir, en faisant élever sur-le-champ une église dont lui-même dirigerait la cons-

truction. Après son départ, on apporta aux pères quelque nourriture. Cependant le duc oublia entièrement sa promesse, et les pères, après une vaine attente, se virent obligés de recourir aux Nègres pour construire, avec des branchages, une espèce de grande cabane, où ils commencèrent à célébrer les saints mystères. Le peuple s'y rendait en foule et fort assidûment ; le duc souvent, mais pas toujours d'une manière régulière. Les missionnaires crurent le moment favorable pour déterminer les naturels à se contenter d'une seule femme. Aucun n'avait d'épouse légitime ; tous entretenaient un certain nombre de concubines, et le duc, à cet égard, l'emportait sur tous les autres. Aussi reçut-il avec une violente indignation la première ouverture des missionnaires au sujet d'une réforme. Cependant, quelques temps après, sans qu'on explique les motifs d'une si prompte récipiscence, il céda aux instances des pères, renvoya tout son sérail et se maria avec une princesse de Congo, conformément aux règles de l'église catholique. Il montra bien encore quelques symptômes de fragilité, mais les missionnaires,

tant qu'ils demeurèrent à Batta, parvinrent à prévenir toute rechûte sérieuse. Satisfaits de la situation de la capitale, ils résolurent de parcourir les autres cantons de la province; mais, loin de trouver les habitans favorablement disposés à leur égard, ils devinrent souvent pour eux un objet de risée, par leur manière de prêcher, leur aspect extraordinaire et leur ignorance complète des usages de la contrée. Ces demi-sauvages se plaisaient surtout à fuir comme épouvantés de l'approche de ces bêtes féroces auxquelles on ne peut échapper qu'en grimpant sur la cime des arbres, et se divertissaient des vains efforts des missionnaires pour imiter leur agilité. Ceux-ci n'obtenaient une soumission momentanée qu'en exhibant les ordres formels du duc. A leur retour dans Batta, ils trouvèrent les choses bien changées. Le duc, profitant de leur absence, avait rétabli et augmenté son sérail, et tous les chefs s'étaient hâtés de suivre son exemple. Les missionnaires tentèrent de remédier au mal; mais avant qu'ils pussent opérer le moindre changement, le duc fut mandé à la cour de Congo. Il partit accompagné de tous les

ce tribut n'a jamais été levé que par la force des armes. Il se fait, dans cette province, un commerce considérable, consistant en échange de sel, de cotonnades, de peaux teintes qui remontent le fleuve, contre des ouvrages d'écorce de palmier, des fourrures et de l'ivoire, qui viennent de l'intérieur. Les montagnes abondent en mines; le cuivre qu'elles fournissent est d'un jaune très-brillant : mais on fait plus de cas du fer que de tout autre métal, parce qu'il sert à fabriquer les armes. Ces montagnes renferment aussi une grande quantité de cristal. Sundi, capitale de la contrée, est placée à six lieues au-dessous des cataractes

Les pères *Jérôme* et *Bonaventure*, chargés de la mission de Sundi, éprouvèrent d'abord, de la part des habitans, beaucoup de froideur et d'indifférence ; ils ne parvinrent qu'avec peine à construire une misérable cabane pour la célébration des cérémonies religieuses, et lorsque cette singulière Eglise fut terminée, personne ne s'y présenta. Sur ces entrefaites, une immense nuée de sauterelles passa au-dessus de la ville, et ravagea tous les environs. Le

peuple, pour conjurer ce fléau, implora les missionnaires, qui, après une vigoureuse remontrance, ordonnèrent une procession solennelle ; ce moyen n'ayant rien produit, ils employèrent les exorcismes et les continuèrent tant, qu'à la fin un coup de vent, survenu à propos, balaya ces animaux destructeurs. Ce peuple superstitieux ne manqua pas d'attribuer aux missionnaires toute la gloire de sa délivrance. Le bruit de cet évènement parvint aux oreilles du duc, alors sur l'autre rive du Congo, et lui inspira le désir de voir les auteurs du miracle. Le père *Jérôme* traversa donc le fleuve, et se rendit à la résidence du prince. Arrivé la nuit, il fut traité avec respect, et logé dans la plus vaste maison. Lorsque le jour parut, quel fut son étonnement de se trouver dans un temple rempli d'idoles ! Cependant le duc lui fit un excellent accueil à sa première audience ; il consentit à écouter ses instructions ; et bientôt sa conversion fut complette. Mais il différait toujours, sous divers prétextes, de satisfaire à la demande du missionnaire par une confession générale. Celui-ci ne tarda pas à savoir que la

passion du prince pour ses neuf concubines causait ce silence obstiné. Pour un prince africain, ce nombre était fort modéré; mais le missionnaire n'en insista pas moins pour la stricte observation des lois chrétiennes. Le prince consentit enfin à renvoyer huit de ses femmes; mais il montrait une répugnance extrême à s'unir suivant les rits de l'église avec celle qu'il conservait. De son côté, le père insista et l'emporta sur ce point comme sur les autres. . . . .

Après ce triomphe, le père Jérôme fit une incursion dans le pays. Il se rendit d'abord à *Boenza*, ville considérable, livrée au culte des idoles. Au nom du souverain, ce missionnaire ordonna qu'elles fussent toutes abattues et que le christianisme fût établi. Le chef se montra prêt à obtempérer aux ordres de son maître, en observant toutefois que le simple bruit d'un pareil projet avait dernièrement occasionné une révolte, et qu'une exécution si précipitée produirait certainement de fâcheux résultats. Le missionnaire, après avoir épuisé tous les moyens pour dissiper les craintes du chef, se décida

pour une mesure rigoureuse. Saisissant un fort bâton, il parcourut la ville, brisa toutes les idoles qu'il trouva sur son passage, et mit le feu aux débris qu'il avait entassés sur l'une des places de la ville. A la lueur des flammes, le peuple alarmé se précipita hors des maisons, et, s'emparant du missionnaire, allait en faire un martyr, lorsque le chef, averti de son danger, parut avec une escorte et parvint à le sauver.

A *Essenno*, nouveaux périls; il y avait, dans cette ville, un personnage qui se donnait le nom de *Chitorné Scingilla* ou Dieu de la Terre. Deux pierres posées au milieu de la principale place de la ville, sur le bord d'un ruisseau, lui servaient en quelque sorte de temple et d'autel; il s'asseyait sur l'une et laissait l'autre à sa première concubine. C'était là que le prince et tout le peuple venaient se prosterner et offrir des présens magnifiques à cet imposteur. D'après une superstitieuse tradition, on croyait généralement que le ruisseau cesserait de couler si ces pierres étaient dérangées, ou seulement touchées par une main profane. Le missionnnaire ayant gagné la confiance du prince, enleva ces pierres

et fit observer au peuple que le ruisseau coulait tout aussi bien qu'auparavant. Le prince, charmé de cet évènement, et saisi d'un zèle ardent, seconda les efforts du missionnaire qui, en peu de temps, détruisit plus de six cents idoles. Le peuple, furieux contre le missionnaire et contre le prince, courut aux armes, et vingt mille hommes marchèrent contre la capitale: le prince n'en avait que quatre cents; mais encouragé par Jérôme, et mettant, d'après son conseil, toute son espérance dans la protection de la Sainte-Vierge, il livra bataille aux rebelles, et, malgré l'immense supériosité de leur nombre, il les défit complettement.

Tout étant pacifié, le missionnaire remonta le fleuve jusqu'à *Concobella*, pays barbare hors de la juridiction du Congo. Il dépendait de Micocco ou Anziko, grand royaume, situé vers le nord-est, et peuplé d'une race à demi-sauvage, que ses mœurs féroces rendaient la terreur de l'Afrique. Le souverain de cette contrée, quoique tributaire d'un autre, était très-puissant. Il prenait, non-seulement le titre de roi de Concobella, mais ceux de

seigneur des lacs et de maître des élémens. On n'approchait un si grand monarque qu'avec de grandes cérémonies ; aussi le missionnaire jugea-t-il convenable de se faire précéder de quelques présens qui, malgré leur peu de valeur en Europe, devaient certainement éblouir les yeux d'un prince régnant au centre de l'Afrique. Cette précaution lui valut le plus gracieux accueil, et, bientôt après, un témoignage de bienveillance vraiment caractéristique de la nation au milieu de laquelle il se trouvait. Le roi venait de faire exécuter plusieurs de ses sujets pris les armes à la main à la suite d'une révolte : suivant un usage du pays, il donnait à ses favoris les corps des condamnés pour servir à leurs repas, et ce mets passait pour le plus exquis de tous. Jaloux de répondre à l'attention du voyageur, il choisit le plus gras de ces cadavres et l'envoya au missionnaire, espérant bien lui procurer un excellent repas. Jérôme, malgré son horreur pour un pareil aliment, crut prudent de n'en rien témoigner, et fit remercier le roi de son présent. Bientôt il jouit de la plus haute faveur à la cour de *Concobella*. Le roi lui

proposa, lui offrit même avec instance, sa fille en mariage, et les chefs, empressés de s'illustrer par une alliance avec un étranger qu'ils croyaient tous d'un rang distingué dans sa patrie; imitèrent à l'envi cet exemple. Le bon père, fort embarassé de cette politesse, refusa positivement, en les assurant que, malgré l'ardeur du climat, cette privation ne lui était nullement pénible. Il fit plus, il parvint à convertir le roi, et obtint de lui qu'il ne conserverait qu'une seule femme de cinq qu'il avait, et d'un nombre considérable de concubines. Mais les nobles et le peuple déclarèrent nettement qu'ils ne voulaient renoncer ni à la pluralité des femmes, ni à l'usage de la chair humaine, ni détruire par ordre d'un étranger des institutions si bonnes et si anciennes. Bientôt on prêta l'oreille à certaines gens mal-intentionnés qui peignaient le missionnaire comme un marchand banqueroutier accusé d'avoir fait mourir, par sortilége, deux fils du roi de Congo, et obligé de fuir pour se dérober au juste châtiment de son crime. Malgré tous les efforts du roi pour repousser la calomnie, ces bruits firent une vive impression sur le

peuple ; aussi, lorsque le missionnaire annonça l'intention de parcourir le royaume d'Anziko, le roi lui conseilla-t-il d'attendre des circonstances plus favorables. Jérôme le crut, et comme il n'avait pas opéré d'autres conversions que celles du roi, de la reine et du jeune prince, il trouva inutile de prolonger son séjour à Concobella, et retourna à Sundi.

Concobella est une grande cité d'environ trois milles de circonférence, située sur la rive septentrionale du Congo. Suivant la carte de Danville, elle se trouve à soixante-dix milles au-dessus des cataractes, dans la direction du nord-est, et à plus de quatre cents milles de l'embouchure du Congo. Comme la mission à Micocco ou Anziko, quoique souvent projetée, n'a jamais été effectuée, cette contrée est demeurée la limite des découvertes européennes jusqu'à l'époque des progrès faits par des expéditions toutes récentes.

Les missions dont nous venons de parler se dirigeaient toutes vers les régions arrosées par le Congo, et particulièrement vers la partie septentrionale : mais quelques autres, entreprises dans les contrées inté-

rieures du midi, peuvent fournir aussi des renseignemens. La plus remarquable fut celle de 1653, envoyée à la prière de Zingha, reine de Matamba (1). Il est nécessaire de faire connaître avant tout ce personnage extraordinaire, et le peuple soumis à sa domination. *Les Giagas* ont été peints, par les voyageurs, sous de si épouvantables couleurs qu'on est tenté de regarder leurs récits comme exagérés et même fabuleux. Cependant des témoins nombreux ont retracé ce hideux tableau, et tous se trouvent d'accord sur tous les faits sans exception. Ce peuple semble avoir converti en une espèce de système religieux toutes les atrocités, tous les forfaits. Voués à la guerre, au pillage, ces hommes féroces qu'embarrasseraient plusieurs enfans, en égorgent régulièrement un certain nombre ou les exposent au moment de leur naissance, et mettent de la gloire à commettre ces actions barbares avec la plus froide indifférence. Ils dévorent avec avidité leurs ennemis tués sur le champ de bataille et les prisonniers de guerre; la chair humaine

(1) Labat, IV. 1, etc.

est pour eux le plus délicieux aliment, et le sang chaud, le plus exquis des breuvages. Ils honorent, par des sacrifices humains, la mort de leurs rois et de leurs chefs; en un mot, ils surpassent en cruauté tout ce qu'on a raconté des plus cruels sauvages du nouveau monde.

Zingha était sœur du roi de Matamba, contrée dont les mœurs tiennent beaucoup de celles des Giagas. En 1622, elle vint à Angola, pour négocier un traité entre son frère et le gouvernement portugais. Elle les étonna par la pénétration de son intelligence, la vivacité de son esprit, et la dignité de ses manières. Sa mission exigeant quelque séjour, le gouvernement l'engagea à se faire instruire dans la religion catholique. Elle y consentit, et bientôt instruite ou supposée l'être, elle fut baptisée avant son départ.

Quelque temps après son retour dans sa patrie, des dissensions élevées dans sa famille la firent monter au trône de Matamba. Pensant alors qu'il fallait tout sacrifier à l'intérêt de sa couronne, elle abjura la religion catholique, et s'efforça de surpasser en barbarie ses barbares sujets. Les Giagas

Massignano, à cent milles environ de son embouchure. Les missionnaires, trouvant dans les naturels beaucoup de zèle pour le baptême et le culte extérieur du christianisme, se donnèrent tant de peines pour mettre à profit ces bonnes dispositions, qu'ils furent attaqués d'une fièvre inflammatoire particulière au pays. Toutefois, leur maladie, malgré sa malignité, était moins dangereuse encore que les remèdes employés pour la guérir. Les médecins du Congo croyaient fermement qu'un Européen ne pouvait supporter le changement de climat, qu'après avoir perdu jusqu'à la dernière goutte de son sang, et l'avoir remplacé par un sang africain; il fallait donc tirer du sang, suivant eux, aussi longtemps que le malade pouvait l'endurer sans mourir dans l'opération. A ce traitement, ils joignaient des remèdes purgatifs semblables à ceux qu'en Europe on administre aux chevaux. Grâce à la force de leur constitution, les pauvres missionnaires, après quatre mois passés entre la vie et la mort, recouvrèrent la santé. Ils s'acheminèrent alors vers la *cour de Zingha*, après s'être assurés d'une réception favorable. A

deux milles de la capitale, ils trouvèrent les principaux officiers qui les conduisirent en cérémonie vers une éminence, où la reine les attendait, environnée de ses gardes et de ses courtisans. En les apercevant, elle se prosterna soudain, et les yeux baignés de larmes, demanda leur bénédiction. Elle se leva ensuite, les accabla de remercîmens et s'avança, au milieu d'eux, vers un trône qu'elle avait fait placer devant la porte de son palais. Ce trône consistait simplement en nattes à l'indienne, étendues sur la terre et recouvertes d'un tapis et de coussins de velours. La reine fit asseoir auprès d'elle le plus âgé des missionnaires. Il lui remit alors un message du vice-roi, auquel elle fit une réponse satisfaisante. Après un si heureux début, la conversion complète de la reine n'offrit pas de grandes difficultés, on le suppose aisément. Elle s'empressa d'accorder aux missionnaires la permission de bâtir une église. Si la majesté et la splendeur de l'édifice ne répondirent pas à ce qu'on attendait d'une si puissante princesse, il ne faut l'attribuer qu'à l'ignorance et à la maladresse de ses architectes. Tout leur art se réduisit à fixer dans le sol des

avec son cadavre. On conduisit ces malheureux, au milieu de chants barbares, dans le fond d'une forêt voisine où l'on avait creusé une vaste fosse. Avertis de ce barbare projet, les missionnaires prirent une noble et courageuse résolution ; et, courant vers le lieu du sacrifice, ils apparurent, armés de la croix, dans le moment même où l'on se préparait à commencer l'affreuse cérémonie. La foule s'ouvrit devant eux ; ils s'avancèrent vers la reine, qui, en les appercevant, se prosterna le visage contre terre, et fondit en pleurs. Elle reconnut sa faute, rendit les victimes à la liberté, et jura solennellement de proscrire à jamais cette atroce coutume.

La cour de Zingha est dépeinte comme aussi nombreuse que celle d'aucun souverain de l'Europe, les emplois seuls y donnaient un rang ; la naissance ne donnait aucun droit. La faveur du souverain était la seule distinction ; venait-on à la perdre, on retombait dans la masse du peuple. On ne l'acquérait, dit-on, que par le mérite, mais le mérite tel que pouvaient l'estimer ces barbares. La reine avait à son service trois cents femmes dont dix tour à tour

veillaient constamment autour de sa personne. Excepté le cas de maladie, elle mangeait toujours en public, devant la porte de son palais, où l'on dressait une grande table couverte de mets nombreux, servis dans de la poterie. A cette table, point d'assiettes, de couteaux, de fourchettes, de cuillères; la reine ne se servait, pour manger, d'aucun autre instrument que de ses doigts. Malgré la chaleur de son zèle religieux, malgré son âge avancé, elle s'occupa toujours avec plaisir de sa toilette; outre les plus belles étoffes fabriquées dans son royaume, elle portait habituellement les plus riches tissus de l'Europe. Dans le temps de son idolâtrie, elle passait non-seulement pour la plus puissante reine, mais pour la plus habile magicienne de toute cette partie de l'Afrique; elle obtint et soutint cette réputation au moyen d'un vaste système d'espionnage et de la publicité qu'elle donnait aux choses que ses informations secrètes lui avait fait découvrir. Telle était, dans l'esprit de ses sujets, la ferme persuasion de son pouvoir surnaturel, que souvent des coupables vinrent à ses pieds implorer le pardon de

crimes dont elle n'avait pas même conçu le plus léger soupçon. Zingha continua à professer la religion chrétienne jusqu'à sa mort, arrivée le 17 décembre 1663. Elle avait alors quatre-vingt-huit ans.

On voit, au midi de Matamba, un singulier phénomène connu sous le nom de *Maopongo*, ou Château de Roches. De loin, on n'apperçoit qu'une masse énorme, mais en approchant, on distingue des détails, des formes où la nature semble avoir pris plaisir à imiter toutes les productions de l'art. Tours, clochers, portiques, ponts, obélisques, tombeaux, édifices de toute espèce sont là réunis et présentent, à certaine distance, l'aspect d'une immense et magnifique cité de vingt-sept milles de circonférence environ. Du bas de ces rochers sortent des ruisseaux, les uns d'eau douce, les autres d'eau salée. On suppose, mais sans probabilité, que ces derniers sont produits par le flux et reflux de la mer. On ne dit point de quelle nature sont ces roches, mais leur structure semble indiquer positivement cette espèce de roches sablonneuses qui produisent les mêmes illusions en divers cantons de l'Afrique

méridionale et dans certaines parties de l'Europe. (1)

Au milieu de ces roches, existent trente-deux villages, dont les habitans se nourrissent des productions spontanées du sol. Les arbres croissent à une hauteur prodigieuse, ils donnent des fruits excellens et surtout des oranges délicieuses. Leur religion participe de celle des barbares Giagas. En 1655, deux missionnaires vinrent de Massignano pour convertir la peuplade de ce canton rocailleux. Arrivés au pied des roches, ils furent admis par ce qu'on appelait la *Porte*, c'est-à-dire, un long et étroit passage à travers lequel ils cheminèrent très-difficilement, en se traînant à quatre pattes. Au bout de ce passage, ils se trouvèrent dans un défilé, véritable labyrinthe de roches et de broussailles dont il leur eût été impossible de se tirer seuls. Leurs guides les conduisirent au pied d'un rocher escarpé que les pauvres missionnaires jugèrent entièrement inaccessible : cependant les Nègres y grimpèrent comme

(1) Dritter Sandstein de Werner : Geognosie de Jameson. Ch. VIII.

des chèvres ; les pères voulurent imiter leur exemple, et furent bientôt obligés d'appeler au secours. Les Nègres revinrent sur leurs pas, les prirent sur leurs épaules et sautèrent, avec leur fardeau, de rochers en rochers, jusqu'au palais du roi *Angola Aarïdj* qui les embrassa cordialement, et promit de seconder de tout son pouvoir leurs efforts pour la propagation de la religion chrétienne. Il les fit ensuite conduire au logement qu'il leur avait assigné, en attendant la construction d'une demeure plus convenable. Malheureusement un troupeau de chèvres l'habitait ; on venait de les transporter ailleurs pour recevoir les missionnaires, qui trouvèrent le local, encore infecté de l'odeur de leurs prédécesseurs. Les Nègres s'empressèrent de nettoyer le logis et d'apporter d'abondantes provisions ; le peuple se présenta en foule comme à l'ordinaire pour demander le baptême ; mais quand les missionnaires parlèrent de changement dans les habitudes, et surtout de réduction dans le nombre des femmes, ils éprouvèrent, comme partout, une forte opposition, et perdirent soudain la faveur du roi. Ce prince

les accusa de troubler la tranquillité de son état, en introduisant des innovations incompatibles avec les mœurs et le climat, ajoutant que la rudesse de leurs manières et la rigidité de leurs principes inspireraient infailliblement de l'aversion pour la religion chrétienne. Les pères, dans leurs écrits, traitent cette accusation de calomnie inventée par une méchanceté invétérée; mais quelques faits, dont eux-mêmes se sont vantés, excitent des soupçons dans l'esprit des lecteurs, et leur font penser que les reproches du roi n'étaient pas dénués de fondement. Trouvant un jour une des princesses prosternée devant une idole et chantant ses louanges, accompagnée d'une suite nombreuse, ils lui imposèrent silence, et entamèrent un long discours pour lui prouver l'absurdité de son culte : mais voyant l'inutilité de leur exhortation, ils eurent recours à des moyens de persuasion d'une toute autre nature, et, saisissant la princesse, ils lui firent subir une dure flagellation. Pas un de ses serviteurs n'osa prendre sa défense, tant les missionnaires inspiraient de vénération. Cette opération produisit un heureux et soudain

changement dans l'esprit de la princesse, qui déclara ne pouvoir résister à des preuves si convaincantes de l'excellence de leur doctrine. La nouvelle convertie, peu reconnaissante cependant des soins pris pour la retirer des erreurs du paganisme, en porta sans doute ses plaintes au roi; car, depuis cet événement, il traita les missionnaires avec une froideur extrême, et il les aurait à l'instant bannis de son territoire, s'il n'eût redouté la vengeance des Portugais. Bientôt ils excitèrent de nouveau le courroux du monarque, et coururent le danger de perdre la vie, en s'introduisant secrètement dans les temples pour dérober et brûler les idoles. Les femmes qui ne pouvaient leur pardonner la manière de convertir qu'ils paraissaient devoir adopter à leur égard, résolurent de venger l'honneur du sexe. Dans ce dessein, elles choisirent, pour se baigner, un ruisseau qui bordait le jardin des missionnaires. Là, elles se montraient entièrement nues durant tout le jour et souvent dans les plus indécentes postures. Les pères se plaignirent au roi: mais leurs plaintes ne firent qu'augmenter le mal,

parce qu'elles prouvèrent l'effet qu'il avait produit. Enfin, les missionnaires se virent réduits à la nécessité d'élever un mur au bout de leur jardin.

Ils obtinrent plus de succès dans la circonstance suivante. Un des pères entra un jour dans la boutique d'un forgeron, et, mettant la conversation sur la religion, entreprit de lui démontrer qu'il n'y avait qu'un seul Dieu. Il y en a un autre, répondit en riant le forgeron, et le père le pressant vivement pour connaître le véritable sens de cette réponse, « cet autre, » c'est moi-même, » ajouta le forgeron. Le père le quitta fort mécontent, et découvrit que cet homme avait en effet un grand nombre de sectateurs qui, pleins d'admiration pour les ouvrages sortis de ses mains, le croyaient doué d'un pouvoir surnaturel. Les missionnaires traînèrent le prétendu Dieu devant le tribunal du roi ; le prince avait aussi quelques prétentions à la divinité : choqué de trouver un rival parmi ses sujets, il remit le Dieu-Forgeron entre les mains des missionnaires avec ordre de le ramener à la condition de simple mortel, par tous les moyens qu'ils jugeraient

nécessaires. Les pères, après avoir épuisé tous les argumens, employèrent leur *ultima ratio*, le fouet. Tous les adorateurs du nouveau Vulcain se dissipèrent en voyant leur Dieu soumis à une pareille humiliation, et lui-même, vaincu par la douleur, reconnut qu'il n'existait qu'un seul Dieu, et que ce n'était pas lui. Pour mieux imprimer cette vérité dans son esprit, les pères continuèrent encore quelque temps « cette salutaire flagellation, » et le renvoyèrent enfin.

Cependant les missionnaires s'appercevant qu'ils avaient perdu tout crédit à la cour et parmi le peuple, se déterminèrent prudemment à partir.

Les deux narrations suivantes, de Carli et de Merolla, missionnaires italiens, contiennent beaucoup plus de détails que celles de leurs prédécesseurs, et, quoique déparées par la même teinte de crédulité et de superstition, offrent un recueil d'observations curieuses et intéressantes.

En 1666, le pape Alexandre VII envoya deux frères capucins, Michel *Angelo* de

Rheggio et Denys (1) Carli de Plaisance, en mission au Congo. En considération d'une entreprise si périlleuse, ils reçurent des priviléges extraordinaires, tels que d'accorder des indulgences plénières, de délivrer les ames du purgatoire, de porter des habits séculiers en cas de besoin, et de lire les livres défendus, excepté Machiavel. Le premier port où relâcha Carli, l'historien de cette mission, en arrivant au Congo, fut *Benguela*, habité par trois cents Portugais environ, et un grand nombre de Nègres. Il dépeint ce séjour comme le plus malsain qu'il ait jamais connu; il assure même, et paraît convaincu, que les productions du sol sont capables de donner une mort soudaine à tout Européen qui hasarderait d'en manger sans être acclimaté: du moins il refusa lui-même obstinément de dîner avec le gouverneur jusqu'à ce qu'il lui eût promis de ne faire servir que des mets apportés d'Europe. Les colons

---

(1) La narration de Carli, écrite en italien, traduite et publiée dans la collection de Curchill, vol. 1. (Londres 1704.), a été réimprimée depuis dans le 16e. vol. de la collection de Pinkerton.

regardent ce pays comme leur tombeau, et sont, dit le narrateur, les plus méchans, les plus trompeurs de tous les hommes. Il attribue ces mauvaises dispositions à la conviction intime où ils sont qu'on les envoie dans cet établissement comme dans un lieu de punition.

De Benguela, notre voyageur fit voile à *Loanda*, qui lui paraît le meilleur et le plus beau port du monde. La ville, agréable, assez considérable, et située dans une île, est la capitale des colonies portugaises sur cette côte. Elle contient 3000 Blancs et une multitude de Nègres, appartenant la plupart aux Blancs dont quelques-uns, immensément riches, ont des centaines et même des milliers d'esclaves.

A Loanda, les missionnaires prirent des guides pour les conduire dans les provinces de Sogno et de Bamba. Ils avaient d'abord projeté de faire la route à pied: mais informés qu'on ne voyageait pas ainsi dans le pays, ils louèrent trente Nègres pour les porter, eux et leur bagage. Deux de ces Nègres portaient tour à tour chacun des missionnaires couché dans une espèce de hamac. Ils s'arrêtèrent la nuit dans le

premier *libatte*, ou village, qu'ils rencontrèrent, consistant en une centaine de cahuttes disséminées irrégulièrement sur un vaste espace de terrein ; toutes étaient de la même construction, c'est-à-dire, de paille ou chaume. Dans tout le royaume, il n'existe pas une seule maison de pierre ; aussi, ces cabanes servent plutôt d'abri pour dormir que de véritables habitations. Les hommes passent toute la journée à se promener, à converser, à jouer des instrumens ; tandis que les femmes partent au point du jour pour travailler à la terre, portant ou conduisant partout leurs enfans avec elles, et ne rentrent que le soir. Une épaisse haie d'épines environne les villages, et les défend contre les attaques des bêtes sauvages.

Les missionnaires commencèrent, dans ce lieu, l'exercice de leur ministère qui paraît s'être borné à l'opération matérielle du baptême. A leur arrivée, le *makolonte*, ou chef, fit rassembler tous les habitans du village avec ordre d'amener leurs enfans pour participer à la cérémonie. Ils vinrent en grand nombre, apportant chacun un présent « par forme d'amende, » en re-

tour d'un si grand bienfait spirituel ; deux mouchoirs, trois mille cinq cents cauris, ou une poule grasse, formèrent le tribut accoutumé ; ceux qui n'avaient rien à donner « reçurent le baptême pour l'amour de Dieu ». Après la messe et le catéchisme, le peuple célébra la fête en exécutant un concert qu'on pouvait entendre d'une demi-lieue.

Pendant le cours de ce voyage, les missionnaires furent deux fois près d'être dévorés par les bêtes féroces. Endormi sur son hamac dans un de ces libattes, ou villages, Carli n'éprouva pas une mince frayeur lorsque les terribles rugissemens de plusieurs lions interrompirent son sommeil ; il crut, dit-il, « entendre le bruit d'un tremblement de terre ». Heureusement que la haie très-haute et très-serrée les arrêta. Carli apprenant que le sommeil de son compagnon n'avait pas été troublé, lui fit connaître le danger auquel il avait échappé, en l'assurant « qu'il aurait » pu aller droit au ciel sans savoir par quel » chemin ». Peu après, pendant qu'ils étaient en route, ils éprouvèrent une allarme plus chaude. Chassées par un in-

cendie allumé à quelque distance, toutes les bêtes féroces de ce canton se dirigèrent, par hasard, de leur côté. Les Nègres grimpèrent en un clin-d'œil au sommet des arbres; les bons pères étaient peu familiers à ce genre d'exercice : il fallait les hisser avec des cordes, et l'on n'y réussit qu'avec une extrême difficulté. Il n'y avait pas un moment à perdre; toute la bande arriva l'instant d'après, et en si grand nombre, que les pauvres missionnaires et toute leur suite n'auraient été qu'une bouchée pour elle. Carli fait ici l'énumération des lions, tigres, loups, rhinocéros, etc., etc., qui s'arrêtèrent un moment autour d'eux, et les dévoraient des yeux; mais, effrayés par le feu et repoussés par les flèches des Nègres, ils s'éloignèrent heureusement et furent chercher pâture ailleurs.

Outre les habitans des libattes, il existe une autre classe qui ne construit aucun abri, dort sur les arbres, erre dans les campagnes, et vit presque en état de pure nature. Une jeune femme de cette classe nomade, fort belle et entièrement nue, se présenta un jour pour demander le bap-

tême. Le missionnaire commença par l'inviter à se couvrir au moins de feuillages, et, après quelques instructions, accomplit la cérémonie. Cet évènement, on ne sait pourquoi, causa une joie extraordinaire dans le village. Le peuple se rassembla, et, formant un cercle autour de la belle convertie, fit retentir l'air des cris de « vive Anne! vive Anne longuement! » répétés avec tant de force et accompagnés d'un fracas d'instrumens si épouvantable, que les missionnaires faillirent en devenir sourds. Ils se hâtèrent de continuer leur route, et, peu de jours après, arrivèrent à *Bamba*. Carli en parle comme d'une ville grande et populeuse, mais sans en donner une idée précise; il admire la fertilité du pays où il trouva, non sans étonnement, tous les fruits d'Afrique et d'Amérique, à l'exception des poires, des pommes, des noix et de quelques autres fruits qui ont besoin d'une température moins chaude. On fait deux récoltes, l'une en avril des semailles de janvier, l'autre en décembre des semailles de septembre. La duchesse de Bamba envoya complimenter les missionnaires, et leur fit témoigner

son desir de les voir. Ils demandèrent quelques jours pour se remettre de leurs fatigues avant de se présenter devant elle: mais ayant appris que le roi de Congo venait d'arriver à Pemba, distant de dix journées, ils résolurent de faire visite à ce prince, firent heureusement ce voyage, baptisèrent tout le monde sur la route, et furent admis auprès du *roi don Alvaro*, jeune nègre de vingt ans environ. Il portait un habit d'écarlate à boutons d'or et des bottines blanches, par-dessus des bas de soie. Un esclave élevait, au-dessus de la tête du prince, une ombrelle couleur de feu, galonnée d'or; un autre tenait un siége de velours incarnat garni de clous d'or. Don Alvaro reçu les missionnaires très-gracieusement, et les pria de le suivre à San-Salvador; mais sur la représentation que leur ministère serait plus utile à Bamba, il les congédia en leur donnant une lettre de recommandation pour le grand-duc, auprès duquel ils revinrent aussitôt.

A leur retour, ils furent témoins d'un spectacle qui leur donna une haute idée

de la piété des chrétiens du Congo. Un jour, après le coucher du soleil, ils entendirent un lamentable concert de pleurs, de cris et de gémissemens autour de l'église. Ils s'y rendirent sur-le-champ, et trouvèrent environ deux cents personnes d'un libatte voisin, venues pour implorer le pardon de leurs péchés et se soumettre à la discipline religieuse. Ces pauvres gens, agenouillés, se frappaient la poitrine à grands coups, et, pour ajouter à la pénitence, chacun d'eux portait sur son épaule, une solive d'un poids énorme. Après une courte exhortation, Carli fit éteindre les flambeaux, et, soudain, les zélés néophytes, s'armant de lanières de cuirs et de cordes faites d'écorces, se fouettèrent eux-mêmes pendant une heure, sans interruption. Carli raconte ce trait avec admiration, et gémit de ce que de *misérables Ethiopiens* se conduisissent mieux que les chrétiens d'Europe qui, loin d'imiter un si bel exemple, accablent des humiliantes dénominations d'ermites et de cou-tors, les pieux et zélés observateurs des préceptes de l'église. Pour achever de charmer le mission-

naire, ces bonnes gens, après l'accomplissement de leur pénitence, laissèrent leurs solives pour l'usage du couvent.

Bientôt notre auteur s'aperçut de la maligne influence du climat sur sa santé ; il s'en inquiéta peu, mais ne put supporter un genre d'incommodité locale à laquelle il se trouva exposé. Dans les murailles de son logement, construites d'argile grasse et molle, s'établit une colonie de gros *rats*, assez hardis pour grimper sur lui et le mordre fréquemment, surtout pendant la nuit. Vainement il changeait son lit de place chaque jour, « ces maudites créatures le trouvaient toujours. » Enfin, il fit coucher tous ses Nègres sur des nattes, autour de lui, comme une espèce de gardes du corps : mais les rats n'en continuèrent pas moins leurs excursions, et la présence des Nègres, naturellement imprégnés d'une odeur forte et désagréable, devint un nouvel inconvénient. Ne sachant plus à quel moyen recourir, Carli porta ses plaintes au Grand-Duc. Ce prince lui donna un *singe musqué*. qui suffit pour le délivrer de tous ses maux ; la vivacité de ses mouvemens effraya les rats, et les émanations de son

mais il n'était pas encore au bout de ses souffrances; le vaisseau fut surpris par un calme-plat, très-inquiétant sous plus d'un rapport. Les matelots prirent une image de Saint-Antoine, et la fixant au haut du mât, déclarèrent au saint qu'il resterait-là jusqu'à ce qu'il envoyât un vent favorable. Peu satisfait, sans doute, de sa position, Saint-Antoine fit lever une brise légère, mais insuffisante, pour les conduire promptement au lieu de leur destination. Les vivres commençaient à s'épuiser, et bientôt une horrible famine menaça les navigateurs. A cette nouvelle, l'équipage s'abandonna au désespoir. Le Père saisit cette occasion favorable pour leur reprocher, leurs péchés et le mauvais exemple qu'ils avaient donné aux nouveaux convertis par leur conduite déréglée. Il attribua surtout la détresse présente au courroux de la Sainte Vierge, dont ils osaient donner le nom divin au fouet qu'ils employaient aux châtimens des Nègres, et leur demanda si une pareille profanation ne devait pas faire douter de leur foi sincère en la mère de Dieu. Les matelots effrayés, éclatèrent en gémissemens, et supplièrent le missionnaire de leur indi-

quer les moyens d'appaiser la colère céleste. Il leur imposa, pour pénitence, l'obligation de réciter un certain nombre d'hymnes en l'honneur de la Sainte Vierge, et de faire célébrer quatre-vingts messes ; aucun effet remarquable ne s'ensuivit : mais on aperçut heureusement les côtes du Brésil, avant que la famine eût moissonné un grand nombre de victimes.

En 1682, *François de Monte-Leone*, frère capucin, natif de Sardaigne, entreprit une mission au Congo, et obtint, avec l'agrément du saint siége, la permission d'amener Jérôme *de Merolla* de Sorrento, religieux animé du même zèle que lui. Après une résidence de plusieurs années, Merolla, de retour en Europe, publia ses aventures et ses observations. Ce n'est pas, certainement, un voyageur éclairé; sa crédulité, sa superstition égalent au moins celles de ses prédécesseurs ; cependant sa narration (1) contient quelques détails intéressans sur les mœurs, et notam-

(1) Originairement publiée en italien ; traduite en anglais à la suite de celle de Carli, dans Curchill et Pinkerton.

ment sur les superstitions des peuples de cette contrée.

Merolla, après une relâche au Brésil et au Cap de Bonne-Espérance, parvint à l'embouchure du Zaïre, où il faillit périr par l'effet d'une violente bourrasque. Quelques pêcheurs se montrèrent sur une des rives, et semblaient attendre qu'on réclamât leur secours : mais le pauvre missionnaire, soupçonnant qu'ils pouvaient être payens et augmenter encore le danger par leurs sortilèges, fit gouverner vers l'autre bord. Après des peines infinies, le navire entra dans le lit du fleuve, et le missionnaire reprit courage. Il peint les rives sinueuses du Zaïre, ombragées d'une espèce d'arbres appelée *Mangas*, (1) assez sem-

(1) *Mangas aut Arbor mangifera* ; Manguier, ne paraît pas être ici le mot propre, d'après la description même de l'arbre. La reproduction singulière décrite dans l'ouvrage appartient au Mangle, ou Manglier. Ce ne sont pas toutefois ses rameaux qui s'implantent en terre, mais des paquets de filamens qui partent de ces rameaux, descendent à terre, s'y attachent, y prennent racine, et croissent de nouveau en arbres aussi gros que celui d'où ils sortent ; ceux-ci se reproduisent de la même manière ; un seul arbre est la souche d'une forêt. (*Note du traducteur.*)

blable au laurier royal, et dont les rameaux, inclinés vers le sol, y prennent racine, et croissent si vîte et si abondamment, qu'un seul arbre forme bientôt un petit bois.

Les missionnaires débarquèrent à *Pinda*, à douze milles environ de l'embouchure du fleuve; mais ils s'en éloignèrent promptement à cause de la malignité de l'air, et se rendirent à *Sogno*, résidence du prince, auquel ils donnent le nom de *comte*. Le jour suivant, Merolla célébra la messe et fit un court sermon en présence du comte qui s'était rendu à l'église en grande pompe. Le sujet du sermon était : « *Vous ne tuerez* « *point.* » Cette phrase revenait fréquemment, et, chaque fois, excitait une espèce de rumeur qui augmentait, lorsque le missionnaire prononçait le mot *tuer*. Le comte seul gardait un imperturbable silence. Après le sermon, Merolla et son collègue ne sachant que penser de cette rumeur, interrogèrent plusieurs habitans qui éludèrent leurs questions. Ils parvinrent à en amener un dans leur logement, et, après l'avoir régalé d'eau-de-vie et de tabac, ils obtinrent, non sans peine, l'éclaircissement suivant. Le comte, sur le soupçon

d'une conspiration contre sa vie, avait remis, entre les mains des magiciens, un grand nombre de ses sujets pour subir l'épreuve du *bolungo*, et plusieurs ayant péri victimes de cette barbare coutume, le mot *tuer*, et le précepte qui l'accompagnait, avaient excité un murmure d'improbation. Forcer les personnes soupçonnées à boire le suc de certaines herbes qui donne la mort aux coupables, et ne cause aucun mal aux innocens, telle était l'épreuve du bolungo. Merolla, conjecture avec raison que les magiciens modifiaient le poison suivant leur bonne ou mauvaise disposition envers l'individu. Les missionnaires se rendirent, sur-le-champ, auprès du comte, et lui reprochèrent hautement son inhumanité et son irréligion. Le comte, touché de leur remontrance, « se prosterna devant eux, pleurant et se lamentant « comme un autre David, » et protestant d'ailleurs que l'épreuve n'avait pas été faite suivant l'ancien usage, mais d'après une méthode de son invention, bien supérieure à la première. Elle consistait à placer les prévenus sur les bords étroits d'un grand vase rempli d'eau ; ceux qui tombaient de-

dans avaient soudain la tête tranchée, ceux qui conservaient leur équilibre étaient déclarés innocens. Les missionnaires blâmèrent cette nouvelle méthode avec la même sévérité, et forcèrent le comte à l'abandonner entièrement.

Les magiciens mettaient en usage beaucoup d'autres *épreuves*. L'un appliquait un fer rouge sur la jambe de l'accusé, et le condamnait comme criminel si le fer produisait son effet naturel; celui-ci posait une racine douce et visqueuse dans la bouche du prétendu coupable qui était puni, sur-le-champ, si cette racine s'attachait à ses lèvres. Ils employaient aussi l'eau bouillante, des boissons diversement préparées, enfin, des limaçons qu'ils posaient aux tempes des prévenus; l'animal, en s'y fixant, prononçait la condamnation du malheureux. Les chefs admettaient le même genre de preuves dans l'administration de la justice. Un procès entre deux individus paraissait-il difficile à juger, on plaçait un limaçon sur la tête de chacun des deux plaideurs qui devaient rester immobiles; et celui des deux qui, le premier, se trouvait abandonné par son limaçon, perdait sa cause.

des magiciens ; si cette place restait vacante, tous s'imagineraient que la terre va, sur-le-champ, devenir stérile, et que la race humaine va périr.

Ces magiciens, pour accorder leur assistance, imposaient certaines conditions qu'ils défendaient d'enfreindre, sous peine des suites les plus terribles. Merolla rapporte, à ce sujet, un fait qui prouve le pouvoir prodigieux de l'imagination. Un jeune homme reçut la défense de manger de la chair de poule sauvage, et désobéit un jour sans le savoir, croyant manger de la poule domestique. Quatre ans après, on lui offrit, dans la même maison, de la poule sauvage, qu'il refusa en alléguant la défense : mais son hôte se moqua de lui, en l'assurant qu'il lui en avait déjà fait manger. A cette nouvelle, le pauvre jeune homme se retira consterné, et mourut dans les vingt-quatre heures.

Les femmes, alliant tous les genres de superstitions, entouraient leurs enfans de bandelettes données par les magiciens, comme un préservatif contre toute espèce de maux, et y ajoutaient des médailles bénites, des Agnus Dei et des reliques catho-

liques. Lorsqu'elles présentaient leurs enfans au baptême, les missionnaires les examinaient avec soin, et s'ils trouvaient quelques-unes de ces bandelettes, au lieu de baptiser l'enfant, ils faisaient impitoyablement fouetter la mère. Une pauvre femme, surprise en fraude, dit naïvement que de quatre bandelettes attachées par elle à son enfant, elle en avait ôté trois et oublié la quatrième. Le missionnaire, en faveur de son extrême simplicité, voulut bien lui faire grâce du châtiment accoutumé.

Merolla, reconnaissant l'insuffisance de tous ses efforts contre ces superstitions, eut recours à un expédient dont il parle avec une admiration que nous ne pouvons partager. Il enfonça un poignard dans la poitrine d'une statue de la vierge qu'il avait apportée dans le pays, et teignit le corps avec du sang qui paraissait couler de la blessure, puis recouvrit la figure d'un voile épais. Cela fait, il tonna contre toutes les superstitions, appuya particulièrement sur leurs offenses envers la divine mère de Dieu, et, découvrant tout-à-coup la statue, leur montra et leur reprocha l'effet de leurs crimes. A ce spectacle, l'assemblée,

pénétrée de repentir, se livra aux pleurs et aux gémissemens. Merolla paraît surtout édifié de la conduite d'un homme qui, sachant sa femme et sa fille adonnées aux pratiques de la magie, courut chez lui et les battit sans relâche jusqu'à ce qu'elles eussent consenti à venir se confesser.

Les mariages se contractaient dans cette contrée d'une manière toute particulière. Avant de s'engager définitivement, les futurs époux vivaient ensemble pendant un temps déterminé pour éprouver réciproquement leurs goûts et leur caractère. Tant que l'épreuve durait, chacun pouvait rompre sans encourir le plus léger reproche. Jamais tâche n'éprouva plus d'obstacle, et ne coûta plus d'efforts aux missionnaires, que l'abolition de cette coutume. Merolla se plaint surtout avec amertume de la résistance et de l'osbtination des femmes. Découragé de l'inutilité de ses remontrances, il imagina qu'il réussirait mieux par l'entremise des mères, et, mandé pour en confesser une dont il savait la fille dans son temps d'épreuve, il lui déclara qu'elle n'obtiendrait pas l'absolution tant que sa fille ne serait pas solen-

nellement mariée. La mère répondit qu'elle ne voulait pas s'exposer à rendre sa fille malheureuse, en la forçant à contracter un engagement contraire à son inclination, et tous les argumens du missionnaire ne purent ébranler sa résolution. Désespérant de la faire changer, le missionnaire se rendit auprès de la fille, et lui demanda, d'un ton sévère, si elle voulait « que sa mère fût précipitée dans l'enfer à » cause d'elle ? » La pauvre fille, saisie de frayeur, promit de se marier incessamment, et tint effectivement sa promesse : mais cet exemple fut peu suivi ; hommes et femmes, tous se montraient récalcitrans, et les mères se montraient encore plus obstinées que leurs enfans. Un des missionnaires, le frère Benoist, parvint néanmoins, à force de soins et de travaux, à ramener les esprits égarés, et fit contracter au moins six cents mariages ; mais, succombant à l'excès de la fatigue, il tomba malade, et mourut victime de son zèle.

Après une longue résidence à Sogno, notre auteur fit une excursion à *Cacongo*, situé sur la rive septentrionale du Congo. Cette mission offrait de grands dangers :

le souverain et les chefs tenaient encore à leur ancienne idolâtrie, et l'un des ancêtres du roi actuel avait péri en voulant introduire la religion chrétienne dans son royaume. Les missionnaires ne devaient donc compter que sur une imparfaite et périlleuse tolérance ; cependant, comme le souverain de Cacongo avait épousé la fille du comte de Sogno, ils conservaient l'espoir de le gagner ou d'obtenir, au moins, de lui, asyle et protection.

Merolla passa donc le fleuve et s'arrêta d'abord à Capinda (*Cabenda*) dans la province d'Angou. S'il avait été scandalisé par la conduite des néophytes habitant au midi du Congo, quelle fut son indignation, sa douleur, en voyant le paganisme régnant sur l'autre rive. Leur principale idole avec son habit de diverses couleurs et sa tête rouge, lui rappelle le bouffon des charlatans. Devant chaque maison s'élevait une idole pareille de cinq à six pieds de hauteur. A l'époque de la nouvelle lune, chacun se prosternait en s'adressant à cet astre, et s'écriait : « Puissé-je renaître » ainsi que toi ! » Un jour, en parcourant la campagne, notre auteur surprit des ha-

bitans qui invoquaient le démon autour d'une misérable et petite cabane circulaire. Sur un des côtés pendaient de sales haillons ; au centre s'élevait un petit mur derrière lequel se tenait le sorcier prêt « à prononcer les oracles trompeurs du prince » des ténèbres. » Le missionnaire, muni du signe de la croix, se préparait à entrer ; mais un murmure menaçant qui s'éleva parmi l'assemblée, au moment où il se préparait à pénétrer dans « ce tabernacle infernal, » lui fit juger qu'il était prudent de se retirer.

Les maisons, ou plutôt les huttes, construites en roseaux, parurent à Merolla faites seulement pour servir d'habitation aux insectes dont la contrée abonde. Le palais du gouverneur, construit avec les mêmes matériaux, contient cependant quelques chambres assez jolies dont les murailles sont recouvertes de nattes travaillées avec art. Deux canons de cuivre, obtenus des Européens en échange d'ivoire et d'esclaves, défendent l'entrée de ce palais ; appareil ridicule, suivant notre auteur, pour des maisons « de paille, » de bois et d'osier. » Invité à se rendre

ce voyage très-pénible. Vers la fin du second jour, il atteignit *Norchie*, le plus beau site, selon lui, de toute l'Éthiopie. Les habitans se présentèrent au logement du missionnaire pour demander le baptême, en si grand nombre, que, l'espace manquant, le Mani le pria de se rendre au temple. L'extérieur de cet édifice déplut à Merolla, et l'intérieur lui fit horreur. Au centre s'élevait, en guise d'autel, un monceau de sable hérissé de cornes de toute espèce auxquelles pendaient des haillons semblables à ceux qu'il avait remarqués dans la scène de l'invocation magique. A cet aspect, le missionnaire parut saisi d'une telle fureur que le Mani et toute sa suite s'enfuirent épouvantés. Son premier mouvement fut de mettre le feu au temple: mais voyant que la ville entière deviendrait peut-être la proie des flammes, et qu'il attirerait infailliblement sur lui la vengeance des habitans, il se contenta de les accabler de reproches, et déclara qu'aucun ne serait baptisé tant que subsisterait l'exécrable *Caria bamba*; c'est ainsi que les habitans nommaient l'idole tutélaire de cette prétendue église.

Merolla ne tarda pas à entrer dans la capitale et se présenta au roi qui lui fit le meilleur accueil. Après les premiers complimens, le missionnaire demanda au roi quel était le motif qui lui fesait désirer si vivement sa visite? Celui de posséder un ministre de l'Évangile dans mes États, répondit le roi. Merolla insista pour savoir s'il n'en existait pas un autre, et ne recevant pas de réponse, je pense, ajouta-t-il, que vous m'avez fait venir pour que je replace la couronne de Congo sur votre tête. Le gracieux sourire du prince et le murmure approbateur des courtisans confirmèrent pleinement la conjecture du missionnaire, qui explique, de la manière suivante, comment la couronne du roi de Congo se trouvait alors entre les mains des Portugais.

Un prince nommé don Antonio, en montant sur le trône du Congo, déclara la guerre aux Portugais. Il est peint comme un tyran cruel et comme le seul aggresseur; cependant on peut soupçonner, d'après la relation même, que les Portugais prirent les armes pour obtenir « les » mines d'or promises depuis si long-

» temps par les Congolans », quoiqu'il n'en existât probablement aucune. Le roi, dit l'historien, mit en campagne 900,000 hommes, immense et évidente exagération, puisqu'au jour de la bataille, selon le même récit, ce prince n'en avait sous ses ordres que 80,000. L'armée portugaise consistait en 400 Européens et 2000 Nègres convertis. Grâce au nombre, don Antonio cerna facilement les Portugais; et, voyant auprès du général ennemi une femme et un enfant, il encouragea ses soldats, et leur promit un succès facile et certain contre une armée défendue par de si faibles moyens : en parlant ainsi, il était loin de penser qu'il voyait la Sainte Vierge, dont la divine présence assurait la victoire aux Portugais. Son armée fut entièrement détruite ou dispersée; lui-même périt dans le combat, et laissa son sceptre et sa couronne au pouvoir des vainqueurs. A la prière du roi, Merolla sollicita et obtint du gouvernement portugais la restitution de ces insignes de la royauté.

Malgré les pressantes instances du roi et de la reine, le missionnaire ne prolongea pas son séjour dans la capitale et re-

tourna sur la côte; bientôt le dépérissement de sa santé le força de repartir pour l'Europe.

Il existe encore plusieurs autres ouvrages qui contiennent des descriptions assez étendues du Congo et des contrées voisines. Le premier est d'*Edouard Lopez* qui, après une résidence de quelques années dans ce pays, y fut envoyé en 1578, avec le caractère d'ambassadeur. Contrarié par les vents, il ne put atteindre sa destination, et se vit forcé de prendre terre sur la côte de Cumana et d'y séjourner long-temps. Enfin il trouva moyen de revenir en Portugal, où il fit connaissance avec un italien nommé Pigafetta; il lui communiqua ses papiers et lui donna de vive voix une multitude de détails. Pigafetta composa sous les yeux de Lopez une description des contrées parcourues par lui; il la traduisit et la publia ensuite en langue italienne (1). Lopez, immédiatement après, s'embarqua de nouveau pour l'Afrique.

Le père Jean-Antoine *Cavazzi*, mission-

(1) Traduite en partie par Purchas; mais plus complettement dans la collection d'Osborne.

naire au Congo en 1654, y séjourna douze années. A son retour, il écrivit une relation de son voyage qui fut revisée et publiée en 1668 par un prêtre bolonais, nommé Alamandini. Cet ouvrage, traduit par Labat, forme la base de sa *Relation historique de l'Ethiopie occidentale*, publiée, à Paris, en 1732.

En 1776, l'abbé *Proyart* publia, à Paris, une histoire de Loango, de Cacongo et des autres royaumes de l'Afrique, composée des matériaux fournis par les missions récentes dans ces contrées. (1)

Une analyse trop étendue de toutes les descriptions de cette nature s'accorderait mal avec le plan et les bornes de cet ouvrage, dont le but principal est de faire connaître la marche et les progrès des découvertes, et de comparer l'état actuel du pays, les mœurs et les usages des habitans, avec les diverses relations des voyageurs. Nous avons cependant fait usage des remarques contenues dans ces ouvrages toutes les fois que nous les avons jugées

---

(1) Traduite dans la collection de Pinkerton, vol. XVI.

propres à éclaircir le sujet que nous traitons.

La relation suivante (1) est d'un Anglais; elle ne suit pas exactement l'ordre de dates; mais comme elle parle de régions limitrophes des pays visités par les missionnaires dont nous venons de suivre les traces, nous pensons qu'elle formera un utile supplément à leurs récits.

En 1590, un vaisseau portugais, ayant à bord un prisonnier anglais, nommé André *Battel*, jeta l'ancre sur la côte de Benguela, pour la traite des esclaves. Les Portugais aperçurent, près du rivage, un rassemblement nombreux; curieux d'en connaître la cause, ils envoyèrent un canot près de la terre, et surent que c'étaient cinq cents Gagas (communément appelés Giagas), arrivés sur ce point de la Sierra-Leone, en traversant le Congo et le pays d'Angola, et disposés à faire le commerce des esclaves. Pendant sept jours, les Giagas livrèrent aux Portugais des esclaves à un prix qui, partout ailleurs, eût été douze

(1) Premièrement publiée par Purchas. L. II. 970-985; réimprimée par Pinkerton, vol. XVI.

fois plus considérable. Un marché si avantageux, et l'espoir de profits plus grands encore, détruisirent tout sentiment humain parmi les gens de l'équipage, qui consentirent à transporter les Giagas sur l'autre rive de la Cona, avec l'intention avouée de porter le ravage et la désolation dans le pays de Benguela. Avant de s'embarquer, le chef consulta son *Gongo*, et fit une harangue dont notre auteur admira la naïveté et l'énergie. Animés par ce discours, les Giagas se précipitèrent vers le fleuve avec une telle impétuosité, que les Portugais furent obligés d'employer la force pour maintenir l'ordre ; ils les embarquèrent par détachemens de quatre-vingts, et protégèrent leur débarquement par le feu de leurs canons. Les Benguelains, moins aguerris, furent promptement mis en déroute ; leur prince perdit la vie ; les Giagas firent un grand nombre de prisonniers, et, suivant leur coutume, dévorèrent les corps des ennemis tués dans le combat. Ils continuèrent leurs ravages pendant cinq mois, et les Portugais, pendant le même temps, continuèrent leur avantageux commerce. A leur dernier

voyage, ils trouvèrent les Giagas partis, événement dont ils furent inconsolables, comme s'il leur eût été impossible de trouver une autre nation aussi facile à tromper. Ils se déterminèrent donc, en dépit de tous les dangers, à pénétrer dans le pays pour les retrouver, et les rencontrèrent enfin sous le commandement d'un nouveau chef appelé Mofarigosat; mais ils furent à leur tour trompés par leurs anciennes dupes; Mofarigosat, engagé dans une entreprise périlleuse, insista pour avoir, dans cette expédition, le secours de leurs personnes et de leurs armes à feu. Dans leur position, il fallait bien y consentir; mais à la fin de la campagne, ils demandèrent avec tant d'instances la liberté de partir, qu'elle leur fut accordée sous la condition de laisser en otage un des leurs pour garantie de leur retour. Les Portugais jugèrent convenable de sacrifier Battel en sa qualité d'Anglais, et le laissèrent parmi les Giagas. On le traita bien jusqu'au moment fixé par les Portugais pour leur retour. Cette époque passée, les Giagas, courroucés de ce manque de foi, changèrent de manières à son égard;

un grand nombre même demandèrent sa mort ; mais grâce à la protection de leur chef, non-seulement il conserva la vie, mais il obtint la liberté de partir. Cependant, abandonné à lui-même, il ne put trouver sa route ; et, après avoir erré quelque temps, il se vit forcé de revenir au camp des Giagas. Ce retour, qu'ils crurent volontaire, lui procura un accueil favorable, et le meilleur traitement pendant les quatre mois qu'il passa au milieu de ce peuple, toujours « combattant, triomphant, dansant, buvant, et mangeant de la chair humaine. » Enfin leurs excursions les ayant amenés dans le voisinage d'un établissement portugais, et leurs sorciers ayant déclaré que le démon verrait avec plaisir le départ de Battel, celui-ci s'éloigna sans difficulté avec des marchands qui étaient venus chercher des esclaves au camp.

Il peint les *Giagas* comme un peuple de brigands, sans patrie, sans propriétés, sans industrie, sans arts, sans lois aucunes et « vivant uniquement du produit de la guerre. » Le ravage et la désolation suivent leurs pas ; ils moissonnent et ne sèment

jamais; au lieu de recueillir avec soin le suc des palmiers, ils coupent les arbres et les laissent pourrir. Battel affirme, comme les autres voyageurs, que ces barbares sacrifient leurs enfans et les enterrent vivans au moment de leur naissance; cette nation singulière se perpétue en enlevant, pendant leurs excursions, des filles et des garçons de treize à quatorze ans qu'ils conduisent partout avec eux et forment au brigandage par leur exemple et leurs leçons.

Ils marchent au combat à la voix de leurs sorciers, et consultent le diable sur toutes leurs entreprises. » Un sacrifice solennel précède toutes leurs campagnes; une multitude de sorciers et de femmes environnent le chef des Giagas assis sur une espèce de trône; les sorciers lui peignent alors le front, les tempes, le ventre et la poitrine avec une poudre blanche, et joignent à cette opération de longues cérémonies et de bizarres enchantemens. Enfin l'un des sorciers présente au chef le *Casangala* espèce d'arme ressemblante à une hache, tandis qu'un autre amène devant lui un enfant mâle qui est immolé sur-le-champ. Après ce sacrifice barbare,

on marche à l'ennemi avec la certitude de la victoire. Une sévère discipline règne parmi les Giagas; quiconque fuit pendant le combat, est mis à mort. Lorsque le nombre ne leur permet pas d'attaquer à force ouverte, ils dressent des embuscades, et leur habileté dans ce genre de guerre leur assure à la fin le succès.

Lopez fait aussi mention des Giagas qui, suivant lui, habitent les montagnes frontières du Congo et particulièrement les environs du lac où le Zaïre prend naissance. Sous le règne d'un prince que Lopez nomme Alvaro, les Giagas firent une incursion dans le royaume de Congo et mirent tout à feu et à sang. Le prince, réfugié dans une île, y resta jusqu'au moment où les Giagas, après avoir ravagé, épuisé le royaume, s'éloignèrent pour aller chercher une nouvelle proie. Merolla affirme qu'il a vu, au-dehors de la capitale, deux boucheries où se vendait la chair humaine, lorsque ces barbares occupaient cette ville.

M. *De Grandpré*, officier de la marine française, qui passa les années 1787 et 1788, en Afrique, publia à son retour le résultat de ses observations, sous le titre

de *Voyage à la côte occidentale d'Afrique*, *Paris* 1810. Cet ouvrage ne contient ni voyages ni aventures, mais simplement une description générale du pays et de la côte en particulier. Il paraît que l'auteur ne pénétra pas dans l'intérieur : cependant, parmi les plus récentes relations, la sienne est une des plus authentiques, parce qu'elle n'a pas passé entre les mains des missionnaires, et nous pensons qu'une courte analyse de cette relation sera lue avec intérêt.

Toute cette côte, en langage commercial, est appelée généralement *côte d'Angola* qui, du cap Lopez Gonsalvo à Saint-Philippe de Benguela, renferme environ douze degrés; le premier se trouvant à 0°. 44'., le second à 12°. 14'. lat. S. Cependant on donne partout le nom de *Congo* ou Congue aux indigènes qui, pour le langage, les mœurs et le gouvernement, ressemblent parfaitement à tous ceux de cette immense région.

Après le passage du Cap-Vert, deux moyens se présentent aux navigateurs pour atteindre la côte d'Angola. L'un consiste à tourner vers l'Est et à suivre la côte jus-

qu'au cap Lopez-Gonsalvo ; cette route est la plus directe et la plus prompte, toutefois, lorsque des courans contraires ne viennent pas retarder la marche du vaisseau. L'autre consiste à s'élever au Sud-Ouest jusqu'à la vue des côtes du Brésil, d'où les vents favorables et la marée poussent les navigateurs directement vers le Congo. Cette route, nécessairement plus longue, est exempte de tous hasards contrarians, et l'on peut assigner son terme à un jour près : cependant les navigateurs préfèrent en général, la première, où la chance du retard est possible mais incertaine, à la seconde dont la durée plus longue est connue et certaine. De Grandpré pense différemment, d'après l'expérience de plusieurs voyages qui, par l'effet de courans contraires, ont éprouvé des retards extraordinaires.

Le sol du Congo est fort, serré, profond et très-fertile ; tout le pays, soit plaines, soit montagnes, est couvert de terre végétale, revêtue de la plus riche verdure. Notre auteur creusa le terrein en divers endroits, jusqu'à six pieds de profondeur, sans jamais rencontrer ni roches ni cail-

loux, et dit qu'aucune contrée ne fournit aussi peu de matière aux observations géologiques. Il ne découvrait ni coquillages, ni débris d'animaux, ni laves; mais, à la vérité, il n'a pu faire des fouilles assez considérables pour assurer qu'il n'en existe pas. Le climat est superbe, exempt d'ouragans, même de légers coups de vent, et les vaisseaux sont à l'abri de tout danger sur une côte ouverte; ils n'éprouvent jamais d'accident, point de mauvaise saison. Les pluies, assez rares, ne sont point assujetties à un temps plutôt qu'à un autre; elles ne tombent jamais en assez grande abondance pour devenir nuisibles : des rosées extrêmement fortes suffisent au développement de la végétation. Ce qu'on appelle hivernage se compose des mois de mai, juin et juillet; les nuits sont alors plus fraîches, mais sans être froides, et la chaleur du jour y est toujours tempérée par des brises de mer.

Le pays est coupé de rivières et de lacs extrêmement poissonneux; les montagnes, couvertes de bois, sont remplies de gibier; il abonde par troupeaux dans les plaines. Ces dernières sont plus décou-

vertes que les montagnes, mais cependant enrichies çà et là de gros bouquets de bois. L'eau y est bonne, il y en a partout; la terre produit d'elle-même, et sans soins, ce qu'on ne lui arrache ailleurs qu'à force de bras.

Les fruits, venus sans culture, égalent en saveur les fruits d'Europe cultivés avec le plus grand soin. Le citron, l'orange amère, l'ananas, le piment, la canne à sucre, poussent spontanément dans les bois; le cocotier, l'igname, le pois, la pistache et la patate douce croissent partout en abondance. Le sol est exploité autour des villages seulement, et par petites parties qui ne sont, à parler proprement, que des jardins. Des plantes vigoureuses, des herbes hautes de huit pieds, couvrent le reste de la contrée, et en rendent l'accès presqu'impossible. Notre auteur fait mention d'un arbre appelé *mapou*, qu'il regarde comme le plus gros qui existe. Il en vit un que tous les matelots de l'équipage d'une chaloupe, (1) se tenant par la main,

(1) Suivant divers auteurs, il y a de ces arbres que dix hommes ne peuvent embrasser, ce qui suppose un diamètre de 18 à 20 pieds, et cet arbre ne leur paraît pas tout-à-fait inutile.
(*Note du traducteur.*)

ne purent entourer entièrement. Or, ajoute-t-il, une chaloupe ne peut être équipée de moins de sept hommes ; cet arbre avait donc une circonférence de 55 pieds au moins, et il en est de plus considérables. De Grandpré ne conçoit pas le but de la nature dans la formation de cet arbre énorme qui produit de mauvais fruits très-petits, dont les Nègres même s'abstiennent, qui ne fournit pas d'ombrage, et dont le bois spongieux n'est bon à aucun usage.

Les animaux domestiques d'Europe, quoique transportés en grand nombre, se sont peu multipliés au Congo, probablement par le défaut de soins dans la manière de les élever ; les animaux sauvages, connus en Afrique, se trouvent en grand nombre dans le Congo : cependant les éléphans s'approchent rarement de la côte, et l'ivoire que fournit en abondance la contrée, vient de l'intérieur. Les insectes, appelés *termites*, y pullulent prodigieusement, et l'on y voit plusieurs espèces de singes, notamment l'orang-outang. Notre auteur, pour preuve de l'intelligence de cet animal, atteste des faits vraiment

étonnans. L'un deux, embarqué avec lui, allumait le four, graduait la chaleur suivant le besoin, veillait soigneusement à ce qu'aucun charbon ne tombât en dehors, et avertissait le cuisinier lorsqu'il était temps d'enfourner ; il aidait à la manœuvre, et savait parfaitement obéir aux signaux, travailler et s'arrêter à propos. L'orang-outang marche debout sur ses pieds de derrière, appuyé sur un bâton, et les Nègres prétendent qu'il ne parle pas dans la seule crainte d'être forcé à travailler.

Les maisons du pays sont de simples cabanes construites avec des roseaux, de la terre et du chaume. Les personnes de distinction possèdent plusieurs de ces cabanes, dont toutes ont leur usage particulier. Chacune de leurs femmes occupe la sienne séparément. Devant la principale chaumière est un espace découvert où le maître reçoit les étrangers, qui ne pénètrent jamais dans l'intérieur. Toutes sont réunies dans une enceinte formée des mêmes matériaux que les maisons. Une ville se compose de plusieurs enceintes semblables, placées irrégulièrement et entrecoupées de ruelles étroites. La cité de

Loango, qui a quatre lieues de tour, ne contient pas plus de cinq cents clôtures, et renfermé cependant quinze mille habitans.

La loi donne au monarque une autorité absolue, mais non les moyens de la faire valoir; aussi éprouve-t-il une grande difficulté à se faire obéir. Un prince, un gouverneur de ville, un grand propriétaire; ce qu'en Europe on appelait seigneur suzerain, se trouvent quelquefois assez puissans pour résister aux volontés du roi. Comme dans l'Ashienty, le rang se transmet par la ligne féminine; ainsi ce n'est pas le fils du roi, mais son neveu qui hérite du trône. Les fils de princesses seuls sont *princes-nés*; ils forment la première classe de l'état, la seule qui ne puisse être vendue comme esclave. Par un privilége inique, chaque classe peut livrer, comme esclaves, les individus d'une classe inférieure, de manière que les *princes-nés* peuvent vendre leurs sujets de toute classe. Notre auteur fait mention d'un événement singulier de deux frères, fils d'un des premiers personnages du royaume: l'un fut vendu comme esclave, l'autre devint roi;

parce qu'ils ne devaient pas leur naissance à la même mère.

Les princesses jouissent de priviléges extraordinaires relativement au mariage. Elles désignent à volonté l'époux qui leur convient ; il n'existe aucun moyen de se soustraire à cet honneur, souvent très-pénible. Quelque vieille, quelque laide que soit la princesse, il faut accepter sur-le-champ, renvoyer ses autres femmes et se vouer à elle seule ; il faut même, autant que possible, éviter la vue des femmes. Elle, cependant, ne contracte qu'un engagement temporaire, et conserve la liberté de changer de mari aussi souvent qu'il lui plaît, et sans donner de motif. Les princesses choisissent ordinairement de riches époux, et, après avoir, en peu de temps, dissipé toute leur fortune, en prennent un autre. L'époux abandonné rentre dans sa classe primitive ; s'il devient veuf, il reste prince toute sa vie. Cette singulière législation rend les empoisonnemens assez fréquens : le mari se débarasse ainsi de son tyran, et s'assure la possession d'un titre honorifique.

M. de Grandpré semble regarder toutes

les tentatives faites pour répandre le christianisme au Congo, comme entièrement avortées ; cependant il contredit les rapports des historiens qui représentent les naturels comme antropophages ; il convient que le corps des criminels est réellement coupé en morceaux après l'exécution, mais seulement pour servir de pâture aux oiseaux de proie. Il est bon d'observer, toutefois, que M. de Grandpré n'a jamais pénétré dans les régions centrales auxquelles les missionnaires portugais reprochent exclusivement le goût pour la chair humaine.

Voici du reste quelques données récentes sur les entreprises des missionnaires dans ce pays, et sur les résultats de leurs efforts.

Des missionnaires français, partis de Nantes, pour prêcher le christianisme au Loango, choisirent définitivement, en 1768, Caçongo pour siége principal de leur apostolat. Ils s'attachèrent d'abord à gagner les grands, et furent parfaitement accueillis. Forts de la protection du roi qui les logea dans sa résidence, ils établirent une chapelle, et eurent la satisfaction de voir des

Nègres de Sogno, que le commerce avait attirés à Kingale, venir assister à la messe. Mais des maladies obligèrent ces ecclésiastiques, en 1770, de quitter le pays. Trois années après, il en arriva d'autres qui fixèrent leur domicile dans une belle plaine près de Kilonga. En 1775, ils découvrirent, dans leur voisinage, une colonie chrétienne venue de Sogno, qui avait obtenu du roi de Cacongo la permission de s'établir dans ses états, pour mettre une contrée déserte en exploitation. Les ecclésiastiques français y baptisèrent beaucoup d'enfans, et ils furent largement payés en manioc, maïs, pois, chèvres; déjà ils s'occupaient du projet de former un séminaire de Nègres, et Don Juan, le chef de la colonie, allait faire bâtir deux églises : malheureusement on manquait de vases saints et d'autres objets de première nécessité. Pour surcroît d'infortune, plusieurs membres de la mission étaient morts ou se trouvaient accablés d'infirmités déjà vers l'an 1776. On n'en connaît pas le sort ultérieur.

M. de Grandpré offre les particularités suivantes sur la manière dont ces Nègres,

tant de fois prêchés, accueillent aujourd'hui les missionnaires.

Un prêtre français, nommé Joly, remplissait son ministère avec zèle; mais le tableau de la vie éternelle, quelque brillant qu'il pût le rendre, ne séduisait point les Congues. Le séjour du paradis leur semblait d'autant plus insipide qu'on ne leur promettait pas d'y boire de l'eau-de-vie; ils s'en plaignaient beaucoup et préféraient le voyage de France, d'où leur venait cette précieuse liqueur : aussi le missionnaire ne fesait pas de prosélytes. Enfin l'un d'eux, vaincu par les sollicitations du prêtre, parut vouloir entrer en paradis, et demanda combien cela lui vaudrait de marchandises? — Mais aucune, lui répondit le prêtre. —Expliquons-nous, répliqua le Noir; je te demande combien de marchandises tu me donneras pour le voyage que tu me proposes? » Le missionnaire lui réitéra, avec onction, la réponse négative, en l'accompagnant de tout ce qu'il jugeait d'ailleurs propre à le persuader. L'autre lui répondit en son mauvais français : « *Ah* » *ben! qui ça. Toi croire moi va courir là* » *pour rien; baille marchandise* ». Le mis-

sionnaire insista au moins sur le baptême, mais il ne put en obtenir d'autre réponse que : « *Baillè marchandise , baille l'eau-de-vie.* » M. Joly séjourna deux ans à Malembe; pendant ce laps de temps il ne baptisa qu'un seul homme , encore était - ce un esclave défectueux que les marchands , pour s'en défaire , allaient précipiter du haut de la montagne. Le missionnaire y courut plein de zèle , et l'obtint pour une bagatelle.

Ce n'est pas le seul exemple de missions infructueuses , ajoute M. de Grandpré. J'en ai vu arriver une, de la Rochelle , en 1777. Elle était composée de quatre prêtres italiens pleins de zèle , qui se rendaient chez la peuplade des Sognes, bien munis de présens et de tout ce qui pouvait assurer leur succès. Ils devaient d'ailleurs trouver dans le pays beaucoup d'objets appartenans à une mission précédente que des maladies et d'autres circonstances avaient écartée de ses travaux apostoliques. Après le débarquement de ces bons pères à Malembe , le préfet , accompagné d'un des trois autres , prit les devans et se rendit à Cabende , où je facilitai son départ.

Arrivés à Banza-Sogne, ils nous écrivirent qu'ils avaient couru quelques risques de se noyer, en passant le Zaïre dans une pirogue que les Nègres, soit hasard, soit mauvaise volonté, avaient fait chavirer. Leurs compagnons allèrent les joindre ; mais, au bout de dix jours, je les vis revenir tout épouvantés : ils furent plusieurs jours à se remettre de leur frayeur, et nous aprirent qu'en arrivant au lieu de leur destination, ils avaient trouvé les deux autres empoisonnés, morts et enterrés. Pour se sauver eux-mêmes, ils persuadèrent aux habitans qu'ils avaient laissé derrière eux la plus grande partie des objets destinés aux nouveaux convertis. Bien certains de les empoisonner à leur tour, mais avides des présens qu'on leur annonçait, les Congues furent dupes du stratagème, leur demandèrent le baptême pour quelques femmes et quelques enfans, et les croyant séduits par cette apparence de bonne disposition, leur fournirent des hamacs pour revenir à la côte. Ainsi finit la mission.

L'Europe s'est occupée avec un tel intérêt des recherches faites sur le cours et la source du *Zaïre*, *ou Congo*; que nous croyons devoir réunir ici des notions contenues dans les relations de divers voyageurs.

Toutes les descriptions s'accordent sur l'impétuosité de ce fleuve et sur l'énorme masse d'eau qu'il porte dans l'Océan. Lopez et Merolla donnent à son embouchure une largeur de vingt-huit milles; Cavazzi la réduit à trois lieues, estimation plus rapprochée de celle du capitaine Maxwell, portée à dix milles. La rapidité de ce fleuve est telle, qu'aucun navire ne peut lutter contre le courant, même avec l'aide du vent et de la marée; on ne parvient à le remonter qu'en serrant d'abord la côte, et en se plaçant ensuite sous l'abri des nombreuses îles dont son cours est semé. A mesure qu'on avance, ces îles se multiplient et, brisant la force du courant, offrent à ceux qui sont familiers avec la navigation de ce fleuve, des passages obliques où ils peuvent naviguer plus facilement. A cent vingt lieues au-dessus de l'embouchure du Congo existent des chûtes, ou cataractes,

dont on ne trouve la description nulle part ; on dit seulement qu'elles sont d'une hauteur prodigieuse, et tombent avec un bruit si extraordinaire, qu'on l'entend de la distance de huit milles. Environ à soixante-dix milles plus haut, près de la ville Concobella, suivant tous les récits, s'opère la jonction de plusieurs rivières arrivant de divers cantons de l'intérieur. D'Anville, dans sa carte de 1731, observe que la source et le cours de ces rivières sont désignés d'une manière peu satisfaisante, et d'ailleurs très-incertaine. Les anciennes relations qui leur assignent pour origine les lacs de Zaïre et de Zambre, d'où elles font aussi sortir le Nil, sont évidemment fabuleuses, et fondées sur un système erroné de la géographie de l'Afrique. Le seul rapport qui mérite d'être distingué, est celui de Labat, tiré en grande partie de l'ouvrage de Cavazzi. Selon lui, deux de ces grandes rivières, le *Coango* et *Berbela*, prennent leur source dans ou près le royaume de Matamba, coulent vers le sud-ouest, le long des frontières orientales du Congo, se réunissent enfin et se dirigent ensuite vers l'ouest. D'Anville, dont l'autorité est,

étonnans. L'un deux, embarqué avec lui, allumait le four, graduait la chaleur suivant le besoin, veillait soigneusement à ce qu'aucun charbon ne tombât en dehors, et avertissait le cuisinier lorsqu'il était temps d'enfourner ; il aidait à la manœuvre, et savait parfaitement obéir aux signaux, travailler et s'arrêter à propos. L'orang-outang marche debout sur ses pieds de derrière, appuyé sur un bâton, et les Nègres prétendent qu'il ne parle pas dans la seule crainte d'être forcé à travailler.

Les maisons du pays sont de simples cabanes construites avec des roseaux, de la terre et du chaume. Les personnes de distinction possèdent plusieurs de ces cabanes, dont toutes ont leur usage particulier. Chacune de leurs femmes occupe la sienne séparément. Devant la principale chaumière est un espace découvert où le maître reçoit les étrangers, qui ne pénètrent jamais dans l'intérieur. Toutes sont réunies dans une enceinte formée des mêmes matériaux que les maisons. Une ville se compose de plusieurs enceintes semblables, placées irrégulièrement et entrecoupées de ruelles étroites. La cité de

Loango, qui a quatre lieues de tour, ne contient pas plus de cinq cents clôtures, et renferme cependant quinze mille habitans.

La loi donne au monarque une autorité absolue, mais non les moyens de la faire valoir; aussi éprouve-t-il une grande difficulté à se faire obéir. Un prince, un gouverneur de ville; un grand propriétaire; ce qu'en Europe on appelait seigneur suzerain, se trouvent quelquefois assez puissans pour résister aux volontés du roi. Comme dans l'Ashienty, le rang se transmet par la ligne féminine; ainsi ce n'est pas le fils du roi, mais son neveu qui hérite du trône. Les fils de princesses seuls sont *princes-nés*; ils forment la première classe de l'état, la seule qui ne puisse être vendue comme esclave. Par un privilége inique, chaque classe peut livrer, comme esclaves, les individus d'une classe inférieure, de manière que les *princes-nés* peuvent vendre leurs sujets de toute classe. Notre auteur fait mention d'un événement singulier de deux frères, fils d'un des premiers personnages du royaume : l'un fut vendu comme esclave, l'autre devint roi;

sans contredit, préférable, de ces deux rivières n'en fait qu'une seule ; il lui donne le nom de Coango : mais celui de Berbela a généralement prévalu. La rivière la plus voisine, appelée *Vambre* ou *Umbre*, coule, dit-on, de l'est à l'ouest, à travers le royaume de Fungeno, région dont on ne connaît que le nom. On prétend que le *Bencaro*, la plus éloignée et la plus septentrionale de toutes ces rivières, traverse le royaume d'Anziko, situé au nord-est de Concobella ; cette rivière, selon toutes les probabilités, est la fin, jusqu'à présent inconnue, du Niger : remonter son cours, suivre sa trace jusqu'au point certain de communication, tel doit être, désormais, le but principal des recherches des Européens.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans le troisième volume.

Fin de la table du troisième volume.

